


BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
B
13(5
LI



ŒUVRES
DE
DU MARSAIS.

CE VOLUME CONTIENT:

SUITE *des Mélanges de Grammaire, de Philosophie, etc., tirés de l'*ENCYCLOPÉDIE*, depuis la lettre* C, *à commencer au mot* CONSTRUCTION *jusqu'à la fin.*

Logique, ou Réflexions sur les principales opérations de l'Esprit.

Cet ouvrage se vend à Paris, chez POUGIN, Libraire-Imprimeur, rue des Saints-Pères, Faubourg St.-Germain, nº. 61.

Et chez GIDE, Libraire, place St.-Sulpice, au Grand Balcon, nº. 547.

ŒUVRES

DE

DU MARSAIS.

TOME CINQUIÈME.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE POUGIN.

1797, AN V.

MÉLANGES
DE GRAMMAIRE,
DE PHILOSOPHIE, etc.

Tirés de l'ENCYCLOPÉDIE.

SUITE.

CONSTRUCTION, s. f. Ce mot est pris dans un sens métaphorique, et vient du latin *construere*, construire, bâtir, arranger.

La *construction* est donc l'arrangement des mots dans le discours. La *construction* est vicieuse quand les mots d'une phrase ne sont pas arrangés selon l'usage d'une langue. On dit qu'une *construction* est grecque ou latine, lorsque les mots sont rangés dans un ordre conforme à l'usage, au tour, au génie de la langue grecque, ou à celui de la langue latine.

Construction louche; c'est lorsque les mots sont placés de façon qu'ils semblent d'abord se rapporter à ce qui précède, pendant qu'ils se rapportent réellement à ce qui suit. On a donné ce nom à cette sorte de *construction*,

par une métaphore tirée de ce que, dans le sens propre, les louches semblent regarder d'un côté, pendant qu'ils regardent d'un autre.

On dit *construction pleine*, quand on exprime tous les mots dont les rapports successifs forment le sens que l'on veut énoncer. Au contraire, la *construction* est *elliptique* lorsque quelqu'un de ces mots est sous-entendu.

Je crois qu'on ne doit pas confondre *construction* avec syntaxe. *Construction* ne présente que l'idée de combinaison et d'arrangement. Cicéron a dit, selon trois combinaisons différentes, *accepi litteras, tuas, tuas accepi litteras*, et *litteras accepi tuas :* il y a là trois *constructions*, puisqu'il y a trois différens arrangemens de mots; cependant, il n'y a qu'une syntaxe, car dans chacune de ces *constructions* il y a les mêmes signes des rapports que les mots ont entr'eux; ainsi ces rapports sont les mêmes dans chacune de ces phrases. Chaque mot de l'une indique également le même corrélatif qui est indiqué dans chacune des deux autres, en sorte qu'après qu'on a achevé de lire ou d'entendre quelqu'une de ces trois propositions, l'esprit voit également que *litteras* est le déterminant d'*accepi*, que *tuas* est l'adjectif de *litteras ;* ainsi chacun de ces trois arrangemens excite, dans l'esprit, le même sens, *j'ai reçu votre lettre*. Or, ce qui fait en chaque langue que les mots excitent le sens que l'on veut faire naître dans l'esprit de ceux qui savent la langue, c'est ce qu'on appelle *syntaxe*. La syntaxe est donc la partie de la grammaire qui donne la connoissance des signes établis dans une langue pour exciter un

sens dans l'esprit. Ces signes, quand on en sait la destination, font connoître les rapports successifs que les mots ont entr'eux; c'est pourquoi, lorsque celui qui parle ou qui écrit s'écarte de cet ordre par des transpositions que l'usage autorise, l'esprit de celui qui écoute ou qui lit rétablit cependant tout dans l'ordre, en vertu des signes dont nous parlons, et dont il connoît la destination par usage.

Il y a, en toute langue, trois sortes de *constructions* qu'il faut bien remarquer.

1°. *Construction nécessaire*, *significative* ou *énonciative*, c'est celle par laquelle seule les mots font un sens : on l'appelle aussi *construction simple* et *construction naturelle*, parce que c'est celle qui est la plus conforme à l'état des choses, comme nous le ferons voir dans la suite, et que d'ailleurs cette *construction* est le moyen le plus propre et le plus facile que la nature nous ait donné pour faire connoître nos pensées par la parole; c'est ainsi que, lorsque, dans un traité de géométrie, les propositions sont rangées dans un ordre successif qui nous en fait appercevoir aisément la liaison et le rapport, sans qu'il y ait aucune proposition intermédiaire à suppléer, nous disons que les propositions de ce traité sont rangées dans l'ordre naturel.

Cette *construction* est encore appelée *nécessaire*, parce que c'est d'elle seule que les autres *constructions* empruntent la propriété qu'elles ont de signifier, au point que si la *construction nécessaire* ne pouvoit pas se retrouver dans les autres sortes d'énonciations, celles-ci n'exciteroient aucun sens dans l'es-

prit, ou n'y exciteroient pas celui qu'on vouloit y faire naître; c'est ce que nous ferons voir bientôt plus sensiblement.

2°. La seconde sorte de *construction* est la *construction figurée*.

3°. Enfin, la troisième est celle où les mots ne sont ni tous arrangés suivant l'ordre de la *construction simple*, ni tous disposés selon la *construction figurée*. Cette troisième sorte d'arrangement est le plus en usage; c'est pourquoi je l'appelle *construction usuelle*.

I. *De la construction simple*. Pour bien comprendre ce que j'entens par *construction simple* et *nécessaire*, il faut observer qu'il y a bien de la différence entre concevoir un sens total, et énoncer ensuite, par la parole, ce que l'on a conçu.

L'homme est un être vivant, capable de sentir, de penser, de connoître, d'imaginer, de juger, de vouloir, de se ressouvenir, *etc.* Les actes particuliers de ces facultés se font en nous d'une manière qui ne nous est pas plus connue que la cause du mouvement du cœur, ou de celui des pieds et des mains. Nous savons, par sentiment intérieur, que chaque acte particulier de la faculté de penser, ou chaque pensée singulière est excitée en nous en un instant, sans division, et par une simple affection intérieure de nous-mêmes. C'est une vérité dont nous pouvons aisément nous convaincre par notre propre expérience, et sur-tout en nous rappelant ce qui se passoit en nous dans les premières années de notre enfance: avant que nous eussions fait une assez grande provision de mots pour énoncer nos pensées, les

mots nous manquoient, et nous ne laissions pas de penser, de sentir, d'imaginer, de concevoir et de juger. C'est ainsi que nous voulons, par un acte simple de notre volonté, acte dont notre sens interne est affecté aussi promptement que nos yeux le sont par les différentes impressions singulières de la lumière. Ainsi je crois que si, après la création, l'homme fût demeuré seul dans le monde, il ne se seroit jamais avisé d'observer dans sa pensée un sujet, un attribut, un substantif, un adjectif, une conjonction, un adverbe, une particule négative, *etc.*

C'est ainsi que souvent nous ne faisons connoître nos sentimens intérieurs que par des gestes, des mines, des regards, des soupirs, des larmes, et par tous les autres signes, qui sont le langage des passions, plutôt que celui de l'intelligence. La pensée, tant qu'elle n'est que dans notre esprit, sans aucun égard à l'énonciation, n'a besoin ni de bouche, ni de langue, ni du son des syllabes; elle n'est ni hébraïque, ni grecque, ni latine, ni barbare, elle n'est qu'à nous: *intùs in domicilio cogitationis, nec hœbrea, nec græca, nec latina, nec barbara.... sine oris et linguæ organis, sine strepitu syllabarum.* S. August. *Confes. l. XI. c. iij.*

Mais dès qu'il s'agit de faire connoître aux autres les affections ou pensées singulières, et pour ainsi dire, individuelles de l'intelligence, nous ne pouvons produire cet effet qu'en faisant en détail des impressions, ou sur l'organe de l'ouïe par des sons dont les autres hommes connoissent comme nous la destina-

tion, ou sur l'organe de la vue, en exposant à leurs yeux, par l'écriture, les signes convenus de ces mêmes sons; or, pour exciter ces impressions, nous sommes contraints de donner à notre pensée de l'étendue, pour ainsi dire, et des parties, afin de la faire passer dans l'esprit des autres, où elle ne peut s'introduire que par leurs sens.

Ces parties que nous donnons ainsi à notre pensée par la nécessité de l'élocution, deviennent ensuite l'original des signes dont nous nous servons dans l'usage de la parole; ainsi nous divisons, nous analysons, comme par instinct, notre pensée; nous en rassemblons toutes les parties selon l'ordre de leurs rapports; nous lions ces parties à des signes; ce sont les mots dont nous nous servons ensuite pour en affecter les sens de ceux à qui nous voulons communiquer notre pensée : ainsi les mots sont en même temps, et l'instrument et le signe de la division de la pensée. C'est de-là que vient la différence des langues et celle des idiotismes; parce que les hommes ne se servent pas des mêmes signes par-tout, et que le même fond de pensée peut être analysé et exprimé en plus d'une manière.

Dès les premières années de la vie, le penchant que la nature et la constitution des organes donnent aux enfans pour l'imitation, les besoins, la curiosité, et la présence des objets qui excitent l'attention, les signes qu'on fait aux enfans en leur montrant les objets, les noms qu'ils entendent en même temps qu'on leur donne, l'ordre successif qu'ils observent que l'on suit, en nommant d'abord les objets,



et en énonçant ensuite les modificatifs et les mots déterminans ; l'expérience répétée à chaque instant et d'une manière uniforme, toutes ces circonstances et la liaison qui se trouve entre tant de mouvemens excités en même temps : tout cela, dis-je, apprend aux enfans, non-seulement les sons et la valeur des mots, mais encore l'analyse qu'ils doivent faire de la pensée qu'ils ont à énoncer, et de quelle manière ils doivent se servir des mots pour faire cette analyse, et pour former un sens dans l'esprit des citoyens parmi lesquels la providence les a fait naître.

Cette méthode dont on s'est servi à notre égard, est la même que l'on a employée dans tous les temps et dans tous les pays du monde, et c'est celle que les nations les plus policées et les peuples les plus barbares mettent en œuvre pour apprendre à parler à leurs enfans. C'est un art que la nature même enseigne. Ainsi je trouve que dans toutes les langues du monde, il n'y a qu'une même manière nécessaire pour former un sens avec les mots : c'est l'ordre successif des relations qui se trouvent entre les mots, dont les uns sont énoncés comme devant être modifiés ou déterminés, et les autres comme modifiant ou déterminant : les premiers excitent l'attention et la curiosité, ceux qui suivent la satisfont successivement.

C'est par cette manière que l'on a commencé, dans notre enfance, à nous donner l'exemple et l'usage de l'élocution. D'abord on nous a montré l'objet, ensuite on l'a nommé. Si le nom vulgaire étoit composé de lettres dont la pro-

nonciation fût alors trop difficile pour nous, on en substituoit d'autres plus aisées à articuler. Après le nom de l'objet on ajoutoit les mots qui le modifioient, qui en marquoient les qualités ou les actions, et que les circonstances et les idées accessoires pouvoient aisément nous faire connoître.

A mesure que nous avancions en âge, et que l'expérience nous apprenoit le sens et l'usage des prépositions, des adverbes, des conjonctions, et sur-tout des différentes terminaisons des verbes destinées à marquer le nombre, les personnes et les tems, nous devenions plus habiles à démêler les rapports des mots et à en appercevoir l'ordre successif, qui forme le sens total des phrases, et qu'on avoit grande attention de suivre en nous parlant.

Cette manière d'énoncer les mots successivement selon l'ordre de la modification ou détermination que le mot qui suit donne à celui qui le précède, a fait règle dans notre esprit. Elle est devenue notre modèle invariable, au point que, sans elle, ou du moins sans les secours qui nous aident à la rétablir, les mots ne présentent que leur signification absolue, sans que leur ensemble puisse former aucun sens; par exemple :

> Arma virumque cano, Trojæ qui primus ab oris,
> Italiam, fato profugus, Lavinaque venit
> Littora. *Virg. Æneid. Liv. I. vers prem.*

Otez à ces mots latins les terminaisons ou désinances, qui sont les signes de leur valeur relative, et ne leur laissez que la première termi-

naison qui n'indique aucun rapport, vous ne formerez aucun sens; ce seroit comme si l'on disoit :

> Armes, homme, je chante, Troie, qui, premier, des côtes,
> Italie, destin, fugitif, Laviniens, vint, rivages.

Si ces mots étoient ainsi énoncés en latin avec leurs terminaisons absolues, quand même on les rangeroit dans l'ordre où on les voit dans Virgile, non seulement ils perdroient leur grace, mais encore ils ne formeroient aucun sens; propriété qu'ils n'ont que par leurs terminaisons relatives, qui, après que toute la proposition est finie, nous les font regarder selon l'ordre de leurs rapports, et par conséquent selon l'ordre de la *construction simple, nécessaire* et *significative*.

Cano arma atque virum, qui vir, profugus à fato, venit primus ab oris Trojæ in Italiam, atque ad littora Lavina; tant la suite des mots et leurs désinances ont de force pour faire entendre le sens.

> Tantum series juncturaque pollet.
> *Hor. Art. poët. v.* 240.

Quand une fois cette opération m'a conduit à l'intelligence du sens, je lis et je relis le texte de l'auteur, je me livre au plaisir que me cause le soin de rétablir, sans trop de peine, l'ordre que la vivacité et l'empressement de l'imagination, l'élégance et l'harmonie avoient renversé; et ces fréquentes lectures me font acquérir un goût éclairé pour la belle latinité.

La *construction simple* est aussi appelée

construction naturelle, parce que c'est celle que nous avons apprise sans maître, par la seule constitution mécanique de nos organes, par notre attention et notre penchant à l'imitation : elle est le seul moyen nécessaire pour énoncer nos pensées par la parole, puisque les autres sortes de *construction* ne forment un sens, que lorsque, par un simple regard de l'esprit, nous y appercevons aisément l'ordre successif de la *construction simple*.

Cet ordre est le plus propre à faire appercevoir les parties que la nécessité de l'élocution nous fait donner à la pensée ; il nous indique les rapports que ces parties ont entre elles ; rapports dont le concert produit l'ensemble, et pour ainsi dire, le corps de chaque pensée particulière. Telle est la relation établie entre la pensée et les mots, c'est-à-dire, entre la chose et les signes qui la font connoître : connoissance acquise dès les premières années de la vie, par des actes si souvent répétés, qu'il en résulte une habitude que nous regardons comme un effet naturel. Que celui qui parle emploie ce que l'art a de plus séduisant pour nous plaire, et de plus propre à nous toucher, nous applaudirons à ses talens ; mais son premier devoir est de respecter les règles de la *construction simple*, et d'éviter les obstacles qui pourroient nous empêcher d'y réduire sans peine ce qu'il nous dit.

Comme par-tout les hommes pensent, et qu'ils cherchent à faire connoître la pensée par la parole, l'ordre dont nous parlons est, au fond, uniforme par-tout ; et c'est encore un autre motif pour l'appeler *naturel*.

Il est vrai qu'il y a des différences dans les langues; différence dans le vocabulaire ou la nomenclature qui énonce les noms des objets et ceux de leurs qualificatifs ; différence dans les terminaisons qui sont les signes de l'ordre successif des corrélatifs; différence dans l'usage des métaphores, dans les idiotismes, et dans les tours de la *construction usuelle;* mais il y a uniformité en ce que par-tout la pensée qui est à énoncer est divisée par les mots qui en représentent les parties, et que ces parties ont des signes de leur relation.

Enfin cette *construction* est encore appelée *naturelle*, parce qu'elle suit la nature, je veux dire parce qu'elle énonce les mots selon l'état où l'esprit conçoit les choses; *le soleil est lumineux.* On suit ou l'ordre de la relation des causes avec les effets, ou celui des effets avec leur cause; je veux dire que la *construction simple* procède, ou en allant de la cause à l'effet, ou de l'agent au patient; comme quand on dit, *Dieu a créé le monde; Julien Leroi a fait cette montre; Auguste vainquit Antoine;* c'est ce que les grammairiens appellent *la voix active :* ou bien la *construction* énonce la pensée, en remontant de l'effet à la cause, et du patient à l'agent, selon le langage des philosophes; ce que les grammairiens appellent *la voix passive : le monde a été créé par l'Être tout-puissant; cette montre a été faite par Julien Leroi, horloger habile; Antoine fut vaincu par Auguste.* La *construction simple* présente d'abord l'objet ou sujet, ensuite elle le qualifie selon les propriétés ou

les accidens que les sens y découvrent, ou que l'imagination y suppose.

Or, dans l'un et dans l'autre de ces deux cas, l'état des choses demande que l'on commence par nommer le sujet. En effet, la nature et la raison ne nous apprennent-elles pas, 1°. qu'il faut être avant que d'opérer, *prius est esse quam operari;* 2°. qu'il faut exister avant que de pouvoir être l'objet de l'action d'un autre; 3°. enfin qu'il faut avoir une existence réelle ou imaginée, avant que de pouvoir être qualifié, c'est-à-dire, avant que de pouvoir être considéré comme ayant telle ou telle modification propre, ou bien tel ou tel de ces accidens qui donnent lieu à ce que les logiciens appellent *des dénominations externes : il est aimé, il est haï, il est loué, il est blâmé.*

On observe la même pratique par imitation, quand on parle de noms abstraits et d'êtres purement métaphysiques : ainsi on dit que *la vertu a des charmes*, comme l'on dit que *le roi a des soldats.*

La *construction simple*, comme nous l'avons déjà remarqué, énonce d'abord le sujet dont on juge, après quoi elle dit, ou qu'*il est*, ou qu'*il fait*, ou qu'*il souffre*, ou qu'*il a*, soit dans le sens propre, soit au figuré.

Pour mieux faire entendre ma pensée, quand je dis que *la construction simple suit l'état des choses*, j'observerai que dans la réalité l'adjectif n'énonce qu'une qualification du substantif; l'adjectif n'est donc que le substantif même considéré avec telle ou telle modifica-

tion; tel est l'état des choses : aussi la *construction simple* ne sépare-t-elle jamais l'adjectif du substantif. Ainsi quand Virgile a dit,

Frigidus, agricolam, si quando continet imber.
Géorg. liv. I. v. 259.

l'adjectif *frigidus* étant séparé par plusieurs mots de son substantif *imber*, cette cette *construction* sera, tant qu'il vous plaira, une *construction* élégante, mais jamais une phrase de la *construction simple*, parce qu'on n'y suit pas l'ordre de l'état des choses, ni du rapport immédiat qui est entre les mots en conséquence de cet état.

Lorsque les mots essentiels à la proposition ont des modificatifs qui en étendent ou qui en restreignent la valeur, la *construction simple* place ces modificatifs à la suite des mots qu'ils modifient : ainsi tous les mots se trouvent rangés successivement selon le rapport immédiat du mot qui suit avec celui qui le précède : par exemple, *Alexandre vainquit Darius*, voilà une simple proposition; mais si j'ajoute des modificatifs ou adjoints à chacun de ses termes, la *construction simple* les placera successivement selon l'ordre de leur relation. *Alexandre, fils de Philippe, et roi de Macédoine, vainquit, avec peu de troupes, Darius, roi des Perses, qui étoit à la tête d'une armée nombreuse.*

Si l'on énonce des circonstances dont le sens tombe sur toute la proposition, on peut les placer ou au commencement ou à la fin de la proposition : par exemple, *en la troisième*

année de la cxij. olympiade, 330 *ans avant Jésus-Christ, onze jours après une éclipse de lune, Alexandre vainquit Darius*, ou bien, *Alexandre vainquit Darius en la troisième année*, etc.

Les liaisons des différentes parties du discours, telles que *cependant, sur ces entrefaites, dans ces circonstances, mais, quoique, après que, avant que*, etc., doivent précéder le sujet de la proposition où elles se trouvent, parce que ces liaisons ne sont pas des parties nécessaires de la proposition; elles ne sont que des adjoints, ou des transitions, ou des conjonctions particulières qui lient les propositions partielles dont les périodes sont composées.

Par la même raison, le relatif, *qui, quæ, quod*, et nos *qui, que, dont*, précèdent tous les mots de la proposition à laquelle ils appartiennent; parce qu'ils servent à lier cette proposition à quelque mot d'une autre, et que ce qui lie doit être entre deux termes : ainsi, dans cet exemple vulgaire, *Deus quem adoramus est omnipotens*, le Dieu que nous adorons est tout-puissant, *quem* précède *adoramus*, et *que* est avant *nous adorons*, quoique l'un dépende d'*adoramus*, et l'autre de *nous adorons*, parce que *quem* détermine *Deus*. Cette place du relatif entre les deux propositions corrélatifs, en fait appercevoir la liaison plus aisément que si le *quem* ou le *que* étoient placés après les verbes qu'ils déterminent.

Je dis donc que, pour s'exprimer selon la *construction simple*, on doit 1°. énoncer tous les mots qui sont les signes des différentes par-

ties que l'on est obligé de donner à la pensée, par la nécessité de l'élocution, et selon l'analogie de la langue en laquelle on a à s'énoncer.

2°. En second lieu, la *construction simple* exige que les mots soient énoncés dans l'ordre successif des rapports qu'il y a entre'ux, ensorte que le mot qui est à modifier ou à déterminer, précède celui qui le modifie ou le détermine.

3°. Enfin dans les langues où les mots ont des terminaisons qui sont les signes de leur position et de leurs relations, ce seroit une faute si l'on se contentoit de placer un mot dans l'ordre où il doit être selon la *construction simple*, sans lui donner la terminaison destinée à indiquer cette position : ainsi on ne dira pas en latin, *diliges Dominus Deus tuus*, ce qui seroit la terminaison de la valeur absolue, ou celle du sujet de la proposition, mais on dira, *Diliges Dominum Deum tuum*, ce qui est la terminaison de la valeur relative de ces trois derniers mots. Tel est dans ces langues le service et la destination des terminaisons; elles indiquent la place et les rapports des mots, ce qui est d'un graud usage lorsqu'il y a inversion, c'est-à-dire, lorsque les mots ne sont pas énoncés dans l'ordre de la *construction simple*, ordre toujours indiqué, mais rarement observé dans la *construction usuelle* des langues dont les noms ont des cas, c'est-à-dire, des terminaisons particulières destinées, en toute *construction*, à marquer les différentes relations ou les différentes sortes de valeurs relatives des mots.

II. *De la construction figurée.* L'ordre suc-

cessif des rapports des mots n'est pas toujours exactement suivi dans l'exécution de la parole : la vivacité de l'imagination, l'empressement à faire connoître ce qu'on pense, le concours des idées accessoires, l'harmonie, le nombre, le rythme, *etc.*, font souvent que l'on supprime des mots dont on se contente d'énoncer les corrélatifs. On interrompt l'ordre de l'analyse ; on donne aux mots une place ou une forme, qui, au premier aspect, ne paroît pas être celle qu'on auroit dû leur donner. Cependant celui qui lit ou qui écoute ne laisse pas d'entendre le sens de ce qu'on lui dit ; parce que l'esprit rectifie l'irrégularité de l'énonciation, et place dans l'ordre de l'analyse les divers sens particuliers, et même le sens des mots qui ne sont pas exprimés.

C'est en ces occasions que l'analogie est d'un grand usage : ce n'est alors que par analogie, par imitation, et en allant du connu à l'inconnu, que nous pouvons concevoir ce qu'on nous dit. Si cette analogie nous manquoit, que pourrions-nous comprendre dans ce que nous entendrions dire ? Ce seroit pour nous un langage inconnu et inintelligible. La connoissance et la pratique de cette analogie ne s'acquiert que par imitation, et par un long usage commencé dès les premières années de notre vie.

Les façons de parler dont l'analogie est pour ainsi dire l'interprète, sont des phrases de la *construction figurée*.

La *construction figurée* est donc celle où l'ordre et le procédé de l'analyse énonciative ne sont pas suivis, quoiqu'ils doivent toujours être apperçus, rectifiés ou suppléés.

Cette

Cette seconde sorte de *construction* est appelée *construction figurée*, parce qu'en effet elle prend une figure, une forme, qui n'est pas celle de la *construction simple*. La *construction figurée* est, à la vérité, autorisée par un usage particulier ; mais elle n'est pas conforme à la manière de parler la plus régulière, c'est-à-dire, à cette *construction* pleine et suivie dont nous avons parlé d'abord. Par exemple, selon cette première sorte de *construction*, on dit *la foiblesse des hommes est grande* ; le verbe *est* s'accorde en nombre et en personne avec son sujet la *foiblesse*, et non avec *des hommes*. Tel est l'ordre significatif ; tel est l'usage général. Cependant on dit fort bien *la plupart des hommes se persuadent*, etc., où vous voyez que le verbe s'accorde avec *des hommes*, et non avec *la plupart* : *les savans disent*, *les ignorans s'imaginent*, etc., telle est la manière de parler générale ; le nominatif pluriel est annoncé par l'article *les*. Cependant on dit fort bien, *des savans m'ont dit*, etc., *des ignorans s'imaginent*, etc., *du pain et de l'eau suffisent*, etc.

Voilà aussi des nominatifs, selon nos grammairiens ; pourquoi ces prétendus nominatifs ne sont-ils point analogues aux nominatifs ordinaires ? Il en est de même en latin et en toutes les langues. Je me contenterai de ces deux exemples.

1°. La préposition *ante* se construit avec l'accusatif ; tel est l'usage ordinaire : cependant on trouve cette préposition avec l'ablatif dans les meilleurs auteurs, *multis ante annis*.

2°. Selon la pratique ordinaire, quand le

nom de la personne ou celui de la chose est le sujet de la proposition, ce nom est au nominatif. Il faut bien en effet nommer la personne ou la chose dont on juge, afin qu'on puisse entendre ce qu'on en dit. Cependant on trouve des phrases sans nominatif; et ce qui est plus irrégulier encore, c'est que le mot qui, selon la règle, devroit être au nominatif, se trouve, au contraire, en un cas oblique : *pœnitet me peccati*, je me repens de mon péché; le verbe est ici à la troisième personne en latin, et à la première en français.

Qu'il me soit permis de comparer la *construction simple* au droit commun, et la *figurée* au droit privilégié. Les jurisconsultes habiles ramènent les priviléges aux lois supérieures du droit commun, et regardent comme des abus que les législateurs devroient réformer, les priviléges qui ne sauroient être réduits à ces lois.

Il en est de même des phrases de la *construction figurée*; elles doivent toutes être rapportées aux lois générales du discours, en tant qu'il est signe de l'analyse des pensées et des différentes vues de l'esprit. C'est une opération que le peuple fait par sentiment, puisqu'il entend le sens de ces phrases. Mais le grammairien philosophe doit pénétrer le mystère de leur irrégularité, et faire voir que, malgré le masque qu'elles portent de l'anomalie, elles sont pourtant analogues à la *construction simple*.

C'est ce que nous tâcherons de faire voir dans les exemples que nous venons de rapporter. Mais pour y procéder avec plus de clarté, il faut observer qu'il y a six sortes de figures qui sont d'un grand usage dans l'espèce de *cons-*

truction dont nous parlons, et auxquelles on peut réduire toutes les autres.

I. L'ellipse, c'est-à-dire, manquement, défaut, suppression ; ce qui arrive lorsque quelque mot nécessaire pour réduire la phrase à la *construction simple*, n'est pas exprimé ; cependant ce mot est la seule cause de la modification d'un autre mot de la phrase. Par exemple, *ne sus Minervam; Minervam* n'est à l'accusatif, que parce que ceux qui entendent le sens de ce proverbe se rappellent aisément dans l'esprit le verbe *doceat*. Cicéron l'a exprimé (*Cic. acad.* 1. *c. jv.*); ainsi le sens est *sus non doceat Minervam*, qu'un cochon, qu'une bête, qu'un ignorant ne s'avise pas de vouloir donner des leçons à Minerve, déesse de la science et des beaux arts. *Triste lupus stabulis*, c'est-à-dire, *lupus est negotium triste stabulis*. *Ad Castoris*, supplée *ad ædem* ou *ad templum Castoris*. Sanctius et les autres analogistes ont recueilli un grand nombre d'exemples où cette figure est en usage : mais comme les auteurs latins employent souvent cette figure, et que la langue latine est, pour ainsi dire, toute elliptique, il n'est pas possible de rapporter toutes les occasions où cette figure peut avoir lieu ; peut-être même n'y a-t-il aucun mot latin qui ne soit sous-entendu en quelque phrase. *Vulcani item complures*, suppléez *fuerunt* ; *primus cœlo natus, ex quo Minerva Apollinem*, où l'on sous-entend *peperit* (Cic. *de nat. deor. liv. III, c. xxij.*) et dans Térence (*eunuc. act. I, sc. I*) *ego ne illam? quæ illum? quæ me? quæ non?* Sur quoi Donat observe que l'usage de l'ellipse est fréquent dans la colère, et qu'ici le sens est,

ego ne illam non ulciscar? quæ illum recepit? quæ exclusit me? quæ non admisit? Priscien remplit ces ellipses de la manière suivante: *ego ne illam dignor adventu meo? quæ illum præposuit mihi? quæ me sprevit? quæ non suscepit heri?* Quoi! j'irois la voir, elle qui a préféré Thrason, elle qui m'a hier fermé la porte?

Il est indifférent que l'ellipse soit remplie par tel ou tel mot, pourvu que le sens indiqué par les adjoints et par les circonstances soit rendu.

Ces sous-ententes, dit M. Patru (*notes sur les remarques de* Vaugelas, *tome I*, *page* 291, *édit. de* 1738), *sont fréquentes en notre langue comme en toutes les autres.* Cependant elles y sont bien moins ordinaires qu'elles ne le sont dans les langues qui ont des cas; parce que, dans celles-ci, le rapport du mot exprimé avec le mot sous-entendu est indiqué par une terminaison relative; au lieu qu'en français et dans les langues, dont les mots gardent toujours leur terminaison absolue, il n'y a que l'ordre, ou observé, ou facilement apperçu et rétabli par l'esprit, qui puisse faire entendre le sens des mots énoncés. Ce n'est qu'à cette condition que l'usage autorise les transpositions et les ellipses. Or, cette condition est bien plus facile à remplir dans les langues qui ont des cas: ce qui est sensible dans l'exemple que nous avons rapporté, *sus Minervam;* ces deux mots rendus en français n'indiqueroient pas ce qu'il y a à suppléer. Mais quand la condition dont nous venons de parler peut aisément être remplie, alors nous faisons usage de l'ellipse, sur-

tout quand nous sommes animés par quelque passion.

Je t'aimois inconstant ; qu'aurois-je fait fidelle ?
Racine, Androm. act. IV. sc. v.

On voit aisément que le sens est, *que n'aurois-je pas fait, si tu avois été fidelle ? avec quelle ardeur ne t'aurois-je pas aimé, si tu avois été fidelle ?* Mais l'ellipse rend l'expression de Racine bien plus vive, que si ce poëte avoit fait parler Hermione selon la *construction pleine*. C'est ainsi que lorsque dans la conversation on nous demande *quand reviendrez-vous ?* nous répondons, *la semaine prochaine*, c'est-à-dire, *je reviendrai dans la semaine prochaine* ; *à la mi-Août*, c'est-à-dire *à la moitié du mois d'Août* ; *à la S. Martin*, *à la Toussaint*, au lieu de *à la fête de S. Martin*, *à celle de tous les Saints*. Dem. *Que vous a-til dit ?* R. *rien* ; c'est-à-dire, *il ne m'a rien dit*, *nullam rem*; on sous-entend la négation *ne*. *Qu'il fasse ce qu'il voudra, ce qu'il lui plaira*, on sous-entend *faire*, et c'est de ce mot sous-entendu que dépend le *que* apostrophé devant *il*. C'est par l'ellipse que l'on doit rendre raison d'une façon de parler qui n'est plus aujourd'hui en usage dans notre langue, mais qu'on trouve dans les livres mêmes du siècle passé, c'est *et qu'ainsi ne soit*, pour dire *ce que je vous dis est si vrai que*, etc. Cette manière de parler, dit Danet (*verbo* ainsi), se prend en un sens tout contraire à celui qu'elle semble avoir ; car, dit-il, elle est affirmative nonobstant la négation. *J'étois dans ce jardin, et qu'ainsi ne soit, voilà*

une fleur que j'y ai cueillie; c'est comme si je disois, et pour preuve de cela, voilà une fleur que j'y ai cueillie, *atque ut rem ita esse intelligas*. Joubert dit aussi *et qu'ainsi ne soit*, c'est-à-dire, pour preuve que cela est, *argumento est quod*, au mot *ainsi*. Molière, dans Pourceaugnac, *act. I. sc. xj.* fait dire à un médecin que M. de Pourceaugnac est atteint et convaincu de la maladie qu'on appelle mélancolie hypocondriaque; *et qu'ainsi ne soit*, ajoute le médecin, *pour diagnostic incontestable de ce que j'ai dit, vous n'avez qu'à considérer ce grand sérieux*, etc.

M. de la Fontaine, dans son *Belphégor* qui est imprimé à la fin du XII. livre des fables, dit :

C'est le cœur seul qui peut rendre tranquille;
Le cœur fait tout, le reste est inutile.
Qu'ainsi ne soit, voyons d'autres états, *etc.*

L'ellipse explique cette façon de parler : en voici la *construction pleine*, et afin que vous ne disiez point que cela ne soit pas ainsi, c'est que, *etc.*

Passons aux exemples que nous avons rapportés plus haut : *des savans m'ont dit* : *des ignorans s'imaginent* : quand je dis *les savans disent*, *les ignorans s'imaginent*, je parle de tous les savans et de tous les ignorans : je prens *savans* et *ignorans* dans un sens appellatif, c'est-à-dire, dans une étendue qui comprend tous les individus auxquels ces mots peuvent être appliqués : mais quand je dis *des savans m'ont dit*, *des ignorans s'imaginent*, je ne veux parler que de quelques-uns d'entre

les savans ou d'entre les ignorans ; c'est une façon de parler abrégée. On a dans l'esprit *quelques-uns* ; c'est ce pluriel qui est le vrai sujet de la proposition ; *de* ou *des* ne sont, en ces occasions, que des prépositions extractives ou partitives. Sur quoi, je ferai, en passant une légère observation ; c'est qu'on dit qu'alors *savans* ou *ignorans* sont pris dans un sens partitif : je crois que le partage ou l'extraction n'est marqué que par la préposition et par le mot sous-entendu, et que le mot exprimé est dans toute sa valeur, et par conséquent dans toute son étendue, puisque c'est de cette étendue ou généralité que l'on tire les individus dont on parle ; *quelques-uns de les savans.*

Il en est de même de ces phrases, *du pain et de l'eau suffisent, donnez-moi du pain et de l'eau*, etc. c'est-à-dire, *quelque chose de, une portion de* ou *du*, etc. Il y a dans ces façons de parler, syllepse et ellipse : il y a syllepse, puisqu'on fait la *construction* selon le sens que l'on a dans l'esprit, comme nous le dirons bientôt; et il y a ellipse, c'est-à-dire, suppression, manquement de quelques mots, dont la valeur ou le sens est dans l'esprit. L'empressement que nous avons à énoncer notre pensée, et à savoir celle de ceux qui nous parlent, est la cause de la suppression de bien des mots qui seroient exprimés, si l'on suivoit exactement le détail de l'analyse énonciative des pensées.

3°. *Multis ante annis.* Il y a encore ici une ellipse : *ante* n'est pas le correlatif de *annis* ; car on veut dire que le fait dont il s'agit s'est

passé dans un temps qui est bien antérieur au temps où l'on parle : *illud fuit gestum in annis multis ante hoc tempus*. Voici un exemple de Cicéron, dans l'oraison *pro L. Corn. Balbo*, qui justifie bien cette explication : *Hospitium, multis annis ante hoc tempus, Gaditani cum Lucio Cornelio Balbo fecerant*, où vous voyez que la *construction*, selon l'ordre de l'analyse énonciative, est *Gaditani fecerunt hospitium cum Lucio Cornelio Balbo in multis annis ante hoc tempus*.

4°. *Pœnitet me peccati*, je me repens de mon péché. Voilà sans doute une proposition en latin et en français. Il doit donc y avoir un sujet et un attribut exprimé ou sous-entendu. J'apperçois l'attribut, car je vois le verbe *pœnitet me*; l'attribut commence toujours par le verbe, et ici *pœnitet me* est tout l'attribut. Cherchons le sujet; je ne vois d'autre mot que *peccati* : mais ce mot étant au génitif, ne sauroit être le sujet de la proposition; puisque, selon l'analogie de la *construction* ordinaire, le génitif est un cas oblique qui ne sert qu'à déterminer un nom d'espèce. Quel est ce nom que *peccati* détermina? Le fond de la pensée et l'imitation doivent nous aider à le trouver. Commençons par l'imitation. Plaute fait dire à une jeune mariée (*Stich. act. I. sc. j. v.* 50.) *et me quidem hæc conditio nunc non pœnitet*. Cette condition, c'est-à-dire, ce mariage ne me fait point de peine, ne m'affecte pas de repentir; je ne me repens point d'avoir épousé le mari que mon père m'a donné : où vous voyez que *conditio* est le nominatif de *pœnitet*. Et Cicéron, *sapientis est proprium, nihil quod*

pœnitere possit facere (*Tusc. liv. V. c.* 28.) c'est-à-dire, *non facere hilum quod possit pœnitere sapientem est proprium sapientis* ; où vous voyez que *quod* est le nominatif de *possit pœnitere* : rien qui puisse affecter le sage de repentir. Accius (*apud Gall. n. A. l. XIII. c. ij.*) dit que, *neque id sane me pœnitet* ; cela ne m'affecte point de repentir.

Voici encore un autre exemple : Si vous aviez eu un peu plus de déférence pour mes avis, dit Cicéron à son frère, si vous aviez sacrifié quelques bons mots, quelques plaisanteries, nous n'aurions pas lieu aujourd'hui de nous repentir. *Si apud te plus autoritas mea, quam dicendi sal facetiæque valuisset, nihil sane esset quod nos pœniteret* ; il n'y auroit rien qui nous affectât de repentir. *Cic. ad Quint. Fratr. l. I. ep. ij.*

Souvent, dit Faber dans son trésor, au mot *pœnitet*, les anciens ont donné un nominatif à ce verbe : *veteres et cum nominativo copularunt.*

Poursuivons notre analogie. Cicéron a dit, *conscientia peccatorum timore nocentes afficit* (Parad. V.) ; et Parad. II. *tuæ libines torquent te; conscientiæ maleficiorum tuorum stimulant te* ; vos remords vous tourmentent ; et ailleurs on trouve, *conscientia scelerum improbos in morte vexat* ; à l'article de la mort, les méchans sont tourmentés par leur propre conscience.

Je dirai donc par analogie, par imitation, *conscientia peccati pœnitet me*, c'est-à-dire, *afficit me pœna* ; comme Cicéron a dit, *afficit timore, stimulat, vexat, torquet, mordet* ;

le remords, le souvenir, la pensée de ma faute m'affecte de peine, m'afflige, me tourmente; je m'en afflige, je m'en peine, je m'en repens. Notre verbe *repentir* est formé de la préposition inséparable, *re*, *retro*, et de *peine*, *se peiner du passé* : Nicot écrit *se pèner de*; ainsi *se repentir*, c'est *s'affliger*, *se punir soi-même de; quem pœnitet, is dolendo, a se, quasi pœnam suæ temeritatis exigit.* Martinius, V. *Pœnitet.*

Le sens de la période entière fait souvent entendre le mot qui est sous-entendu : par exemple, *Felix qui potuit rerum cognoscere causas* (Virg. *Georg. l. II. vers.* 490.), l'antécédent de *qui* n'est point exprimé; cependant le sens nous fait voir que l'ordre de la *construction* est *ille qui potuit cognoscere causas rerum est felix.*

Il y a une sorte d'ellipse qu'on appelle *zeugma*, mot grec qui signifie *connexion*, *assemblage.* Cette figure sera facilement entendue par les exemples. Salluste a dit, *non de tyranno, sed de cive : non de domino, sed de parente loquimur*; où vous voyez que ce mot *loquimur* lie tous ces divers sens particuliers, et qu'il est sous-entendu en chacun. Voilà l'ellipse qu'on appelle *zeugma.* Ainsi le *zeugma* se fait lorsqu'un mot exprimé dans quelque membre d'une période, est sous-entendu dans un autre membre de la même période. Souvent le mot est bien le même, eu égard à la signification; mais il est différent par rapport au nombre ou au genre. *Aquilæ volarunt, hæc ob oriente, illa ab occidente :* la *construction pleine* est *hæc volavit ab oriente, illa*

volavit ab occidente ; où vous voyez que *volavit* qui est sous-entendu, diffère de *volarunt* par le nombre : et de même dans Virgile (*Æn. l. I.*) *hîc illius arma, hîc currus fuit* ; où vous voyez qu'il faut sous-entendre *fuerunt* dans le premier membre. Voici une différence par rapport au genre : *utinam aut hic surdus, aut hæc muta facta sit* (Ter. *And. act. III. sc. j.*); dans le premier sens, on sous-entend *factus sit*, et il y a *facta* dans le second. L'usage de cette sorte de *zeugma* est souffert en latin; mais la langue française est plus délicate et difficile à cet égard. Comme elle est plus assujettie à l'ordre significatif, on n'y doit sous-entendre un mot déjà exprimé, que quand ce mot peut convenir également au membre de phrase où il est sous-entendu. Voici un exemple qui fera entendre ma pensée : Un auteur moderne a dit, *cette histoire achèvera de désabuser ceux qui méritent de l'être ;* on sous-entend *désabusés* dans ce dernier membre ou incise, et c'est *désabuser* qui est exprimé dans le premier. C'est une négligence dans laquelle de bons auteurs sont tombés.

II. La seconde sorte de figure est le contraire de l'ellipse ; c'est lorsqu'il y a dans la phrase quelque mot superflu qui pourroit en être retranché sans rien faire perdre du sens ; lorsque ces mots ajoutés donnent au discours ou plus de grâce, ou plus de netteté, ou enfin plus de force ou d'énergie, ils font une figure approuvée. Par exemple, quand, en certaines occasions, on dit, *je t'ai vu de mes yeux, je l'ai entendu de mes propres oreilles*, etc. *je me meurs ;* ce *me* n'est là que par énergie.

C'est peut-être cette raison de l'énergie qui a consacré le pléonasme en certaines façons de parler : comme quand on dit, *c'est une affaire où il y va du salut de l'état* ; ce qui est mieux que si l'on disoit, *c'est une affaire où il va*, etc. en supprimant *y* qui est inutile à cause de *où*. Car, comme on l'a observé dans les remarques et décisions de l'académie française, 1698, p. 39., *il y va*, *il y a*, *il en est*, sont des formules autorisées, dont on ne peut rien ôter.

La figure dont nous parlons est appelée *pléonasme*, mot grec qui signifie *surabondance*. Au reste la surabondance qui n'est pas consacrée par l'usage, et qui n'apporte ni plus de netteté, ni plus de grâce, ni plus d'énergie, est un vice, ou du moins une négligence qu'on doit éviter : ainsi on ne doit pas joindre à un substantif une épithète qui n'ajoute rien au sens, et qui n'excite que la même idée ; par exemple, *une tempête orageuse*. Il en est de même de cette façon de parler, *il est vrai de dire que* ; *de dire* est entièrement inutile. Un de nos auteurs a dit que Cicéron avoit étendu les bornes et les limites de l'éloquence. *Défense de* Voiture, *pag.* 1. *Limites* n'ajoute rien à l'idée de *bornes* ; c'est un pléonasme.

III. La troisième sorte de figure est celle qu'on appelle *syllepse* ou *synthèse* : c'est lorsque les mots sont construits selon le sens et la pensée, plutôt que selon l'usage de la *construction ordinaire* ; par exemple *monstrum*, étant du genre neutre, le relatif qui suit ce mot doit aussi être mis au genre neutre, *monstrum quod*. Cependant Horace, *lib. I. od.* 37.,

a dit, *fatale monstrum, quæ generosius perire quærens* : mais ce prodige, ce monstre fatal, c'est Cléopatre ; ainsi Horâce a dit *quæ* au féminin, parce qu'il avoit Cléopatre dans l'esprit. Il a donc fait la *construction* selon la pensee, et non selon les mots. *Ce sont des hommes qui ont*, etc. *sont* est au pluriel aussi bien que *ont*, parce que l'objet de la pensée *c'est des hommes* plutôt que *ce*, qui est pris collectivement.

On peut aussi résoudre ces façons de parler par l'ellipse ; car *ce sont des hommes qui ont*, etc. ; *ce*, c'est-à-dire, *les personnes qui ont*, etc. *sont du nombre des hommes qui*, etc. Quand on dit *la fòiblesse des hommes est grande*, le verbe *est*, étant au singulier, s'accorde avec son nominatif *la foiblesse*; mais quand on dit, *la plupart des hommes s'imaginent*, etc., ce mot *la plupart* présente une pluralité à l'esprit; ainsi le verbe répond à cette pluralité, qui est son correlatif. C'est encore ici une syllepse ou synthèse, c'est-à-dire, une figure, selon laquelle les mots sont construits selon la pensée et la chose, plutôt que selon la lettre et la forme grammaticale : c'est par la même figure que le mot de *personne*, qui, grammaticalement, est du genre féminin, se trouve souvent suivi de *il* ou *ils* au masculin; parce qu'alors on a dans l'esprit l'homme ou les hommes dont on parle qui sont physiquement du genre masculin. C'est par cette figure que l'on peut rendre raison de certaines phrases où l'on exprime la particule *ne*, quoiqu'il semble qu'elle dût être supprimée, comme lorsqu'on dit, *je crains qu'il ne vienne, j'empêcherai*

qu'il ne vienne, j'ai peur qu'il n'oublie, etc. En ces occasions on est occupé du désir que la chose n'arrive pas; on a la volonté de faire tout ce qu'on pourra, afin que rien n'apporte d'obstacle à ce qu'on souhaite : voilà ce qui fait énoncer la négation.

IV. La quatrième sorte de figure, c'est l'*hyperbate*, c'est-à-dire, confusion, mêlange de mots : c'est lorsque l'on s'écarte de l'ordre successif de la *construction* simple; *Saxa vocant Itali, mediis, quæ in fluctibus, aras* (Virg. *Æneid. l. I v.* 113.); la *construction* est *Itali vocant aras illa saxa quæ sunt in fluctibus mediis*. Cette figure étoit, pour ainsi dire, naturelle au latin; comme il n'y avoit que les terminaisons des mots qui, dans l'usage ordinaire, fussent les signes de la relation que les mots avoient entre eux, les Latins n'avoient égard qu'à ces terminaisons, et ils plaçoient les mots selon qu'ils étoient présentés à l'imagination, ou selon que cet arrangement leur paroissoit produire une cadence et une harmonie plus agréable; mais parce qu'en français les noms ne changent point de terminaison, nous sommes obligés communément de suivre l'ordre de la relation que les mots ont entre eux. Ainsi nous ne saurions faire usage de cette figure, que lorsque le rapport des correlatifs n'est pas difficile à appercevoir; nous ne pourrions pas dire comme Virgile :

Frigidus, ô pueri, fugite hinc, latet anguis in herbâ.
Eccl. III. v. 93.

L'adjectif *frigidus* commence le vers, et le substantif *anguis* en est séparé par plusieurs mots, sans que cette séparation apporte la moindre confusion. Les terminaisons font aisément rapprocher l'un de l'autre à ceux qui savent la langue : mais nous ne serions pas entendus en français, si nous mettions un si grand intervalle entre le substantif et l'adjectif; il faut que nous disions *fuyez, un froid serpent est caché sous l'herbe.*

Nous ne pouvons donc faire usage des inversions, que lorsqu'elles sont aisées à ramener à l'ordre significatif de la *construction* simple; ce n'est que relativement à cet ordre, que lorsqu'il n'est pas suivi, on dit en toute langue qu'il y a inversion, et non par rapport à un prétendu ordre d'intérêt ou de passions qui ne sauroit jamais être un ordre certain, auquel on peut opposer le terme d'inversion *: incerta hæc si tu postules ratione certa facere, nihilo plus agas, quam si des operam ut cum ratione insanias.* Ter. *Eun. act. I, sc. j. v.* 16.

En effet on trouve dans Cicéron et dans chacun des auteurs qui ont beaucoup écrit; on trouve, dis-je, en différens endroits, le même fond de pensée énoncé avec les mêmes mots, mais toujours disposés dans un ordre différent. Quel est celui de ces divers arrangemens par rapport auquel on doit dire qu'il y a inversion? Ce ne peut jamais être que relativement à l'ordre de la *construction* simple. Il n'y a inversion que lorsque cet ordre n'est pas suivi. Toute autre idée est sans fondement, et n'oppose inversion qu'au caprice ou à un goût particulier et momentané.

Mais revenons à nos inversions françaises. Madame Deshoulières dit :

> Que les fougueux aquilons,
> Sous sa nef, ouvrent de l'onde
> Les gouffres les plus profonds. *Deshoul. Ode.*

La *construction simple* est, *que les aquilons fougueux ouvrent sous sa nef les gouffres les plus profonds de l'onde*. M. Fléchier, dans une de ses oraisons funèbres, a dit, *sacrifice où coula le sang de mille victimes ;* la *construction* est, *sacrifice où le sang de mille victimes coula*.

Il faut prendre garde que les transpositions et le renversement d'ordre ne donnent pas lieu à des phrases louches, équivoques, et où l'esprit ne puisse pas aisément rétablir l'ordre significatif ; car on ne doit jamais perdre de vue, qu'on ne parle que pour être entendu : ainsi, lorsque les transpositions même servent à la clarté, on doit, dans le discours ordinaire, les préférer à la *construction* simple. Madame Deshoulières a dit :

> Dans les transports qu'inspire
> Cette agréable saison,
> Où le cœur, à son empire,
> Assujettit la raison.

L'esprit saisit plus aisément la pensée que si cette illustre dame avoit dit : *dans les transports que cette agréable saison, où le cœur assujettit la raison à son empire, inspire*. Cependant, en ces occasions-là mêmes, l'esprit apperçoit les rapports des mots, selon l'ordre de la *construction* significative.

V. La

V. La cinquième sorte de figure, c'est l'imitation de quelque façon de parler d'une langue étrangère, ou même de la langue qu'on parle. Le commerce et les relations qu'une nation a avec les autres peuples, font souvent passer dans une langue non seulement des mots, mais encore des façons de parler qui ne sont pas conformes à la *construction* ordinaire de cette langue. C'est ainsi que dans les meilleurs auteurs latins on observe des phrases grecques, qu'on appelle des *hellenismes :* c'est par une telle imitation qu'Horace a dit (*l. III*, *ode* 30, *v.* 12) : *Daunus agrestium regnavit populorum.* Les Grecs disent ἐβασίλευσε τῶν λαῶν. Il y en a plusieurs autres exemples ; mais dans ces façons de parler grecques, il y a ou un nom substantif sous-entendu, ou quelqu'une de ces prépositions grecques qui se construisent avec le génitif : ici on sous-entend βασιλείαν, comme M. Dacier l'a remarqué, *regnavit regnum populorum :* Horace a dit ailleurs, *regnata rura*, (*l. II*, *od. vj*, *v.* 11.) Ainsi quand on dit que telle façon de parler est une phrase grecque, cela veut dire que l'ellipse d'un certain mot est en usage en grec dans ces occasions, et que cette ellipse n'est pas en usage en latin dans la *construction* usuelle ; qu'ainsi on ne l'y trouve que par imitation des Grecs. Les Grecs ont plusieurs prépositions qu'ils construisent avec le génitif ; et, dans l'usage ordinaire, ils suppriment les prépositions, en sorte qu'il ne reste que le génitif. C'est ce que les Latins ont souvent imité. (*Voyez* Sanctius, et la *méthode de P. R. de l'hellenisme*, *pag.* 559.) Mais, soit en latin, soit en grec, on doit tou-

jours tout réduire à la *construction* pleine et à l'analogie ordinaire. Cette figure est aussi usitée dans la même langue, sur-tout quand on passe du sens propre au sens figuré. On dit au sens propre, qu'*un homme a de l'argent, une montre, un livre;* et l'on dit, par imitation, qu'*il a envie, qu'il a peur, qu'il a besoin, qu'il a faim*, etc.

L'imitation a donné lieu à plusieurs façons de parler, qui ne sont que des formules que l'usage a consacrées. On se sert si souvent du pronom *il* pour rappeler dans l'esprit la personne déjà nommée, que ce pronom a passé ensuite par imitation dans plusieurs façons de parler, où il ne rappelle l'idée d'aucun individu particulier. *Il* est plutôt une sorte de nom métaphysique idéal ou d'imitation; c'est ainsi que l'on dit, *il pleut, il tonne, il faut, il y a des gens qui s'imaginent*, etc. Ce *il*, *illud*, est un mot qu'on emploie par analogie, à l'imitation de la *construction* usuelle qui donne un nominatif à tout verbe au mode fini. Ainsi *il pleut*, c'est le ciel où le temps qui est tel, qu'il fait tomber la pluie; *il faut*, c'est-à-dire, *cela*, *illud*, telle chose est nécessaire, savoir, *etc*.

VI. On rapporte à l'hellenisme une figure remarquable, qu'on appelle *attraction :* en effet cette figure est fort ordinaire aux Grecs; mais parce qu'on en trouve aussi des exemples dans les autres langues, j'en fais ici une figure particulière.

Pour bien comprendre cette figure, il faut observer que souvent le mécanisme des organes de la parole apporte des changemens dans les

lettres des mots qui précèdent, ou qui suivent d'autres mots; ainsi, au lieu de dire régulièrement *ad-loqui aliquem*, parler à quelqu'un, on change le *d* de la préposition *ad* en *l*, à cause de l'*l* qu'on va prononcer, et l'on dit *al-loqui aliquem* plutôt que *ad-loqui*; et de même *ir-ruere* au lieu de *in-ruere*, *col-loqui* au lieu de *cum* ou *con-loqui*, etc. ainsi l'*l* attire une une autre *l*, etc.

Ce que le mécanisme de la parole fait faire à l'égard des lettres, la vue de l'esprit tournée vers un mot principal le fait pratiquer à l'égard de la terminaison des mots. On prend un mot selon sa signification, on n'en change point la valeur: mais à cause du cas, ou du genre, ou du nombre, ou enfin de la terminaison d'un autre mot dont l'imagination est occupée, on donne à un mot voisin de celui-là une terminaison différente de celle qu'il auroit eu selon la *construction* ordinaire; en sorte que la terminaison du mot dont l'esprit est occupé, attire une terminaison semblable, mais qui n'est pas la régulière. *Urbem quam statuo, vestra est* (*Æn id. l. I*); *quam statuo* a attiré *urbem* au lieu de *urbs*: et de même *populo ut placerent quas fecisset fabulas*, au lieu de *fabulæ*. (Ter. *And. prol.*)

Je sais bien qu'on peut expliquer ces exemples par l'ellipse; *hæc urbs, quam urbem statuo*, etc. *illæ fabulæ, quas fabulas fecisset*; mais l'attraction en est peut-être la véritable raison. *Dii non concessere poetis esse mediocribus* (Hor. *de arte poeticâ.*); *mediocribus* est attiré par *poetis*. *Animal providum et sagax quem vocamus hominem* (Cic. *leg. I. 7.*), où

vous voyez que *hominem* a attiré *quem*, parce qu'en effet *hominem* étoit dans l'esprit de Cicéron, dans le temps qu'il a dit *animal providum*. *Benevolentia qui est amicitiæ fons* (Cicéron); *fons* a attiré *qui* au lieu de *quæ*. *Benevolentia est fons, qui est fons amicitiæ*. Il y a un grand nombre d'exemples pareils dans Sanctius, et dans la méthode latine de P. R.; on doit en rendre raison par la direction de la vue de l'esprit qui se porte plus particulièrement vers un certain mot, ainsi que nous venons de l'observer. C'est le ressort des idées accessoires.

De la construction usuelle. La troisième sorte de *construction* est composée des deux précédentes. Je l'appelle *construction usuelle*, parce que j'entends par cette *construction* l'arrangement des mots qui est en usage dans les livres, dans les lettres, et dans la conversation des honnêtes gens. Cette *construction* n'est souvent ni toute simple, ni toute figurée. Les mots doivent être simples, clairs, naturels, et exciter dans l'esprit plus de sens que la lettre ne paroît en exprimer; les mots doivent être énoncés dans un ordre qui n'excite pas un sentiment désagréable à l'oreille; on doit y observer, autant que la convenance des différens styles le permet, ce qu'on appelle le *nombre*, le *rythme*, l'*harmonie*, etc. Je ne m'arrêterai point à recueillir les différentes remarques que plusieurs bons auteurs ont faites au sujet de cette *construction*. Telles sont celles de MM. de l'académie française, de Vaugelas, de M. l'abbé d'Olivet, du P. Bouhours, de l'abbé de Bellegarde, de M. de Gamache, *etc*. Je remarquerai seulement que les figures

dont nous avons parlé, se trouvent souvent dans la *construction usuelle*, mais elles n'y sont pas nécessaires; et même communément l'élégance est jointe à la simplicité; et si elle admet des transpositions, des ellipses, ou quelqu'autre figure, elles sont aisées à ramener à l'ordre de l'analyse énonciative. Les endroits qui sont les plus beaux dans les anciens, sont aussi les plus simples et les plus faciles.

Il y a donc 1°. une *construction* simple, nécessaire, naturelle, où chaque pensée est analysée relativement à l'énonciation. Les mots forment un tout qui a des parties; or la perception du rapport que ces parties ont l'une à l'autre, et qui nous en fait concevoir l'ensemble, nous vient uniquement de la *construction* simple, qui, énonçant les mots suivant l'ordre successif de leurs rapports, nous les présente de la manière la plus propre à nous faire appercevoir ces rapports, et à faire naître la pensée totale.

Cette première sorte de *construction* est le fondement de toute énonciation. Si elle ne sert de base à l'orateur, la chûte du discours est certaine, dit Quint., *nisi oratori fundamenta fideliter jecerit, quidquid superstruxerit corruet.* (Quint. *Inst. or. l. I. c. jv. de gr.*) Mais il ne faut pas croire, avec quelques grammairiens, que ce soit par cette manière simple que quelque langue ait jamais été formée; c'a été après des assemblages sans ordre de pierres et de matériaux, qu'ont été faits les édifices les plus réguliers; sont-ils élevés, l'ordre simple qu'on y observe cache ce qu'il en a coûté à l'art. Comme nous saisissons aisément ce qui est

simple et bien ordonné, et que nous appercevons sans peine les rapports des parties qui font l'ensemble, nous ne faisons pas assez d'attention que ce qui nous paroît avoir été fait sans peine, est le fruit de la réflexion, du travail, de l'expérience, et de l'exercice. Rien de plus irrégulier qu'une langue qui se forme ou qui se perd.

Ainsi, quoique dans l'état d'une langue formée, la *construction* dont nous parlons soit la première à cause de l'ordre qui fait appercevoir la liaison, la dépendance, la suite et les rapports des mots, cependant les langues n'ont pas eu d'abord cette première sorte de *construction*. Il y a une espèce de métaphysique d'instinct et de sentiment qui a présidé à la formation des langues; sur quoi les grammairiens ont fait ensuite leurs observations, et ont apperçu un ordre grammatical, fondé sur l'analyse de la pensée, sur les parties que la nécessité de l'élocution fait donner à la pensée, sur les signes de ces parties, et sur le rapport et le service de ces signes. Ils ont observé encore l'ordre pratique et d'usage.

2°. La seconde sorte de *construction* est appelée *construction figurée;* celle-ci s'écarte de l'arrangement de la *construction simple*, et de l'ordre de l'analyse énonciative.

3°. Enfin il y a une *construction usuelle*, où l'on suit la manière ordinaire de parler des honnêtes gens de la nation dont on parle la langue, soit que les expressions dont on se sert se trouvent conformes à la *construction simple*, ou qu'on s'énonce par la *figurée*. Au reste, *par les honnêtes gens de la nation*, j'en-

tends les personnes que la condition, la fortune ou le mérite élèvent au-dessus du vulgaire, et qui ont l'esprit cultivé par la lecture, par la réflexion, et par le commerce avec d'autres personnes qui ont ces mêmes avantages. Trois points qu'il ne faut pas séparer: 1°. distinction au-dessus du vulgaire, ou par la naissance et la fortune, ou par le mérite personnel; 2°. avoir l'esprit cultivé; 3°. être en commerce avec des personnes qui ont ces mêmes avantages.

Toute *construction simple* n'est pas toujours conforme à la *construction usuelle;* mais une phrase de la *construction usuelle*, même de la plus élégante, peut être énoncée selon l'ordre de la *construction simple*. *Turenne est mort; la fortune chancelle; la victoire s'arrête; le courage des troupes est abattu par la douleur, et ranimé par la vengeance; tout le camp demeure immobile* (Fléch. or. *fun. de M. de Tur.*) Quoi de plus simple dans la *construction*? quoi de plus éloquent et de plus élégant dans l'expression?

Il en est de même de la *construction figurée;* une *construction figurée* peut être ou n'être pas élégante. Les ellipses, les transpositions et les autres figures se trouvent dans les discours vulgaires, comme elles se trouvent dans les plus sublimes. Je fais ici cette remarque, parce que la plupart des grammairiens confondent la *construction* élégante avec la *construction* figurée, et s'imaginent que toute *construction* figurée est élégante, et que toute *construction* simple ne l'est pas.

Au reste la *construction* figurée est défec-

tueuse quand elle n'est pas autorisée par l'usage. Mais quoique l'usage et l'habitude nous fassent concevoir aisément le sens de ces *constructions* figurées, il n'est pas toujours si facile d'en réduire les mots à l'ordre de la *construction* simple. C'est pourtant à cet ordre qu'il faut tout ramener, si l'on veut pénétrer la raison des différentes modifications que les mots reçoivent dans le discours; car, comme nous l'avons déjà remarqué, les *constructions* figurées ne sont entendues que parce que l'esprit en rectifie l'irrégularité par le secours des idées accessoires, qui font concevoir ce qu'on lit et ce qu'on entend, comme si le sens étoit énoncé dans l'ordre de la *construction* simple.

C'est par ce motif, sans doute, que dans les écoles où l'on enseigne le latin, sur-tout selon la méthode de l'explication, les maîtres habiles commencent par arranger les mots selon l'ordre dont nous parlons; c'est ce qu'on appelle *faire la construction*; ensuite on accoutume les jeunes gens à l'élégance, par de fréquentes lectures du texte dont ils entendent alors le sens, bien mieux et avec plus de fruit que si l'on avoit commencé par le texte, sans le réduire à la *construction* simple.

Hé, n'est-ce pas ainsi que quand on enseigne quelqu'un des arts libéraux, tel que la danse, la musique, la peinture, l'écriture, etc., on mène long-temps les jeunes élèves comme par la main; on les fait passer par ce qu'il y a de plus simple et de plus facile; on leur montre les fondemens et les principes de l'art, et on les mène ensuite sans peine à ce que l'art a de plus sublime.

Ainsi, quoiqu'en puissent dire quelques personnes peu accoutumées à l'exactitude du raisonnement, et à remonter en tout aux vrais principes, la méthode dont je parle est extrêmement utile. Je vais en exposer ici les fondemens, et donner les connoissances nécessaires pour la pratiquer avec succès.

Du discours considéré grammaticalement, et des parties qui le composent. Le discours est un assemblage de propositions, d'énonciations et de périodes, qui toutes doivent se rapporter à un but principal.

La proposition est un assemblage de mots qui, par le concours des différens rapports qu'ils ont entr'eux, énoncent un jugement ou quelque considération particulière de l'esprit, qui regarde un objet comme tel.

Cette considération de l'esprit peut se faire en plusieurs manières différentes, et ce sont les différentes manières qui ont donné lieu aux modes des verbes.

Les mots dont l'assemblage forme un sens, sont donc ou le signe d'un jugement, ou l'expression d'un simple regard de l'esprit qui considère un objet avec telle ou telle modification : ce qu'il faut bien distinguer.

Juger, c'est penser qu'un objet est de telle ou telle façon ; c'est affirmer ou nier ; c'est décider relativement à l'état où l'on suppose que les objets sont en eux-mêmes. Nos jugemens sont donc ou affirmatifs, ou négatifs. *La terre tourne autour du soleil*; voilà un jugement affirmatif. *Le soleil ne tourne point autour de la terre* ; voilà un jugement négatif. Toutes les propositions exprimées par le mode

indicatif énoncent autant de jugemens : *je chante*, *je chantois*, *j'ai chanté*, *j'avois chanté*, *je chanterai* ; ce sont là autant de propositions affirmatives, qui deviennent négatives par la seule addition des particules *ne*, *non*, *ne pas*, etc.

Ces propositions marquent un état réel de l'objet dont on juge : je veux dire que nous supposons alors que l'objet est ou qu'il a été, ou enfin qu'il sera tel que nous le disons indépendamment de notre manière de penser.

Mais quand je dis *soyez sage*, ce n'est que dans mon esprit que je rapporte à vous la perception ou idée d'*être sage*, sans rien énoncer, au moins directement, de votre état actuel ; je ne fais que dire ce que je souhaite que vous soyez : l'action de mon esprit n'a que cela pour objet, et non d'énoncer que vous êtes sage, ni que vous ne l'êtes point. Il en est de même de ces autres phrases, *si vous étiez sage*, *afin que vous soyez sage* ; et même des phrases énoncées dans un sens abstrait par l'infinitif, *Pierre être sage*. Dans toutes ces phrases, il y a toujours le signe de l'action de l'esprit qui applique, qui rapporte, qui adapte une perception ou une qualification à un objet, mais qui l'adapte ou avec la forme de commandement, ou avec celle de condition, de souhait, de dépendance, etc. ; mais il n'y a point là de décision qui affirme ou qui nie relativement à l'état positif de l'objet.

Voilà une différence essentielle entre les propositions : les unes sont directement affirmatives ou négatives, et énoncent des jugemens ; les autres n'entrent dans le discours

ıe pour y énoncer certaines vues de l'esprit ; nsi elles peuvent être appelées simplement *ıonciations*.

Tous les modes du verbe, autres que l'indiıtif, nous donnent de ces sortes d'énonciations, ême l'infinitif, sur-tout en latin ; ce que ɔus expliquerons bientôt plus en détail. Il ıffit maintenant d'observer cette première ivision générale de la proposition.

Proposition directe énoncée par le mode ıdicatif.

Proposition oblique ou *simple énonciation xprimée par quelqu'un des autres modes u verbe.*

Il ne sera pas inutile d'observer que les proositions et les énonciations sont quelquefois ppelées *phrases* : mais *phrase* est un mot énérique qui se dit de tout assemblage de mots és entre eux, soit qu'ils fassent un sens fini, u que ce sens ne soit qu'incomplet.

Ce mot *phrase* se dit plus particulièrement 'une façon de parler, d'un tour d'expression, n tant que les mots y sont construits et assemlés d'une manière particulière. Par exemple, *n dit* est une phrase française ; *hoc dicitur* st une phrase latine ; *si dice* est une phrase alienne ; *il y a long-temps* est une phrase rançaise ; *e molto tempo* est une phrase itaienne. Voilà autant de manières différentes l'analyser et de rendre la pensée. Quand on 'eut rendre raison d'une phrase, il faut toujours a réduire à la proposition, et en achever le ens, pour démêler exactement les rapports ue les mots ont entr'eux selon l'usage de la angue dont il s'agit.

Des parties de la proposition et de l'énonciation. La proposition a deux parties essentielles : 1°. le sujet, 2°. l'attribut. Il en est de même de l'énonciation.

1°. Le *sujet ;* c'est le mot qui marque la personne ou la chose dont on juge, ou que l'on regarde avec telle ou telle qualité ou modification.

2°. L'*attribut;* ce sont les mots qui marquent ce que l'on juge du sujet, ou ce que l'on regarde comme mode du sujet.

L'attribut contient essentiellement le verbe, parce que le verbe est dit du sujet, et marque l'action de l'esprit qui considère le sujet comme étant de telle ou telle façon, comme ayant ou faisant telle ou telle chose. Observez donc que l'attribut commence toujours par le verbe.

Différentes sortes de sujets. Il y a quatre sortes de sujets : 1°. *sujet simple*, tant au singulier qu'au pluriel : 2°. *sujet multiple* : 3°. *sujet complexe* : 4°. *sujet énoncé par plusieurs mots qui forment un sens total, et qui sont équivalens à un nom.*

1°. *Sujet simple*, énoncé en un seul mot : *le soleil est levé ; le soleil* est le sujet simple au singulier. *Les astres brillent ; les astres* sont le sujet simple au pluriel.

2°. *Sujet multiple*; c'est lorsque pour abréger, on donne un attribut commun à plusieurs objets différens : *la foi, l'espérance et la charité sont trois vertus théologales ;* ce qui est plus court que si l'on disoit *la foi est une vertu théologale, l'espérance est une vertu théologale, la charité est une vertu théologale ;* ces trois mots, *la foi, l'espérance, la charité*

›nt le sujet multiple; et de même *S. Pierre*, . *Jean*, *S. Matthieu*, etc. *étoient apôtres*: . *Pierre*, *S. Jean*, *S. Matthieu*, voilà le ¦jet multiple; *étoient apôtres*, en est l'attri-ıt commun.

3°. *Sujet complexe*; ce mot complexe vient ı latin *complexus*, qui signifie *embrassé*, ›*mposé*. Un sujet est complexe, lorsqu'il est ·compagné de quelque adjectif ou de quel-ı'autre modificatif: *Alexandre vainquit Da-ıus*; *Alexandre* est un sujet simple; mais si je s *Alexandre fils de Philippe*, ou *Alexandre* ›*i de Macédoine*, voilà un sujet complexe. faut bien distinguer, dans le sujet complexe, sujet personnel ou individuel, et les mots qui rendent sujet complexe. Dans l'exemple ci-:ssus, *Alexandre* est le sujet personnel; *ls de Philippe* ou *roi de Macédoine*, ce sont s mots qui n'étant point séparés d'*Alexandre*, ›ndent ce mot sujet complexe.

On peut comparer le sujet complexe à une ersonne habillée. Le mot qui énonce le sujet st pour ainsi dire la personne, et les mots qui ›ndent le sujet complexe, ce sont comme les abits de la personne. Observez que lorsque le ıjet est complexe, on dit que la proposition st complexe ou composée.

L'attribut peut aussi être complexe; si je is qu'*Alexandre vainquit Darius*, *roi de* '*erse*, l'attribut est complexe; ainsi la pro-osition est composée par rapport à l'attribut. 'ne proposition peut aussi être complexe par ıpport au sujet et par rapport à l'attribut.

4°. La quatrième sorte de sujet est un sujet noncé par plusieurs mots qui forment un

sens total, et qui sont équivalens à un nom.

Il n'y a point de langue qui ait un assez grand nombre de mots, pour suffire à exprimer, par un nom particulier, chaque idée ou pensée qui peut nous venir dans l'esprit : alors on a recours à la périphrase ; par exemple, les Latins n'avoient point de mot pour exprimer la durée du temps pendant lequel un prince exerce son autorité : ils ne pouvoient pas dire comme nous *sous le règne d'Auguste ;* ils disoient alors, *dans le temps qu'Auguste étoit empereur, imperante Cæsare Augusto ;* car *regnum* ne signifie que *royaume.*

Ce que je veux dire de cette quatrième sorte de sujets, s'entendra mieux par des exemples. *Différer de profiter de l'occasion, c'est souvent la laisser échapper sans retour. Différer de profiter de l'occasion*, voilà le sujet énoncé par plusieurs mots qui forment un sens total, dont on dit que *c'est souvent laisser échapper l'occasion sans retour. C'est un grand art de cacher l'art* : ce *hoc*, à savoir, *cacher l'art,* voilà le sujet dont on dit que *c'est un grand art. Bien vivre est un moyen sûr de désarmer la médisance : bien vivre* est le sujet ; *est un moyen sûr de désarmer la médisance*, c'est l'attribut. *Il vaut mieux être juste que d'être riche, être raisonnable que d'être savant.* Il y a là quatre propositions, selon l'analyse grammaticale, deux affirmatives et deux négatives, du moins en français.

1°. Il, *illud*, ceci, à savoir *être juste,* vaut mieux que l'avantage d'être riche ne vaut. *Être juste* est le sujet de la première proposition, qui est affirmative ; *être riche* est le sujet de

la seconde proposition qui est négative en français, parce qu'on sous-entend *ne vaut*; *être riche ne vaut pas tant*.

2°. Il en est de même de la suivante, *être raisonnable vaut mieux que d'être savant*: *être raisonnable* est le sujet dont on dit *vaut mieux*, et cette première proposition est affirmative : dans la correlative *être savant ne vaut pas tant*, *être savant* est le sujet. *Majus est certeque gratius prodesse hominibus, quam opes magnas habere*. (Cicér. *de nat. deor. l. II. c. xxv.) Prodesse hominibus*, être utile aux hommes, voilà le sujet, c'est de quoi on affirme que c'est une chose plus grande, plus louable et plus satisfaisante que de posséder de grands biens. Remarquez, 1°. que dans ces sortes de sujets, il n'y a point de sujet personnel que l'on puisse séparer des autres mots. C'est le sens total, qui résulte des divers rapports que les mots ont entre eux, qui est le sujet de la proposition ; le jugement ne tombe que sur l'ensemble, et non sur aucun mot particulier de la phrase. 2°. Observez que l'on n'a recours à plusieurs mots pour énoncer un sens total, que parce qu'on ne trouve pas dans la langue un nom substantif destiné à l'exprimer. Ainsi les mots qui énoncent ce sens total suppléent à un nom qui manque : par exemple, *aimer à obliger et à faire du bien, est une qualité qui marque une grande ame*; *aimer à obliger et à faire du bien*, voilà le sujet de la proposition. M. l'abbé de S. Pierre a mis en usage le mot de *bienfaisance*, qui exprime le sens *d'aimer à obliger et à faire du bien*; ainsi au lieu de ces mots, nous pouvons

dire *la bienfaisance est une qualité* , etc. Si nous n'avions pas le mot de *nourrice* , nous dirions *une femme qui donne à teter à un enfant* , et *qui prend soin de la première enfance.*

Autres sortes de propositions à distinguer pour bien faire la construction.

II. Proposition absolue ou complette : proposition relative ou partielle.

1°. Lorsqu'une proposition est telle, que l'esprit n'a besoin que des mots qui y sont énoncés pour en entendre le sens, nous disons que c'est là une *proposition absolue* ou *complette.*

2°. Quand le sens d'une proposition met l'esprit dans la situation d'exiger ou de supposer le sens d'une autre proposition, nous disons que ces propositions sont relatives, et que l'une est la corrélative de l'autre. Alors ces propositions sont liées entr'elles par des conjonctions ou par des termes relatifs. Les rapports mutuels que ces propositions ont alors entre elles, forment un sens total que les logiciens appellent *proposition composée* ; et ces propositions qui forment le tout, sont chacune des propositions partielles.

L'assemblage de différentes propositions liées entr'elles par des conjonctions ou par d'autres termes relatifs, est appellé *période* par les rhéteurs. Il ne sera pas inutile de dire ici ce que le grammairien en doit savoir.

De la période. La période est un assemblage de propositions liées entr'elles par des conjonctions, et qui toutes ensemble font un sens fini : ce sens fini est aussi appelé *sens complet.* Le sens est fini lorsque l'esprit n'a pas besoin

d'autres

'autres mots pour l'intelligence complette du
ns, en sorte que toutes les parties de l'analyse
e la pensée sont énoncées. Je suppose qu'un
cteur entende sa langue, qu'il soit en état de
émêler ce qui est sujet et ce qui est attribut
ans une proposition, et qu'il connoisse les
gnes qui rendent les propositions correlatives.
es autres connoissances sont étrangères à la
rammaire.

Il y a dans une période autant de propositions
u'il y a de verbes, sur-tout à quelque mode
ni; car tout verbe employé dans une période
arque ou un jugement ou un regard de l'esprit
ui applique un qualificatif à un sujet. Or tout
igement suppose un sujet, puisqu'on ne peut
iger qu'on ne juge de quelqu'un ou de quelque
ose. Ainsi le verbe m'indique nécessairement
n sujet et un attribut : par conséquent il m'in-
ique une proposition, puisque la proposition
'est qu'un assemblage de mots qui énoncent
n jugement porté sur quelque sujet. Ou bien
e verbe m'indique une énonciation, puisque le
erbe marque l'action de l'esprit qui adapte
u applique un qualificatif à un sujet, de quel-
ue manière que cette application se fasse.

J'ai dit *sur-tout à quelque mode fini;* car
infinitif est souvent pris pour un nom, *je veux
re*, et lors même qu'il est verbe, il forme un
ens partiel avec un nom, et ce sens est exprimé
ar une énonciation qui est le sujet d'une pro-
osition logique, ou le terme de l'action d'un
erbe, ce qui est très-ordinaire en latin. Voici
es exemples de l'un et de l'autre; et premiè-
ement d'une énonciation, qui est le sujet d'une

proposition logique. Ovide fait dire au noyer, qu'il est bien fâcheux pour lui de porter des fruits; *nocet esse feracem;* mot à mot, *être fertile est nuisible à moi*, où vous voyez que ces mots, *être fertile*, font un sens total qui est le sujet de *est nuisible*, *nocet*. Et de même *magna ars est, non apparere artem;* mot à mot, *l'art ne point paroître est un grand art:* c'est un grand art de cacher l'art, de travailler de façon qu'on ne reconnoisse pas la peine que l'ouvrier a eue; il faut qu'il semble que les choses se soient faites ainsi naturellement. Dans un autre sens, *cacher l'art*, c'est ne pas donner lieu de se défier de quelque artifice; ainsi *l'art ne point paroître*, voilà le sujet dont on dit que *c'est un grand art. Te duci ad mortem, Catilina, jam pridem oportebat.* (Cic. *primo Catil.*) mot à mot, *toi être mené à la mort, est ce qu'on auroit dû faire il y a long-temps. Toi être mené à la mort*, voilà le sujet : et quelques lignes après, Cicéron ajoute, *interfectum te esse Catilina convenit : toi être tué, Catilina convient à la république : toi être tué*, voilà le sujet; *convient à la république*, c'est l'attribut. *Hominem esse solum, non est bonum hominem esse solum*, voilà le sujet; *non est bonum*, c'est l'attribut.

2°. Ce sens formé par un nom avec un infinitif, est aussi fort souvent le terme de l'action d'un verbe : *cupio me esse clementem :* Cic. *prim. Catil. sub initio. Cupio*, je désire; et quoi? *me esse clementem*, moi être indulgent : où vous voyez que *me esse clementem* fait un sens total qui est le terme de l'action de

:upio. Cupio hoc nempe, me esse clementem.
l y a en latin un très-grand nombre d'exemples le ce sens total, formé par un nom avec un nfinitif; sens qui, étant équivalent à un nom, ɔeut également être ou le sujet d'une propoition, ou le terme de l'action d'un verbe.

Ces sortes d'énonciations qui déterminent ın verbe, et qui en font une application, comme quand on dit, *je veux être sage; être sage* létermine *je veux :* ces sortes d'énonciations, lis-je, ou de déterminations, ne se font pas eulement par des infinitifs, elles se font aussi quelquefois par des propositions même, comme quand on dit, *je ne sais qui a fait cela;* et n latin *nescio quis fecit, nescio uter*, etc.

Il y a donc des propositions ou énonciations ui ne servent qu'à expliquer ou à déterminer n mot d'une proposition précédente; mais vant que de parler de ces sortes de propositions, et de quitter la période, il ne sera pas ıutile de faire les observations suivantes.

Chaque phrase ou assemblage de mots qui ɔrme un sens partiel dans une période, et qui a ne certaine étendue, est appelée *membre de ı période*, κῶλον. Si le sens est énoncé en peu e mots, κόμμα, *segmen, incisum.* Si tous les ens particuliers qui composent la période sont insi énoncés en peu de mots, c'est le style oupé; c'est ce que Cicéron appelle *incisim icere*, parler par incise. C'est ainsi, comme ous l'avons déjà vu, que M. Fléchier a dit: *Turenne est mort; la victoire s'arrête; la ɔrtune chancelle; tout le camp demeure nmobile :* voilà quatre propositions qui ne

sont regardées que comme des incises, parce qu'elles sont courtes ; le style périodique emploie des phrases plus longues.

Ainsi une période peut être composée, ou seulement de membres, ce qui arrive lorsque chaque membre a une certaine étendue; ou seulement d'incises, lorsque chaque sens particulier est énoncé en peu de mots, ou enfin une période est composée de membres et d'incises.

III. *Proposition explicative, proposition déterminative.* La proposition explicative est différente de la déterminative, en ce que celle qui ne sert qu'à expliquer un mot, laisse le mot dans toute sa valeur, sans aucune restriction; elle ne sert qu'à faire remarquer quelque propriété, quelque qualité de l'objet : par exemple, *l'homme, qui est un animal raisonnable, devroit s'attacher à régler ses passions; qui est un animal raisonnable*, c'est une proposition explicative qui ne restreint point l'étendue du mot d'*homme*. L'on pourroit dire également, *l'homme devroit s'attacher à régler ses passions :* cette proposition explicative fait seulement remarquer en l'homme une propriété qui est une raison qui devroit le porter à régler ses passions.

Mais si je dis, *l'homme qui m'est venu voir ce matin*, ou *l'homme que nous venons de rencontrer*, ou *dont vous m'avez parlé, est fort savant;* ces trois propositions sont déterminatives ; chacune d'elles restreint la signification d'*homme* à un seul individu de l'espèce humaine; et je ne puis pas dire simplement,

l'homme est fort savant, parce que l'*homme* seroit pris alors dans toute son étendue, c'est-à-dire, qu'il seroit dit de tous les individus de l'espèce humaine. *Les hommes qui sont créés pour aimer Dieu ne doivent point s'attacher aux bagatelles; qui sont créés pour aimer Dieu*, voilà une proposition explicative, qui ne restreint point l'étendue du mot d'*hommes*. *Les hommes qui sont complaisans se font aimer; qui sont complaisans*, c'est une proposition déterminative, qui restreint l'étendue d'*hommes* à ceux qui sont complaisans; en sorte que l'attribut *se font aimer* n'est pas dit de tous les hommes, mais seulement de ceux qui sont complaisans.

Ces énonciations ou propositions, qui ne sont qu'explicatives ou déterminatives, sont communément liées aux mots qu'elles expliquent, ou à ceux qu'elles déterminent par *qui*, ou par *que*, ou par *dont*, *duquel*, etc.

Elles sont liées par *qui*, lorsque ce mot est le sujet de la proposition explicative ou déterminative; *celui* qui *craint le Seigneur*, etc.; *les jeunes gens* qui *étudient*, etc.

Elles sont liées par *que;* ce qui arrive en deux manières.

1°. Ce mot *que* est souvent le terme de l'action du verbe qui suit: par exemple, *le livre* que *je lis; que* est le terme de l'action de lire. C'est ainsi que *dont*, *duquel*, *desquels*, *à qui*, *auquel*, *auxquels*, servent aussi à lier les propositions, selon les rapports que ces pronoms relatifs ont avec les mots qui suivent.

2°. Ce mot *que* est encore souvent le re-

présentatif de la proposition déterminative qui va suivre un verbe : *je dis que; que* est d'abord le terme de l'action, *je dis, dico quod;* la proposition qui le suit est l'explication de *que; je dis que les gens de bien sont estimés.* Ainsi il y a des propositions qui servent à expliquer ou à déterminer quelque mot avec lequel elles entrent ensuite dans la composition d'une période.

IV. *Proposition principale, proposition incidente.* Un mot n'a de rapport grammatical avec un autre mot, que dans la même proposition; il est donc essentiel de rapporter chaque mot à la proposition particulière dont il fait partie, sur-tout quand le rapport des mots se trouve interrompu par quelqu'incise, ou sens détaché.

La proposition incidente est celle qui se trouve entre le sujet personnel et l'attribut d'une autre proposition qu'on appelle *proposition principale,* parce que celle-ci contient ordinairement ce que l'on veut principalement faire entendre.

Ce mot *incidente* vient du latin *incidere,* tomber dans : par exemple, *Alexandre, qui étoit roi de Macédoine vainquit Darius; Alexandre vainquit Darius,* voilà la proposition principale; *Alexandre* en est le sujet; *vainquit Darius,* c'est l'attribut : mais entre *Alexandre* et *vainquit* il y a une autre proposition, *qui étoit le roi de Macédoine;* comme elle tombe entre le sujet et l'attribut de la proposition principale, on l'appelle *proposition incidente; qui* en est le sujet : ce

qui rappelle l'idée d'*Alexandre qui*, c'est-à-dire, *lequel Alexandre; étoit roi de Macédoine*, c'est l'attribut. *Deus quem adoramus est omnipotens*, le Dieu que nous adorons est tout-puissant : *Deus est omnipotens*, voilà la proposition principale; *quem adoramus*, c'est la proposition incidente; *nos adoramus quem Deum*, nous adorons lequel Dieu.

Ces propositions incidentes sont aussi des propositions explicatives, ou des propositions déterminatives.

V. *Proposition explicite*, *proposition implicite* ou *elliptique*. Une proposition est explicite lorsque le sujet et l'attribut y sont exprimés.

Elle est implicite, imparfaite ou elliptique, lorsque le sujet ou le verbe ne sont pas exprimés, et que l'on se contente d'énoncer quelque mot qui, par la liaison que les idées accessoires ont entr'elles, est destiné à réveiller dans l'esprit de celui qui lit le sens de toute la proposition.

Ces propositions elliptiques sont fort en usage dans les devises et dans les proverbes : en ces occasions, les mots exprimés doivent réveiller aisément l'idée des autres mots que l'ellipse s.pprime.

Il faut observer que les mots énoncés doivent être présentés dans la forme qu'ils le seroient, si la proposition étoit explicite; ce qui est sensible en latin : par exemple, dans le proverbe dont nous avons parlé, *ne sus Minervam*; *Minervam* n'est à l'accusatif que parce qu'il y seroit dans la proposition explicite, à

laquelle ces mots doivent être rapportés ; *sus non doceat Minervam*, qu'un ignorant ne se mêle point de vouloir instruire Minerve. Et de même ces trois mots *Deo optimo maximo*, qu'on ne désigne souvent que par les lettres initiales *D. O. M.*, font une proposition implicite dont la *construction* pleine est, *hoc monumentum*, ou *thesis hæc*, *dicatur*, *vovetur*, *consecratur Deo optimo maximo.*

Sur le rideau de la comédie Italienne, on lit ces mots tirés de l'art poëtique d'Horace, *sublato jure nocendi*, le droit de nuire ôté. Les circonstances du lieu doivent faire entendre au lecteur intelligent que celui qui a donné cette inscription, a eu dessein de faire dire aux comédiens, *ridemus vitia, sublato jure nocendi*, nous rions ici des défauts d'autrui, sans nous permettre de blesser personne.

La devise est une représentation allégorique, dont on se sert pour faire entendre une pensée par une comparaison. La devise doit avoir un corps et une ame. Le corps de la devise, c'est l'image ou représentation ; l'ame de la devise, sont les paroles qui doivent s'entendre d'abord littéralement de l'image ou corps symbolique ; et en même temps le concours du corps et de l'ame de la devise doit porter l'esprit à l'application que l'on veut faire, c'est-à-dire, à l'objet de la comparaison.

L'ame de la devise est ordinairement une proposition elliptique. Je me contenterai de ce seul exemple : on a représenté le soleil au milieu d'un cartouche, et autour du soleil on a peint d'abord les planètes ; ce qu'on a négligé de faire

dans la suite : l'ame de cette devise est *nec pluribus impar* ; mot à mot, *il n'est pas insuffisant pour plusieurs*. Le roi Louis XIV fut l'objet de cette allégorie : le dessein de l'auteur fut de faire entendre que comme le soleil peut fournir assez de lumière pour éclairer ces différentes planètes, et qu'il a assez de force pour surmonter tous les obstacles, et produire dans la nature les différens effets que nous voyons tous les jours qu'il produit, ainsi le roi est doué de qualités si éminentes, qu'il seroit capable de gouverner plusieurs royaumes ; il a d'ailleurs tant de ressources et tant de forces, qu'il peut résister à ce grand nombre d'ennemis ligués contre lui, et les vaincre : de sorte que la *construction pleine* est, *sicut sol non est impar pluribus orbibus illuminandis, ita Ludovicus decimus quartus non est impar pluribus regnis regendis, nec pluribus hostibus profligandis*. Ce qui fait bien voir que lorsqu'il s'agit de *construction*, il faut toujours réduire toutes les phrases et toutes les propositions à la *construction pleine*.

VI. *Proposition considérée grammaticalement, proposition considérée logiquement*. On peut considérer une proposition ou grammaticalement, ou logiquement : quand on considère une proposition grammaticalement, on n'a égard qu'aux rapports réciproques qui sont entre les mots ; au lieu que dans la proposition logique, on n'a égard qu'au sens total qui résulte de l'assemblage des mots : en sorte que l'on pourroit dire que la proposition considérée grammaticalement est la proposition de l'élo-

cution, au lieu que la proposition considérée logiquement, est celle de l'entendement, qui n'a égard qu'aux différentes parties, je veux dire aux différens points de vue de sa pensée : il en considère une partie comme sujet, l'autre comme attribut, sans avoir égard aux mots; ou bien il en regarde une comme cause, l'autre comme effet; ainsi des autres manières qui sont l'objet de la pensée : c'est ce qui va être éclairci par des exemples.

Celui qui me suit, dit Jésus-Christ, ne marche point dans les ténèbres : considérons d'abord cette phrase ou cet assemblage de mots grammaticalement, c'est-à-dire, selon les rapports que les mots ont entr'eux, rapports d'où résulte le sens : je trouve que cette phrase, au lieu d'une seule proposition, en contient trois.

1°. *Celui* est le sujet de *ne marche point dans les ténèbres*, et voilà une proposition principale; *celui* étant le sujet, est ce que les grammairiens appellent *le nominatif du verbe*.

Ne marche point dans les ténèbres, c'est l'attribut; *marche* est le verbe qui est au singulier, et à la troisième personne, parce que le sujet est au singulier, et est un nom de la troisième personne, puisqu'il ne marque ni la personne qui parle, ni celle à qui l'on parle; *ne point* est la négation, qui nie du sujet l'action *de marcher dans les ténèbres*.

Dans les ténèbres est une modification de l'action de celui qui marche, *il marche dans les ténèbres*; *dans* est une préposition qui ne marque d'abord qu'une modification ou ma-

nière incomplette; c'est-à-dire, que *dans* étant une préposition, n'indique d'abord qu'une espèce, une sorte de modification, qui doit être ensuite singularisée, appliquée, déterminée par un autre mot, qu'on appelle par cette raison *le complément* de la préposition : ainsi *les ténèbres* est le complément de *dans ;* et alors ces mots, *dans les ténèbres*, forment un sens particulier qui modifie *marche*, c'est-à-dire, qui énonce une manière particulière de marcher.

2°. *Qui me suit*, ces trois mots font une proposition incidente qui détermine *celui*, et le restreint à ne signifier que *le disciple de Jésus-Christ*, c'est-à-dire, celui qui règle sa conduite et ses mœurs sur les maximes de l'Évangile : ces propositions incidentes énoncées par *qui*, sont équivalentes à un adjectif.

Qui est le sujet de cette proposition incidente; *me suit* est l'attribut; *suit* est le verbe; *me* est le déterminant ou terme de l'action de *suit ;* car selon l'ordre de la pensée et des rapports, *me* est après *suit ;* mais selon l'élocution ordinaire ou *construction usuelle*, ces sortes de pronoms précèdent le verbe. Notre langue a conservé beaucoup plus d'inversions latines qu'on ne pense.

3°. *Dit Jésus-Christ*, c'est une troisième proposition qui fait une incise ou sens détaché; c'est un adjoint : en ces occasions la *construction usuelle* met le sujet de la proposition après le verbe : *Jésus-Christ* est le sujet, et *dit* est l'attribut.

Considérons maintenant cette proposition à

la manière des logiciens : commençons d'abord à en séparer l'incise *dit Jésus-Christ;* il ne nous restera plus qu'une seule proposition, *celui qui me suit:* ces mots ne forment qu'un sens total; *qui* est le sujet de la proposition logique, sujet complexe ou composé ; car on ne juge de *celui*, qu'en tant qu'il est *celui qui me suit:* voilà le sujet logique ou de l'entendement. C'est de ce sujet que l'on pense et que l'on dit qu'*il ne marche point dans les ténèbres*.

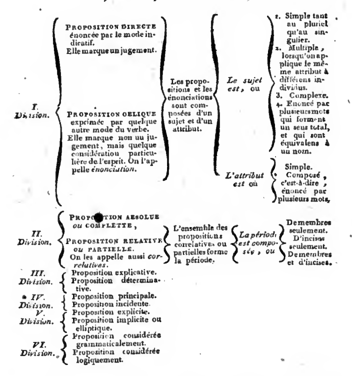
Il en est de même de cette autre proposition : *Alexandre, qui étoit roi de Macédoine, vainquit Darius*. Examinons d'abord cette phrase grammaticalement. J'y trouve deux propositions : *Alexandre vainquit Darius*, voilà une proposition principale; *Alexandre* en est le sujet; *vainquit Darius*, c'est l'attribut. *Qui étoit roi de Macédoine*, c'est une proposition incidente; *qui* en est le sujet, et *étoit roi de Macédoine*, l'attribut. Mais, logiquement, ces mots, *Alexandre qui étoit roi de Macédoine*, forment un sens total équivalent à *Alexandre roi de Macédoine:* ce sens total est le sujet complexe de la proposition; *vainquit Darius*, c'est l'attribut.

Je crois qu'un grammairien ne peut pas se dispenser de connoître ces différentes sortes de propositions, s'il veut faire la *construction* d'une manière raisonnable.

Les divers noms que l'on donne aux différentes propositions, et souvent à la même, sont tirés des divers points de vue sous lesquels on les considère: nous allons rassembler ici

celles dont nous venons de parler, et que nous croyons qu'un grammairien doit connoître.

TABLE *des divers noms que l'on donne aux propositions, aux sujets et aux attributs.*



I. Division.
- PROPOSITION DIRECTE énoncée par le mode indicatif. Elle marque un jugement.
- PROPOSITION OBLIQUE exprimée par quelque autre mode du verbe. Elle marque non un jugement, mais quelque considération particulière de l'esprit. On l'appelle *énonciation*.

Les propositions et les énonciations sont composées d'un sujet et d'un attribut.

Le sujet est, ou
1. Simple tant au pluriel qu'au singulier.
2. Multiple, lorsqu'on applique le même attribut à différens individus.
3. Complexe.
4. Enoncé par plusieurs mots qui forment un sens total, et qui sont équivalens à un nom.

L'attribut est ou
- Simple.
- Composé, c'est-à-dire, énoncé par plusieurs mots.

II. Division.
- PROPOSITION ABSOLUE *ou* COMPLETTE,
- PROPOSITION RELATIVE *ou* PARTIELLE. On les appelle aussi *corrélatives*.

L'ensemble des propositions corrélatives ou partielles forme la période.

La période est composée, *ou*
- De membres seulement.
- D'incises seulement.
- De membres et d'incises.

III. Division.
- Proposition explicative.
- Proposition déterminative.

IV. Division.
- Proposition principale.
- Proposition incidente.

V. Division.
- Proposition explicite.
- Proposition implicite ou elliptique.

VI. Division.
- Proposition considérée grammaticalement.
- Proposition considérée logiquement.

Il faut observer que les logiciens donnent le nom de *proposition composée* à tout sens total qui résulte du rapport que deux propositions grammaticales ont entr'elles ; rapports qui sont marqués par la valeur des différentes

conjonctions qui unissent les propositions grammaticales.

Ces propositions composées ont divers noms selon la valeur de la conjonction ou de l'adverbe conjonctif, ou du relatif qui unit les simples propositions partielles, et en fait un tout. Par exemple, *ou*, *aut*, *vel*, est une conjonction disjonctive ou de division. On rassemble d'abord deux objets pour donner ensuite l'alternative de l'un ou celle de l'autre. Ainsi, après avoir d'abord rassemblé dans mon esprit l'idée du soleil et celle de la terre, je dis que c'est ou le soleil qui tourne, ou que c'est la terre : voilà deux propositions grammaticales relatives dont les logiciens ne font qu'une proposition composée, qu'ils appellent *proposition disjonctive*.

Telles sont encore les propositions conditionnelles qui résultent du rapport de deux propositions par la conjonction conditionnelle *si* ou *pourvu que : si vous étudiez bien, vous deviendrez savant;* voilà une proposition composée qu'on appelle *conditionnelle.* Ces propositions sont composées de deux propositions particulières, dont l'une exprime une condition d'où dépend un effet que l'autre énonce. Celle où est la condition s'appelle *l'antécédent, si vous étudiez bien;* celle qui énonce l'effet qui suivra la condition, est appelée le *conséquent, vous deviendrez savant.*

Il est estimé parce qu'il est savant et vertueux. Voilà une proposition composée que les logiciens appellent *causale*, du mot *parce que* qui sert à exprimer la cause de l'effet que la

première proposition énonce. *Il est estimé*, voilà l'effet; et pourquoi? *parce qu'il est savant et vertueux*, voilà la cause de l'estime.

La fortune peut bien ôter les richesses, mais elle ne peut pas ôter la vertu: voilà une proposition composée qu'on appelle *adversative* ou *discrétive*, du latin *discretivus* (Donat), qui sert à séparer, à distinguer, parce qu'elle est composée de deux propositions dont la seconde marque une distinction, une séparation, une sorte de contrariété et d'opposition, par rapport à la première; et cette séparation est marquée par la conjonction adversative *mais*.

Il est facile de démêler ainsi les autres sortes de propositions composées; il suffit pour cela de connoître la valeur des conjonctions qui lient les propositions particulières, et qui par cette liaison forment un tout qu'on appelle *proposition composée*. On fait ensuite aisément la *construction* détaillée de chacune des propositions particulières, qu'on appelle aussi *partielles* ou *correlatives*.

Je ne parle point ici des autres sortes de propositions, comme des propositions universelles, des particulières, des singulières, des indéfinies, des affirmatives, des négatives, des contradictoires, *etc.* Quoique ces connoissances soient très-utiles, j'ai cru ne devoir parler ici de la proposition, qu'autant qu'il est nécessaire de la connoître pour avoir des principes sûrs de *construction*.

Deux rapports généraux *entre les mots dans la construction*: I. *rapport d'identité*: II. *rapport de détermination*. Tous les rap-

ports particuliers de *construction* se réduisent à deux sortes de rapports généraux.

I. *Rapport d'identité.* C'est le fondement de l'accord de l'adjectif avec son substantif; car l'adjectif ne fait qu'énoncer ou déclarer ce que l'on dit qu'est le substantif, en sorte que l'adjectif c'est le substantif analysé, c'est-à-dire, considéré comme étant de telle ou telle façon, comme ayant telle ou telle qualité: ainsi l'adjectif ne doit pas marquer, par rapport au genre, au nombre et au cas, des vues qui soient différentes de celles sous lesquelles l'esprit considère le substantif.

Il en est de même entre le verbe et le sujet de la proposition, par ce le verbe énonce que l'esprit considère le sujet comme étant, ayant, ou faisant quelque chose : ainsi le verbe doit indiquer le même nombre et la même personne que le sujet indique; et il y a des langues, tel est l'hébreu, où le verbe indique même le genre. Voilà ce que j'appelle *rapport* ou *raison d'identité*, du latin *idem*.

II. La seconde sorte de rapport qui règle la *construction* des mots, c'est le rapport de détermination.

Le service des mots dans le discours, ne consiste qu'en deux points :

1°. A énoncer une idée; *lumen*, lumière; *sol*, soleil.

2°. A faire connoître le rapport qu'une idée a avec une autre idée; ce qui se fait par les signes établis en chaque langue, pour étendre ou restreindre les idées et en faire des applications particulières.

L'esprit

L'esprit conçoit une pensée tout d'un coup, par la simple intelligence, comme nous l'avons déjà remarqué; mais quand il s'agit d'énoncer une pensée, nous sommes obligés de la diviser, de la présenter en détail par les mots, et de nous servir des signes établis, pour en marquer les divers rapports. Si je veux parler de la lumière du soleil, je dirai en latin, *lumen solis*, et en français *de le soleil*, et par contraction, *du soleil*, selon la *construction* usuelle : ainsi, en latin, la terminaison de *solis* détermine *lumen* à ne signifier alors que la lumière du soleil. Cette détermination se marque en français par la préposition *de*, dont les Latins ont souvent fait le même usage, comme nous l'avons fait voir en parlant de l'article *templum* DE *marmore*, un temple DE marbre. Virg. *etc*.

La détermination qui se fait en latin par la terminaison de l'accusatif, *diliges Dominum Deum tuum*, ou *Dominum Deum tuum diliges;* cette détermination, dis-je, se marque en français par la place ou position du mot qui, selon la *construction* ordinaire, se met après le verbe, *tu aimeras le Seigneur ton Dieu*. Les autres déterminations ne se font aujourd'hui en français que par le secours des prépositions. Je dis *aujourd'hui*, parce qu'autrefois un nom substantif placé immédiatement après un autre nom substantif, le déterminoit de la même manière qu'en latin; un nom qui a la terminaison du génitif, détermine le nom auquel il se rapporte, *lumen solis*, *liber Petri*, *al tens Innocent III* (Villehardouin.), au temps d'Innocent III, l'*Incarnation notre Seigneur* (Id.), pour l'Incarnation *de* notre Seigneur;

le service Dieu (Id.), pour le service *de* Dieu; *le frère l'empereur* (Baudoin, *id. p.* 163), pour le frère *de* l'empereur : et c'est de là que l'on dit encore l'*hôtel-Dieu*, etc. *Voyez la préface des antiquités gauloises de* Borel. Ainsi nos pères ont d'abord imité l'une et l'autre manière des Latins; premièrement, en se servant, en ces occasions, de la préposition *de*, *templum de marmore*, un temple de marbre : secondement, en plaçant le substantif modifiant immédiatement après le modifié ; *frater imperatoris*, le frère l'empereur; *domus Dei*, l'hôtel-Dieu. Mais alors le latin désignoit, par une terminaison particulière, l'effet du nom modifiant; avantage qui ne se trouvoit point dans les noms français, dont la terminaison ne varie point. On a enfin donné la préférence à la première manière qui marque cette sorte de détermination par le secours de la préposition *de* : *la gloire de Dieu*.

La syntaxe d'une langue ne consiste que dans les signes de ces différentes déterminations. Quand on connoît bien l'usage et la destination de ces signes, on sait la syntaxe de la langue : j'entends la *syntaxe nécessaire;* car la syntaxe usuelle et élégante demande encore d'autres observations; mais ces observations supposent toujours celles de la syntaxe nécessaire, et ne regardent que la netteté, la vivacité et les grâces de l'élocution; ce qui n'est pas maintenant de notre sujet.

Un mot doit être suivi d'un ou de plusieurs autres mots déterminans, toutes les fois que par lui-même il ne fait qu'une partie de l'analyse d'un sens particulier : l'esprit se trouve

alors dans la nécessité d'attendre et de demander le mot déterminant, pour avoir tout le sens particulier que le premier mot ne lui annonce qu'en partie. C'est ce qui arrive à toutes les prépositions et à tous les verbes actifs transitifs: *il est allé à ; à* n'énonce pas tout le sens particulier ; et je demande *où?* on répond, *à la chasse, à Versailles,* selon le sens particulier qu'on a à désigner. Alors le mot qui achève le sens, dont la préposition n'a énoncé qu'une partie, est le complément de la préposition ; c'est-à-dire, que la préposition et le mot qui la détermine, font ensemble un sens partiel, qui est ensuite adapté aux autres mots de la phrase; en sorte que la préposition est, pour ainsi dire, un mot d'espèce ou de sorte, qui doit ensuite être déterminé individuellement : par exemple, *cela est dans; dans* marque une sorte de manière d'être par rapport au lieu : et si j'ajoute *dans la maison*, je détermine, j'individualise, pour ainsi dire, cette manière spécifique d'*être dans*.

Il en est de même des verbes actifs : quelqu'un me dit que *le roi a donné ;* ces mots *a donné* ne font qu'une partie du sens particulier, l'esprit n'est pas satisfait, il n'est qu'ému, on attend, ou l'on demande, 1°. *ce que le roi a donné ;* 2°. *à qui il a donné.* On répond, par exemple, à la première question, que *le roi a donné un régiment :* voilà l'esprit satisfait par rapport à la chose donnée; *régiment* est donc, à cet égard, le déterminant de *a donné*, il détermine *a donné.* On demande ensuite, *à qui le roi a-t-il donné ce régiment?* on répond *à monsieur* N.; ainsi la préposition *à*, suivie du

nom qui la détermine, fait un sens partiel qui est le déterminant de *a donné* par rapport *à la personne*, à qui. Ces deux sortes de relations sont encore plus sensibles en latin où elles sont marquées par des terminaisons particulières. *Reddite* (illa) *quæ sunt Cæsaris, Cæsari: et* (illa) *quæ sunt Dei, Deo.*

Voilà deux sortes de déterminations aussi nécessaires et aussi directes l'une que l'autre, chacune dans son espèce. On peut, à la vérité, ajouter d'autres circonstances à l'action, comme le *temps*, le *motif*, la *manière*. Les mots qui marquent ces circonstances ne sont que des adjoints, que les mots précédens n'exigent pas nécessairement. Il faut donc bien distinguer les déterminations nécessaires d'avec celles qui n'influent en rien à l'essence de la proposition grammaticale, en sorte que, sans ces adjoints, on perdroit à la vérité quelques circonstances de sens; mais la proposition n'en seroit pas moins telle proposition.

A l'occasion du rapport de détermination, il ne sera pas inutile d'observer qu'un nom substantif ne peut déterminer que trois sortes de mots: 1°. un autre nom; 2°. un verbe; 3°. ou enfin une préposition. Voilà les seules parties du discours qui aient besoin d'être déterminées; car l'adverbe ajoute quelque circonstance de tems, de lieu, ou de manière; ainsi il détermine lui-même l'action ou ce qu'on dit du sujet, et n'a pas besoin d'être déterminé. Les conjonctions lient les propositions; et à l'égard de l'adjectif, il se construit avec son substantif par le rapport d'identité.

1°. Lorsqu'un nom substantif détermine un

autre nom substantif, le substantif déterminant se met au génitif en latin *lumen solis;* et en français, ce rapport se marque par la préposition *de* : sur quoi il faut remarquer que, lorsque le nom determinant est un individu de l'espèce qu'il détermine, on peut considérer le nom d'espèce comme un adjectif, et alors on met les deux noms au même cas par rapport d'identité : *urbs Roma*, *Roma quæ est urbs;* c'est ce que les grammairiens appellent *apposition*. C'est ainsi que nous disons le *mont Parnasse*, le *fleuve Don*, le *cheval Pégase*, etc. Mais, en dépit des grammairiens modernes, les meilleurs auteurs latins ont aussi mis au génitif le nom de l'individu, par rapport de détermination. *In oppido Anthiochiæ* (Cic.); et (Virg.) *celsam Butroti ascendimus urbem* (*Æn. l. III, v.* 293); exemple remarquable, car *urbem Butroti* est à la question *quo*. Aussi les commentateurs qui préfèrent la règle de nos grammairiens à Virgile, n'ont pas manqué de mettre dans leurs notes, *ascendimus in urbem Butrotum*. Pour nous, qui préférons l'autorité incontestable et soutenue des auteurs latins, aux remarques frivoles de nos grammairiens, nous croyons que quand on dit *maneo Lutetiæ*, il faut sous-entendre *in urbe*.

2°. Quand un nom détermine un verbe, il faut suivre l'usage établi dans une langue pour marquer cette détermination. Un verbe doit être suivi d'autant de noms déterminans, qu'il y a de sortes d'émotions que le verbe excite nécessairement dans l'esprit. *J'ai donné* : quoi? et à qui?

3°. A l'égard de la préposition, nous venons d'en parler. Nous observerons seulement ici qu'une préposition ne détermine qu'un nom substantif, ou un mot pris substantivement; et que, quand on trouve une préposition suivie d'une autre, comme quand on dit *pour du pain*, *par des hommes*, etc., alors il y a ellipse *pour quelque partie du pain*, *par quelques-uns des hommes.*

Autres remarques pour bien faire la construction. I. Quand on veut faire la *construction* d'une période, on doit d'abord la lire entièrement; et s'il y a quelque mot de sous-entendu, le sens doit aider à le suppléer. Ainsi l'exemple trivial des rudimens, *Deus quem adoramus*, est défectueux. On ne voit pas pourquoi *Deus* est au nominatif; il faut dire *Deus quem adoramus est omnipotens : Deus est omnipotens*, voilà une proposition; *quem adoramus* en est une autre.

II. Dans les propositions absolues ou complettes, il faut toujours commencer par le sujet de la proposition; et ce sujet est toujours ou un individu, soit réel, soit métaphysique, ou bien un sens total exprimé par plusieurs mots.

III. Mais lorsque les propositions sont relatives, et qu'elles forment des périodes, on commence par les conjonctions ou par les adverbes conjonctifs qui les rendent relatives; par exemple, *si*, *quand*, *lorsque*, *pendant que*, etc. on met à part la conjection ou l'adverbe conjonctif, et l'on examine ensuite chaque proposition séparément; car il faut

bien observer qu'un mot n'a aucun accident grammatical, qu'à cause de son service dans la seule proposition où il est employé.

IV. Divisez d'abord la proposition en sujet et en attribut le plus simplement qu'il sera possible; après quoi ajoutez au sujet personnel, ou réel, ou abstrait, chaque mot qui y a rapport, soit par la raison de l'identité, ou par la raison de la détermination; ensuite passez à l'attribut en commençant par le verbe, et ajoutant chaque mot qui y a rapport selon l'ordre le plus simple, et selon les déterminations que les mots se donnent successivement.

S'il y a quelque adjoint ou incise qui ajoute à la proposition quelque circonstance de temps, de manière, ou quelqu'autre; après avoir fait la *construction* de cet incise, et après avoir connu la raison de la modification qu'il a, placez-le au commencement ou à la fin de la proposition ou de la période, selon que cela vous paroîtra plus simple et plus naturel.

Par exemple, *imperante Cæsare Augusto, unigenitus Dei filius Christus, in civitate David, quæ vocatur Bethleem, natus est.* Je cherche d'abord le sujet personnel, et je trouve *Christus*; je passe à l'attribut, et je vois *est natus*: Je dis d'abord *Christus est natus.* Ensuite je connois par la terminaison, que *filius unigenitus* se rapporte à *Christus* par rapport d'identité; et je vois que *Dei* étant au génitif, se rapporte à *filius* par rapport de détermination: ce mot *Dei* détermine *filius* à signifier ici le *fils unique de Dieu*; ainsi

j'écris le sujet total, *Christus unigenitus filius Dei.*

Est natus, voilà l'attribut nécessaire. *Natus* est au nominatif, par rapport d'identité avec *Christus ;* car le verbe *est* marque simplement que le sujet est, et le mot *natus* dit ce qu'il est né ; *est natus*, est né, est celui qui naquit ; *est natus*, comme nous disons *il est venu*, *il est allé*. L'indication du tems passé est dans le participe *venu*, *allé*, natus, *etc.*

In civitate David, voilà un adjoint qui marque la circonstance du lieu de la naissance. *In*, préposition de lieu déterminée par *civitate David. David*, nom propre qui détermine *civitate. David*, ce mot se trouve quelquefois décliné à la manière des latins, *David*, *Davidis ;* mais ici il est employé comme nom hébreu, qui, passant dans la langue latine sans en prendre les inflexions, est considéré comme indéclinable.

Cette cité de David est déterminée plus singulièrement par la proposition incidente, *quæ vocatur Bethleem.*

Il y a de plus ici un autre adjoint qui énonce une circonstance de tems, *imperante Cæsare Augusto.* On place ces sortes d'adjoints ou au commencement ou à la fin de la proposition, selon que l'on sent que la manière de les placer apporte ou plus de grâce ou plus de clarté.

Je ne voudrois pas que l'on fatiguât les jeunes gens qui commencent, en les obligeant de faire ainsi eux-mêmes la *construction*, ni d'en rendre raison de la manière que nous venons de le faire ; leur cerveau n'a pas encore

assez de consistance pour ces opérations réfléchies. Je voudrois seulement qu'on ne les occupât d'abord qu'à expliquer un texte suivi, construit selon ces idées ; ils commenceront ainsi à les saisir par sentiment : et lorsqu'ils seront en état de concevoir les raisons de la *construction*, on ne leur en apprendra point d'autres que celles dont la nature et leurs propres lumières leur feront sentir la vérité. Rien de plus facile que de les leur faire entendre peu à peu sur un latin où elles sont observées, et qu'on leur a fait expliquer plusieurs fois. Il en résulte deux grands avantages ; 1°. moins de dégoût et moins de peine ; 2°. leur raison se forme, leur esprit ne se gâte point, et ne s'accoutume pas à prendre le faux pour le vrai, les ténèbres pour la lumière, ni à admettre des mots pour des choses. Quand on connoît bien les fondemens de la *construction*, on prend le goût de l'élégance par de fréquentes lectures des auteurs qui ont le plus de réputation.

Les principes métaphysiques de la *construction* sont les mêmes dans toutes les langues. Je vais en faire l'application sur une idylle de madame Deshoulières.

Construction grammaticale et raisonnée de l'idylle de madame Deshoulières, LES MOUTONS.

Hélas ! petits moutons, que vous êtes heureux !

Vous êtes heureux, c'est la proposition. *Hélas petits moutons*, ce sont des adjoints

à la proposition, c'est-à-dire, que ce sont des mots qui n'entrent grammaticalement ni dans le sujet, ni dans l'attribut de la proposition.

Hélas est une interjection qui marque un sentiment de compassion : ce sentiment a ici pour objet la personne même qui parle ; elle se croit dans un état plus malheureux que la condition des moutons.

Petits moutons, ces deux mots sont une suite de l'exclamation ; ils marquent que c'est aux moutons que l'auteur adresse la parole ; il leur parle comme à des personnes raisonnables.

Moutons, c'est le substantif, c'est-à-dire, le suppôt ; l'être existant, c'est le mot qui explique *vous*.

Petits, c'est l'adjectif ou qualificatif : c'est le mot qui marque que l'on regarde le substantif avec la qualification que ce mot exprime ; c'est le substantif même considéré sous un tel point de vue.

Petit, n'est pas ici un adjectif qui marque directement le volume et la petitesse des moutons ; c'est plutôt un terme d'affection et de tendresse. La nature nous inspire ce sentiment pour les enfans et pour les petits des animaux, qui ont plus de besoin de notre secours que les grands.

Petits moutons ; selon l'ordre de l'analyse énonciative de la pensée, il faudroit dire *moutons petits*, car *petits* suppose *moutons* : on ne met *petits* au pluriel et au masculin, que parce que *moutons* est au pluriel et au masculin. L'adjectif suit le nombre et le genre

de son substantif, parce que l'adjectif n'est que le substantif même considéré avec telle ou telle qualification; mais parce que ces différentes considérations de l'esprit se font intérieurement dans le même instant, et qu'elles ne sont divisées que par la nécessité de l'énonciation, la *construction* usuelle place au gré de l'usage certains adjectifs avant, et d'autres après leurs substantifs.

Que vous êtes heureux! que est pris adverbialement, et vient du latin *quantum*, *ad quantum*, à quel point, combien: ainsi *que* modifie le verbe; il marque une manière d'être, et vaut autant que l'adverbe *combien*.

Vous, est le sujet de la proposition, c'est de *vous* que l'on juge. *Vous*, est le pronom de la seconde personne: il est ici au pluriel.

Êtes heureux, c'est l'attribut, c'est ce qu'on juge de *vous*.

Êtes est le verbe qui, outre la valeur ou signification particulière de marquer l'existence, fait connoître l'action de l'esprit qui attribue cette existence *heureuse à vous*; et c'est par cette propriété que ce mot est verbe: on affirme que vous existez heureux.

Les autres mots ne sont que des dénominations; mais le verbe, outre la valeur ou signification particulière du qualificatif qu'il renferme, marque encore l'action de l'esprit qui attribue ou applique cette valeur à un sujet.

Êtes: la terminaison de ce verbe marque encore le nombre, la personne et le tems présent.

Heureux est le qualificatif que l'esprit considère comme uni et identifié à *vous*, à votre

existence ; c'est ce que nous appelons le *rapport d'identité*.

Vous paissez dans nos champs sans souci, sans allarmes.

Voici une autre proposition.

Vous en est encore le sujet simple : c'est un pronom substantif ; car c'est le nom de la seconde personne, en tant qu'elle est la personne à qui l'on adresse la parole ; comme *roi*, *pape*, sont des noms de personnes en tant qu'elles possèdent ces dignités. Ensuite les circonstances font connoître de quel roi ou de quel pape on entend parler. De même ici les circonstances, les adjoints font connoître que ce *vous*, ce sont les moutons. C'est se faire une fausse idée des pronoms, que de les prendre pour de simples vice-gérens, et les regarder comme des mots mis à la place des vrais noms : si cela étoit, quand les Latins disent *Cérès* pour le pain, ou *Bacchus* pour le vin, *Cérès* et *Bacchus* seroient des pronoms.

Paissez est le verbe dans un sens neutre, c'est-à-dire, que ce verbe marque ici un état de sujet ; il exprime en même temps l'action et le terme de l'action : car *vous paissez* est autant que *vous mangez l'herbe*. Si le terme de l'action étoit exprimé séparément, et qu'on dît *vous paissez l'herbe naissante*, le verbe seroit actif transitif.

Dans nos champs, voilà une circonstance de l'action.

Dans est une préposition qui marque une vue de l'esprit par rapport au lieu ; mais *dans*

ne détermine pas le lieu ; c'est un de ces mots incomplets dont nous avons parlé, qui ne font qu'une partie d'un sens particulier, et qui ont besoin d'un autre mot pour former ce sens : ainsi *dans* est la préposition, *et nos champs* en est le complément. Alors ces mots *dans nos champs* font un sens particulier qui entre dans la composition de la proposition. Ces sortes de sens sont souvent exprimés en un seul mot qu'on appelle *adverbe.*

Sans souci, voilà encore une préposition avec son complément ; c'est un sens particulier qui fait un incise. *Incise* vient du latin *incisum*, qui signifie *coupé* : c'est un sens détaché qui ajoute une circonstance de plus à la proposition. Si ce sens étoit supprimé, la proposition auroit une circonstance de moins ; mais elle n'en seroit pas moins proposition.

Sans allarmes est un autre incise.

Aussitôt aimés qu'amoureux,
On ne vous force point à répandre des larmes.

Voici une nouvelle période ; elle a deux membres.

Aussitôt aimés qu'amoureux, c'est le premier membre, c'est-à-dire, le premier sens partiel qui entre dans la composition de la période.

Il y a ici ellipse, c'est-à-dire que pour faire la *construction* pleine, il faut suppléer des mots que la *construction* usuelle supprime, mais dont le sens est dans l'esprit.

Aussitôt aimés qu'amoureux, c'est-à-dire, *comme vous êtes aimés aussitôt que vous êtes amoureux.*

Comme est ici un adverbe relatif qui sert au raisonnement, et qui doit avoir un correlatif *comme*, c'est-à-dire, *et parce que vous êtes*, etc.

Vous est le sujet, *êtes aimé aussitôt* est l'attribut : *aussitôt* est un adverbe relatif de temps, dans le même temps.

Que, autre adverbe de temps ; c'est le correlatif d'*aussitôt*. *Que* appartient à la proposition suivante, *que vous êtes amoureux :* ce *que* vient du latin *in quo*, dans lequel, *cùm*.

Vous êtes amoureux, c'est la proposition correlative de la précédente.

On ne vous force point à répandre des larmes : cette proposition est la correlative du sens total des deux propositions précédentes.

On est le sujet de la proposition. *On* vient de *homo*. Nos pères disoient *hom*, *nou y a hom sus la terre*. *Voyez* Borel au mot *hom*. *On* se prend dans un sens indéfini, indéterminé ; *une personne quelconque, un individu de votre espèce*.

Ne vous force point à répandre des larmes. Voilà tout l'attribut : c'est l'attribut total ; c'est ce qu'on juge de *on*.

Force est le verbe qui est dit de *on ;* c'est pour cela qu'il est au singulier et à la troisième personne.

Ne point, ces deux mots font une négation : ainsi la proposition est négative. *Voyez* ce que nous avons dit de *point*, en parlant de l'*article* vers la fin.

Vous : ce mot, selon la *construction* usuelle, est ici avant le verbe ; mais selon l'ordre de la *construction* des vues de l'esprit, *vous* est

après le verbe, puisqu'il est le terme ou l'objet de l'action de *forcer*.

Cette transposition du pronom n'est pas en usage dans toutes les langues. Les Anglais disent, *I dress my self;* mot à mot, *j'habille moi-même :* nous disons *je m'habille*, selon la *construction* usuelle; ce qui est une véritable inversion, que l'habitude nous fait préférer à la *construction* régulière. On lit trois fois, au dernier chapitre de l'évangile de Saint-Jean, *Simon diligis me? Simon amas me?* Pierre aimez-vous moi? nous disons : *Pierre m'aimez-vous?*

La plupart des étrangers qui viennent du Nord disent *j'aime vous*, *j'aime lui*, au lieu de dire *je vous aime*, *je l'aime*, selon notre *construction* usuelle.

A répandre des larmes : répandre des larmes, ces trois mots font un sens total, qui est le complément de la préposition *à*. Cette préposition met ce sens total en rapport avec force, forcer, à *cogere ad*. Virgile a dit, *cogitur ire in lacrymas* (Æn. l. IV. v. 413.), et *vocant ad lacrymas*, Æn. l. XI. v. 96.

Répandre des larmes: *des larmes* n'est pas ici le complément immédiat de *répandre*; *des larmes* est ici dans un sens partitif; il y a ici ellipse d'un substantif générique : *répandre une certaine quantité de les larmes*; ou, comme disent les poëtes latins, *imbrem lacrymarum*, une pluie de larmes.

Vous ne formez jamais d'inutiles désirs.

Vous, sujet de la proposition; les autres mots sont l'attribut.

Formez, est le verbe à la seconde personne du présent de l'indicatif.

Ne, est la négation qui rend la proposition négative. *Jamais*, est un adverbe de tems. *Jamais*, en aucun tems. Ce mot vient de deux mots latins, *jam*, et *magis*.

D'inutiles désirs, c'est encore un sens partitif; vous ne formez jamais certains désirs, quelques désirs qui soient du nombre des désirs inutiles. *D'inutiles désirs:* quand le substantif et l'adjectif sont ainsi le déterminant d'un verbe ou le complément d'une préposition dans un sens affirmatif, si l'adjectif précède le substantif, il tient lieu d'article, et marque la sorte ou espèce, *vous formez d'inutiles désirs;* on qualifie d'*inutiles* les désirs que vous formez. Si, au contraire, le substantif précède l'adjectif, on lui rend l'article; c'est le sens individuel: *vous formez des désirs inutiles;* on veut dire que les désirs particuliers ou singuliers que vous formez, sont du nombre de les désirs inutiles. Mais dans le sens négatif on diroit, *vous ne formez jamais, pas, point, de désirs inutiles:* c'est alors le sens spécifique; il ne s'agit point de déterminer tels ou tels désirs singuliers; on ne fait que marquer l'espèce ou sorte de désirs que vous formez.

Dans vos tranquilles cœurs l'amour suit la nature.

La *construction* est, *l'amour suit la nature dans vos cœurs tranquilles. L'amour* est le sujet de la proposition, et par cette raison il précède le verbe; *la nature* est le terme de l'action de *suit*, et par cette raison ce mot est après

après le verbe. Cette position est, dans toutes les langues, selon l'ordre de l'énonciation et de l'analyse des pensées; mais lorsque cet ordre est interrompu par des transpositions, dans les langues qui ont des cas, il est indiqué par une terminaison particulière qu'on appelle *accusatif;* en sorte qu'après que toute la phrase est finie, l'esprit remet le mot à sa place.

Sans ressentir ses maux, vous avez ses plaisirs.

Construction, *vous avez ses plaisirs, sans ressentir ses maux. Vous* est le sujet; les autres mots sont l'attribut.

Sans ressentir ses maux. Sans est une préposition, dont *ressentir ses maux* est le complément. *Ressentir ses maux*, est un sens particulier équivalent à un nom. *Ressentir*, est ici un nom verbal. *Sans ressentir*, est une proposition implicite, *sans que vous ressentiez. Ses maux*, est après l'infinitif *ressentir*, parce qu'il en est le déterminant; il est le terme de l'action de *ressentir*.

L'ambition, l'honneur, l'intérêt, l'imposture,
Qui font tant de maux parmi nous,
Ne se rencontrent point chez vous.

Cette période est composée d'une proposition principale et d'une proposition incidente. Nous avons dit qu'une proposition qui tombe entre le sujet et l'attribut d'une proposition, est appelée *proposition incidente*, du latin *incidere*, tomber dans; et que la proposition dans laquelle tombe l'incidente est appelée *proposition principale*, parce qu'ordinairement elle

contient ce que l'on veut principalement faire entendre.

L'ambition, l'honneur, l'intérêt, l'imposture,
Ne se rencontrent point chez vous.

Voilà la proposition principale.

L'ambition, l'honneur, l'intérêt, l'imposture; c'est-là le sujet de la proposition : cette sorte de sujet est appelé *sujet multiple*, parce que ce sont plusieurs individus qui ont un attribut commun. Ces individus sont ici des individus métaphysiques, des termes abstraits, à l'imitation d'objets réels.

Ne se rencontrent point chez vous, est l'attribut; or on pouvoit dire, *l'ambition ne se rencontre point chez vous; l'honneur ne se rencontre point chez vous; l'intérêt*, etc.; ce qui auroit fait quatre propositions. En rassemblant les divers sujets dont on veut dire la même chose, on abrège le discours, et on le rend plus vif.

Qui font tant de maux parmi nous; c'est la propositon incidente : *qui* en est le sujet; c'est le pronom relatif; il rappelle à l'esprit *l'ambition, l'honneur, l'intérêt, l'imposture*, dont on vient de parler.

Font tant de maux parmi nous, c'est l'attribut de la proposition incidente.

Tant de maux, c'est le déterminant de *font*, c'est le terme de l'action de *font*.

Tant vient de l'adjectif *tantus, a, um*. *Tant* est pris ici subtantivement; *tantum malorum*, *tantum* χρῆμα *malorum*, une si grande quantité de maux.

De maux est le qualificatif de *tant;* c'est un des usages de la préposition *de*, de servir à la qualification.

Maux, est ici dans un sens spécifique, indéfini, et non dans un sens individuel; ainsi *maux* n'est pas précédé de l'article *les*.

Parmi nous est une circonstance de lieu; *nous* est le complément de la préposition *parmi*.

Cependant nous avons la raison pour partage,
Et vous en ignorez l'usage.

Voilà deux propositions liées entre elles par la conjonction *et*.

Cependant, adverbe ou conjonction adversative, c'est-à-dire, qui marque restriction ou opposition par rapport à une autre idée ou pensée. Ici cette pensée est *nous avons la raison; cependant, malgré cet avantage, les passions font tant de maux parmi nous*. Ainsi *cependant* marque opposition, contrariété, entre *avoir la raison* et *avoir des passions*. Il y a donc ici une de ces propositions que les logiciens appellent *adversative* ou *discrétive*.

Nous est le sujet; *avons la raison pour partage*, est l'attribut.

La raison pour partage : l'auteur pouvoit dire, *la raison en partage*; mais alors il y auroit un bâillement ou *hiatus*, parce que *la raison* finit par la voyelle nasale *on*, qui auroit été suivie de *en*. Les poëtes ne sont pas toujours si exacts, et redoublent l'*n* en ces occasions, *la raison-n-en partage ;* ce qui est une prononciation vicieuse : d'un autre côté, en disant *pour partage*, la rencontre de ces deux syllabes *pour, par,* est désagréable à l'oreille,

Vous en ignorez l'usage; vous, est le sujet; *en ignorez l'usage*, est l'attribut. *Ignorez*, est le verbe; *l'usage*, est le déterminant de *ignorez*; c'est le terme de la signification d'ignorer; c'est la chose ignorée; c'est le mot qui détermine *ignorez*.

En, est une sorte d'adverbe pronominal. Je dis que *en* est une sorte d'adverbe, parce qu'il signifie autant qu'une préposition et un nom; *en*, *inde*; de cela, de la raison. *En* est un adverbe pronominal, parce qu'il n'est employé que pour réveiller l'idée d'un autre mot, *vous ignorez l'usage de la raison*.

Innocens animaux, n'en soyez point jaloux.

C'est ici une énonciation à l'impératif.

Innocens animaux : ces mots ne dépendent d'aucun autre qui les précède, et sont énoncés sans articles : ils marquent en pareil cas la personne à qui l'on adresse la parole.

Soyez, est le verbe à l'impératif : *ne point*, c'est la négation.

En, de cela, de ce que nous avons *la raison pour partage*.

Jaloux est l'adjectif; c'est ce qu'on dit que les animaux ne doivent pas être. Ainsi, selon la pensée, *jaloux* se rapporte à *animaux*, par rapport d'identité, mais négativement, *ne soyez pas jaloux*.

Ce n'est pas un grand avantage.

Ce, pronom de la troisième personne; *hoc*,

ce, cela, à savoir que *nous avons la raison n'est pas un grand avantage.*

> *Cette fière raison dont on fait tant de bruit,*
> *Contre les passions n'est pas un sûr remède.*

Voici proposition principale et proposition incidente.

Cette fière raison n'est pas un remède sûr contre les passions, voilà la proposition principale.

Dont on fait tant de bruit, c'est la proposition incidente.

Dont, est encore un adverbe pronominal; *de laquelle, touchant laquelle. Dont* vient de *unde*, par mutation ou transposition de lettres, dit Nicot; nous nous en servons pour *duquel, de laquelle, de qui, de quoi.*

On, est le sujet de cette proposition incidente.

Fait tant de bruit, en est l'attribut. *Fait*, est le verbe; *tant de bruit*, est le déterminant de *fait*: tant de bruit, *tantum* χρῆμα *jactationis*, *tantam rem jactationis.*

> *Un peu de vin la trouble; un enfant la séduit.*

Un peu de vin la trouble. Un peu, peu est un substantif, *parum vini*, une petite quantité de vin. On dit *le peu, de peu, à peu, pour peu. Peu* est ordinairement suivi d'un qualificatif: *de vin*, est le qualificatif de *peu. Un peu: un* et *le* sont des adjectifs prépositifs qui indiquent des individus. *Le* et *ce* indiquent des individus déterminés; au lieu que *un* in-

dique un individu indéterminé : il a le même sens que *quelque*. Ainsi *un peu* est bien différent de *le peu ;* celui-ci précède l'individu déterminé, et l'autre, l'individu indéterminé.

Un peu de vin ; ces quatre mots expriment une idée particulière, qui est le sujet de la proposition.

La trouble, c'est l'attribut : *trouble*, est le verbe ; *la*, est le terme de l'action du verbe. *La* est un pronom de la troisième personne ; c'est-à-dire que *la* rappelle l'idée de la personne ou de la chose dont on a parlé ; *trouble la, elle, la raison.*

Un enfant (l'Amour) *la séduit* ; c'est la même *construction* que dans la proposition précédente.

Et déchirer un cœur qui l'appelle à son aide,
Est tout l'effet qu'elle produit.

La *construction* de cette petite période mérite attention. Je dis *période*, grammaticalement parlant, parce que cette phrase est composée de trois propositions grammaticales ; car il y a trois verbes à l'indicatif, *appelle*, *est*, *produit.*

Déchirer un cœur est tout l'effet, c'est la première proposition grammaticale ; c'est la proposition principale.

Déchirer un cœur, c'est le sujet énoncé par plusieurs mots, qui font un sens qui pourroit être énoncé par un seul mot, si l'usage en avoit établi un. *Trouble*, *agitation*, *repentir*, *remords*, sont à peu près les équivalens de *déchirer un cœur.*

Déchirer un cœur, est donc le sujet ; et *est tout l'effet*, c'est l'attribut.

Qui l'appelle à son aide, c'est une proposition incidente.

Qui en est le sujet ; ce *qui* est le pronom relatif qui rappelle *cœur*.

L'appelle à son aide, c'est l'attribut de *qui*; *la* est le terme de l'action d'*appelle* ; *appelle elle*, *appelle la raison*.

Qu'elle produit, *elle produit lequel effet*. C'est la troisième proposition.

Elle, est le sujet : *elle* est un pronom qui rappelle *raison*.

Produit que, c'est l'attribut d'*elle* : *que* est le terme de *produit* ; c'est un pronom qui rappelle *effet*.

Que étant le déterminant ou terme de l'action de *produit*, est après *produit*, dans l'ordre des pensées, et selon la *construction simple;* mais la *construction usuelle* l'énonce avant *produit ;* parce que le *que* étant un relatif conjonctif, il rappelle *effet*, et joint *elle produit* avec *effet*. Or ce qui joint doit être entre deux termes ; la relation en est plus aisément apperçue, comme nous l'avons déjà remarqué.

Voilà trois propositions grammaticales ; mais logiquement il n'y a là qu'une seule proposition.

Et déchirer un cœur qui l'appelle à son aide : ces mots font un sens total, qui est le sujet de la proposition logique.

Est tout l'effet qu'elle produit ; voilà un autre sens total qui est l'attribut ; c'est ce qu'on dit de *déchirer un cœur*.

F 4

Toujours impuissante et sévère;
Elle s'oppose à tout, et ne surmonte rien.

Il y a encore ici ellipse dans le premier membre de cette phrase. La *construction pleine* est : *La raison est toujours impuissante et sévère ; elle s'oppose à tout, parce qu'elle est sévère ; et elle ne surmonte rien, parce qu'elle est impuissante.*

Elle s'oppose à tout ce que nous voudrions faire qui nous seroit agréable. *Opposer*, ponere ob, *poser devant*, *s'opposer*, *opposer soi*, *se mettre devant comme un obstacle*. *Se*, est le terme de l'action d'*opposer*. La *construction usuelle* le met avant son verbe, comme *me*, *te*, *le*, *que*, etc. *A tout*, Cicéron a dit, *opponere ad*.

Ne surmonte rien ; rien est ici le terme de l'action de *surmonte*. *Rien* est toujours accompagné de la négation exprimée ou sous-entendue ; *rien*, nullam rem.

Sur toutes riens garde ces points. Mehun au testament, où vous voyez que *sur toutes riens* veut dire *sur toutes choses*.

Sous la garde de votre chien
Vous devez beaucoup moins redouter la colère
Des loups cruels et ravissans,
Que, sous l'autorité d'une telle chimère,
Nous ne devons craindre nos sens.

Il y a ici ellipse et synthèse : la synthèse se fait lorsque les mots se trouvent exprimés ou arrangés selon un certain sens que l'on a dans l'esprit.

De ce que (*ex eo quod*, *propterea quod*)

vous êtes sous la garde de votre chien, vous devez redouter la colère des loups cruels et ravissans *beaucoup moins ;* au lieu que nous, qui ne sommes que sous la garde de la raison, qui n'est qu'une chimère, nous n'en devons pas craindre nos sens *beaucoup moins.*

Nous n'en devons pas moins craindre nos sens, voilà la synthèse ou syllepse qui attire le *ne* dans cette phrase.

La colère des loups. La poésie se permet cette expression; l'image en est plus noble et plus vive: mais ce n'est pas par colère que les loups et nous, nous mangeons les moutons. Phèdre a dit, *fauce improbâ*, le gosier, l'avidité ; et la Fontaine a dit *la faim.*

Beaucoup moins, *multo minus*, c'est une expression adverbiale qui sert à la comparaison, et qui, par conséquent, demande un corrélatif *que*, etc. *beaucoup moins*, selon un coup moins beau, moins grand. *Voyez ce que nous avons dit de* BEAUCOUP *en parlant de l'article.*

Ne vaudroit-il pas mieux vivre, comme vous faites,
Dans une douce oisiveté?

Voilà une proposition qui fait un sens incomplet, parce que la correlative n'est pas exprimée ; mais elle va l'être dans la période suivante, qui a le même tour.

Comme vous faites, est une proposition incidente.

Comme, adverbe ; *quomodo*, à la manière que vous le faites.

Ne vaudroit-il pas mieux être comme vous êtes,
Dans une heureuse obscurité,
Que d'avoir, sans tranquillité,
Des richesses, de la naissance,
De l'esprit et de la beauté ?

Il n'y a dans cette période que deux propositions relatives, et une incidente.

Ne vaudroit-il pas mieux être, comme vous êtes, dans une heureuse obscurité; c'est la première proposition relative, avec l'incidente *comme vous êtes.*

Notre syntaxe marque l'interrogation en mettant les pronoms personnels après le verbe, même lorsque le nom est exprimé. *Le roi ira-t-il à Fontainebleau? Aimez-vous la vérité? Irai-je?*

Voici quel est le sujet de cette proposition: *il*, illud, *ceci, à savoir. Être dans une heureuse obscurité;* sens total énoncé par plusieurs mots équivalens à un seul; ce sens total est le sujet de la proposition.

Ne vaudroit-il pas mieux? Voilà l'attribut avec le signe de l'interrogation. Ce *ne* interrogatif nous vient des Latins, *Ego ne?* Térence, est-ce moi? *Adeo ne?* Térence, *irai-je? Superat ne?* Virg. Ænéid. III. vers 339. vit-il encore? *Jam ne vides?* Cic. *voyez-vous? ne voyez-vous pas?*

Que, *quam*, c'est la conjonction ou particule qui lie la proposition suivante, en sorte que la proposition précédente et celle qui suit sont les deux correlatives de la comparaison.

Que la chose, l'agrément d'avoir, sans tranquillité, l'abondance des richesses, l'avan-

tage de la naissance, de l'esprit et de la beauté; voilà le sujet de la proposition corrélative.

Ne vaut, qui est sous-entendu, en est l'attribut. *Ne*, parce qu'on a dans l'esprit, *ne vaut pas tant que votre obscurité vaut.*

Ces prétendus trésors, dont on fait vanité,
Valent moins que votre indolence.

Ces prétendus trésors valent moins, voilà une proposition grammaticale relative.

Que votre indolence ne vaut, voilà la corrélative;

Votre indolence n'est pas dans le même cas; elle ne vaut pas ce *moins*; elle vaut bien davantage.

Dont on fait vanité, est une proposition incidente: *on fait vanité desquels, à cause desquels*: on dit, *faire vanité, tirer vanité de, dont, desquels. On fait vanité;* ce mot *vanité* entre dans la composition du verbe, et ne marque pas une telle vanité en particulier; ainsi il n'a point d'article.

Ils nous livrent sans cesse à des soins criminels.

Ils (ces trésors, ces avantages) *ils* est le sujet.

Livrent nous sans cesse à, etc. c'est l'attribut.

A des soins criminels, c'est le sens partitif; c'est-à-dire, que les soins auxquels ils nous livrent sont du nombre *des soins criminels*; ils en font partie: ces prétendus avantages nous livrent à certains soins, à quelques soins qui sont de la classe *des soins criminels.*

Sans cesse, façon de parler adverbiale, *sine ullâ intermissione.*

Par eux plus d'un remords nous ronge.

Plus d'un remords, voilà le sujet complexe de la proposition.

Ronge nous par eux; *à l'occasion de ces trésors*, c'est l'attribut.

Plus d'un remords, *plus* est ici substantif, et signifie *une quantité de remords plus grande que celle d'un seul remords.*

Nous voulons les rendre éternels,
Sans songer qu'eux et nous passerons comme un songe.

Nous est le sujet de la proposition.

Voulons les rendre éternels, *sans songer*, etc. c'est l'attribut logique.

Voulons, est un verbe actif. Quand on veut, on veut quelque chose. *Les rendre éternels*, *rendre ces trésors éternels* : ces mots forment un sens qui est le terme de l'action de *voulons*; c'est la chose que nous voulons.

Sans songer qu'eux et nous passerons comme un songe.

Sans songer : sans, préposition : *songer* est pris ici substantivement ; c'est le complément de la préposition *sans*, *sans la pensée que*. *Sans songer* peut aussi être regardé comme une proposition implicite ; *sans que nous songions.*

Que est ici une conjonction qui unit à *songer* la chose à quoi l'on ne songe point.

Eux et nous passerons comme un songe :

ces mots forment un sens total qui exprime la chose à quoi l'on devroit songer. Ce sens total est énoncé dans la forme d'une proposition, ce qui est fort ordinaire en toutes les langues. *Je ne sais qui a fait cela*, nescio quis fecit; *quis fecit* est le terme ou l'objet de *nescio* : *nescio hoc, nempe quis fecit.*

Il n'est, dans ce vaste univers,
Rien d'assuré, rien de solide.

Il, illud, nempè, *ceci, à savoir, rien d'assuré, rien de solide* : *quelque chose d'assuré, quelque chose de solide*, voilà le sujet de la proposition; *n'est* (pas) *dans ce vaste univers*, en voilà l'attribut : la négation *ne* rend la proposition négative.

D'assuré : ce mot est pris ici substantivement ; *nihilum quidèm certi*. *D'assuré* est encore ici dans un sens qualificatif, et non dans un sens individuel, et c'est pour cela qu'il n'est précédé que de la préposition *de* sans article.

Des choses d'ici bas la fortune décide
Selon ses caprices divers.

La fortune, sujet simple, terme abstrait personnifié ; c'est le sujet de la proposition. Quand nous ne connoissons pas la cause d'un évènement, notre imagination vient au secours de notre esprit, qui n'aime pas à demeurer dans un état vague et indéterminé ; elle le fixe à des fantômes qu'elle réalise, et auxquels elle donne des noms, *fortune, hasard, bonheur, malheur.*

Décide des choses d'ici bas, *selon ses caprices divers*, c'est l'attribut complexe.

Des choses, *de les choses*; *de* signifie ici *touchant*.

D'ici bas détermine *chose* : *ici bas* est pris substantivement.

Selon ses caprices divers, est une manière de décider : *selon* est la préposition ; *ses caprices divers*, est le complément de la préposition.

> *Tout l'effort de notre prudence*
> *Ne peut nous dérober au moindre de ses coups.*

Tout l'effort de notre prudence, voilà le sujet complexe ; *de notre prudence* détermine *l'effort*, et le rend sujet complexe. L'*effort de* est un individu métaphysique et par imitation, comme un tel homme ne peut, de même *tout l'effort ne peut*.

Ne peut dérober nous; et selon la *construction usuelle*, *nous dérober*.

Au moindre, *à le moindre*; *à* est la préposition ; *le moindre* est le complément de la préposition.

Au moindre de ses coups, *au moindre coup de ses coups*; *de ses coups* est dans le sens partitif.

> *Paissez, moutons, paissez, sans règle et sans science;*
> *Malgré la trompeuse apparence,*
> *Vous êtes plus heureux et plus sages que nous.*

La trompeuse apparence est ici un individu métaphysique personnifié.

Malgré : ce mot est composé de l'adjectif

mauvais, et du substantif *gré*, qui se prend pour *volonté*, *goût*. *Avec le mauvais gré de*, en retranchant le *de*, à la manière de nos pères qui supprimoient souvent cette préposition, comme nous l'avons observé en parlant du rapport de détermination. Les anciens disoient *maugré*, puis on a dit *malgré*; *malgré moi*, *avec le mauvais gré de moi*, *cum meâ malâ gratiâ*, *me invito*. Aujourd'hui on fait de *malgré* une préposition : *malgré la trompeuse apparence*, qui ne cherche qu'à en imposer et à nous en faire accroire, vous êtes au fond et dans la réalité plus heureux et plus sages que nous ne le sommes.

Tel est le détail de la *construction* des mots de cette idylle. Il n'y a point d'ouvrage, en quelque langue que ce puisse être, qu'on ne pût réduire aux principes que je viens d'exposer, pourvu que l'on connût les signes des rapports des mots en cette langue, et ce qu'il y a d'arbitraire qui la distingue des autres.

Au reste, si les observations que j'ai faites paroissent trop métaphysiques à quelques personnes, peu accoutumées peut-être à réfléchir sur ce qui se passe en elles-mêmes, je les prie de considérer qu'on ne sauroit traiter raisonnablement de ce qui concerne les mots, que ce ne soit relativement à la forme que l'on donne à la pensée et à l'analyse que l'on est obligé d'en faire par la nécessité de l'élocution, c'est-à-dire, pour la faire passer dans l'esprit des autres; et dès-lors on se trouve dans le pays de la métaphysique. Je n'ai donc pas été chercher de la métaphysique pour en amener dans une contrée étrangère; je n'ai fait que montrer

ce qui est dans l'esprit relativement au discours et à la nécessité de l'élocution. C'est ainsi que l'anatomiste montre les parties du corps humain, sans y en ajouter de nouvelles. Tout ce qu'on dit des mots, qui n'a pas une relation directe avec la pensée ou avec la forme de la pensée ; tout cela, dis-je, n'excite aucune idée nette dans l'esprit. On doit connoître la raison des règles de l'élocution, c'est-à-dire, de l'art de parler et d'écrire, afin d'éviter les fautes de *construction*, et pour acquérir l'habitude de s'énoncer avec une exactitude raisonnable, qui ne contraigne point le génie.

Il est vrai que l'imagination auroit été plus agréablement amusée par quelques réflexions sur la simplicité et la vérité des images, aussi bien que sur les expressions fines et naïves par lesquelles cette illustre dame peint si bien le sentiment.

Mais comme la *construction simple et nécessaire* est la base et le fondement de toute *construction usuelle et élégante ;* que les pensées les plus sublimes aussi bien que les plus simples perdent leur prix, quand elles sont énoncées par des phrases irrégulières, et que d'ailleurs le public est moins riche en observations sur cette *construction fondamentale* ; j'ai cru qu'après avoir tâché d'en développer les véritables principes, il ne seroit pas inutile d'en faire l'application sur un ouvrage aussi connu et aussi généralement estimé, que l'est l'idylle *des moutons* de madame Deshoulières.

CONTRACTION,

CONTRACTION, s. f. C'est la réduction de deux syllabes en une. Ce mot est particulièrement en usage dans la grammaire grecque. Les grecs ont des déclinaisons de noms *contractés*; par exemple, on dit sans *contraction* τοῦ Δημοσθένεος en cinq syllabes, et par *contraction* Δημοσθένους en quatre syllabes. L'un et l'autre est également au génitif, et signifie *de Démosthène*. Les Grecs font aussi usage de la *contraction* dans les verbes. On dit sans *contraction* ποιέω *facio*, et par *contraction* ποιῶ, etc. Les verbes qui se conjuguent avec *contraction* sont appelés *circonflexes*, à cause de leur accent.

Il y a deux sortes de *contractions*; l'une qu'on appelle *simple*, c'est lorsque deux syllabes se réunissent en une seule, ce qui arrive toutes les fois que deux voyelles qu'on prononce communément en deux syllabes, sont prononcées en une seule, comme lorsqu'au lieu de prononcer Ορφέϊ en trois syllabes, on dit Ορφεῖ en deux syllabes. Cette sorte de *contraction* est appelée *synchrèse*. Il y a une autre sorte de *contraction* que la méthode de P. R. appelle *mêlée*, et qu'on nomme *crase*, mot grec qui signifie *mélange*; c'est lorsque les deux voyelles se confondant ensemble, il en résulte un nouveau son, comme τείχεα, *muri*, et par crase τείχη en deux syllabes. Nous avons aussi des *contractions* en français; c'est ainsi que nous disons le mois d'*Oût* au lieu d'*Août*. *Du* est aussi une *contraction* pour *de le*; *au* pour *à le*; *aux* pour *à les*, etc. L'empresse-

ment que l'on a à énoncer la pensée, a donné lieu aux *contractions* et à l'ellipse dans toutes les langues. Le mot générique de *contraction* suffit, ce me semble, pour exprimer la réduction de deux syllabes en une, sans qu'il soit bien nécessaire de se charger la mémoire de mots pour distinguer scrupuleusement les différentes espèces de *contractions*.

CRASE, s. f. La *crase* est une de ces figures de diction qui regardent les changemens qui arrivent aux lettres ou aux syllabes d'un mot, relativement à l'état ordinaire du mot où il est sans figure. La figure qu'on appelle *crase* se fait lorsque deux voyelles se confondant ensemble, il en résulte un nouveau son; par exemple, lorsqu'au lieu de dire *à le* ou *de le*, nous disons *au* ou *du*, et de même le mois d'*Oût* au lieu du mois d'*Août*. Nos pères disoient : la *ville de Ca-en*, la *ville de La-on*; un *fa-on*, un *pa-on*, en deux syllabes, comme on le voit dans les écrits des anciens poëtes : aujourd'hui nous disons par *crase* en une seule syllabe, *Can*, *Lan*, *pan*, *fan*. Observez qu'en ces occasions la voyelle la plus forte dans le son fait disparoître la plus foible. Il y a *crase* quand nous disons l'*homme*, l'*honneur*, etc. Mais il faut observer que ce mot *crase* n'est en usage que dans la grammaire grecque, lorsqu'on parle des contractions qu'on divise en *crase* et en synchrèse. Au reste ce mot *crase* est tout grec, κρᾶσις, *mélange*. R. κεράννυμι, *misceo*, je mêle. *Voyez* Contraction.

CROCHET *ou* CROCHETS. Les *crochets* sont au nombre des signes dont on se sert dans l'écriture, autres que les lettres. Les *crochets* sont différens des parenthèses; celles-ci se font ainsi ( ), au lieu que les *crochets* se font en ligne perpendiculaire, terminée en haut et en bas par une petite ligne horizontale [ ]. On met entre deux *crochets* un mot qui n'est point essentiel à la suite du discours, un synonyme, une explication, un mot en une autre langue, et autres semblables. On appelle aussi *crochets* certains signes dont on se sert dans les généalogies, dans les abrégés faits en forme de table; ce qui sert à faciliter la vue des divisions et des subdivisions.

D.

D, s. m. (*Écriture*.), la quatrième lettre de notre alphabet. La partie intérieure du *D* italique se forme de l'*O* italique entier; et sa partie supérieure ou sa queue des septième et huitième parties du même *O*. Le *d* coulé et le d rond n'ont pas une autre formation; il faut seulement le rapporter à l'*o* coulé et à l'o rond. Ces trois sortes de *d* demandent, de la part de la main, un mouvement mixte des doigts et du poignet, pour la description de leur portion inférieure; les doigts agissent seuls dans la description de la queue ou de leur partie supérieure.

D, (*Gramm.* etc.) Il nous importe peu de savoir d'où nous vient la figure de cette lettre; il doit nous suffire d'en bien connoître la valeur et l'usage. Cependant nous pouvons remarquer en passant que les grammairiens observent que le *D* majeur des Latins, et par conséquent le nôtre, vient du Δ *delta* des Grecs, arrondi de deux côtés, et que notre *d* mineur vient aussi de δ *delta* mineur. Le nom que les maîtres habiles donnent aujourd'hui à cette lettre, selon la remarque de la grammaire générale de P. R.; ce nom, dis-je, est *de* plutôt que *dé*, ce qui facilite la syllabisation aux enfans. *Voyez la Grammaire raisonnée de P. R. chap. vj.* Cette pratique a été adoptée par tous les bons maîtres modernes.

Le *d* est souvent une lettre euphonique : par exemple, on dit *prosum*, *profui*, etc., sans interposer aucune lettre entre *pro* et *sum* ; mais quand ce verbe commence par une voyelle, on ajoute le *d* après *pro*. Ainsi on dit, *pro-d-es*, *pro-d-ero*, *pro-d-esse* : c'est le mécanisme des organes de la parole qui fait ajouter ces lettres euphoniques, sans quoi il y auroit un bâillement ou *hiatus*, à cause de la rencontre de la voyelle qui finit le mot avec celle qui commence le mot suivant. Delà vient que l'on trouve dans les auteurs *mederga*, qu'on devroit écrire *me-d-ergà*, c'est-à-dire, *ergame*. C'est ce qui fait croire à Muret que dans ce vers d'Horace :

Omnem crede diem tibi diluxisse supremum.
I. epist. jv. vers. 13.

Horace avoit écrit, *tibid iluxisse*, d'où on a fait, dans la suite, *diluxisse*.

Le *d* et le *t* se forment dans la bouche par un mouvement à peu près semblable de la langue vers les dents : le *d* est la foible du *t*, et le *t* la forte du *d*; ce qui fait que ces lettres se trouvent souvent l'une pour l'autre, et que lorsqu'un mot finit par un *d*, si le suivant commence par une voyelle, le *d* se change en *t*, parce qu'on appuie pour le joindre au mot suivant ; ainsi on prononce *gran-t-homme*, *le froi-t-est rude*, *ren-t-il*, *de fon-t-en comble*, quoiqu'on écrive *grand homme*, *le froid est rude*, *rend-il*, *de fond en comble*.

Mais si le mot qui suit le *d* est féminin, alors le *d* étant suivi du mouvement foible qui forme l'*e* muet, et qui est le signe du genre féminin,

il arrive que le *d* est prononcé dans le temps même que l'*e* muet va se perdre dans la voyelle qui le suit; ainsi on dit, *gran-d'ardeur*, *gran-d'ame*, etc.

C'est en conséquence du rapport qu'il y a entre le *d* et le *t*, que l'on trouve souvent dans les anciens et dans les descriptions, *quit* pour *quid*, *at* pour *ad*, *set* pour *sed*, *haut*, pour *haud*, *adque* pour *atque*, etc.

Nos pères prononçoient *advis*, *advocat*, *addition*, etc.; ainsi ils écrivoient avec raison *advis*, *advocat*, *addition*, etc. Nous prononçons aujourd'hui *avis*, *avocat*, *adition*; nous aurions donc tort d'écrire ces mots avec un *d*. Quand la raison de la loi cesse, disent les jurisconsultes, la loi cesse aussi: *cessante ratione legis*, *cessat lex*.

D numéral. Le *D* en chiffre romain signifie *cinq cents*. Pour entendre cette destination du *D*, il faut observer que le *M* étant la première lettre du mot *mille*, les Romains ont pris d'abord cette lettre pour signifier par abréviation le *nombre de mille*. Or ils avoient une espèce de *M* qu'ils faisoient ainsi CIↃ, en joignant la pointe inférieure de chaque *C* à la tête de l'*I*. En Hollande, communément les imprimeurs marquent mille ainsi CIↃ, et cinq cents par IↃ, qui est la moitié de CIↃ. Nos imprimeurs ont trouvé plus commode de prendre tout d'un coup un *D*, qui est le *C* rapproché de l'*I*. Mais quelle que puisse être l'origine de cette pratique, qu'importe, dit un auteur, pourvu que votre calcul soit exact et juste? *non multum refert, modo recte et juste numeres*. Martinius.

D abréviation. Le *D* mis seul, quand on parle de seigneurs espagnols ou de certains religieux, signifie *don* ou *dom.*

Le dictionnaire de Trévoux observe que ces deux lettres *N. D.* signifient *Notre-Dame.*

On trouve souvent à la tête des inscriptions et des épîtres dédicatoires ces trois lettres *D. V. C.* Elles signifient *dicat, vovet, consecrat.*

Le *D* sur nos pièces de monnoie est la marque de la ville de Lyon.

DATIF, s. m. Le *datif* est la troisième cas des noms dans les langues qui ont des déclinaisons, et par conséquent des cas; telles sont la langue grecque et la langue latine. Dans ces langues, les différentes sortes de vues de l'esprit sous lesquelles un nom est considéré dans chaque proposition; ces vues, dis-je, sont marquées par des terminaisons ou désinances particulières: or celle de ces terminaisons qui fait connoître la personne à qui ou la chose à quoi l'on donne, l'on attribue ou l'on destine quelque chose, est appelée *datif.* Le *datif* est donc communément le cas de l'attribution ou de la destination. Les dénominations se tirent de l'usage le plus fréquent; ce qui n'exclut pas les autres usages. En effet, le *datif* marque également le rapport d'ôter, de ravir: *Eripere agnum lupo*, Plaut. enlever l'agneau au loup, lui faire quitter prise; *annos eripuere mihi Musæ*, dit Claudien, les Muses m'ont ravi des années, l'étude a abrégé mes jours. Ainsi le *datif* marque non seulement l'utilité, mais

encore le dommage, ou simplement par rapport à ou à l'égard de. Si l'on dit *utilis reipublicæ*; on dit aussi *perniciosus ecclesiæ*; *visum est mihi*, cela a paru à moi, à mon égard, par rapport à moi; *ejus vitæ timeo*, Ter. And. 1.4.5. je crains pour sa vie; *tibi soli peccavi*, j'ai péché à votre égard, par rapport à vous. Le *datif* sert aussi à marquer la destination, le rapport de fin, le pourquoi, *finis cui* : *do tibi pecuniam fenori*, à usure, à intérêt, pour en tirer du profit; *tibi soli amas*, vous n'aimez que pour vous.

Observez qu'en ce dernier exemple, le verbe *amo* est construit avec le *datif*; ce qui fait voir le peu d'exactitude de la règle commune, qui dit que ce verbe gouverne l'accusatif. Les verbes ne gouvernent rien; il n'y a que la vue de l'esprit qui soit la cause des différentes inflexions que l'on donne aux noms qui ont rapport aux verbes. *Voyez* Cas, Concordance, Construction.

Les Latins se sont souvent servis du *datif* au lieu de l'ablatif, avec la préposition *à*; on en trouve un grand nombre d'exemples dans les meilleurs auteurs.

Pœnè mihi puero cognite pœnè puer :
Perque tot annorum seriem, quot habemus uterque,
Non mihi quàm fratri frater amate minus.
Ovid. de Ponto, lib. IV. ep. xij. v. 22. ad Tutic.

O vous que depuis mon enfance j'ai aimé comme mon propre frère.

Il est évident que *cognite* est au vocatif, et que *mihi puero* est pour *à me puero*. Dans l'autre vers, *fratri* est aussi au datif, pour

à fratre. O Tuticane amate mihi, id est, *à me non minus quàm frater amatur fratri*, id est, *à fratre.*

Dolabella qui étoit fort attaché au parti de César, conseille à Cicéron, dont il avoit épousé la fille, d'abandonner le parti de Pompée, de prendre les intérêts de César, ou de demeurer neutre. Soit que vous approuviez ou que vous rejettiez l'avis que je vous donne, ajoute-t-il, du moins soyez bien persuadé que ce n'est que l'amitié et le zèle que j'ai pour vous qui m'en ont inspiré la pensée, et qui me portent à vous l'écrire. *Tu autem mi Cicero, si hæc accipies, ut sive probabuntur tibi, sive non probabuntur, ab optimo certe animo ac deditissimo tibi, et cogitata, et scripta esse judices* (Cic. *epist. lib. IX ep. jx.*), où vous voyez que dans *probabuntur tibi*, ce *tibi* n'en est pas moins un véritable *datif*, quoiqu'il soit pour *à te.*

Comme dans la langue française, dans l'italienne, etc. la terminaison des noms ne varie point, ces langues n'ont ni cas, ni déclinaisons, ni par conséquent de *datif*; mais ce que les Grecs et les Latins font connoître par une terminaison particulière du nom, nous le marquons avec le secours d'une préposition *à*, *pour, par, par rapport à, à l'égard de; rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.*

Voici encore quelques exemples pour le latin; *itineri paratus et prælio*, prêt à la marche et au combat, prêt à marcher et à combattre.

Causa fuit pater his, Horat. Nous disons *cause de*; mon père en a été la cause; j'en ai

l'obligation à mon père. *Instare operi ; rixari non convenit convivio ; mihi molestus ; paululum supplicii satis est patri ; nulli impar ; suppar Abrahamo*, contemporain à Abraham ; *gravis senectus sibi-met*, la vieillese est à charge à elle-même.

On doit, encore un coup, bien observer que le régime des mots se tire du tour d'imagination sous lequel le mot est considéré ; ensuite l'usage et l'analogie de chaque langue destinent des signes particuliers pour chacun de ces tours.

Les Latins disent *amare Deum ;* nous disons *aimer Dieu, craindre les hommes*. Les Espagnols ont un autre tour ; ils disent *amar à Dios, temer à los hombres*, en sorte que ces verbes marquent alors une sorte de disposition intérieure, ou un sentiment par rapport à Dieu ou par rapport aux hommes.

Ces différens tours d'imagination ne se conservent pas toujours les mêmes, de génération en génération, et de siècle en siècle ; le temps y apporte des changemens, aussi bien qu'aux mots et aux phrases. Les enfans s'écartent insensiblement du tour d'imagination et de la manière de penser de leurs pères, sur-tout dans les mots qui reviennent souvent dans le discours. Il n'y a pas cent ans que tous nos auteurs disoient *servir au public, servir à ses amis* (Utopie de *Th. Morus traduite par* Sorbière, *p.* 12. *Amst. Blaeu*, 1643.); nous disons aujourd'hui *servir l'état, servir ses amis.*

C'est par ce principe qu'on explique le *datif* de *succurrere alicui*, secourir quelqu'un ;

Favere alicui, favoriser quelqu'un ; *studere optimis disciplinis*, s'appliquer aux beaux arts.

Il est évident que *succurrere* vient de *currere* et de *sub* ; ainsi, selon le tour d'esprit des Latins, *succurrere alicui*, c'étoit courir vers quelqu'un pour lui donner du secours. *Quidquid succurrit ad te scribo*, dit Cicéron à Atticus, je vous écris ce qui me vient dans l'esprit. Ainsi *alicui* est là au *datif* par le rapport de *fin ;* le *pourquoi*, c'est accourir pour aider.

Favere alicui, c'est être favorable à quelqu'un, c'est être disposé favorablement pour lui, c'est lui vouloir du bien. *Favere*, dit Festus, *est bona fari ;* ainsi *favent benevoli qui bona fantur ac precantur*, dit Vossius. C'est dans ce sens qu'Ovide a dit :

Prospera lux oritur, linguis animisque favete ;
Nunc dicenda bono sunt bona verba die.
Ovid. fast. j. v. 71.

Martinius fait venir *faveo* de φάω *luceo* et *dico*, parce que, dit-il, *favere est quasi lucidum vultum, bene affecti animi indicem ostendere*. Dans les sacrifices, on disoit au peuple, *favete linguis ; linguis* est là à l'ablatif, *favete à linguis* : soyez-nous favorables de la langue, soit en gardant le silence, soit en ne disant que des paroles qui puissent nous attirer la bienveillance des dieux.

Studere, c'est s'attacher, s'appliquer constamment à quelque chose : *studium*, dit Martinius, *est ardens et stabilis volitio in re aliquâ tractandâ*. Il ajoute que ce mot vient

peut-être du grec σπουδὴ, *studium*, *festinatio*, *diligentia*; mais qu'il aime mieux le tirer de στάδιος, *stabilis*, parce qu'en effet l'étude demande de la persévérance.

Dans cette phrase française, *épouser quelqu'un*, on diroit, selon le langage des Grammairiens, que *quelqu'un* est à l'accusatif; mais lorsqu'en parlant d'une fille on dit *nubere alicui*, ce dernier mot est au *datif*, parce que, dans le sens propre, *nubere*, qui vient de *nubes*, signifie *voiler*, *couvrir*, et l'on sous-entend *vultum* ou *se*; *nubere vultum alicui*. Le mari alloit prendre la fille dans la maison du père et la conduisoit dans la sienne; de-là *ducere uxorem domum*; et la fille se voiloit le visage pour aller dans la maison de son mari; *nubebat se marito*, elle se voiloit *pour*, *à cause de*; c'est le rapport de fin. Cet usage se conserve encore aujourd'hui dans le pays des Basques en France, aux piés des monts Pyrénées.

En un mot, *cultiver les lettres* ou *s'appliquer aux lettres*, *mener une fille dans sa maison pour en faire sa femme*, ou *se voiler pour aller dans une maison où l'on doit être l'épouse légitime*, ce sont là autant de tours différens d'imagination, ce sont autant de manières différentes d'analyser le même fonds de pensée; et l'on doit se conformer, en chaque langue, à ce que l'analogie demande à l'égard de chaque manière particulière d'énoncer sa pensée.

S'il y a des occasions où le datif *grec doive être appelé* ablatif, *comme le prétend la méthode de P. R.* En grec le *datif*, aussi bien que le génitif, se mettent après certaines pré-

positions, et souvent ces prépositions répondent à celles des Latins, qui ne se construisent qu'avec l'ablatif. Or comme lorsque le génitif détermine une de ces prépositions grecques, on ne dit pas pour cela qu'alors le génitif devienne un ablatif; il ne faut pas dire non plus qu'en ces occasions le *datif* grec devient un ablatif: les Grecs n'ont point d'ablatif, comme je l'ai dit dans le tome précédent, au mot Ablatif; ce mot n'est pas même connu dans leur langue. Cependant quelques personnes m'ont opposé le chapitre ij. du liv. VIII. de la méthode grecque de P. R., dans lequel on prétend que les Grecs ont un véritable ablatif.

Pour éclaircir cette question, il faut commencer par déterminer ce qu'on entend par *ablatif;* et pour cela il faut observer que les noms latins ont une terminaison particulière appelée *ablatif; musâ*, â long, *patre*, *fructu*, *die.*

L'étymologie de ce mot est toute latine; ablatif, d'*ablatus*. Les anciens grammairiens nous apprennent que ce cas est particulier aux Latins, et que cette terminaison est destinée à former un sens à la suite de certaines prépositions; *clam patre*, *ex fructu*, *de die*, etc.

Ces prépositions, *clam*, *ex*, *de*, et quelques autres, ne forment jamais de sens avec les autres terminaisons du nom; la seule terminaison de l'ablatif leur est affectée.

Il est évident que ce sens particulier énoncé ainsi en latin avec une préposition, est rendu dans les autres langues, et souvent même en latin, par des équivalens, qui, à la vérité, expriment toute la force de l'ablatif latin joint à

une préposition ; mais on ne dit pas pour cela de ces équivalens que ce soient des ablatifs ; ce qui fait voir que par ce mot *ablatif*, on entend une terminaison particulière du nom affectée, non à toutes sortes de prépositions, mais seulement à quelques-unes : *cum prudentiâ*, avec prudence ; *prudentiâ* est un ablatif : l'*a* final de l'ablatif étoit prononcé d'une manière particulière qui le distinguoit de l'*a* du nominatif ; on sait que l'*a* est long à l'ablatif. Mais *prudenter* rend, à la vérité, le même sens que *cum prudentiâ ;* cependant on ne s'est jamais avisé de dire que *prudenter* fût un ablatif : de même ἀπὸ τοῦ φρονίμου rend aussi en grec le même sens que *prudemment*, *avec prudence*, ou *en homme prudent ;* cependant on ne dira pas que τοῦ φρονίμου soit un ablatif ; c'est le génitif de φρόνιμος, *prudens*, et ce génitif est le cas de la préposition ἀπὸ, qui ne se construit qu'avec le génitif.

Le sens énoncé en latin par une préposition et un nom à l'ablatif, est ordinairement rendu en grec par une préposition ; et un nom au génitif, ἀπὸ χαρᾶς, *præ gaudio*, de joie, *gaudio* est à l'ablatif latin ; mais χαρᾶς, est un génitif grec, selon la méthode même de P. R.

Ainsi quand on demande si les Grecs ont un ablatif, il est évident qu'on veut savoir si dans les déclinaisons des noms grecs il y a une terminaison particulière destinée uniquement à marquer le cas qui, en latin, est appelé *ablatif*.

On ne peut donner à cette demande aucun autre sens raisonnable ; car on sait bien qu'il doit y avoir en grec, et dans toutes les langues, des équivalens qui répondent au sens que les

Latins rendent par la préposition et l'ablatif. Ainsi quand on demande s'il y a un ablatif en grec, on n'est pas censé demander si les Grecs ont de ces équivalens ; mais on demande s'ils ont des ablatifs proprement dits : or aucun des mots exprimés dans les équivalens dont nous parlons, ne perd ni la valeur ni la dénomination qu'il a dans sa langue originale. C'est ainsi que lorsque, pour rendre *coram patre*, nous disons *en présence de son père*, ces mots *de son père* ne sont pas à l'ablatif en français, quoiqu'ils répondent à l'ablatif latin *patre*.

La question ainsi exposée, je répète ce que j'ai dit dans l'Encyclopédie, *les Grecs n'ont point de terminaison particulière pour marquer l'ablatif*.

Cette proposition est très-exacte, et elle est généralement reconnue, même par la méthode de P. R. *p.* 49, *édit. de* 1696, *Paris*. Mais l'auteur de cette méthode prétend que quoique l'ablatif grec soit toujours semblable au *datif* par la terminaison, tant au singulier qu'au pluriel, il en est distingué par le régime, parce qu'il est toujours gouverné d'une préposition expresse ou sous-entendue : mais cette prétendue distinction du même mot est une chimère ; le verbe ni la préposition ne changent rien à la dénomination déjà donnée à chacune des désinances des noms, dans les langues qui ont des cas. Ainsi, puisque l'on convient que les Grecs n'ont point de terminaison particulière pour marquer l'ablatif, je conclus, avec tous les anciens grammairiens, que les Grecs n'ont point d'ablatif.

Pour confirmer cette conclusion, il faut observer qu'anciennement les Grecs et les Latins n'avoient également que cinq cas, nominatif, génitif, *datif*, accusatif et vocatif.

Les Grecs n'ont rien changé à ce nombre; ils n'ont que cinq cas: ainsi le génitif est toujours demeuré le génitif, le *datif* toujours *datif*; en un mot, chaque cas a gardé la dénomination de sa terminaison.

Mais il est arrivé en latin que le *datif* a eu, avec le temps, deux terminaisons différentes; on disoit au datif *morti* et *morte*,

Postquàm est morte datus Platus, comœdia luget.
Gell. noct. attic. I. 24.

où *morte* est au *datif* pour *morti*.

Enfin les Latins ont distingué ces deux terminaisons; ils ont laissé à l'une le nom ancien de *datif*, et ils ont donné à l'autre le nom nouveau d'*ablatif*. Ils ont destiné cet ablatif à une douzaine de prépositions, et lui ont assigné la dernière place dans les paradigmes des rudimens, en sorte qu'ils l'ont placé le dernier, et après le vocatif. C'est ce que nous apprenons de Priscien dans son cinquième livre, au chapitre *de casu*. *Igitur ablativus proprius est Romanorum, et quia novus videtur à Latinis inventus, vetustati reliquorum casuum concessit*. C'est-à-dire, qu'on l'a placé après tous les autres.

Il n'est rien arrivé de pareil chez les Grecs; en sorte que leur *datif* n'ayant point doublé sa terminaison, cette terminaison doit toujours être appelée *datif*. Il n'y a aucune raison légitime

légitime qui puisse nous autoriser à lui donner une autre dénomination, en quelque occasion que ce puisse être.

Mais, nous dit-on, avec la méthode de P. R., quand la terminaison du *datif* sert à déterminer une préposition, alors on doit l'appeler *ablatif*, parce que l'ablatif est le cas de la préposition, *casus præpositionis;* ce qui met, disent-ils, une merveilleuse analogie entre la langue grecque et la latine.

Si ce raisonnement est bon à l'égard du *datif*, pourquoi ne l'est-il pas à l'égard du génitif, quand le génitif est précédé de quelqu'une des prépositions qui se construisent avec le génitif, ce qui est fort ordinaire en grec ?

Il est même à observer que la manière la plus commune de rendre en grec un ablatif, c'est de se servir d'une préposition et d'un génitif.

L'accusatif grec sert aussi fort souvent à déterminer des prépositions : pourquoi P. R. reconnoît-il en ces occasions le génitif pour génitif, et l'accusatif pour accusatif, quoique précédé d'une préposition ? Et pourquoi ces messieurs veulent-ils, que lorsque le *datif* se trouve précisément dans la même position, il soit le seul qui soit métamorphosé en ablatif? *Par ratio paria jura desiderat.*

Il y a par-tout, dans l'esprit des hommes, certaines vu s particulières ou perceptions de rapports, dont les unes sont exprimées par certaines combinaisons de mots, d'autres par des terminaisons, d'autres enfin par des prépositions, c'est-à-dire, par des mots destinés à marquer quelques-unes de ces vues; mais

sans en faire, par eux-mêmes, d'application individuelle. Cette application ou détermination se fait par le nom qui suit la préposition ; par exemple, si je dis de quelqu'un qu'il demeure *dans*, ce mot *dans* énonce une espèce ou manière particulière de demeurer, différente de demeurer *avec*, ou de demeurer *sur*, ou *sous*, ou *auprès*, etc.

Mais cette énonciation est indéterminée : celui à qui je parle en attend l'application individuelle. J'ajoute, *il demeure dans la maison de son père* : l'esprit est satisfait. Il en est de même des autres prépositions, *avec*, *sur*, *à*, *de*, etc.

Dans les langues où les noms n'ont point de cas, on met simplement le nom après la préposition.

Dans les langues qui ont des cas, l'usage a affecté certains cas à certaines prépositions. Il falloit nécessairement qu'après la préposition le nom parût pour la déterminer : or le nom ne pouvoit être énoncé qu'avec quelqu'une de ses terminaisons. La distribution de ces terminaisons entre les prépositions, a été faite en chaque langue au gré de l'usage.

Or il est arrivé, en latin seulement, que l'usage a affecté aux prépositions *à*, *de*, *ex*, *pro*, etc., une terminaison particulière du nom ; en sorte que cette terminaison ne paroît qu'après quelqu'une de ces prépositions exprimées ou sous-entendues : c'est cette terminaison du nom qui est appelée *ablatif* dans les rudimens latins. Sanctius et quelques autres grammairiens l'appellent *casus præpositionis*, c'est-à-

dire, cas affecté uniquement, non à toutes sortes de prépositions, mais seulement à une douzaine; de sorte qu'en latin ces prépositions ont toujours un ablatif pour complément, c'est-à-dire, un mot avec lequel elles font un sens déterminé ou individuel; et de son côté, l'ablatif ne forme jamais de sens avec quelqu'une de ces prépositions.

Il y en a d'autres qui ont toujours un accusatif, et d'autres qui sont suivies, tantôt d'un accusatif et tantôt d'un ablatif; en sorte qu'on ne peut pas dire que l'ablatif soit tellement le cas de la préposition, qu'il n'y ait jamais de préposition sans un ablatif; on veut dire seulement qu'en latin l'ablatif suppose toujours quelqu'une des prépositions auxquelles il est affecté.

Or, dans les déclinaisons grecques, il n'y a point de terminaison qui soit affectée spécialement et exclusivement à certaines prépositions, en sorte que cette terminaison n'ait aucun autre usage.

Tout ce qui suit de là, c'est que les noms grecs ont une terminaison de moins que les noms latins.

Au contraire les verbes grecs ont un plus grand nombre de terminaisons que n'en ont les verbes latins. Les Grecs ont deux aoristes, deux futurs, un *paulo post futur*. Les Latins ne connoissent point ces temps-là. D'un autre côté, les Grecs ne connoissent point l'ablatif. C'est une terminaison particulière aux noms latins, affectée à certaines prépositions.

Ablativus latinis proprius, undè et latinus Varroni appellatur : ejus enim vim græcorum

genitivus sustinet qui eâ de causâ et apud latinos haud rarò ablativi vicem obit. Gloss. lat. græ. voc. ablat. *Ablativus proprius est Romanorum.* Priscianus, *lib. V, de casu, p. 50, verso.*

Ablativi formâ græci carent, non vi. Caninii *Hellenismi, pag.* 87.

Il est vrai que les Grecs rendent la valeur de l'ablatif latin par la manière établie dans leur langue, *formâ carent, non vi;* et cette manière est une préposition suivie d'un nom qui est, ou au génitif, ou au *datif*, ou à l'accusatif, suivant l'usage arbitraire de cette langue, dont les noms ont cinq cas, et pas davantage, *nominatif, génitif*, datif, *accusatif* et *vocatif*.

Lorsqu'au renouvellement des lettres, les grammairiens grecs apportèrent, en Occident des connoissances plus détaillées de la langue grecque et de la grammaire de cette langue, ils ne firent aucune mention de l'ablatif; et telle est la pratique qui a été généralement suivie par tous les auteurs de rudimens grecs.

Les Grecs ont destiné trois cas pour déterminer les prépositions : le *génitif*, le *datif* et l'*accusatif*. Les Latins n'en ont consacré que deux à cet usage; savoir, l'*accusatif* et l'*ablatif*.

Je ne dis rien de *tenus* qui se construit souvent avec un génitif pluriel en vertu d'une ellipse : tout cela est purement arbitraire. « Les » langues, dit un philosophe, ont été formées » d'une manière artificielle, à la vérité ; mais » l'art n'a pas été conduit par un esprit philo- » sophique » : *Loquela artificiosè, non tamen*

accuratè et philosophicè fabricata. (Guillel. Occhami, *Logicæ præfat.*) Nous ne pouvons que les prendre telles qu'elles sont.

S'il avoit plû à l'usage de donner aux noms grecs et aux noms latins un plus grand nombre de terminaisons différentes, on diroit avec raison que ces langues ont un plus grand nombre de cas : la langue arménienne en a jusqu'à dix, selon le témoignage du P. Galanus, théatin, qui a demeuré plusieurs années en Arménie. (Les ouvrages du P. Galanus ont été imprimés à Rome en 1650; ils l'ont été depuis en Hollande).

Ces terminaisons pourroient être encore en plus grand nombre; car elles n'ont été inventées que pour aider à marquer les diverses vues sous lesquelles l'esprit considère les objets les uns par rapport aux autres.

Chaque vue de l'esprit qui est exprimée par une préposition et un nom, pourroit être énoncée simplement par une terminaison particulière du nom. C'est ainsi qu'une simple terminaison d'un verbe passif latin équivaut à plusieurs mots français : *amamur*, nous sommes aimés; elle marque le mode, la personne, le nombre, le tems, et cette terminaison pourroit être telle, qu'elle marqueroit encore le genre, le lieu, et quelque autre circonstance de l'action ou de la passion.

Ces vues particulières dans les noms peuvent être multipliées presque à l'infini, aussi bien que les manières de signifier des verbes, selon la remarque de la méthode même de P. R. dans la dissertation dont il s'agit. Ainsi il n'a pas été possible que chaque vue particulière de l'esprit

fût exprimée par une terminaison particulière et unique, en sorte qu'un même mot eût autant de terminaisons particulières qu'il y a de vues ou de circonstances différentes sous lesquelles il peut être considéré.

Je tire quelques conséquences de cette observation.

1°. Les différentes dénominations des terminaisons des noms grecs ou latins, ont été données à ces terminaisons à cause de quelqu'un de leurs usages, mais non exclusivement : je veux dire que la même terminaison peut servir également à d'autres usages qu'à celui qui lui a fait donner sa dénomination, sans qu'on change pour cela cette dénomination. Par exemple, en latin, *dare aliquid alicui*, donner quelque chose à quelqu'un, *alicui* est au *datif;* ce qui n'empêche pas que, lorsqu'on dit en latin, *rem alicui demere, adimere, eripere, detrahere*, ôter, ravir, enlever quelque chose à quelqu'un, *alicui* ne soit pas également au *datif;* de même, soit qu'on dise, *accusare aliquem*, accuser quelqu'un, ou *aliquem culpâ liberare*, ou *de re aliquâ purgare*, justifier quelqu'un, *aliquem* est dit également être à l'accusatif.

Ainsi les noms que l'on a donnés à chacun des cas distinguent plutôt la différence de la terminaison, qu'ils n'en marquent le service : ce service est déterminé plus particulièrement par l'ensemble des mots qui forment la proposition.

2°. La dissertation de la méthode de P. R., *p.* 475, dit que ces différences d'offices, c'est-à-dire, les expressions de ces différentes vues

le l'esprit peuvent être réduites à six en toutes les langues : mais cette observation n'est pas exacte, et l'on sent bien que l'auteur de la méthode de P. R. ne s'exprime ainsi que par préjugé ; je veux dire qu'accoutumé dans l'enfance aux six cas de la langue latine, il a cru que les autres langues n'en devoient avoir ni plus ni moins que six.

Il est vrai que les six différentes terminaisons des mots latins, combinées avec des verbes ou avec des prépositions, en un mot ajustées de la manière qu'il plaît à l'usage et à l'analogie de la langue latine, suffisent pour exprimer les différentes vues de l'esprit de celui qui sait énoncer en latin ; mais je dis que celui qui sait assez bien le grec pour parler ou pour écrire en grec, n'a besoin que des cinq terminaisons des noms grecs, disposées selon la syntaxe de la langue grecque ; car ce n'est que la disposition ou combinaison des mots entre eux, selon l'usage d'une langue, qui fait que celui qui parle excite, dans l'esprit de celui qui l'écoute, la pensée qu'il a dessein d'y faire naître.

Dans telle langue les mots ont plus ou moins de terminaisons que dans telle autre ; l'usage de chaque langue ajuste tout cela, et y règle le service et l'emploi de chaque terminaison, et de chaque signe de rapport entre un mot et un mot.

Celui qui veut parler ou écrire en arménien a besoin des dix terminaisons des noms arméniens, et trouve que les expressions des différentes vues de l'esprit peuvent être réduites à dix.

Un chinois doit connoître la valeur des inflexions des mots de sa langue, et savoir, autant qu'il lui est possible, le nombre et l'usage de ces inflexions, aussi bien que des autres signes de sa langue.

Enfin ceux qui parlent une langue telle que la nôtre où les noms ne changent point leur dernière syllabe, n'ont besoin que d'étudier les combinaisons en vertu desquelles les mots forment des sons particuliers dans ces langues, sans se mettre en peine des six différences d'office à quoi la méthode de P. R. dit vainement qu'on peut réduire les expressions des différentes vues de l'esprit dans toutes les langues.

Dans les verbes hébreux il y a à observer, comme dans les noms, les trois genres, le masculin, le féminin et le genre commun : en sorte que l'on connoît par la terminaison du verbe, si c'est d'un nom masculin ou d'un féminin que l'on parle.

Verborum hebraicorum tria sunt genera, ut in nominibus, masculinum, femininum, et commune ; varie enim pro ratione ac genere personarum verba terminantur. Unde per verba facilè est cognoscere nominum, à quibus reguntur, genus. Francisci Masclef, *gram. heb. cap. iij, art.* 2, *pag.* 74.

Ne seroit-il pas déraisonnable d'imaginer une sorte d'analogie pour trouver quelque chose de pareil dans les verbes des autres langues ?

Il me paroît que l'on tombe dans la même faute, lorsque pour trouver je ne sais quelle analogie entre la langue grecque et la langue latine, on croit voir un ablatif en grec.

Qu'il me soit permis d'ajouter encore ici quelques réflexions qui éclairciront notre question.

En latin, l'accusatif peut être construit de trois manières différentes, qui font trois différences spéciales dans le nom, suivant trois sortes de rapports que les choses ont les unes avec les autres. *Méth. grecq. ibid. pag.* 474.

1°. L'accusatif peut être construit avec un verbe actif : *vidi regem*, j'ai vu le roi.

2°. Il peut être construit avec un infinitif avec lequel il forme un sens total équivalent à un nom. *Hominem esse solum non est bonum :* Il n'est pas bon que l'homme soit seul. *Regem victoriam retulisse mihi dictum fuit :* le roi avoir remporté la victoire, a été dit à moi : on m'a dit que le roi avoit remporté la victoire.

3°. Enfin un nom se met à l'accusatif, quand il est le complément d'une des trente prépositions qui ne se construisent qu'avec l'accusatif ?

Or que l'accusatif marque le terme de l'action que le verbe signifie, ou qu'il fasse un sens total avec un infinitif, ou enfin qu'il soit le complément d'une préposition, en est-il moins appelé *accusatif* ?

Il en est de même, en grec, du génitif, le nom, au génitif, détermine un autre nom; mais s'il est après une préposition, ce qui est fort ordinaire en grec, il devient le complément de cette préposition. La préposition grecque, suivie d'un nom grec au génitif, forme un sens total, un ensemble qui est équivalent au sens d'une préposition latine suivie de son complément

à l'ablatif : dirons-nous pour cela qu'alors le génitif grec soit un ablatif ? La méthode grecque de P. R. ne le dit pas, et reconnoît toujours le génitif, après les prépositions qui sont suivies de ces cas. Il y a en grec quatre prépositions qui n'en ont jamais d'autres : ἐξ, ἀντί, πρό, ἀπό, n'ont que le génitif ; c'est le premier vers de la règle VI. c. ij. l. VII de la méthode de P. R.

N'est-il pas tout simple de tenir le même langage à l'égard du *datif* grec ? Ce *datif* a d'abord, comme en latin, un premier usage : il marque la personne à qui l'on donne, à qui l'on parle, ou par rapport à qui l'action se fait ; ou bien il marque la chose qui est le but ; la fin, le pourquoi d'une action. Ῥάδια πάντα Θεῷ (*supple* ἐστι, *sunt*) *toutes choses sont faciles à Dieu*, Θεῷ est au *datif*, selon la méthode de P. R. ; mais si je dis παρὰ τῷ Θεῷ, *apud Deum*, Θεῷ sera à l'ablatif, selon la methode de P. R. ; et ce qui fait cette différence de dénomination selon P. R., c'est uniquement la préposition devant le *datif* : car si la même préposition étoit suivie d'un génitif ou d'un accusatif, tout Port-Royal reconnoîtroit alors ce génitif pour génitif. παρὰ Θεῶν καὶ ἀνθρώπων, *devant les Dieux et devant les hommes* ; Θεῶν et ἀνθρώπων ce sont-là des génitifs selon P. R. malgré la préposition παρὰ. Il en est de même de l'accusatif παρὰ τοὺς πόδας τῶν ἀποστόλων, *aux pieds des apôtres*, τοὺς πόδας est à l'accusatif, quoique ce soit le complément de la préposition παρὰ. Ainsi je persiste à croire, avec Priscien, que ce mot *ablatif*, dont l'étymologie est toute latine, est le nom d'un cas particulier aux Latins, *proprius est Romanorum*, et qu'il est aussi étranger à

la grammaire grecque, que le mot d'*aoriste* le seroit à la grammaire latine.

Que penseroit-on en effet d'un grammairien latin qui, pour trouver de l'analogie entre la langue grecque et la langue latine, nous diroit que lorsqu'un prétérit latin répond à un prétérit parfait grec, ce prétérit latin est au prétérit : si *honoravi* repond à τέτικα, *honoravi* est au prétérit; mais si *honoravi* répond à ἔτισα, qui est un aoriste premier, alors *honoravi* sera en latin à l'aoriste premier.

Enfin si *honoravi* répond à ἔτιον, qui est l'aoriste second, *honoravi* sera à l'aoriste second en latin.

Le *datif* grec ne devient pas plus ablatif grec par l'autorité de P. R. que le prétérit latin ne deviendroit aoriste par l'idée de ce grammairien.

Car enfin un nom à la suite d'une préposition n'a d'autre office que de déterminer la préposition selon la valeur qu'il a, c'est-à-dire, selon ce qu'il signifie; en sorte que la préposition ne doit point changer la dénomination de la terminaison du nom qui suit cette préposition; génitif, *datif* ou accusatif, selon la destination arbitraire que l'usage fait alors de la terminaison du nom, dans les langues qui ont des cas, car dans celles qui n'en ont point, on ne fait qu'ajouter le nom à la préposition, *dans la ville*, *à l'armée*; et l'on ne doit point dire alors que le nom est à un tel cas, parce que ces langues n'ont point de cas; elles ont chacune leur manière particulière de marquer les vues de l'esprit : mais ces manières ne consistant point dans la désinance ou terminaison des noms, ne doivent point être regardées

comme on regarde les cas des Grecs et ceux des Latins ; c'est aux grammairiens qui traitent de ces langues à expliquer les différentes manières en vertu desquelles les mots combinés font des sens particuliers dans ces langues.

Il est vrai, comme la méthode grecque l'a remarqué, que dans les langues vulgaires même les grammairiens disent qu'un nom est au nominatif ou au génitif, ou à quelqu'autre cas ; mais ils ne parlent ainsi, que parce qu'ils ont l'imagination accoutumée dès l'enfance à la pratique de la langue latine; ainsi, comme lorsqu'on dit en latin *pietas reginæ*, on a appris que *reginæ* étoit au génitif, on croit par imitation et par habitude, que lorsqu'en français on dit *la piété de la Reine, de la Reine* est aussi un génitif.

Mais c'est abuser de l'analogie, et n'en pas connoître le véritable usage, que de tirer de pareilles inductions : c'est ce qui a séduit nos grammairiens, et leur a fait donner six cas et cinq déclinaisons à notre langue, qui n'a ni cas ni déclinaisons. De ce que Pierre a une maison, s'ensuit-il que Paul en ait une aussi ? Je dois considérer à part le bien de Pierre, et à part celui de Paul.

Ainsi le grammairien philosophe doit raisonner de la langue particulière dont il traite relativement à ce que cette langue est en elle-même, et non par rapport à une autre langue. Il n'y a que certaines analogies générales qui conviennent à toutes les langues, comme il n'y a que certaines propriétés de l'humanité qui conviennent également à Pierre, à Paul et à tous les autres hommes.

Encore un coup, en chaque langue particulière les différentes vues de l'esprit sont désignées de la manière qu'il plaît à l'usage de chaque langue de les désigner.

En français, si nous voulons faire connoître qu'un nom est le terme ou l'objet de l'action ou du sentiment que le verbe actif signifie, nous plaçons simplement ce nom après le verbe, *aimer Dieu*, *craindre les hommes*, *j'ai vu le roi et la reine*.

Les Espagnols, comme on l'a déjà observé, mettent en ces occasions la préposition *à* entre le verbe et le nom, *amar à Dios*, *temer à los hombres ; hè visto al rey y à la reyna*.

Dans les langues qui ont des cas, on donne alors au nom une terminaison particulière qu'on appelle *accusatif*, pour la distinguer des autres terminaisons. *Amare patrem*, pourquoi dit-on que *patrem* est à l'accusatif ? c'est parce qu'il a la terminaison qu'on appelle *accusatif* dans les rudimens latins.

Mais si, selon l'usage de la langue latine, nous mettons ce mot *patrem* après certaines prépositions *propter patrem*, *adversus patrem*, *etc.* Ce mot *patrem* sera-t-il également à l'accusatif ? Oui sans doute, puis qu'il conserve la même terminaison. Quoi, il ne deviendra pas alors un ablatif ? Nullement. Il est cependant le cas d'une préposition ? J'en conviens ; mais ce n'est pas de la position du nom après la préposition ou après le verbe que se tirent les dénominations des cas.

Quand on demande en quel cas faut-il mettre un nom après un tel verbe ou une telle préposition, on veut dire seulement ; *de toutes*

les terminaisons d'un tel nom, quelle est celle qu'il faut lui donner après ce verbe ou après cette préposition, suivant l'usage de la langue dans laquelle on parle ?

Si nous disons *pro patre*, alors *patre* sera à l'ablatif, c'est-à-dire, que ce mot aura la terminaison particulière que les rudimens latins nomment *ablatif*.

Pourquoi ne pas raisonner de la même manière à l'égard du grec ? Pourquoi imaginer dans cette langue un plus grand nombre de cas qu'elle n'a de terminaisons différentes dans ses noms selon les paradigmes de ses rudimens ?

L'ablatif, comme nous l'avons déjà remarqué, est un cas particulier à la langue latine, pourquoi en transporter le nom au *datif* de la langue grecque, quand ce *datif* est précédé d'une préposition, ou pourquoi ne pas donner également le nom d'ablatif au génitif ou à l'accusatif grec, quand ils sont également à la suite d'une préposition, qu'ils déterminent de la même manière que le *datif* détermine celle qui le précède.

Transportons-nous en esprit au milieu d'Athènes dans le temps que la langue grecque, qui n'est plus aujourd'hui que dans les livres, étoit encore une langue vivante. Un athénien qui ignore la langue et la grammaire latine, conversant avec nous, commence un discours par ces mots : παρά τοῖς εμφυλίοις πολεμοῖς, c'est-à-dire, *dans les guerres civiles*.

Nous interrompons l'athénien, et nous lui demandons en quel cas sont ces trois mots, τοῖς εμφυλίοις πολεμοῖς. Ils sont au *datif*, nous répond-il : Au *datif!* vous vous trompez, répli-

uons-nous; vous n'avez donc pas lu la belle
issertation de la méthode de P. R. ; ils sont à
ablatif, à cause de la préposition παρα, ce qui
end votre langue plus analogue à la langue
tine.

L'athénien nous réplique qu'il sait sa langue;
ue la préposition παρά se joint à trois cas, au
énitif, au *datif*, ou enfin à l'accusatif; qu'il
'en veut pas savoir davantage; qu'il ne connoît
as notre ablatif, et qu'il se met fort peu en
eine que sa langue ait de l'analogie avec la
ingue latine : c'est plutôt aux Latins, ajoute-
il, à chercher à faire honneur à leur langue,
1 découvrant dans le latin quelques façons de
arler, imitées du grec.

En un mot, dans les langues qui ont des cas,
e n'est que par rapport à la terminaison que
on dit d'un nom qu'il est à un tel cas plutôt
u'à un autre. Il est indifférent que ce cas soit
récédé d'un verbe, d'une préposition, ou de
uelqu'autre mot. Le cas conserve toujours la
ième dénomination, tant qu'il garde la même
erminaison.

Nous avons observé plus haut qu'il y a un
rand nombre d'exemples en latin, où le *datif*
st mis pour l'ablatif, sans que pour cela ce
atif soit moins un *datif*, ni qu'on dise qu'a-
rs il devienne ablatif; *frater amate mihi*,
our *à me*.

Nous avons en français, dans les verbes,
eux prétérits qui répondent à un même pré-
érit latin : *j'ai lû* ou *je lûs*, *legi* ; *j'ai écrit*
u *j'écrivis*, *scripsi*.

Supposons pour un moment que la langue
ançaise fût la langue ancienne, et que la langue

latine fût la moderne, l'auteur de la méthode de P. R. nous diroit-il, que quoique *legi*, quand il signifie *je lûs*, ait la même terminaison qu'il a, lorsqu'il signifie, *j'ai lû*, ce n'est pourtant pas le même tems, ce sont deux tems qu'il faut bien distinguer; et qu'en admettant une distinction entre ce mot, on fait voir un rapport merveilleux entre la langue française et la langue latine.

Mais de pareilles analogies, d'une langue à une autre, ne sont pas justes : chaque langue a sa manière particulière, qu'il ne faut point transporter de l'une à l'autre.

La méthode de P. R. oppose qu'en latin, l'ablatif de la seconde déclinaison est toujours semblable au *datif*, que cependant on donne le nom d'ablatif à cette terminaison, lorsqu'elle est précédée d'une préposition. Elle ajoute qu'en parlant d'un nom indéclinable qui se trouve dans quelque phrase, on dit qu'il est ou au génitif ou au *datif*, *etc*. Je réponds que voilà l'occasion de raisonner par analogie, parce qu'il s'agit de la même langue; qu'ainsi, puisqu'on dit en latin, à l'ablatif, *à patre, pro patre, etc.* et qu'alors, *patre, fructu, die, etc.* sont à l'ablatif, *domino* étant considéré sous le même point de vue, dans la même langue, doit être regardé par analogie comme étant un ablatif.

A l'égard des noms indéclinables, il est évident que ce n'est encore que par analogie que l'on dit qu'ils sont à un tel cas, ce qui ne veut dire autre chose, si ce n'est que si ce nom n'étoit pas indéclinable, on lui donneroit telle ou telle terminaison, parce que les mots déclinables ont cette terminaison dans cette langue;

ıngue ; au lieu qu'on ne sauroit parler ainsi ans une langue où cette terminaison n'est pas onnue, et où il n'y a aucun nom particulier our la désigner.

Pour ce qui est des passages de Cicéron, où et auteur, après une préposition latine, met, la vérité, le nom grec avec la terminaison du *atif*, il ne pouvoit pas faire autrement; mais donne la terminaison de l'ablatif latin à l'adectif latin qu'il joint à ce nom grec; ce qui eroit un solécisme, dit la méthode de P. R., *le nom grec n'étoit pas aussi à l'ablatif.*

Je réponds que Cicéron a parlé selon l'anaogie de sa langue, ce qui ne peut pas donner n ablatif à la langue grecque. Quand on emloie, dans sa propre langue, quelque mot d'une ıngue étrangère, chacun le construit selon analogie de la langue qu'il parle, sans qu'on n puisse raisonnablement rien inférer par apport à l'état de ce nom dans la langue d'où est tiré. C'est ainsi que nous dirions qu'*Anibal défia vainement Fabius au combat*; ou ue *Sylla contraignit Marius de prendre la uite*, sans qu'on en pût conclure que *Fabius*, i que *Marius* fussent à l'accusatif en latin, u que nous eussions fait un solécisme pour 'avoir pas dit *Fabium* après *défia*, ni *Marium* près *contraignit.*

Enfin, à l'égard de ce que prétend la méıode de P. R. que les Grecs, dans des temps ont il ne reste aucun monument, ont eu un blatif, et que c'est de-là qu'est venu l'ablatif ıtin ; le docte Perizonius soutient que cette ıpposition est sans fondement, et que les deux u trois mots que la méthode de P. R. allègue

pour la prouver, sont de véritables adverbes, bien loin d'être des noms à l'ablatif. Enfin ce savant grammairien compare l'idée de ceux qui croient voir un ablatif dans la langue grecque, à l'imagination de certains grammairiens anciens, qui admettoient un septième et même un huitième cas dans les déclinaisons latines.

Eadem est ineptia horum grammaticorum fingentium inter græcos sexti casûs vim quandam, quæ aliorum in latio, nobis obtrudentium septimum et octavum. Illa οὐρανόθεν *sunt adverbia, locum undè quid venit aut proficiscitur, denotantia, quibus aliquandò per pleonasmum, præpositio* ἐξ *quæ idem fermè notat à poëtis, præmittitur.* (Jacobus Perizonius, *notâ quartâ in cap. vj. libri primi Miner. Sanctii, édit.* 1714.)

Mais n'ai-je pas lieu de craindre qu'on ne trouve que je me suis trop étendu sur un point qui au fond n'intéresse qu'un petit nombre de personnes ?

C'est l'autorité que la méthode de P. R. s'est acquise, et qu'on m'a opposée, qui m'a porté à traiter cette question avec quelque étendue, et il me semble que les raisons que j'ai alléguées doivent l'emporter sur cette autorité ; d'ailleurs je me flatte que je trouverai grâce auprès des personnes qui connoissent le prix de l'exactitude dans le langage de la grammaire, et de quelle importance il est d'accoutumer de bonne heure, à cette justesse, les jeunes gens auxquels on enseigne les premiers élémens des lettres.

Je persiste donc à croire qu'on ne doit point reconnoître d'ablatif dans la langue grecque,

et je me réduis à observer que la préposition ne change point la dénomination du cas qui la détermine, et qu'en grec le nom qui suit une préposition est mis ou au génitif ou au *datif*, ou enfin à l'accusatif, sans que pour cela il y ait rien à changer dans la dénomination de ces cas.

Enfin, j'oppose Port-Royal à Port-Royal, et je dis des cas, ce qu'ils disent des modes des verbes. *En grec*, dit la grammaire générale, chap. xvj., *il y a des inflexions particulières qui ont donné lieu aux grammairiens de les ranger sous un mode particulier, qu'ils appellent* optatif; *mais en latin, comme les mêmes inflexions servent pour le subjonctif et pour l'optatif, on a fort bien fait de retrancher l'optatif des conjugaisons latines, puisque ce n'est pas seulement la manière de signifier, mais les différentes inflexions qui doivent faire les modes des verbes.* J'en dis autant des cas des noms, ce n'est pas la différente manière de signifier qui fait les cas, c'est la différence des terminaisons.

DECLINABLE, adj. m. et f. Il y a des langues où l'usage a établi que l'on pût changer la terminaison des noms, selon les divers rapports sous lesquels on veut les faire considérer. On dit alors de ces noms qu'ils sont *déclinables*, c'est-à-dire, qu'ils changent de terminaison selon l'usage établi dans la langue. Il y a des noms dont la terminaison ne varie point; on les appelle *indéclinables*: tels sont en latin *veru* et *cornu*, indéclinables au singulier; *fas ne-*

fas, etc. Il y a plusieurs adjectifs indéclinables, *nequam*, *tot*, *totidem*, *quot*, *aliquot*, etc. Les noms de nombre depuis *quatuor* jusqu'à *centum*, sont aussi indéclinables. *Voyez* Déclinaison.

Les noms français ne reçoivent de changement dans leur terminaison, que du singulier au pluriel, le *ciel*, les *cieux:* ainsi ils sont indéclinables. Il en est de même en espagnol, en italien, etc.

On connoît en français les rapports respectifs des mots entr'eux,

1°. Par l'arrangement dans lequel on les place. *Voyez* Cas.

2°. Par les prépositions qui mettent les mots en rapport, comme *par*, *pour*, *sur*, *dans*, *en*, *à*, *de*, etc.

3° Les prénoms ou prépositifs, ainsi nommés parce qu'on les place au devant des substantifs, servent aussi à faire connoître si l'on doit prendre la proposition dans un sens universel, ou dans un sens particulier, ou dans un sens singulier, ou dans un sens indéfini, ou dans un sens individuel. Ces prénoms sont *tout*, *chaque*, *quelque*, *un*, *le*, *la;* ainsi on dit, *tout homme*, *un homme*, *l'homme*, etc.

4°. Enfin, après que toute la phrase est lue ou énoncée, l'esprit, accoutumé à la langue, se prête à considérer les mots dans l'arrangement convenable au sens total, et même à suppléer, par analogie, des mots qui sont quelquefois sous-entendus.

DÉCLINAISON, s. f. Pour bien entendre ce que c'est que *déclinaison*, il faut d'abord se rappeler un grand principe dont les grammairiens qui raisonnent peuvent tirer bien des lumières. C'est que si nous considérons notre pensée en elle-même, sans aucun rapport à l'élocution, nous trouverons qu'elle est très-simple ; je veux dire que l'exercice de notre faculté de penser se fait en nous par un simple regard de l'esprit, par un point de vue, par un aspect indivisible : il n'y a alors dans la pensée ni sujet, ni nom, ni verbe, *etc.* Je voudrois pouvoir ici prendre à témoin les muets de naissance, et les enfans qui commencent à faire usage de leur faculté intellectuelle ; mais ni les uns ni les autres ne sont en état de rendre témoignage ; et nous en sommes réduits à nous rappeler, autant qu'il est possible, ce qui s'est passé en nous dans les premières années de notre vie. Nous jugions que le soleil étoit levé, que la lune étoit ronde, blanche et brillante, et nous sentions que le sucre étoit doux, sans unir, comme on dit, l'idée de l'attribut à l'idée du sujet ; expressions métaphoriques, sur lesquelles il y a peut-être encore bien des réflexions à faire. En un mot, nous ne faisions pas alors les opérations intellectuelles que l'élocution nous a contraints de faire dans la suite. C'est qu'alors nous ne sentions et nous ne jugions que pour nous ; et c'est ce que nous éprouvons encore aujourd'hui, quand il ne s'agit pas d'énoncer notre pensée.

Mais dès que nous voulons faire passer notre

pensée dans l'esprit des autres, nous ne pouvons produire en eux cet effet que par l'entremise de leurs sens. Les signes naturels qui affectent les sens, tels sont le rire, les soupirs, les larmes, les cris, les regards, certains mouvemens de la tête, des pieds et des mains, *etc.*; ces signes, dis-je, répondent, jusqu'à un certain point, à la simplicité de la pensée; mais ils ne la détaillent pas assez, et ne peuvent suffire à tout. Nous trouvons des moyens plus féconds dans l'usage des mots; c'est alors que notre pensée prend une nouvelle forme, et devient, pour ainsi dire, un corps divisible. En effet, pour faire passer notre pensée dans l'esprit des autres par leurs sens, qui en sont le seul chemin, nous sommes obligés de l'analyser, de la diviser en différentes parties, et d'adapter des mots particuliers à chacune de ces parties, afin qu'ils en soient les signes. Ces mots rapprochés forment d'abord divers ensembles, par les rapports que l'esprit a mis entre les mots dont ces ensembles sont composés : de-là les simples énonciations qui ne marquent que des sens partiels ; de-là les propositions, les périodes, enfin le discours.

Mais chaque tout, tant partiel que complet, ne forme de sens ou d'ensemble, et ne devient *tout* que par les rapports que l'esprit met entre les mots qui le composent; sans quoi on auroit beau assembler des mots, on ne formeroit aucun sens. C'est ainsi qu'un monceau de matériaux et de pierres n'est pas un édifice; il faut des matériaux, mais il faut encore que ces matériaux soient dans l'arrangement et dans la forme que l'architecte veut leur donner,

fin qu'il en résulte tel ou tel édifice : de même l faut des mots; mais il faut que ces mots soient nis en rapport, si l'on veut qu'ils énoncent des)ensées.

Il y a donc deux observations importantes ı faire d'abord sur les mots.

Premièrement, on doit connoître leur valeur, :'est-à-dire, ce que chaque mot signifie.

Ensuite on doit étudier les signes établis en haque langue, pour indiquer les rapports que elui qui parle met entre les mots dont il se sert; ans quoi il ne seroit pas possible d'entendre le ens d'aucune phrase. C'est uniquement la :onnoissance de ces rapports qui donne l'intelligence de chaque sens partiel et du sens total : *unt declinati casus, ut is qui de altero diceet, distinguere posset cùm vocaret, cùm laret, cùm accusaret, sic alia quidem dis:rimina quæ nos et Græcos ad declinandum luxerunt.* Varr. *de ling. lat. lib. VII.* Par exemple,

Frigidus, agricolam, si quando continet imber.
Virg. Géorg. l. I. v. 259.

Quand on entend la langue, on voit par la erminaison de *frigidus*, que ce mot est adectif d'*imber;* et on connoît par la terminaison le ces deux mots, *imber frigidus*, que leur mion, qui n'est qu'une partie du tout, fait le sujet de la proposition. On voit aussi, par le nême moyen, que *continet* est le verbe de *imber frigidus*, et que *agricolam* est le déterninant, ou, comme on dit, le régime de *continet.* Ainsi, quand on a lu toute la propo-

sition, l'esprit rétablit les mots dans l'ordre de leurs rapports successifs : *si quando* (*aliquando*) *imber frigidus continet agricolam*, etc. Les terminaisons et les mots considérés dans cet arrangement, font entendre le sens total de la phrase.

Il paroît par ce que nous venons d'observer, qu'en latin les noms et les verbes changent de terminaison, et que chaque terminaison a son usage propre, et indique le correlatif du mot. Il en est de même en grec et en quelques autres langues. Or la liste ou suite de ces diverses terminaisons rangées selon un certain ordre, tant celles des noms que celles des verbes; cette liste, dis-je, ou suite, a été appelée *déclinaison* par les anciens grammairiens : *legi*, dit Varron, *declinatum est à lego*. Varr. *de ling. lat. l. VII.* Mais dans la suite on a restreint le nom de *conjugaison* à la liste ou arrangement des terminaisons des verbes, et on a gardé le nom de *déclinaison* pour les seuls noms. Ce mot vient de ce que tout nom a d'abord sa première terminaison, qui est la terminaison absolue; *musa, dominus*, etc. C'est ce que les grammairiens appellent le cas direct, *in recto*. Les autres terminaisons s'écartent, déclinent, tombent de cette première, et c'est de-là que vient le mot de *déclinaison*, et celui de *cas*: *declinare*, se détourner, s'écarter, s'éloigner de : *nomina recto casu accepto, in reliquos obliquos declinant.* Varr. *de linguâ latinâ, l. VII.* Ainsi la *déclinaison* est la liste des différentes inflexions ou désinances des noms, selon les divers ordres établis dans une langue. On compte en latin cinq différens ordres de ter-

ninaisons, ce qui fait les cinq *déclinaisons* latines : elles diffèrent d'abord l'une de l'autre par la terminaison du génitif. On apprend le détail de ce qui regarde les *déclinaisons*, dans les grammaires particulières des langues qui ont des cas, c'est-à-dire, dont les noms changent de terminaison ou désinance.

La grammaire générale de Port-Royal, *chap.* XVI, dit qu'on ne doit point admettre le mode optatif en latin ni en français, parce qu'en ces langues l'optatif n'a point de terminaison particulière qui le distingue des autres modes. Ce n'est pas de la différence de service que l'on doit tirer la différence des modes dans les verbes, ni celle des *déclinaisons* ou des cas dans les noms ; ce sont uniquement les différentes inflexions ou désinances qui doivent faire les divers modes des verbes, et les différentes *déclinaisons* des noms. En effet, la même inflexion peut avoir plusieurs usages, et même des usages tout contraires, sans que ces divers services apportent de changement au nom que l'on donne à cette inflexion. *Musam* n'en est pas moins à l'accusatif, pour être construit avec une préposition ou bien avec un infinitif, ou enfin avec un verbe à quelque mode fini.

On dit en latin *dare alicui* et *eripere alicui*, ce qui n'empêche pas que *alicui* ne soit également au datif, soit qu'il se trouve construit avec *dare* ou avec *eripere*.

Je conclus de ces réflexions, qu'à parler exactement, il n'y a ni cas ni *déclinaisons* dans les langues où les noms gardent toujours la même terminaison, et ne diffèrent tout au plus que du singulier au pluriel.

Mais il doit y avoir des signes de la relation des mots, sans quoi il ne résulteroit aucun sens de leur assemblage. Par exemple, si je dis en français *César vainquit Pompée, César* étant nommé le premier, cette place ou position me fait connoître que *César* est le sujet de la préposition; c'est-à-dire, que c'est de *César* que je juge, que c'est à *César* que je vais attribuer ce que le verbe signifie, action, passion, situation ou état. Mais je ne dirai pas pour cela que *César* soit au nominatif; il est autant au nominatif que *Pompée*.

Vainquit est un verbe; or en français la terminaison du verbe en indique le rapport: je connois donc par la terminaison de *vainquit* que ce mot est dit de *César*.

Pompée étant après le verbe, je juge que c'est le nom de celui qui a été vaincu: c'est le terme de l'action de *vainquit*: mais je ne dis pas pour cela que *Pompée* soit à l'accusatif. Les noms français gardant toujours la même terminaison dans le même nombre, ils ne sont ni à l'accusatif, ni au génitif; en un mot, ils n'ont ni cas, ni *déclinaison*.

S'il arrive qu'un nom français soit précédé de la préposition *de* ou de la préposition *à*, il n'en est pas plus au génitif ou au datif, que quand il est précédé de *par* ou de *pour*, de *sur* ou de *dans*, etc.

Ainsi, en français et dans les autres langues dont les noms ne se déclinent point, la suite des rapports des mots commence par le sujet de la proposition; après quoi viennent les mots qui se rapportent à ce sujet, ou par le rapport d'identité, ou par le rapport de détermination:

veux dire que le correlatif est énoncé successivement après le mot auquel il se rapporte, comme en cet exemple, *César vainquit Pompée.*

Le mot qui précède excite la curiosité, le mot qui suit la satisfait. *César*, que fit-il? il *vainquit*; et qui? *Pompée.*

Les mots sont aussi mis en rapport par le moyen des prépositions : *un temple de marbre, l'âge de fer.* En ces exemples et en un très-grand nombre d'exemples semblables, on ne doit pas dire que le nom qui suit la préposition soit au génitif ou à l'ablatif, parce que le nom français ne change point sa terminaison, après quelque préposition que ce soit; ainsi il n'a ni génitif, ni ablatif. En latin, *marmoris* et *ferri* seroient au génitif, et *marmore* et *ferro* à l'ablatif. La terminaison est différente; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que notre équivalent au génitif des Latins, étant un nom avec la préposition *de*, nos grammairiens ont dit qu'alors le nom étoit au génitif, ne prenant pas garde que cette façon de parler nous vient de la proposition latine *de* qui se construit toujours avec le nom à l'ablatif.

> Et viridi in campo templum de marmore ponam.
> *Virg. Géorg. l. III. v.* 13.

Et Ovide parlant de l'*âge de fer*, qui fut le dernier, dit :

> De duro est ultima ferro. *Ovid. Mét. l. I. v.* 127.

Il y a un très-grand nombre d'exemples pareils dans les meilleurs auteurs, et encore plus

dans ceux de la basse latinité. *Voyez* ce que nous avons dit à ce sujet *au mot* ARTICLE *et au mot* DATIF.

Comme nos grammairiens ont commencé d'apprendre la grammaire relativement à la langue latine, il n'est pas étonnant que, par un effet du préjugé de l'enfance, ils aient voulu adapter à leur propre langue les notions qu'ils avoient prises de cette grammaire, sans considérer que hors certains principes communs à toutes les langues, chacune a d'ailleurs ses idiotismes et sa grammaire; et que nos noms conservant toujours en chaque nombre la même terminaison, il ne doit y avoir dans notre langue ni cas, ni *déclinaisons*. La connoissance du rapport des mots nous vient ou des terminaisons des verbes, ou de la place des mots, ou des prépositions *par*, *pour*, *en*, *à*, *de*, etc. qui mettent les mots en rapport, ou enfin de l'ensemble des mots de la phrase.

S'il arrive que dans la construction élégante, l'ordre successif dont j'ai parlé soit interrompu par des transpositions ou par d'autres figures, ces pratiques ne sont autorisées dans notre langue, que lorsque l'esprit, après avoir entendu toute la phrase, peut aisément rétablir les mots dans l'ordre successif, qui seul donne l'intelligence. Par exemple, dans cette phrase de Télémaque, *là coulent mille divers ruisseaux*, on entend aussi aisément le sens, que si l'on avoit lu d'abord *mille divers ruisseaux coulent-là*. La transposition qui tient d'abord l'esprit en suspens, rend la phrase plus vive et plus élégante. *Voyez* ARTICLE, CAS, CONCORDANCE, CONSTRUCTION.

DÉCLINER, v. act. C'est dire de suite les :minaisons d'un nom selon l'ordre des cas, dre établi dans les langues où les noms chant de terminaison. *Voyez* CAS, DÉCLINAIN, ARTICLE.

DÉFECTIF *ou* DÉFECTUEUX, adj. qui dit ou d'un nom qui manque, ou de quelque ›mbre, ou de quelque cas. On le dit aussi :s verbes qui n'ont pas tous les modes ou tous s tems qui sont en usage dans les verbes réıliers. *Voy.* CAS, CONJUGAISON, DÉCLIAISON.

DÉFINI, adj. qui se dit de l'article *le*, *la*, :*s*, soit qu'il soit simple ou qu'il soit composé e la préposition *de*. Ainsi *du*, *au*, *des*, *aux* ›nt des articles *définis*; car *du* est pour *de* :, *au* pour *à le*, *des* pour *de les*, et *aux* our *à les*. On les appelle *définis*, parce que : sont des *prénoms* ou *prépositifs* qui ne se ıettent que devant un nom pris dans un sens récis, circonscrit, déterminé et individuel. :*e*, *cet*, *cette* est aussi un prépositif *défini*: ıais de plus il est démonstratif.

Les autres prépositifs, tels que *tout*, *nul*, *ucun*, *chaque*, *quelque*, *un*, dans le sens de *uidam*, ont chacun leur service particulier.

Quand un nom est pris dans un sens indé-.ni, on ne met point l'article *le*, *la les*; on e contente de mettre la préposition *de* ou la ›réposition *à*, que les grammairiens appellent

alors mal-à-propos *articles indéfinis* ; ainsi *le palais du roi*, pour *de le roi*, c'est le sens *défini* ou individuel : *un palais de roi*, c'est un sens indéfini, indéterminé ou d'espèce, parce qu'il n'est dit d'aucun roi en particulier. *Voyez* ARTICLE.

Défini et *indéfini* se disent aussi du prétérit des verbes français. En latin, un verbe n'a qu'un prétérit parfait, *feci*; mais en français, ce prétérit est rendu par *j'ai fait*, ou par *je fis*. L'un est appelé prétérit *défini* ou *absolu*, et l'autre *indéfini* ou *relatif*; sur quoi les grammairiens ne sont pas bien d'accord, les uns appelant *défini* ce que les autres nomment *indéfini* : pour moi je crois que *j'ai fait* est le *défini* et l'absolu, et que *je fis* est indéfini et relatif; *je fis alors*, *je fis l'année passée*. Mais après tout l'essentiel est de bien entendre la valeur de ces prétérits et la différence qu'il y a de l'un à l'autre, sans s'arrêter à des minuties.

DEGRÉ DE COMPARAISON *ou* DE SIGNIFICATION. On le dit des adjectifs qui, par leur différente terminaison ou par des particules prépositives, marquent ou le plus, ou le moins, ou l'excès dans la qualification que l'on donne au substantif, *savant*, *plus savant*, *moins savant*, *très* ou *fort savant*. Ce mot *degré* se prend alors dans un sens figuré : car comme dans le sens propre un *degré* sert à monter ou à descendre, de même ici la terminaison ou la particule prépositive sert à relever ou à rabaisser la signification de l'adjectif. *Voy.* COMPARATIF.

DÉPONENT, adj. m. On ne le dit que de ertains verbes qui se conjuguent à la manière es verbes passifs, et qui cependant n'ont que ı signification active. Ils ont quitté la signifiation passive; et c'est pour cela qu'on les ppelle *déponens*, du latin *deponens*, participe de *deponere*, quitter, déposer. M. de Valenge les appelle *verbes masqués*, parce [ue sous le masque, pour ainsi dire, de la terninaison passive, ils n'ont que la signification ıctive. *Miror* ne veut pas dire *je suis admiré*, l signifie *j'admire*.

Cette terminaison passive donne lieu de croire que ces verbes, dans leur première origine, n'avoient que la signification passive. En effet, *miror*, par exemple, ne signifie-t-il pas, *je suis étonné, je suis dans la surprise, à cause de telle ou telle chose, par telle raison.* Priscien, au *liv. VIII. de significationibus verborum*, rapporte un grand nombre d'exemples de verbes déponens, pris dans un sens passif, *qui habet ultrò appetitur, qui est pauper aspernatur:* le pauvre est méprisé : *meam novercam lapidibus à populo consectari video*: je vois ma belle-mère poursuivie par le peuple à coups de pierres.

Ces exemples sont dans Priscien : le tour passif est plus dans le génie de la langue latine que l'actif; au contraire, l'actif est plus analogue à notre langue; ce qui fait que nous aurions bien de la peine à trouver le tour passif original de tous les verbes, qui, n'ayant été d'abord que passifs, quittèrent avec le temps

cette première signification, et ne furent plus qu'actifs. Les mots ne signifient rien par eux-mêmes; ils n'ont de valeur que celle que leur donnent ceux qui les emploient: or, il est certain que les enfans, dans le temps qu'ils conservent les mêmes mots dont leurs pères se servoient, s'écartent insensiblement du même tour d'imagination: quand le grand-père disoit *miror*, il vouloit faire entendre qu'il étoit étonné, qu'il étoit affecté d'admiration et de surprise par quelque motif extérieur; et quand le petit-fils dit *miror*, il croit agir, et dit qu'il admire. Ce sont ces écarts multipliés qui font que les descendans viennent enfin à ne plus entendre la langue de leurs pères, et à s'en faire une toute différente : ainsi le même peuple passe insensiblement d'une langue à une autre.

DÉRIVATION, s. f. C'est un terme abstrait pour marquer la descendance, et, pour ainsi dire, la généalogie des mots. On se trompe souvent sur la *dérivation* des mots.

Dérivé, ée, part. pass. de *dériver*, *terme de grammaire*. Ce mot se prend substantivement, comme quand on dit le *dérivé* suppose un autre mot dont il *dérive*. On appelle *dérivé*, un mot qui vient d'un autre qu'on appelle *primitif*. Par exemple, *mortalité* est *dérivé* de *mort*, *légiste* de *lex*. Ce mot *dérivé* vient lui-même de *rivus*, ruisseau, source, fontaine où l'on puise. Notre poésie ne souffre pas la rime du *dérivé* avec le *primitif*, comme d'*ennemi* avec *ami*.

DÉTERMINATIF,

DÉTERMINATIF, adj. se dit d'un mot ou 'une phrase qui restreint la signification d'un ıtre mot, et qui en fait une application indiduelle. Tout verbe actif, toute préposition, ıut individu qu'on ne désigne que par le nom e son espèce, a besoin d'être suivi d'un *dérminatif: il aime la vertu, il demeure avec ɔn père, il est dans la maison; vertu* est *déterminatif* de *aime; son père*, le *dérminatif* d'*avec*; et *la maison*, celui de *ıns*. Le mot *lumen*, lumière, est un nom énérique. Il y a plusieurs sortes de lumières; ais si on ajoute *solis*, du soleil, et qu'on se *lumen solis*, la lumière du soleil, alors *mière* deviendra un nom individuel, qui ra restreint à ne signifier que la *lumière dividuelle du soleil:* ainsi, en cet exemple, *lis* est le *déterminatif* ou le *déterminant* de *men*.

DÉTERMINATION, s. f. terme abstrait; se dit de l'effet que le mot qui en suit un ıtre auquel il se rapporte, produit sur ce ot-là. L'*amour de Dieu*, *de Dieu* a un tel pport de *détermination* avec *amour* qu'on entend plus par *amour* cette passion profane ıi perdit Troie; on entend, au contraire, ce u sacré qui sanctifie toutes les vertus. Dès nnée 1729 je vis imprimer une préface ou scours (1), dans lequel j'explique la manière ıi me paroît la plus simple et la plus raison-

(1) Voyez *tom. I.* page 181.

nable pour apprendre le latin et la grammaire aux jeunes gens. Je dis dans ce discours, que toute syntaxe est fondée sur le rapport d'identité et sur le rapport de *détermination;* ce que j'explique (1). Je parle aussi de ces deux rapports *au mot* CONCORDANCE et *au mot* CONSTRUCTION. Je suis ravi de voir que cette réflexion ne soit pas perdue, et que d'habiles grammairiens la fassent valoir.

DI, DIS, particule ou préposition inséparable, c'est-à-dire, qui ne fait point un mot toute seule, mais qui est en usage dans la composition de certains mots. Je crois que cette particule vient de la préposition διὰ, qui se prend en plusieurs significations différentes, qu'on ne peut faire bien entendre que par des exemples. Notre *di* ou *dis* signifie plus souvent *division, séparation, distinction, distraction;* par exemple, paroître, *disparoître*, grace, *disgrace*, parité, *disparité.*

Quelquefois elle augmente la signification du primitif; *dilater, diminuer, divulguer, dissimuler, dissoudre.*

DIALECTE, s. douteux. L'académie française fait ce mot masculin, et c'est l'usage le plus suivi; cependant Danet, Richelet, et l'auteur du Novitius, le font du genre féminin. *Les Latins*, dit ce dernier en parlant de la *dialecte* éolique, *ont suivi particulièrement*

---

(1) Voyez *tom. I.* pages 203 et 265.

ette *dialecte*. Le prote de Poitiers, dans son ictionnaire d'orthographe, fait aussi ce mot :minin, *édition de* 1739; mais il ajoute, et eci n'a pas été corrigé dans la dernière édition evue par M. Restaut; il ajoute, dis-je, que *MM. de Port-Royal soutiennent que ce mot st féminin* : cependant je ne le trouve que nasculin dans la méthode grecque de Port-Royal, *édit. de* 1695, *préf. pag.* 17, 28, etc. 'il m'est permis de dire mon sentiment particulier, il me paroît que ce mot étant purement rec, et n'étant en usage que parmi les gens e lettres, et seulement quand il s'agit de rec, on n'auroit dû lui donner que le genre u'il a en grec, et c'est ce que les Latins ont ait: *tum ipsa διάλεκτος habet eam jucunditatem, t latentes etiam numeros complexa videatur.* Quintil. *inst. ort. lib. IX. c. jv.*

Quoi qu'il en soit du genre de ce mot, pasons à son étymologie, et à ce qu'il signifie. Le mot est composé de λέγω, *dico*, et de διά, réposition qui entre dans la composition de lusieurs mots, et c'est de-là que vient notre réposition inséparable *di* et *dis* : *diférer*, *disoser*, etc.

Διαλεκτος, ϐ, ϰ, manière particulière de prononer, de parler; διαλέγομαι, *dissero*, *colloquor.* La *dialecte* n'est pas la même chose que l'idioisme : l'idiotisme est un tour de phrase partiulier, et tombe sur la phrase entière; au lieu que la *dialecte* ne s'entend que d'un mot qui n'est pas tout-à-fait le même, ou qui se prononce autrement que dans la langue commune. Par exemple, le mot *fille* se prononce dans otre langue commune en mouillant l'*l*; mais

le peuple de Paris prononce *fi-ye* sans *l*; c'est ce qu'en grec on appelleroit une *dialecte*. Si le mot de *dialecte* étoit en usage parmi nous, nous pourrions dire que nous avons la *dialecte* picarde, la champenoise; mais le gascon, le basque, le languedocien, le provençal, ne sont pas des *dialectes;* ce sont autant de langages particuliers dont le français n'est pas la langue commune, comme il l'est en Normandie, en Picardie et en Champagne.

Ainsi, en grec, les *dialectes* sont les différences particulières qu'il y a entre les mots, relativement à la langue commune ou principale. Par exemple, selon la langue commune, on dit ἐγὼ, les Attiques disoient ἔγωγε; mais ce détail regarde les grammaires grecques.

La méthode grecque de Port-Royal, après chaque partie ou discours, nom, pronom, verbe, *etc.*, ajoute les éclaircissemens les plus utiles sur les *dialectes*. On trouve à la fin de la grammaire de Clénard, une douzaine de vers techniques très-instructifs touchant les *dialectes*. On peut voir aussi le traité de *Joannes Grammaticus*, *de Dialectis*.

L'usage de ces *dialectes* étoit autorisé dans la langue commune, et étoit d'un grand service pour le *nombre*, selon Quintilien. Il n'y a rien de semblable parmi nous, et nous aurions été fort choqués de trouver dans la Henriade des mots français habillés à la normande ou à la picarde, ou à la champenoise; au lieu qu'Homère s'est attiré tous les suffrages en parlant dans un seul vers les quatre *dialectes* différentes, et de plus la langue commune. Les quatre *dialectes* sont l'attique, qui étoit en

usage à Athènes ; l'ionique, qui étoit usitée dans l'Ionie, ancien nom propre d'une contrée de l'Asie mineure, dont les villes principales étoient Milét, Ephèse, Smyrne, *etc.* La troisième *dialecte* étoit la dorique, en usage parmi un peuple de Grèce qu'on appeloit les *Doriens*, et qui fut dispersé en différentes contrées. Enfin la quatrième *dialecte* c'est l'éolique : les Éoliens étoient un peuple de la Grèce qui passèrent dans une contrée de l'Asie mineure, qui, de leur nom, fut appelée *Éolie*. Cette *dialecte* est celle qui a été le plus particulièrement suivie par les Latins. On trouve dans Homère ces quatre *dialectes* et la langue commune : l'attique est plus particulièrement dans Xénophon et dans Thucydide ; Hérodote et Hippocrate emploient souvent l'ionique ; Pindare et Théocrite se servent de la dorique ; Sapho et Alcée de l'éolique, qui se trouve aussi dans Théocrite et dans Pindare : c'est ainsi que, par rapport à l'italien, le bergamasque, le vénitien, le polonais, le toscan et le romain pourroient être regardés comme autant de *dialectes*.

DIÉRÈSE, s. f. Ce mot est grec, et signifie *division*, διαίρεσις, *divisio* de διαιρέω, *divido*. La *diérèse* est donc une figure qui se fait lorsque, par une liberté autorisée par l'usage d'une langue, un poëte qui a besoin d'une syllabe de plus pour faire son vers, divise sans façon en deux syllabes les lettres qui, dans le langage ordinaire, n'en font qu'une. O vous qui aspirez à l'honneur de bien scander les vers latins, dit le docte Despautère, apprenez bien

ce que c'est que la *diérèse*, cette figure, qui d'une seule syllabe, a la vertu d'en faire deux : hé, n'est-ce pas par la puissance de cette figure que Horace a fait trois syllabes de *silvæ*, qui régulièrement n'est que de deux ?

Aurarum et si-lu-æ metu. *Hor. liv. I. ode xxiij. v.* 4.

Nunc mare, nunc si-lu-æ
Threicio aquilone sonant.
Hor. l. V. od. xiij. v. 3.

Voici les vers de Despautère :

Scandere, si bene vis, tu nosce *diæresin* aptè,
Ex unâ per quam duplex sit syllaba semper.
Sic *si-lu-æ* vates lyricus trisyllabon effert.

Plaute, dans le prologue de l'Asinaire, a fait un dissyllabe du monosyllabe, *jam*.

Hoc agite, sultis, spectatores nunc *i-am*.

Ce qui fait un vers iambe trimètre.

C'est une *diérèse* quand on trouve dans les auteurs *aula-i* pour *aulæ*, *vita-i*, au lieu de *vitæ*, et dans Tibule *dis-so-lu-endæ* pour *dissolvendæ*.

Au reste, il semble que la jurisdiction de cette figure ne s'étende que sur l'*i* et sur l'*u*, que les poëtes latins font à leur gré, ou voyelles ou consonnes. Notre langue n'est pas si facile à l'égard de nos poëtes, elle n'a pas pour eux plus d'indulgence que pour les prosateurs. Elle veut que nos poëtes nous charment, nous enlèvent par le choix et par la vivacité des images et des figures, par la noblesse et l'harmonie de l'élocution, en un mot par toutes les richesses

le la poésie, mais elle ne leur permet pas de nous transporter dans un pays où nous trouverions souvent des mots inconnus ou déguisés.

DIMINUTIF, IVE, adj. qui se prend souvent substantivement. On le dit d'un mot qui signifie une chose plus petite que celle qui est désignée par le primitif: par exemple, *maisonnette* est le *diminutif* de *maison*, *monticule* l'est de *mont* ou *montagne*; *globule* est le *diminutif* de *globe*: ce sont-là des *diminutifs* physiques. Tels sont encore *perdreau* de *perdrix*, *faisandeau* de *faisan*, *poulet et poulette* de *poule*, etc. Mais outre ces *diminutifs* physiques, il y a encore des *diminutifs* de compassion, de tendresse, d'amitié, en un mot de sentiment. Nous sommes touchés d'une sorte de sentiment tendre à la vue des petits des animaux; et par une suite de ce sentiment, nous leur donnons des noms qui sont autant de *diminutifs*; c'est une espèce d'interjection qui marque notre tendresse pour eux. C'est à l'occasion de ces sentimens tendres, que nos poëtes ont fait autrefois tant de *diminutifs*; *rossignolet*, *tendrelet*, *agnelet*, *herbette*, *fleurette*, *grassette*, *Janette*, etc.

Viens ma bergère sur l'herbette,
Viens ma bergère, viens seulette,
Nous n'aurons que nos brebiettes
Pour témoins de nos amourettes. *Boursaut.*

Les Italiens et les Espagnols sont plus riches que nous en *diminutifs*; il semble que la langue française n'aime point à être riche en babioles

et en colifichets, dit le P. Bouhours. On ne se sert plus aujourd'hui de ces mots qui ont la terminaison de *diminutifs*, comme *hommelet*, *rossignolet*, *montagnette*, *campagnette*, *tendrelet*, *doucelet*, *nymphelette*, *larmelette*, etc. « Ronsard, dit le P. Bouhours, *re-*
» *marques, tome I. p.* 199. la Noue, auteur
» du dictionnaire des rimes, et mademoiselle
» de Gournai, n'ont rien négligé en leur temps
» pour introduire ces termes dans notre langue.
» Ronsard en a parsemé ses vers, la Noue en
» a rempli son dictionnaire, mademoiselle de
» Gournai en a fait un recueil dans ses avis, et
» elle s'en déclare hautement la protectrice;
» cependant notre langue n'a point reçu ces
» *diminutifs*; ou si elle les reçut en ce temps-
» là, elle s'en défit aussitôt. Dès le temps de
» Montagne on s'éleva contre tous ces mots si
» mignons, favoris de la fille d'alliance : elle
» eut beau entreprendre leur défense, et
» crier au meurtre de toute sa force, avec tout
» cela la pauvre demoiselle eut le déplaisir de
» voir ses chers *diminutifs* bannis peu à peu;
» et si elle vivoit encore, je crois, poursuit le
» P. Bouhours, qu'elle mourroit de chagrin
» de les voir exterminés entièrement ».

Les Italiens et les Espagnols font encore d'autres *diminutifs* des premiers *diminutifs*; par exemple, de *bambino*, un petit enfant, ils ont fait *bambinello*, *bamboccio*, *bamboc-ciolo*, etc. C'est ainsi qu'en latin de *homo* on a fait *homuncio*, et d'*homuncio*, *homunculus*, et encore *homulus*. Ces trois mots sont dans Cicéron. Le P. Bouhours dit que ce sont des pygmées qui multiplient, et qui font des enfans

encore plus petits qu'eux. *Remarques, tome I. p.* 199.

DIPHTHONGUE, s. f. Ce mot par lui-même est adjectif de *syllabe*; mais dans l'usage, on le prend substantivement. *a* est une syllabe monophthongue, μονόφθογγος, c'est-à-dire, une syllabe énoncée par un son unique ou simple; au lieu que la syllabe *au*, prononcée à la latine *a-ou*, et comme on la prononce encore en Italie, *etc.* et même dans nos provinces méridionales; *au*, dis-je, ou plutôt *a-ou*, est une *diphthongue*, c'est-à-dire, une syllabe qui fait entendre le son de deux voyelles par une même émission de voix, modifiée par le concours des mouvemens simultanés des organes de la parole. R R. δὶς, *bis*, et φθόγγος, *sonus*.

L'essence de la *diphthongue* consiste donc en deux points.

1°. Qu'il n'y ait pas, du moins sensiblement, deux mouvemens successifs dans les organes de la parole.

2°. Que l'oreille sente distinctement les deux voyelles par la même émission de voix: *Dieu*, j'entends l'*i* et la voyelle *eu*, et ces deux sons se trouvent réunis en une seule syllabe, et énoncés en un seul temps. Cette réunion, qui est l'effet d'une seule émission de voix, fait la *diphthongue*. C'est l'oreille qui est juge de la *diphthongue*; on a beau écrire deux, ou trois, ou quatre voyelles de suite, si l'oreille n'entend qu'un son, il n'y a point de *diphthongue*: ainsi *au*, *ai*, *oient*, etc. prononcés à la française

ô, *è*, *ê*, ne sont point *diphthongues*. Le premier est prononcé comme un o long, *au-mône*, *au-ne* : les partisans même de l'ancienne orthographe l'écrivent par *o* en plusieurs mots, malgré l'étymologie or, *de aurum*, o-reille, *de auris* :, et à l'égard de *ai*, *oit*, *aient*, on les prononce comme un *è*, qui le plus souvent est ouvert, *palais* comme *succès*, ils *av-oien-t*, ils *avê*, etc.

Cette différence entre l'orthographe et la prononciation, a donné lieu à nos grammairiens de diviser les *diphthongues* en vraies ou propres, et en fausses ou impropres. Ils appellent aussi les premières, *diphthongues de l'oreille*, et les autres, *diphthongues aux yeux* : ainsi l'æ et l'œ, qui ne se prononcent plus aujourd'hui que comme un *e*, ne sont *diphthongues* qu'aux yeux ; c'est improprement qu'on les appelle *diphthongues*.

Nos voyelles sont *a*, *é*, *è*, *ê*, *i*, *o*, *u*, *eu*, *e* muet, *ou*. Nous avons encore nos voyelles nasales, *an*, *en*, *in*, *on*, *un* : c'est la combinaison ou l'union de deux de ces voyelles en une seule syllabe, en un seul temps, qui fait la *diphthongue*.

Les Grecs nomment *prépositive* la première voyelle de la *diphthongue*, et *postpositive* la seconde : ce n'est que sur celle-ci que l'on peut faire une tenue, comme nous l'avons remarqué au *mot* CONSONNE.

Il seroit à souhaiter que nos grammairiens fussent d'accord entr'eux sur le nombre de nos *diphthongues* ; mais nous n'en sommes pas encore à ce point-là. Nous avons une grammaire qui commence la liste des *diphthongues*

par *eo*, dont elle donne pour exemple, *géographie*, *théologie* : cependant il me semble que ces mots sont de cinq syllabes, *gé-o-graphie*, *thé-o-lo-gi-e*. Nos grammairiens et nos dictionnaires me paroissent avoir manqué de justesse et d'exactitude au sujet des *diphthongues*. Mais sans me croire plus infaillible, voici celles que j'ai remarquées, en suivant l'ordre des voyelles; les unes se trouvent en plusieurs mots, et les autres seulement en quelques-uns.

Ai, tel qu'on l'entend dans l'interjection de douleur ou d'exclamation *ai*, *ai*, *ai*, et quand l'*a* entre en composition dans la même syllabe avec le mouillé fort, comme dans *m-ail*, *b-ail*, *de l'-ail*, *ati-r-ail*, *évan-t-ail*, *port-ail*, etc. ou qu'il est suivi du mouillé foible; la ville de *Bl-aye* en Guienne, les îles *Luc-ayes* en Amérique.

Cette *diphthongue ai* est fort en usage dans nos provinces d'au-delà de la Loire. Tous les mots qu'on écrit en français par *ai*, comme *faire*, *nécessaire*, *jamais*, *plaire*, *palais*, etc. y sont prononcés par *a-i diphthongue* : on entend l'*a* et l'*i*. Telle étoit la prononciation de nos pères, et c'est ainsi qu'on prononce cette *diphthongue* en grec, μοῦσαι, τιμαὶ; telle est aussi la prononciation des Italiens, des Espagnols, *etc*. Ce qui fait bien voir avec combien peu de raison quelques personnes s'obstinent à vouloir introduire cette *diphthongue* oculaire à la place de la *diphthongue* oculaire *oi* dans les mots *François*, *croire*, etc. comme si *ai* étoit plus propre que *oi* à représenter le son de l'*é*. Si vous avez à réformer *oi* dans les

mots où il se prononce *é*, mettez *è* : autrement, c'est réformer un abus par un plus grand, et c'est pécher contre l'analogie. Si l'on écrit *François*, *j'avois*, c'est que nos pères prononçoient *François*, *j'avois* ; mais on n'a jamais prononcé *Français* en faisant entendre l'*a* et l'*i*. En un mot, si l'on vouloit une réforme, il falloit plutôt la tirer de *procès*, *succès*, *très*, *auprès*, *dès*, etc. que de se régler sur *palais*, et sur un petit nombre de mots pareils qu'on écrit par *ai*, par la raison de l'étymologie *palatium*, et parce que telle étoit la prononciation de nos pères ; prononciation qui se conserve encore, non-seulement dans les autres langues vulgaires, mais même dans quelques-unes de nos provinces.

Il n'y a pas long-temps que l'on écrivoit *nai*, *natus*, il est nai ; mais enfin la prononciation a soumis l'orthographe en ce mot, et l'on écrit *né*.

Quand les Grecs changeoient *ai* en η dans la prononciation, ils écrivoient αἴρω, *attollo*, ἦρον, *attollebam*.

Observons en passant que les Grecs ont fait usage de cette *diphthongue ai*, au commencement, au milieu, et à la fin de plusieurs mots, tant dans les noms que dans les verbes : les Latins, au contraire, ne s'en sont guère servis que dans l'interjection *ai*, ou dans quelques mots tirés du grec. Ovide, parlant d'Hyacinthe, dit,

> Ipse suos gemitus foliis inscribit ; et ai ai
> Flos habet inscriptum. *Ovid. Mét. liv. X. v.* 215.

Lorsque les Latins changent l'*æ* en *ai*, cet *ai*

n'est point *diphtongue*, il est dissyllabe. Servius sur ce vers de Virgile,

Aulaï in medio. *Æneid. liv. III. v.* 354.

dit aulaï *pro* aulæ, *et est* diæresis *de græcâ ratione veniens; quorum* ai *diphthongus resoluta, apud nos duas syllabas facit, Voyez* Diérèse.

Mais passons aux autres *diphthongues*. J'observerai d'abord que l'*i* ne doit être écrit par *y*, que lorsqu'il est le signe du mouillé foible.

Eau. Fléau, ce mot est de deux syllabes.

Être l'effroi du monde et le fléau de Dieu.
Corneille.

A l'égard de *seau, eau*, communément ces trois lettres *eau* se prononcent comme un *o* fort long, et alors leur ensemble n'est qu'une *diphthongue* oculaire, ou une sorte de *demi-diphthongue* dont la prononciation doit être remarquée : car il y a bien de la différence dans la prononciation entre un *seau* à puiser de l'eau et un *sot*, entre de l'*eau* et un *os*, entre la *peau* et le *Pô*, rivière, ou *Pau*, ville. M. l'abbé Regnier, *gramm. pag.* 70, dit que l'*é* qui est joint à *au* dans cette *diphthongue*, se prononce comme un *é* féminin, et d'une manière presque imperceptible.

Ei, comme en grec τείνω, *tendo* : nous ne prononçons guère cette *diphthongue* que dans des mots étrangers, *bei* ou *bey, dei, dey; le dey de Tunis;* ou avec le *n* nazal, comme dans *teindre, Reims*, ville.

Selon quelques grammairiens on entend en

ces mots un *i* très-foible, ou un son particulier qui tient de l'*e* et de l'*i*. Il en est de même devant le son mouillé dans les mots *so-l-eil*, *con-s-eil*, *so-m-eil*, etc.

Mais, selon d'autres, il n'y a, en ces derniers, que l'*e* suivi du son mouillé ; le *v-ie-il-ho-me*, *con-s-e-il*, *som-e-il*, etc., et de même avec les voyelles *a*, *ou*, *eu*. Ainsi, selon ces grammairiens, dans *œil*, qu'on prononce *euil*, il n'y a que *eu* suivi du son mouillé ; ce qui me paroît plus exact. Comme, dans la prononciation du son mouillé, les organes commencent d'abord par être disposés comme si l'on alloit prononcer *i*, il semble qu'il y ait un *i*; mais on n'entend que le son mouillé, qui, dans le mouillé fort, est une consonne : mais à l'égard du mouillé foible, c'est un son mitoyen qui me paroit tenir de la voyelle et de la consonne : *moy-en*, *pa-yen* ; en ces mots, *yen* est un son bien différent de celui qu'on entend dans *bien*, *mien*, *rien*.

Ia, *d-ia-cre*, *d-ia-mant*, sur-tout dans le discours ordinaire : *fiacre*; les *Plé-ia-des*, de la *v-ian-de*, *négo-c-ian-t*, *inconvé-nien-t*.

Ié. *P-ié* ou *p-iéd*, les *p-ié-ds*, *ami-t-ié*, *pi-t-ié*, *pre-m-ier*, *der-n-ier*, *mé-t-ier*.

Iè ouvert. Une *v-iè-le* instrument, *vol-iè-re*, *Gu-iè-ne*, province de France, *V-iè-ne*, ville, ou verbe, *veniat*, *n-iai-s*, *b-iai-s*; on prononce *niès*, *biès*, *f-iè-r*, un *t-iè-rs* ; le *c-ie-l*, *Ga-br-ie-l*, *es-sen-t-ie-l*, du *m-ie-l*, *f-ie-l*.

Ien, où l'*i* n'est point un mouillé foible ; *b-ien*, *m-ien*, *t-ien*, *s-ien*, *en-tre-t-ien*, *ch-*

ien, comé-d-ien, in-d-ien, gar-d-ien, pra-ti-c-ien; l'*i* et la voyelle nazale *en* sont la *diphthongue*.

Ieu; *D-ieu, l-ieu*, les *c-ieu-x, m-ieu-x*.

Io; *f-io-le, capr-io-le, car-iole, v-io-le*, sur-tout en prose.

Ion; *p-ion*, que nous *ai-m-ions, di-s-ion-s*, etc.; *ac-t-ion, occa-s-ion: ion* est souvent de deux syllabes en vers.

Iou; cette *diphthongue* n'est d'usage que dans nos provinces méridionales, ou bien en des mots qui viennent de-là; *Mon-tes-qu-iou, Ch-iou-r-me, O-l-iou-les*, ville de Provence; la Ciotat, en Provence, on dit *la C-iou-tat*.

Ya, yan, ye *e* muet, yé, *etc.*; l'*i* ou l'*y* a souvent, devant les voyelles, un son mouillé foible; c'est-à-dire, un son exprimé par un mouvement moins fort que celui qui fait entendre le son mouillé dans *Versailles, paille;* mais le peuple de Paris, qui prononce *Versa-ye, pa-ye*, fait entendre un mouillé foible; on l'écrit par *y*. Ce son est l'effet du mouvement affoibli qui produit le mouillé fort; ce qui fait une prononciation particulière, différente de celle qu'on entend dans *mien, tien*, où il n'y a point de son mouillé, comme nous l'avons déjà observé.

Ainsi je crois pouvoir mettre au rang des *diphthongues* les sons composés qui résultent d'une voyelle jointe au mouillé foible; *a-yan-t, vo-yan-t, pa-yen, pai-yan-t*, je *pai-ye, em-plo-ye-r, do-yen*, afin que vous *so-ye-z, dé-lai-ye-r, bro-ye-r*,

Oi. La prononciation naturelle de cette *diphthongue* est celle que l'on suit en grec,

λόγοι ; on entend l'*o* et l'*i*. C'est ainsi qu'on prononce communément *voi-ye-le*, *voi-ye-r*, *moi-yen*, *loi-yal*, *roi-yaume* ; on écrit communément, *voyelle*, *voyer*, *moyen*, *loyal*, *royaume*. On prononce encore ainsi plusieurs mots dans les provinces d'au-delà de la Loire ; on dit *Sa-v-o-i-e*, en faisant entendre l'*o* et l'*i*. On dit à Paris *Sa-v-o-ya-rd* ; *ya* est la *diphthongue*.

Les autres manières de prononcer la *diphthongue oi* ne peuvent pas se faire entendre exactement par écrit : cependant ce que nous allons observer ne sera pas inutile à ceux qui ont les organes assez délicats et assez souples pour écouter et pour imiter les personnes qui ont eu l'avantage d'avoir été élevées dans la capitale, et d'y avoir reçu une éducation perfectionnée par le commerce des personnes qui ont l'esprit cultivé.

Il y a des mots où *oi* est aujourd'hui presque toujours changé en *oe* ; d'autres où *oi* se change en *ou*, et d'autres enfin en *oua* : mais il ne faut pas perdre de vue que hors les mots où l'on entend l'*o* et l'*i*, comme en grec λόγοι, il n'est pas possible de représenter bien exactement par écrit les différentes prononciations de cette *diphthongue*.

Oi prononcé par *oe* où l'*e* a un son ouvert qui approche de l'*o* ; *f-oi*, *l-oi*, *fr-oi-d*, *t-oi-ct*, *m-oi*, à *f-oi-son*, *qu-oi*, *c-oi-ffe*, *oi-seau*, *j-oi-e*, *d-oi-gt* (digitus), *d-oi-t* (debet), *ab-oi-s*, *t-oi-le*, etc.

Oi prononcé par *oa* ; *m-oi-s*, *p-oi-s*, *n-oi-x*, *tr-oi-s*, la ville de *Tr-oi-e*, etc., prononcez *m-oa*, *p-oa*, etc.

Oi

Oi prononcé par *oua ; b-oi-s* (lignum), prononcez *b-ou-a.*

Oin : *s-oin , l-oin , be-s-oin , f-oin , j-oin-dre , m-oin-s* , on doit plutôt prononcer en ces mots une sorte d'*e* nasal après l'*o*, que de prononcer *ouin ;* ainsi prononcez *soein* plutôt que *souin.*

Il faut toujours se ressouvenir que nous n'avons pas de signes pour représenter exactement ces sortes de sons.

Oua écrit par *ua , éq-ua-teur , éq-ua-tion , aq-ua-tique , quin-q-ua-gésime ;* prononcez *é-c-oua-teur , é-q-oua-tion , a-q-oua-tique , quin-q-oua-gésime.*

Oe : *p-oë-te , p-oë-me ;* ces mots sont plus ordinairement de trois syllabes en vers , mais dans la liberté de la conversation on prononce *poe* comme *diphthongue.*

Ouan : *Ec-ouan , R-ouan* , villes , *diphthongues* en prose.

Oue : *oue-st , sud-oue-st.*

Oui : *b-oui-s , l-oui-s* , en prose ; ce dernier mot est de deux syllabes en vers ; *oui* , ita.

Oui , ce sont ces plaisirs et ces pleurs que j'envie.
Oui , je t'achèterai le praticien français. *Racine.*

Ouin : *bara-g-ouin , ba-b-ouin.*

Ue : statue *éq-ue-stre , ca-s-ue-l , an-ue-l , éc-ue-le , r-ue-le , tr-ue-le* , sur-tout en prose.

Ui : *l-ui , ét-ui , n-uit , br-uit , fr-uit , h-uit , l-ui-re* , je *s-uis* , un *s-ui-s-se.*

Uin : *Al-c-uin* , théologien célèbre du temps de Charlemagne. *Q-uin-quagésime* , pronon-

cez *quin* comme en latin ; et de même *Q-uin-ti-l-ien*, le mois de *J-uin*. On entend l'*u* et l'*i* nasal.

Je ne parle point de *Caen*, *Laon*, *paon*, *Jean*, etc., parce qu'on n'entend plus aujourd'hui qu'une voyelle nasale en ces mots-là, *Can*, *pan*, *Jan*, etc.

Enfin il faut observer qu'il y a des combinaisons de voyelles qui sont *diphthongues* en prose et dans la conversation, et que nos poëtes font de deux syllabes.

Un de nos traducteurs a dit en vers,

> Voudrois-tu bien chanter pour moi, cher Licidas,
> Quelqu'air si-ci-li-en? *Longepierre.*

On dit *si-ci-lien* en trois syllabes dans le discours ordinaire. Voici d'autres exemples.

> La foi, ce nœud sacré, ce *li-en pré-ci-eux.*
> *Brebeuf.*
>
> Il est juste, grand roi, qu'un *meurtri-er* périsse.
> *Corneille.*
>
> Allez, vous *devri-ez* mourir de pure honte.
> *Molière.*
>
> Vous *perdri-ez* le temps en discours superflus.
> *Fontenelle.*
>
> Cette fière raison dont on fait tant de bruit,
> Contre les *passi-ons* n'est pas un sûr remède.
> *Deshoulières.*
>
> Non, je ne hais rien tant que les *contorsi-ons*
> De tous ces grands faiseurs de *protestati-ons.*
> *Molière.*

La plupart des mots en *ion* et *ions* sont *diphthongues* en prose. *Voyez* les divers traités que nous avons de la versification française.

Au reste, qu'il y ait en notre langue plus ou moins de *diphthongues* que je n'en ai marqué, cela est fort indifférent, pourvu qu'on les prononce bien. Il est utile, dit Quintilien, de faire ces observations; César, dit-il, Cicéron, et d'autres grands hommes, les ont faites; mais il ne faut les faire qu'en passant. *Marcus Tullius orator, artis hujus diligentissimus fuit, et in filio ut in epistolis apparet. . . . . Non obstant hæ disciplinæ per illas euntibus, sed circa illas hærentibus.* Quint. *instit. orat. lib. I, cap. vij, in fine.*

DISCONVENANCE, s. f. On le dit des mots qui composent les divers membres d'une période, lorsque ces mots ne conviennent pas entre eux, soit parce qu'ils sont construits contre l'analogie, ou parce qu'ils rassemblent des idées disparates, entre lesquelles l'esprit apperçoit de l'opposition, ou ne voit aucun rapport. Il semble qu'on tourne d'abord l'esprit d'un certain côté, et que, lorsqu'il croit poursuivre la même route, il se sent tout d'un coup transporté dans un autre chemin. Ce que je veux dire s'entendra mieux par des exemples.

Un de nos auteurs a dit que *notre réputation ne dépend pas des louanges qu'on nous donne, mais des actions louables que nous faisons.*

Il y a *disconvenance* entre les deux membres de cette période, en ce que le premier présente d'abord un sens négatif, *ne dépend pas;* et dans le second membre on sous-entend le même verbe dans un sens affirmatif. Il falloit

dire, *notre réputation dépend, non des louanges*, etc., *mais des actions louables*, etc.

Nos grammairiens soutiennent que lorsque dans le premier membre d'une période, on a exprimé un adjectif auquel on a donné ou le genre masculin ou le féminin, on ne doit pas, dans le second membre, sous-entendre cet adjectif en un autre genre, comme dans ce vers de Racine :

Sa réponse est dictée, et même son silence.

Les oreilles et les imaginations délicates veulent qu'en ces occasions l'ellipse soit précisément du même mot au même genre, autrement ce seroit un mot différent.

Les adjectifs qui ont la même terminaison au masculin et au féminin, *sage, fidelle, volage*, ne sont pas exposés à cette *disconvenance*.

Voici une *disconvenance* de temps : *il regarde votre malheur comme une punition du peu de complaisance que vous avez eue pour lui dans le temps qu'il vous pria*, etc.; il falloit dire, *que vous eûtes pour lui dans le temps qu'il vous pria*.

On dit fort bien, *les nouveaux philosophes disent que la couleur* EST *un sentiment de l'ame;* mais il faut dire, *les nouveaux philosophes veulent que la couleur* SOIT *un sentiment de l'ame*.

On dit, *je crois, je soutiens, j'assure que vous êtes savant;* mais il faut dire, *je veux, je souhaite, je désire que vous* SOYEZ *savant*.

Une *disconvenance* bien sensible est celle

qui se trouve assez souvent dans les mots d'une métaphore ; les expressions métaphoriques doivent être liées entr'elles de la même manière qu'elles le seroient dans le sens propre. On a reproché à Malherbe d'avoir dit,

Prends ta foudre, Louis, et va comme un lion.

Il falloit dire, *comme Jupiter* : il y a *disconvenance* entre *foudre* et *lion*.

Dans les premières éditions du Cid, Chimène disoit,

Malgré des feux si beaux qui rompent ma colère.

Feux et *rompent* ne vont point ensemble ; c'est une *disconvenance*, comme l'académie l'a remarqué. *Écorce* se dit fort bien dans un sens métaphorique, pour les *dehors*, l'*apparence* des choses : ainsi l'on dit que *les ignorans s'arrêtent à l'écorce*, qu'*ils s'amusent à l'écorce*. Ces verbes conviennent fort bien avec *écorce* pris au propre ; mais on ne diroit pas au propre, *fondre l'écorce* : *fondre* se dit de la glace ou du métal. J'avoue que *fondre l'écorce* m'a paru une expression trop hardie dans une ode de Rousseau :

Et les jeunes zéphirs par leurs chaudes haleines
Ont FONDU L'ÉCORCE des eaux. *L. III. ode. 6.*

Il y a un grand nombre d'exemples de *disconvenances* de mots dans nos meilleurs écrivains, parce que, dans la chaleur de la composition, on est plus occupé des pensées, qu'on ne l'est des mots qui servent à énoncer les pensées.

On doit encore éviter les *disconvenances* dans le style, comme lorsque, traitant un sujet grave, on se sert de termes bas, ou qui ne conviennent qu'au style simple. Il y a aussi des *disconvenances* dans les pensées, dans les gestes, *etc*.

Singula quæque locum teneant sortita decenter.
Ut ridentibus arrident, ita flentibus adsunt
Humani vultus. Si vis me flere dolendum est
Primum ipse tibi, *etc*. *Horat. de Arte poët.*

DISJONCTIVE, s. f. On le dit de certaines conjonctions qui d'abord rassemblent les parties d'un discours, pour les faire considérer ensuite séparément. *Ou*, *ni*, *soit*, sont des conjonctions *disjonctives*. En cette phrase *disjonctive* est adjectif : mais on fait souvent ce mot substantif ; *une conjonctive*. On appelle aussi ces conjonctions *alternatives*, *partitives* ou *distributives*.

On demande si lorsqu'il y a plusieurs substantifs séparés par une *disjonctive*, le verbe qui se rapporte à ces substantifs doit être au pluriel ou au singulier : faut-il dire, *ou la force, ou la douceur le feront*, *ou le fera*?

Vaugelas dit qu'il faut dire *le fera ;* Patru soutient qu'on dit également bien *le fera* et *le feront* ; qu'il faut dire *si Titus ou Mevius étoient à Paris*, et non *étoit* ; qu'on doit dire, *ou la honte, ou l'occasion, ou l'exemple leur donneront un meilleur avis : qu'en ces façons de parler, l'esprit et l'oreille se portent au pluriel plutôt qu'au singulier* ; *tellement qu'en ces rencontres*, poursuit M. Patru, *il*

faut consulter l'oreille. Voyez *les remarques de* Vaugelas *avec les notes*, etc. *édit. de* 1738.

DISSYLLABE, adj. C'est un mot qui n'a que deux syllabes; *ver-tu* est *dissyllabe* : ce mot se prend aussi substantivement; les *dissyllabes* doivent être mêlés avec d'autres mots. Dans la poésie grecque et dans la latine, il y a des pieds *dissyllabes*, tels sont le *spondée*, l'*iambe*, le *troquée*, le *pyrique*.

Ce mot vient de δὶς *deux fois*, d'où vient διϲϲὸς, *duplex*, et de συλλαβὴ, *syllabe.* Un mot est appelé *monosyllabe* quand il en a deux; *trissyllabe* quand il en a trois : mais après ce nombre, les mots sont dits être *polissyllabes*, c'est-à-dire, de plusieurs syllabes R. πολὺς, *multus*, *frequens*, et συλλαβὴ, *syllabe.*

DISTRIBUTIF, adj. Sens *distributif*, qui est opposé au sens *collectif. Distributif* vient du latin *distribuere*, distribuer, partager, la justice *distributive* qui rend à chacun ce qui lui appartient. *Collectif* vient de *colligere*, recueillir, assembler. *Saint - Pierre étoit apôtre;* apôtre est là dans le sens *distributif*, c'est-à-dire, que S. Pierre étoit l'un des apôtres, Il y a des propositions qui passent pour vraies dans le sens collectif, c'est-à-dire, quand on parle en général *de toute une espèce*; et qui seroient très-fausses, si l'on en faisoit l'application à chaque individu de l'espèce, ce qui seroit le sens *distributif.* Par exemple, on dit des habitans de certaines provinces qu'ils sont

vifs, emportés, ou qu'ils ont tel ou tel défaut : ce qui est vrai en général, et faux dans le sens *distributif* ; car on y trouve des particuliers qui sont exempts de ces défauts et doués des vertus contraires.

DIVISION, s. f. C'est une petite ligne ou tiret dont on fait usage en quatre occasions différentes.

1°. Lorsqu'il ne reste pas assez de blanc à la fin d'une ligne pour contenir un mot entier, mais qu'il y en a suffisamment pour une ou deux syllabes du mot, on divise alors le mot ; on place au bout de cette ligne les syllabes qui peuvent y entrer, et on y joint le tiret qu'on appelle *division*, parce qu'il divise ou sépare le mot en deux parties, dont l'une est à une ligne, et l'autre à la ligne qui suit. Les imprimeurs instruits ont grande attention à ne jamais diviser les lettres qui font une syllabe. Ce seroit par exemple une faute de diviser *cause*, en imprimant *ca* à une ligne, et *use* à la ligne suivante : il faut diviser ce mot ainsi, *cau-se*. On doit aussi éviter de ne mettre qu'une seule lettre d'un mot au bout de la ligne : après tout il me semble qu'en ces occasions le compositeur feroit mieux d'espacer les mots précédens, et de porter le mot tout entier à la ligne suivante; il éviteroit ces *divisions* toujours désagréables au lecteur.

2°. Le second emploi de la *division* est quand elle joint des mots composés, *arc-en-ciel*, *porte-manteau*, *c'est-à-dire*, *vis-à-vis*, etc. ; en ces occasions il n'y a que les imprimeurs qui

appellent ce signe *division*, les autres le nomment *trait d'union*, ou simplement *tiret*.

3°. On met une *division* après un verbe suivi du pronom transposé par interrogation : *que dites-vous ? que fait-il ? que dit-on ?*

4°. Enfin on met une double division, l'une avant, l'autre après le *t* euphonique, c'est-à-dire, après le *t* interposé entre deux voyelles, pour éviter le bâillement ou *hiatus;* la prononciation en devient plus douce : *m'aime-t-il ?*

Voici une faute dont on ne voit que trop d'exemples; c'est de mettre une apostrophe au lieu du second tiret, *m-aime-t'il ?* il n'y a point là de lettre supprimée après le *t* ; ainsi c'est le cas de la *division*, et non de l'apostrophe. *Voyez* Apostrophe.

E

E, *E*, *e*, s. m. C'est la cinquième lettre de la plupart des alphabets, et la seconde des voyelles. *Voy.* Alphabet.

Les anciens Grecs s'étant apperçus qu'en certaines syllabes de leurs mots l'*e* étoit moins long et moins ouvert qu'il ne l'étoit en d'autres syllabes, trouvèrent à propos de marquer par des caractères particuliers cette différence, qui étoit si sensible dans la prononciation. Ils désignèrent l'*e* bref par ce caractère Ε, ε, et l'appelèrent ἒψιλόν, *epsilon*, c'est-à-dire, petit *e*; il répond à notre *e* commun, qui n'est ni l'*e* tout-à-fait fermé, ni l'*e* tout-à-fait ouvert : nous en parlerons dans la suite.

Les Grecs marquèrent l'*e* long et plus ouvert par ce caractère Η, η, *èta*; il répond à notre *e* ouvert long.

Avant cette distinction, quand l'*e* étoit long et ouvert, on écrivoit deux *e* de suite ; c'est ainsi que nos pères écrivoient *aage* par deux *a*, pour faire connoître que l'*a* est long en ce mot : c'est de ces deux *E* rapprochés ou tournés l'un vis-à-vis de l'autre qu'est venue la figure *H*; ce caractère a été long-temps, en grec et en latin, le signe de l'aspiration. Ce nom *èta* vient du vieux syriaque *hetha*, ou de *heth*, qui est le signe de la plus forte aspiration des Hébreux ; et c'est de-là que les Latins

prirent leur signe d'aspiration *H*, en quoi nous les avons suivis.

La prononciation de l'*eta* a varié : les Grecs modernes prononcent *ita ;* et il y a des savans qui ont adopté cette prononciation, en lisant les livres des anciens.

L'université de Paris fait prononcer *éta*. *Voyez* les preuves que la méthode de P. R. donne pour faire voir que c'est ainsi qu'il faut prononcer ; et sur-tout lisez ce que dit sur ce point le P. Giraudeau, jésuite, dans son *introduction à la langue grecque* ; ouvrage très-méthodique et très-propre à faciliter l'étude de cette langue savante, dont l'intelligence est si nécessaire à un homme de lettres.

Le P. Giraudeau, dis-je, s'explique en ces termes, *pag.* 4. « L'*èta* se prononce comme » un *é* long et ouvert, ainsi que nous prononçons » l'*é* dans *procès :* non-seulement cette pro- » nonciation est l'ancienne, poursuit-il, mais » elle est encore essentielle pour l'ordre et l'é- » conomie de toute la langue grecque ».

En latin, et dans la plupart des langues, l'*e* est prononcé comme notre *e* ouvert commun au milieu des mots, lorsqu'il est suivi d'une consonne avec laquelle il ne fait qu'une même syllabe, *cæ-lèbs*, *mèl*, *pèr*, *pa-trèm*, *omni-po-tèn-tèm*, *pès*, *èt*, etc. mais selon notre manière de prononcer le latin, l'*e* est fermé quand il finit le mot, *mare*, *cubile*, *patre*, etc. Dans nos provinces d'au-delà de la Loire, on prononce l'*e* final latin comme un *e* ouvert ; c'est une faute.

Il y a beaucoup d'analogie entre l'*e* fermé et l'*i* ; c'est pour cela que l'on trouve souvent

l'une de ces lettres au lieu de l'autre, *herè*, *heri*; c'est par la même raison que l'ablatif de plusieurs mots latins est en *e* ou en *i*, *prudente* et *prudenti*.

Mais passons à notre *e* français. J'observerai d'abord que plusieurs de nos grammairiens disent que nous avons quatre sortes d'*e*. La méthode de P. R., au traité des lettres, *p.* 622, dit que ces quatre prononciations différentes de l'*e*, se peuvent remarquer en ce seul mot *détèrrement*; mais il est aisé de voir qu'aujourd'hui l'*e* de la dernière syllabe *ment* n'est *e* que dans l'écriture.

La prononciation de nos mots a varié. L'écriture n'a été inventée que pour indiquer la prononciation, mais elle ne sauroit en suivre tous les écarts, je veux dire tous les divers changemens: les enfans s'éloignent insensiblement de la prononciation de leurs pères; ainsi l'orthographe ne peut se conformer à sa destination que de loin en loin. Elle a d'abord été liée dans les livres au gré des premiers inventeurs: chaque signe ne signifioit d'abord que le son pour lequel il avoit été inventé, le signe *a* marquoit le son *a*, le signe *é* le son *é*, etc. C'est ce que nous voyons encore aujourd'hui dans la langue grecque, dans la latine, et même dans l'italienne et dans l'espagnole; ces deux dernières, quoique langues vivantes, sont moins sujettes aux variations que la nôtre.

Parmi nous, nos yeux s'accoutument dès l'enfance à la manière dont nos pères écrivoient un mot, conformément à leur manière de le prononcer; de sorte que quand la prononciation est venue à changer, les yeux accoutumés à la

manière d'écrire de nos pères, se sont opposés au concert que la raison auroit voulu introduire entre la prononciation et l'orthographe selon la première destination des caractères; ainsi il y a eu alors parmi nous la langue qui parle à l'oreille, et qui seule est la véritable langue, et il y a eu la manière de la représenter aux yeux, non telle que nous l'articulons, mais telle que nos pères la prononçoient, en sorte que nous avons à reconnoître un moderne sous un habillement antique. Nous faisons alors une double faute; celle d'écrire un mot autrement que nous ne le prononçons, et celle de le prononcer ensuite autrement qu'il n'est écrit. Nous prononçons *a*, et nous écrivons *e*, uniquement parce que nos pères prononçoient et écrivoient *e*.

Cette manière d'orthographier est sujette à des variations continuelles, au point que, selon le prote de Poitiers et M. Restaut, à peine trouve-t-on deux livres où l'orthographe soit semblable (*traité de l'orthogr. franç. p.* 1.) Quoi qu'il en soit, il est évident que l'*e* écrit et prononcé *a*, ne doit être regardé que comme une preuve de l'ancienne prononciation, et non comme une espèce particulière d'*e*. Le premier *e* dans les mots *empereur*, *enfant*, *femme*, etc. fait voir seulement que l'on prononçoit *émpereur*, *énfant*, *féme*, et c'est ainsi que ces mots sont prononcés dans quelques-unes de nos provinces; mais cela ne fait pas une quatrième sorte d'*e*.

Nous n'avons proprement que trois sortes d'*e*; ce qui les distingue, c'est la manière de prononcer l'*e*, ou en un temps plus ou moins

long, ou en ouvrant plus ou moins la bouche. Ces trois sortes d'*e* sont l'*e* ouvert, l'*e* fermé, et l'*e* muet : on les trouve tous trois en plusieurs mots, *fèrmeté*, *honnêteté*, *évêque*, *sévère*, *échèlle*, etc.

Le premier *e* de *fèrmeté* est ouvert, c'est pourquoi il est marqué d'un accent grave ; la seconde syllabe *me* n'a point d'accent, parce que l'*e* y est muet ; *té* est marqué de l'accent aigu, c'est le signe de l'*e* fermé.

Ces trois sortes d'*e* sont encore susceptibles de plus et de moins.

L'*e* ouvert est de trois sortes ; 1°. l'*e* ouvert commun, 2°. l'*e* plus ouvert, 3°. l'*e* très-ouvert.

I. L'*e* ouvert commun : c'est l'*e* de presque toutes les langues ; c'est l'*e* que nous prononçons dans les premières syllabes de *père*, *mère*, *frère*, et dans il *appèlle*, il *mène*, ma *nièce*, et encore dans tous les mots où l'*e* est suivi d'une consonne avec laquelle il forme la même syllabe, à moins que cette consonne ne soit l'*s* ou le *z* qui marquent le pluriel, ou le *nt* de la troisième personne du pluriel des verbes ; ainsi on dit *examèn*, et non *examén*. On dit *tèl*, *bèl*, *ciél*, *chèf*, *brèf*, *Josèph*, *nèf*, *relièf*, *Israèl*, *Abèl*, *Babèl*, *réèl*, *Michèl*, *mièl*, *plurièl*, *criminèl*, *quèl*, *naturèl*, *hôtèl*, *mortèl*, *mutuèl*, l'*hymèn*, *Sadducéèn*, *Chaldéèn*, il *viènt*, il *soutiènt*, etc.

Toutes les fois qu'un mot finit par un *e* muet, on ne sauroit soutenir la voix sur cet *e* muet, puisque si on la soutenoit, l'*e* ne seroit plus muet : il faut donc que l'on appuie sur la syllabe qui précède cet *e* muet ; et alors si cette syllabe est elle-même un *e* muet, cet *e* devient

ouvert commun, et sert de point d'appui à la voix pour rendre le dernier *e* muet ; ce qui s'entendra mieux par les exemples. Dans *mener*, *appeler*, etc. le premier *e* est muet, et n'est point accentué ; mais si je dis je *mène*, *j'appèlle*, cet *e* muet devient ouvert commun, et doit être accentué, *je mène*, *j'appèlle*. De même quand je dis *j'aime*, *je demande*, le dernier *e* de chacun de ces mots est muet ; mais si je dis par interrogation, *aimé-je? ne demandé-je pas?* alors l'*e* qui étoit muet devient *e* ouvert commun.

Je sais qu'à cette occasion nos grammairiens disent que la raison de ce changement de l'*e* muet, c'est qu'*il ne sauroit y avoir deux* e *muets de suite;* mais il faut ajouter, *à la fin d'un mot:* car dès que la voix passe, dans le même mot, à une syllabe soutenue, cette syllabe peut être précédée de plus d'un *e* muet, REDE*mander*, REVE*nir*, etc. Nous avons même plusieurs *e* muets de suite, par des monosyllabes; mais il faut que la voix passe de l'*e* muet à une syllabe soutenue : par exemple, *de ce que je redemande* ce qui m'est dû, *etc.* : voilà six *e* muets de suite au commencement de cette phrase, et il ne sauroit s'en trouver deux précisément à la fin d'un mot.

II. L'*e* est plus ouvert en plusieurs mots, comme dans la première syllabe de *fermeté*, où il est ouvert bref; il est ouvert long dans *grèffe*.

III. L'*e* est très-ouvert dans *accès*, *succès*, *être*, *tempête*, *il èst*, *abbèsse*, *sans cèsse*, *profèsse*, *arrêt*, *forêt*, *trève*, *la Grève*, *il rêve*, *la tête*.

L'*e* ouvert commun au singulier, devient ouvert long au pluriel, *le chéf*, *les chèfs ;* un mot *bréf*, les mots *brèfs ;* un *autél*, des *autèls.* Il en est de même des autres voyelles qui deviennent plus longues au pluriel. *Voyez le traité de la Prosodie de M. l'abbé* d'Olivet.

Ces différences sont très-sensibles aux personnes qui ont reçu une bonne éducation dans la capitale. Depuis qu'un certain esprit de justesse, de précision et d'exactitude s'est un peu répandu parmi nous, nous marquons par des accens la différence des *e*. Voyez ce que nous avons dit sur l'usage et la destination des accens, même sur l'accent perpendiculaire, *au mot* Accent. Nos protes deviennent tous les jours plus exacts sur ce point, quoi qu'en puissent dire quelques personnes qui se plaignent que les accens rendent les caractères hérissés ; il y a bien de l'apparence que leurs yeux ne sont pas accoutumés aux accens ni aux esprits des livres grecs, ni aux points des Hébreux. Tout signe qui a une destination, un usage, un service, est respecté par les personnes qui aiment la précision et la clarté ; ils ne s'élèvent que contre les signes qui ne signifient rien, ou qui induisent en erreur.

C'est sur-tout à l'occasion de nos *e* brefs et de nos *e* longs, que nos grammairiens font deux observations qui ne me paroissent pas justes.

La première, c'est qu'ils prétendent que nos pères ont doublé les consonnes, pour marquer que la voyelle qui précède étoit brève. Cette opération ne me paroît pas naturelle ; il ne seroit pas difficile de trouver plusieurs mots

où

où la voyelle est longue, malgré la consonne doublée, comme dans *grèffe* et *nèfle* : le premier *e* est long, selon M. l'abbé d'Olivet, *Prosod. p.* 74.

L'*e* est ouvert long dans *abbèsse*, *profèsse*, *sans cèsse*, malgré l'*s* redoublée. Je crois que ce prétendu effet de la consonne redoublée a été imaginé par zèle pour l'ancienne orthographe. Nos pères écrivoient ces doubles lettres, parce qu'ils les prononçoient ainsi qu'on les prononce en latin ; et comme on a trouvé, par tradition, ces lettres écrites, les yeux s'y sont tellement accoutumés, qu'ils en souffrent avec peine le retranchement : il falloit bien trouver une raison pour excuser cette foiblesse.

Quoi qu'il en soit, il faut considérer la voyelle en elle-même, qui en tel mot est brève, et en tel autre longue : l'*a* est bref dans *place*, et long dans *grace*, etc.

Quand les poëtes latins avoient besoin d'allonger une voyelle, ils redoubloient la consonne suivante, *relligio* ; la première de ces consonnes étant prononcée avec la voyelle, la rendoit longue : cela paroît raisonnable. Nicot, dans son *dictionnaire*, au mot *aage*, observe que « ce mot est écrit par double *aa*, pour dé-» noter, dit-il, ce grand *A* français, ainsi que » l'ω grec ; lequel *aa* nous prononçons, pour-» suit-il, avec traînée de la voix en aucuns » mots, comme en *Chaalons*. » Aujourd'hui nous mettons l'accent circonflexe sur l'*a*. Il seroit bien extraordinaire que nos pères eussent doublé les voyelles pour allonger, et les consonnes pour abréger !

La seconde observation, qui ne me paroît

pas exacte, c'est qu'on dit qu'anciennement les voyelles longues étoient suivies d'*s* muettes qui en marquoient la longueur. Les grammairiens qui ont fait cette remarque, n'ont pas voyagé au midi de la France, où toutes ces *s* se prononcent encore, même celle de la troisième personne du verbe *est;* ce qui fait voir que toutes ces *s* n'ont été d'abord écrites que parce qu'elles étoient prononcées. L'orthographe a suivi d'abord fort exactement sa première destination; on écrivoit une *s* parce qu'on prononçoit une *s*. On prononce encore ces *s* en plusieurs mots qui ont la même racine que ceux où elle ne se prononce plus. Nous disons encore *festin*, de *fête;* la *Bastille*, et en Provence, la *Bastide*, de *bâtir*: nous disons *prendre une ville par escalade*, d'*échelle ; donner la bastonnade*, de *bâton*: *ce jeune homme a fait une escapade*, quoique nous disions *s'échapper*, sans *s*.

En Provence, en Languedoc, et dans les autres provinces méridionales, on prononce l'*s* de *Pasque;* et à Paris, quoiqu'on dise *Pâques*, on dit *pascal*, *Pasquin pasquinade*.

Nous avons une espèce de chiens qu'on appeloit autrefois *espagnols*, parce qu'ils nous viennent d'Espagne: aujourd'hui on écrit *épagneuls*, et communément on prononce ce mot sans *s*, et l'*e* y est bref. On dit *prestolet*, *presbytère*, de *prêtre ; prestation* de serment; *prestesse*, *celeritas*, de *præsto esse*, être prêt.

L'*e* est aussi bref en plusieurs mots, quoique suivi d'une *s*, comme dans *presque*, *modeste*, *leste*, *terrestre*, *trimestre*, etc.

Selon M. l'abbé d'Olivet, *Prosod. pag.* 79,

il y a aussi plusieurs mots où l'*e* est bref, quoique l'*s* en ait été retranchée, *échelle*: *être* est long à l'infinitif, mais il est bref dans *vous êtes*, *il a été*. *Prosodie, page* 80.

Enfin, M. Restaut, dans le *Dictionnaire de l'orthographe française*, au mot *registre*, dit que l'*s* sonne aussi sensiblement dans *registre*, que dans *liste* et *funeste*; et il observe que, du temps de Marot, on prononçoit *épistre* comme *registre*, et que c'est par cette raison que Marot a fait rimer *registre* avec *épistre*: tant il est vrai que c'est de la prononciation que l'on doit tirer les règles de l'orthographe. Mais revenons à nos *e*.

L'*é* fermé est celui que l'on prononce en ouvrant moins la bouche qu'on ne l'ouvre lorsqu'on prononce un *è* ouvert commun; tel est l'*e* de la dernière syllabe de *fermeté*, *bonté*, etc.

Cet *e* est aussi appelé *masculin*, parce que, lorsqu'il se trouve à la fin d'un adjectif ou d'un participe, il indique le masculin, *aisé*, *habillé*, *aimé*, etc.

L'*e* des infinitifs est fermé tant que l'*r* ne se prononce point; mais si l'on vient à prononcer l'*r*, ce qui arrive toutes les fois que le mot qui suit commence par une voyelle, alors l'*e* fermé devient ouvert commun; ce qui donne lieu à deux observations. 1°. L'*e* fermé ne rime point avec l'*e* ouvert: *aimer*, *abîmer*, ne riment point avec la *mer*, *mare*; ainsi madame des Houlières n'a pas été exacte, lorsque, dans l'*idylle du ruisseau*, elle a dit:

Dans votre sein il cherche à s'abîmer;
Vous et lui jusques à la mer
Vous n'êtes qu'une même chose.

2°. Mais comme l'*e* de l'infinitif devient ouvert commun, lorsque l'*r* qui le suit est lié avec la voyelle qui commence le mot suivant, on peut rappeler la rime, en disant :

Dans votre sein il cherche à s'abîmer ;
Et vous et lui jusqu'à la mer
Vous n'êtes qu'une même chose.

L'*e* muet est ainsi appelé relativement aux autres *e* ; il n'a pas, comme ceux-ci, un son fort, distinct et marqué ; par exemple, dans *mener*, *demander*, on fait entendre l'*m* et le *d*, comme si l'on écrivoit *mner*, *dmander*.

Le son foible qui se fait à peine sentir entre l'*m* et l'*n* de *mener*, et entre le *d* et l'*m* de *demander*, est précisément l'*e* muet : c'est une suite de l'air sonore qui a été modifié par les organes de la parole, pour faire entendre ces consonnes. *Voyez* Consonne.

L'*e* muet des monosyllabes *me*, *te*, *se*, *le*, *de*, est un peu plus marqué ; mais il ne faut pas en faire un *e* ouvert, comme font ceux qui disent *amènent-lè* : l'*e* prend plutôt alors le son de l'*eu* foible.

Dans le chant, à la fin des mots, tels que *gloire*, *fidelle*, *triomphe*, l'*e* muet est moins foible que l'*e* muet commun, et approche davantage de l'*eu* foible.

L'*e* muet foible, tel qu'il est dans *mener*, *demander*, se trouve dans toutes les langues, toutes les fois qu'une consonne est suivie immédiatement par une autre consonne ; alors la première de ces consonnes ne sauroit être prononcée sans le secours d'un esprit foible, tel est le son que l'on entend entre le *p* et l'*s* dans *pseudo*,

psalmus, *psittacus*; et entre l'*m* et l'*n* de *mna*, une mine, espèce de monnoie; *Mnemosyne*, la mère des Muses, la déesse de la mémoire.

On peut comparer l'*e* muet au son foible que l'on entend après le son fort que produit un coup de marteau qui frappe un corps solide. Ainsi il faut toujours s'arrêter sur la syllabe qui précède un *e* muet à la fin des mots.

Nous avons déjà observé qu'on ne sauroit prononcer deux *e* muets de suite à la fin d'un mot, et que c'est la raison pour laquelle l'*e* muet de *mener* devient ouvert dans *je mène*.

2°. Les vers qui finissent par un *e* muet ont une syllabe de plus que les autres, par la raison que la dernière syllabe étant muette, on appuie sur la pénultième: alors, je veux dire à cette pénultième, l'oreille est satisfaite par rapport au complément du rithme et du nombre des syllabes; et comme la dernière tombe foiblement, et qu'elle n'a pas un son plein, elle n'est point comptée, et la mesure est remplie à la pénultième.

Jeune et vaillant héros, dont la haute sages-se.

L'oreille est satisfaite à la pénultième *ges*, qui est le point d'appui, après lequel on entend l'*e* muet de la dernière syllabe *se*.

L'*e* muet est appelé *féminin*, parce qu'il sert à former le féminin des adjectifs; par exemple, *saint*, *sainte*; *pur*, *pure*; *bon*, *bonne*, etc.; au lieu que l'*e* fermé est appelé *masculin*, parce que, lorsqu'il termine un adjectif, il indique le genre masculin, *un homme aimé*, etc.

L'*e* qu'on ajoute après le *g*, *il mangea*, etc. n'est que pour empêcher qu'on ne donne au *g* le son fort *ga*, qui est le seul qu'il devroit marquer : or cet *e* fait qu'on lui donne le son foible, *il manja* : ainsi cet *e* n'est ni ouvert, ni fermé, ni muet ; il marque seulement qu'il faut adoucir le *g*, et prononcer *je*, comme dans la dernière syllabe de *gage* : on trouve en ce mot le son fort et le son foible du *g*.

L'*e* muet est la voyelle foible de *eu*, ce qui paroît dans le chant, lorsqu'un mot finit par un *e* muet moins foible :

> Rien ne peut l'arrêter
> Quand la gloire l'appelle.

Cet *eu* qui est la forte de l'*e* muet, est une véritable voyelle : ce n'est qu'un son simple sur lequel on peut faire une tenue. Cette voyelle est marquée dans l'écriture par deux caractères ; mais il ne s'ensuit pas de-là que *eu* soit une diphthongue à l'oreille, puisqu'on n'entend pas deux sons voyelles. Tout ce que nous pouvons en conclure, c'est que les auteurs de notre alphabet ne lui ont pas donné un caractère propre.

Les lettres écrites qui, par les changemens survenus à la prononciation, ne se prononcent point aujourd'hui, ne doivent que nous avertir que la prononciation a changé ; mais ces lettres multipliées ne changent pas la nature du son simple, qui seul est aujourd'hui en usage, comme dans la dernière syllabe de *ils aimoient*, *amabant*.

L'*e* est muet long dans les dernières syllabes

des troisièmes personnes du pluriel des verbes, quoique cet *e* soit suivi d'*nt* qu'on prononçoit autrefois, et que les vieillards prononcent encore en certaines provinces : ces deux lettres viennent du latin *amant*, ils aiment.

Cet *e* muet est plus long et plus sensible qu'il ne l'est au singulier : il y a peu de personnes qui ne sentent pas la différence qu'il y a dans la prononciation entre *il aime* et *ils aiment*.

ÉDUCATION, s. f. C'est le soin que l'on prend de nourrir, d'élever et d'instruire les enfans ; ainsi l'*éducation* a pour objets, 1°. la santé et la bonne conformation du corps ; 2°. ce qui regarde la droiture et l'instruction de l'esprit ; 3°. les mœurs, c'est-à-dire, la conduite de la vie et les qualités sociales.

De l'éducation en général. Les enfans qui viennent au monde, doivent former un jour la société dans laquelle ils auront à vivre : leur *éducation* est donc l'objet le plus intéressant, 1°. pour eux-mêmes, que l'*éducation* doit rendre tels, qu'ils soient utiles à cette société, qu'ils en obtiennent l'estime, et qu'ils y trouvent leur bien-être : 2°. pour leurs familles qu'ils doivent soutenir et décorer ; 3°. pour l'état même qui doit recueillir les fruits de la bonne *éducation* que reçoivent les citoyens qui le composent.

Tous les enfans qui viennent au monde doivent être soumis aux soins de l'*éducation*, parcequ'il n'y en a point qui naisse tout instruit et tout formé. Or quel avantage ne revient-il

pas tous les jours à un état dont le chef a eu de bonne heure l'esprit cultivé, qui a appris dans l'histoire que les empires les mieux affermis sont exposés à des révolutions; qu'on a autant instruit de ce qu'il doit à ses sujets, que de ce que ses sujets lui doivent; à qui on a fait connoître la source, le motif, l'étendue et les bornes de son autorité; à qui on a appris le seul moyen solide de la conserver et de la faire respecter, qui est d'en faire un bon usage? *Erudimini qui judicatis terram. Psalm. ij. v.* 10. Quel bonheur pour un état dans lequel les magistrats ont appris de bonne heure leurs devoirs, et ont des mœurs; où chaque citoyen est prévenu qu'en venant au monde, il a reçu un talent à faire valoir; qu'il est membre d'un corps politique, et qu'en cette qualité, il doit concourir au bien commun, rechercher tout ce qui peut procurer des avantages réels à la société, et éviter ce qui peut en déconcerter l'harmonie, en troubler la tranquillité et le bon ordre! Il est évident qu'il n'y a aucun ordre de citoyens dans un état, pour lesquels il n'y eût une sorte d'*éducation* qui leur seroit propre; *éducation* pour les enfans des souverains, *éducation* pour les enfans des grands, pour ceux des magistrats, etc.; *éducation* pour les enfans de la campagne, où, comme il y a des écoles pour apprendre les vérités de la religion, il devroit y en avoir aussi dans lesquelles on leur montrât les exercices, les pratiques, les devoirs et les vertus de leur état, afin qu'ils agissent avec plus de connoissance.

Si chaque sorte d'*éducation* étoit donnée avec lumière et avec persévérance, la patrie se

trouveroit bien constituée, bien gouvernée, et à l'abri des insultes de ses voisins.

L'*éducation* est le plus grand bien que les pères puissent laisser à leurs enfans. Il ne se trouve que trop souvent des pères qui, ne connoissant point leurs véritables intérêts, se refusent aux dépenses nécessaires pour une bonne *éducation*, et qui n'épargnent rien, dans la suite, pour procurer un emploi à leurs enfans, ou pour les décorer d'une charge ; cependant quelle charge est plus utile qu'une bonne *éducation* qui, communément, ne coûte pas tant, quoiqu'elle soit le bien dont le produit est le plus grand, le plus honorable et le plus sensible? Il revient tous les jours : les autres biens se trouvent souvent dissipés ; mais on ne peut se défaire d'une bonne *éducation*, ni, par malheur, d'une mauvaise, qui souvent n'est telle que parce qu'on n'a pas voulu faire les frais d'une bonne :

Sint Mæcenates, non deerunt, Flacce, Marones.
Martial, lib. VIII. epig. lvj. ad Flacc.

Vous donnez votre fils à élever à un esclave, dit un jour un ancien philosophe à un père riche, *hé bien, au lieu d'un esclave vous en aurez deux.*

Il y a bien de l'analogie entre la culture des plantes et l'*éducation* des enfans ; en l'un et en l'autre, la nature doit fournir le fonds. Le propriétaire d'un champ ne peut y faire travailler utilement, que lorsque le terrein est propre à ce qu'il veut y faire produire ; de même un père éclairé, et un maître qui a du discer-

nement et de l'expérience, doivent observer leur élève ; et après un certain temps d'observations, ils doivent démêler ses penchans, ses inclinations, son goût, son caractère, et connoître à quoi il est propre, et quelle partie, pour ainsi dire, il doit tenir dans le concert de la société.

Ne forcez point l'inclination de vos enfans, mais aussi ne leur permettez point légèrement d'embrasser un état auquel vous prévoyez qu'ils reconnoîtront, dans la suite, qu'ils n'étoient point propres. On doit, autant qu'on le peut, leur épargner les fausses démarches. Heureux les enfans qui ont des parens expérimentés, capables de les bien conduire dans le choix d'un état! choix d'où dépend la félicité ou le malaise du reste de la vie.

Il ne sera pas inutile de dire un mot de chacun des trois chefs qui sont l'objet de toute *éducation*, comme nous l'avons dit d'abord. On ne devroit préposer personne à l'*éducation* d'un enfant de l'un ou de l'autre sexe, à moins que cette personne n'eût fait de sérieuses réflexions sur ces trois points.

I. *La santé*. M. Bronzet, médecin ordinaire du roi, nous a donné un ouvrage utile sur l'*éducation médicinale des enfans* (à Paris, chez Cavelier, 1754). Il n'y a personne qui ne convienne de l'importance de cet article, non seulement pour la première enfance, mais encore pour tous les âges de la vie. Les payens avoient imaginé une déesse qu'ils appeloient *Hygie;* c'étoit la déesse de la santé, *dea salus:* de-là on a donné le nom d'*hygienne* à cette partie de la médecine qui a pour objet de

donner des avis utiles pour prévenir les maladies, et pour la conservation de la santé.

Il seroit à souhaiter que lorsque les jeunes gens sont parvenus à un certain âge, on leur donnât quelques connoissances de l'anatomie et de l'économie animale ; qu'on leur apprît, jusqu'à un certain point, ce qui regarde la poitrine, les poumons, le cœur, l'estomac, la circulation du sang, *etc.*; non pour se conduire eux-mêmes quand ils seront malades, mais pour avoir sur ces points des lumières toujours utiles, et qui sont une partie essentielle de la connoissance de nous-mêmes. Il est vrai que la nature ne nous conduit que par instinct sur ce qui regarde notre conservation ; et j'avoue qu'une personne infirme, qui connoîtroit, autant qu'il est possible, tous les ressorts de l'estomac, et le jeu de ces ressorts, n'en feroit pas pour cela une digestion meilleure que celle que feroit un ignorant qui auroit une complexion robuste, et qui jouiroit d'une bonne santé. Cependant les connoissances dont je parle sont très-utiles, non-seulement parce qu'elles satisfont l'esprit, mais parce qu'elles nous donnent lieu de prévenir par nous-mêmes bien des maux, et nous mettent en état d'entendre ce qu'on dit sur ce point.

Sans la santé, dit le sage Charron, *la vie est à charge, et le mérite même s'évanouit. Quel secours apportera la sagesse au plus grand homme*, continue-t-il, *s'il est frappé du haut-mal ou d'apoplexie? La santé est un don de nature ; mais elle se conserve*, poursuit-il, *par sobriété, par exercice modéré, par éloignement de tristesse et de toute passion.*

Le principal de ces conseils, pour les jeunes gens, c'est la tempérance en tout genre: le vice, au contraire, fait périr un plus grand nombre de personnes que le glaive, *plus occidit gula quam gladius.*

On commence communément par être prodigue de sa santé; et quand, dans la suite, on s'avise de vouloir en devenir économe, on sent à regret qu'on s'en avise trop tard.

L'habitude en tout genre a beaucoup de pouvoir sur nous; mais on n'a pas d'idées bien précises sur cette matière : tel est venu à bout de s'accoutumer à un sommeil de quelques heures, pendant que tel autre n'a jamais pu se passer d'un sommeil plus long.

Je sais que, parmi les sauvages, et même dans nos campagnes, il y a des enfans nés avec une si bonne santé, qu'ils traversent les rivières à la nage, qu'ils endurent le froid, la faim, la soif, la privation du sommeil, et que, lorsqu'ils tombent malades, la seule nature les guérit sans le secours des remèdes : de-là on conclut qu'il faut s'abandonner à la sage prévoyance de la nature, et que l'on s'accoutume à tout; mais cette conclusion n'est pas juste, parce qu'elle est tirée d'un dénombrement imparfait. Ceux qui raisonnent ainsi n'ont aucun égard au nombre infini d'enfans qui succombent à ces fatigues, et qui sont la victime du préjugé, *que l'on peut s'accoutumer à tout.* D'ailleurs n'est-il pas vraisemblable que ceux qui ont soutenu, pendant plusieurs années, les fatigues et les rudes épreuves dont nous avons parlé, auroient vécu bien plus long-temps s'ils avoient pu se ménager davantage?

En un mot, point de mollesse, rien d'efféminé dans la manière d'élever les enfans; mais ne croyons pas que tout soit également bon pour tous, ni que Mithridate se soit accoutumé à un vrai poison. On ne s'accoutume pas plus à un véritable poison qu'à des coups de poignard. Le czar Pierre voulut que ses matelots accoutumassent leurs enfans à ne boire que de l'eau de la mer, ils moururent tous. La convenance et la disconvenance qu'il y a entre nos corps et les autres êtres, ne va qu'à un certain point; et ce point, l'expérience particulière de chacun de nous doit nous l'apprendre.

Il se fait en nous une dissipation continuelle d'esprits et de sucs nécessaires pour la conservation de la vie et de la santé; ces esprits et ces sucs doivent donc être réparés; or ils ne peuvent l'être que par des alimens analogues à la machine particulière de chaque individu.

Il seroit à souhaiter que quelque habile physicien, qui joindroit l'expérience aux lumières et à la réflexion, nous donnât un traité sur le pouvoir et sur les bornes de l'habitude.

J'ajouterai encore un mot qui a rapport à cet article; c'est que la société qui s'intéresse, avec raison, à la conservation de ses citoyens, a établi de longues épreuves, avant que de permettre à quelque particulier d'exercer publiquement l'art de guérir. Cependant, malgré ces sages précautions, le goût du merveilleux et le penchant qu'ont certaines personnes à s'écarter des règles communes, fait que lorsqu'ils tombent malades, ils aiment mieux se livrer à des particuliers sans caractère, qui

conviennent eux-mêmes de leur ignorance, et qui n'ont de ressource qué dans le mystère qu'ils font d'un prétendu secret, et dans l'imbecillité de leurs dupes. *Voyez la lettre judicieuse* de M. de Moncrif, *au second tome de ses œuvres*, *pag*. 141, au sujet des empyriques et des charlatans. Il seroit utile que les jeunes gens fussent éclairés de bonne heure sur ce point. Je conviens qu'il arrive quelquefois des inconvéniens en suivant les règles, mais où n'en arrive-t-il jamais? Il n'en arrive que trop souvent, par exemple, dans la construction des édifices; faut-il pour cela ne pas appeler d'architecte, et se livrer plutôt à un simple manœuvre?

II. Le second objet de l'*éducation*, c'est l'esprit qu'il s'agit d'éclairer, d'instruire, d'orner, et de régler. On peut adoucir l'esprit le plus féroce, dit Horace, pourvu qu'il ait la docilité de se prêter à l'instruction.

Nemo adeò ferus est ut non mitescere possit,
Si modò culturæ patientem commodet aurem.
Hor. I. ép. 1. v. 39.

La docilité, condition que le poëte demande dans le disciple, cette vertu, dis-je, si rare, suppose un fond heureux que la nature seule peut donner, mais avec lequel un maître habile mène son élève bien loin. D'un autre côté, il faut que le maître ait le talent de cultiver les esprits, et qu'il ait l'art de rendre son élève docile, sans que son élève s'apperçoive qu'on travaille à le rendre tel, sans quoi le maître ne retirera aucun fruit de ses soins: il doit avoir l'esprit doux et liant, savoir saisir à propos le

moment où la leçon produira son effet, sans avoir l'air de leçon ; c'est pour cela que, lorsqu'il s'agit de choisir un maître, on doit préférer au savant qui a l'esprit dur, celui qui a moins d'érudition, mais qui est liant et judicieux : l'érudition est un bien qu'on peut acquérir ; au lieu que la raison, l'esprit insinuant, et l'humeur douce, sont un présent de la nature. *Docendi rectè sapere est principium et fons ;* pour bien instruire, il faut d'abord un sens droit. Mais revenons à nos élèves.

Il faut convenir qu'il y a des caractères d'esprit qui n'entrent jamais dans la pensée des autres ; ce sont des esprits durs et inflexibles, *durâ cervice... et cordibus et auribus. Act. ap. c. vij. v.* 51.

Il y en a de gauches, qui ne saisissent jamais ce qu'on leur dit dans le sens qui se présente naturellement, et que tous les autres entendent. D'ailleurs, il y a certains états où l'on ne peut se prêter à l'instruction ; tel est l'état de la passion, l'état de dérangement dans les organes du cerveau, l'état de la maladie, l'état d'un ancien préjugé, *etc.* Or, quand il s'agit d'enseigner, on suppose toujours dans les élèves cet esprit de souplesse et de liberté qui met le disciple en état d'entendre tout ce qui est à sa portée, et qui lui est présenté avec ordre et en suivant la génération et la dépendance naturelle des connoissances.

Les premières années de l'enfance exigent, par rapport à l'esprit, beaucoup plus de soins qu'on ne leur en donne communément, en sorte qu'il est souvent bien difficile, dans la suite, d'effacer les mauvaises impressions qu'un jeune

homme a reçues par les discours et les exemples des personnes peu sensées et peu éclairées, qui étoient auprès de lui dans ces premières années.

Dès qu'un enfant fait connoître, par ses regards et par ses gestes, qu'il entend ce qu'on lui dit, il devroit être regardé comme un sujet propre à être soumis à la jurisdiction de *l'éducation*, qui a pour objet de former l'esprit, et d'en écarter tout ce qui peut l'égarer. Il seroit à souhaiter qu'il ne fût approché que par des personnes sensées, et qu'il ne pût voir ni entendre rien que de bien. Les premiers acquiescemens sensibles de notre esprit, ou pour parler comme tout le monde, les premières connoissances ou les premières idées qui se forment en nous pendant les premières années de notre vie, sont autant de modèles qu'il est difficile de réformer, et qui nous servent ensuite de règle dans l'usage que nous faisons de notre raison : ainsi, il importe extrêmement à un jeune homme, que, dès qu'il commence à juger, il n'acquiesce qu'à ce qui est vrai, c'est-à-dire, qu'à ce qui *est*. Ainsi, loin de lui toutes les histoires fabuleuses, tous ces contes puériles de Fées, de loup-garou, de juif-errant, d'esprits folets, de revenans, de sorciers et de sortiléges, tous ces faiseurs d'horoscopes, ces diseurs et diseuses de bonne aventure, ces interprêtes de songes, et tant d'autres pratiques superstitieuses qui ne servent qu'à égarer la raison des enfans, à effrayer leur imagination, et souvent même à leur faire regretter d'être venus au monde.

Les personnes qui s'amusent à faire peur aux enfans,

enfans, sont très-répréhensibles. Il est souvent arrivé que les foibles organes du cerveau des enfans en ont été dérangés pour le reste de la vie, outre que leur esprit se remplit de préjugés ridicules, *etc.* Plus ces idées chimériques sont extraordinaires, et plus elles se gravent profondément dans le cerveau.

On ne doit pas moins blâmer ceux qui se font un amusement de tromper les enfans, de les induire en erreur, de leur en faire accroire, et qui s'en applaudissent au lieu d'en avoir honte : c'est le jeune homme qui fait alors le beau rôle; il ne sait pas encore qu'il y a des personnes qui ont l'ame assez basse pour parler contre leur pensée, et qui assurent d'insignes faussetés du même ton dont les honnêtes gens disent les vérités les plus certaines; il n'a pas encore appris à se défier; il se livre à vous, et vous le trompez : toutes ces idées fausses deviennent autant d'idées exemplaires, qui égarent la raison des enfans. Je voudrois qu'au lieu d'apprivoiser ainsi l'esprit des jeunes gens avec la séduction et le mensonge, on ne leur dît jamais que la vérité.

On devroit leur faire connoître la pratique des arts, même des arts les plus communs; ils tireroient dans la suite de grands avantages de ces connoissances. Un ancien se plaint que, lorsque les jeunes gens sortent des écoles, et qu'ils ont à vivre avec d'autres hommes, ils se croyent transportés en un nouveau monde : *ut cum in forum venerint, existiment se in alium terrarum orbem delatos.* Qu'il est dangereux de laisser les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe acquérir eux-mêmes de l'expérience

à leurs dépens, de leur laisser ignorer qu'il y a des séducteurs et des fourbes, jusqu'à ce qu'ils aient été séduits et trompés! La lecture de l'histoire fourniroit un grand nombre d'exemples, qui donneroient lieu à des leçons très-utiles.

On devroit aussi faire voir de bonne heure aux jeunes gens les expériences de physique. On trouveroit dans la description de plusieurs machines d'usage, une ample moisson de faits amusans et instructifs, capables d'exciter la curiosité des jeunes gens; tels sont les divers phosphores, la pierre de Boulogne, la poudre inflammable, les effets de la pierre d'aimant et ceux de l'électricité, ceux de la raréfaction et de la pésanteur de l'air, *etc.* Il ne faut d'abord que bien faire connoître les instrumens, et faire voir les effets qui résultent de leur combinaison et de leur jeu. *Voyez-vous cette espèce de boule de cuivre* (l'éolipile)? *elle est vide en-dedans, il n'y a que de l'air; remarquez ce petit tuyau qui y est attaché et qui répond au-dedans; il est percé à l'extrémité: comment feriez-vous pour remplir d'eau cette boule, et pour l'en vider après qu'elle en auroit été remplie? je vais la faire remplir d'elle-même, après quoi j'en ferai sortir un jet d'eau.* On ne montre d'abord que les faits, et l'on diffère pour un âge plus avancé à leur en donner les explications les plus vraisemblables que les philosophes ont imaginées. En combien d'inconvéniens des hommes qui d'ailleurs avoient du mérite, ne sont-ils pas tombés, pour avoir ignoré ces petits mystères de la nature!

Je vais ajouter quelques réflexions, dont je sais que les maîtres qui ont du zèle et du discernement pourront faire un grand usage pour bien conduire l'esprit de leurs jeunes élèves.

On sait bien que les enfans ne sont pas en état de saisir les raisonnemens combinés ou les assertions, qui sont le résultat de profondes méditations; ainsi il seroit ridicule de les entretenir de ce que les philosophes disent sur l'origine de nos connoissances, sur la dépendance, la liaison, la subordination et l'ordre des idées, sur les fausses suppositions, sur le dénombrement imparfait, sur la précipitation, enfin sur toutes les sortes de sophismes; mais je voudrois que les personnes que l'on met auprès des enfans fussent suffisamment instruites sur tous ces points; et que lorsqu'un enfant, par exemple, dans ses réponses ou dans ses propos, suppose ce qui est en question, je voudrois, dis-je, que le maître sût que son disciple tombe dans une pétition de principe, mais que, sans se servir de cette expression scientifique, il fît sentir au jeune élève que sa réponse est défectueuse, parce que c'est la même chose que ce qu'on lui demande. Avouez votre ignorance; dites, *je ne sais pas*, plutôt que de faire une réponse qui n'apprend rien; c'est comme si vous disiez que le sucre est doux parce qu'il a de la douceur, est-ce dire autre chose sinon *qu'il est doux parce qu'il est doux?*

Je voudrois bien que parmi les personnes qui se trouvent destinées, par état, à l'*éducation* de la jeunesse, il se trouvât quelque maître judicieux qui nous donnât la *logique des enfans en forme de dialogues à l'usage des maîtres.*

On pourroit faire entrer dans cet ouvrage un grand nombre d'exemples, qui disposeroient insensiblement aux préceptes et aux règles. J'aurois voulu rapporter ici quelques-uns de ces exemples, mais j'ai craint qu'ils ne parussent trop puérils.

Nous avons déjà remarqué, d'après Horace, qu'il n'y a parmi les jeunes gens que ceux qui ont l'esprit souple qui puissent profiter des soins de l'*éducation* de l'esprit. Mais qu'est-ce que d'avoir l'esprit souple? C'est être en état de bien écouter et de bien répondre; c'est entendre ce qu'on nous dit, précisément dans le sens qui est dans l'esprit de celui qui nous parle, et répondre relativement à ce sens.

Si vous avez à instruire un jeune homme qui ait le bonheur d'avoir cet esprit souple, vous devez sur-tout avoir grande attention de ne lui rien dire de nouveau qui ne puisse se lier avec ce que l'usage de la vie peut déjà lui avoir appris.

Le grand secret de la didactique, c'est-à-dire, de l'art d'enseigner, c'est d'être en état de démêler la subordination des connoissances. Avant que de parler de dixaines, sachez si votre jeune homme a idée d'*un ;* avant que de lui parler d'*armée*, montrez-lui un *soldat*, et apprenez-lui ce que c'est qu'un *capitaine*, et quand son imagination se représentera cet assemblage de soldats et d'officiers, parlez-lui du général.

Quand nous venons au monde, nous vivons, mais nous ne sommes pas d'abord en état de faire cette réflexion, *je suis*, *je vis;* et encore moins celle-ci, *je sens*, *donc j'existe*. Nous

n'avons pas encore vu assez d'êtres particuliers pour avoir l'idée abstraite d'*exister* et d'*existence*. Nous naissons avec la faculté de concevoir et de réfléchir; mais on ne peut pas dire raisonnablement que nous ayons alors telle ou telle connoissance particulière, ni que nous fassions telle ou telle réflexion individuelle, et encore moins que nous ayons quelque connoissance générale, puisqu'il est évident que les connoissances générales ne peuvent être que le résultat des connoissances particulières: je ne pourrois pas dire que *tout triangle a trois côtés*, si je ne savois pas ce que c'est qu'un *triangle*. Quand une fois, par la considération d'un ou de plusieurs triangles particuliers, j'ai acquis l'idée exemplaire de triangle, je juge que tout ce qui est conforme à cette idée est *triangle*, et que ce qui n'y est pas conforme n'est pas *triangle*.

Comment pourrois-je comprendre qu'*il faut rendre à chacun ce qui lui est dû*, si je ne savois pas encore ce que c'est que *rendre*, ce que c'est qu'*être dû*, ni ce que c'est que *chacun*? L'usage de la vie nous l'a appris, et ce n'est qu'alors que nous avons compris l'axiome.

C'est ainsi qu'en venant au monde, nous avons les organes nécessaires pour parler, et tous ceux qui nous serviront dans la suite pour marcher; mais, dans les premiers jours de notre vie, nous ne parlons pas et nous ne marchons pas encore: ce n'est qu'après que les organes du cerveau ont acquis une certaine consistance, et après que l'usage de la vie nous a donné certaines connoissances préliminaires; ce n'est,

dis-je, qu'alors que nous pouvons comprendre certains principes et certaines vérités dont nos maîtres nous parlent; ils les entendent ces principes et ces vérités, et c'est pour cela qu'ils s'imaginent que leurs élèves doivent aussi les entendre; mais les maîtres ont vécu, et les disciples ne font que de commencer à vivre. Ils n'ont pas encore acquis un assez grand nombre de ces connoissances préliminaires que celles qui suivent supposent : « Notre ame, dit le » P. Buffier, jésuite, dans son *Traité des* » *premières vérités, trois. part., pag.* 8., » notre ame n'opère qu'autant que notre corps » se trouve en certaine disposition, par le rap- » port mutuel et la connexion réciproque qui » est entre notre ame et notre corps. La » chose est indubitable, poursuit ce savant » métaphysicien, et l'expérience en est jour- » nalière. Il paroît même hors de doute, dit » encore le P. Buffier, au même *Traité, prem.* » *part., pag.* 52 *et* 53., que les enfans ont *ac-* » *quis, par l'usage de la vie*, un grand nombre » de connoissances sur des objets sensibles, » avant que de parvenir à la connoissance de » l'existence de Dieu : c'est ce que nous in- » sinue l'apôtre S. Paul par ces paroles re- » marquables : *invisibilia enim ipsius Dei à* » *creaturâ mundi per ea quæ facta sunt,* » *intellecta conspiciuntur, ad Rom. cap. j.* » *v.* 20. Pour moi, ajoute le P. Buffier, *à la* » *page* 271, je ne connois naturellement le » créateur que par les créatures; je ne puis » avoir d'idée de lui qu'autant qu'elles m'en » fournissent. En effet les cieux annoncent sa » gloire; *cœli enarrant gloriam Dei, psal.* 18.

» v 1. Il n'est guère vraisemblable qu'un » homme privé, dès l'enfance, de l'usage de » tous ses sens, pût aisément s'élever jusqu'à » l'idée de Dieu; mais, quoique l'idée de Dieu » ne soit point innée, et que ce ne soit pas » une première vérité, selon le P. Buffier, » il ne s'ensuit nullement, ajoute-t-il, *ibid.*, » *pag.* 33, que ce ne soit pas une connoissance » très-naturelle et très-aisée. Ce même père, » très-respectable, dit encore *ibid. IIIᵉ. part.* » *pag.* 9, que, comme la dépendance où le » corps est de l'ame ne fait pas dire que le » corps est spirituel, de même la dépendance » où l'ame est du corps, ne doit pas faire dire » que l'ame est corporelle. Ces deux parties » de l'homme ont, dans leurs opérations, une » connexion intime; mais la connexion entre » deux parties ne fait pas que l'une soit l'autre ». En effet, l'aiguille d'une montre ne marque successivement les heures du jour que par le mouvement qu'elle reçoit des roues, et qui leur est communiqué par le ressort: l'eau ne sauroit bouillir sans feu; s'ensuit-il de-là que les roues soient de même nature que le ressort, et que l'eau soit de la nature du feu?

« Nous appercevons clairement que l'ame » n'est point le corps, comme le feu n'est point » l'eau, dit le P. Buffier, *Traité des pre-* » *mières vérités, III. part. pag.* 10: ainsi » nous ne pouvons raisonnablement nier, » ajoute-t-il, que le corps et l'esprit ne soient » deux substances différentes ».

C'est d'après les principes que nous avons exposés, et en conséquence de la subordination et de la liaison de nos connoissances, qu'il y a

des maîtres persuadés que, pour faire apprendre aux jeunes gens une langue morte, le *latin*, par exemple, ou le *grec*, il ne faut pas commencer par les déclinaisons latines ou les grecques ; parce que les noms français ne changeant point de terminaison, les enfans, en disant *musa*, *musæ*, *musam*, *musarum*, *musis*, *etc.*, ne sont point encore en état de voir où ils vont ; il est plus simple et plus conforme à la manière dont les connoissances se lient dans l'esprit, de leur faire étudier d'abord le latin dans une version interlinéaire, où les mots latins sont expliqués en français, et rangés dans l'ordre de la construction simple, qui seule donne l'intelligence du sens. Quand les enfans disent qu'ils ont retenu la signification de chaque mot, on leur présente ce même latin dans le livre de répétition où ils le retrouvent à la vérité dans le même ordre, mais sans français, sous les mots latins : les jeunes gens sont ravis de trouver eux-mêmes le mot français qui convient au latin, et que la version interlinéaire leur a montré. Cet exercice les anime et écarte le dégoût, et leur fait connoître d'abord, par sentiment et par pratique, la destination des terminaisons, et l'usage que les anciens en faisoient.

Après quelques jours d'exercice, et que les enfans ont vu tantôt *Diana*, tantôt *Dianam*, *Apollo*, *Apollinem*, *etc.*, et qu'en français c'est toujours *Diane*, et toujours *Apollon* ; ils sont les premiers à demander la raison de cette différence, et c'est alors qu'on leur apprend à décliner.

C'est ainsi que pour faire connoître le goût

d'un fruit, au lieu de s'amuser à de vains discours, il est plus simple de montrer ce fruit et d'en faire goûter; autrement c'est faire deviner, c'est apprendre à dessiner sans modèle, c'est vouloir retirer d'un champ ce qu'on n'y a pas semé.

Dans la suite, à mesure qu'ils voyent un mot qui est ou au même cas que celui auquel il se rapporte, ou à un cas différent, *Diana soror Apollinis*, on leur explique le rapport d'identité, et le rapport ou raison de détermination. *Diana soror*, ces deux mots sont au même cas, parce que *Diane* et *sœur* c'est la même personne : *soror Apollinis*, *Apollinis* détermine *soror*, c'est-à-dire, fait connoître de qui *Diane* étoit *sœur*. Toute la syntaxe se réduit à ces deux rapports, comme je l'ai dit il y a long-temps. Cette méthode de commencer par l'explication, de la manière que nous venons de l'exposer, me paroît la seule qui suive l'ordre, la dépendance, la liaison et la subordination des connoissances. *Voyez* Cas, Construction, et les divers ouvrages qui ont été faits pour expliquer cette méthode, pour en faciliter la pratique, et pour répondre à quelques objections qui furent faites d'abord avec un peu trop de précipitation. Au reste, il me souvient que dans ma jeunesse, je n'aimois pas qu'après m'avoir expliqué quelques lignes de Cicéron, que je commençois à entendre, on me fît passer sur-le-champ à l'explication de dix ou douze vers de Virgile; c'est comme si, pour apprendre le français à un étranger, on lui faisoit lire une scène de quelques pièces de Racine, et que dans la même leçon, on passât

à la lecture d'une scène du Misantrope ou de quelqu'autre pièce de Molière. Cette pratique est-elle bien propre à faire prendre intérêt à ce qu'on lit, à donner du goût, et à former l'idée exemplaire du beau et du bon?

Poursuivons nos réflexions sur la culture de l'esprit.

Nous avons déjà remarqué qu'il y a plusieurs états dans l'homme par rapport à l'esprit. Il y a sur-tout l'état du sommeil qui est une espèce d'infirmité périodique, et pourtant nécessaire, où, comme dans plusieurs autres maladies, nous ne pouvons pas faire usage de cette souplesse et de cette liberté d'esprit qui nous est si nécessaire pour démêler la vérité de l'erreur.

Observez que dans le sommeil, nous ne pouvons penser à aucun objet, à moins que nous ne l'ayons vu auparavant, soit en tout, soit en partie : jamais l'image du soleil, ni celle des étoiles, ni celle d'une fleur, ne se présenteront à l'imagination d'un enfant nouveau-né qui dort, ni même à celle d'un aveugle-né qui veille. Si quelquefois l'image d'un objet bizarre qui ne fût jamais dans la nature, se présente à nous dans le sommeil, c'est que par l'usage de la vue, nous avons vu en divers temps et en divers objets, les membres différens dont cet être chimérique est composé : tel est le tableau dont parle Horace au commencement de son Art poétique; la tête d'une belle femme, le cou d'un cheval, les plumes de différentes espèces d'oiseaux, enfin une queue de poisson; telles sont les parties dont l'ensemble forme ce tableau bizarre qui n'eut jamais d'original.

Les enfans nouveau-nés qui n'ont encore rien vu, et les aveugles de naissance, ne sauroient faire de pareilles combinaisons dans leur sommeil ; ils n'ont que le sentiment intime qui est une suite nécessaire de ce qu'ils sont des êtres vivans et animés, et de ce qu'ils ont des organes où circulent du sang et des esprits, unis à une substance spirituelle, par une union dont le créateur s'est réservé le secret.

Le sentiment dont je parle ne sauroit être d'abord un sentiment réfléchi, comme nous l'avons déjà remarqué, parce que l'enfant ne peut point encore avoir d'idée de sa propre individualité, ou du MOI. Ce sentiment réfléchi du *moi* ne lui vient que dans la suite par le secours de la mémoire qui lui rappelle les différentes sortes de sensations dont il a été affecté ; mais en même temps il se souvient et il a conscience d'avoir toujours été le même individu, quoiqu'affecté en divers temps et différemment ; voilà le MOI.

Un indolent qui, après un travail de quelques heures, s'abandonne à son indolence et à sa paresse, sans être occupé d'aucun objet particulier, n'est-il pas, du moins pendant quelques momens, dans la situation de l'enfant nouveau-né, qui sent parce qu'il est encore vivant, mais qui n'a point encore cette idée réfléchie, *je sens* ?

Nous avons déjà remarqué, avec le P. Buffier, que notre ame n'opère qu'autant que notre corps se trouve en certaine disposition (*Traité des premières vérités*, *III. part. pag.* 8.) : la chose est indubitable, et l'expérience en est jour-

nalière, ajoute ce respectable philosophe. (*Ibid.*)

En effet, les organes des sens et ceux du cerveau ne paroissent-ils pas destinés à l'exécution des opérations de l'ame en tant qu'unie au corps? et comme le corps se trouve en divers états selon l'âge, selon l'air des divers climats qu'il habite, selon les alimens dont il se nourrit, etc., et qu'il est sujet à différentes maladies, par les différentes altérations qui arrivent à ses parties, de même l'esprit est sujet à diverses infirmités, et se trouve en des états différens, soit à l'occasion de la disposition habituelle des organes destinés à ses fonctions, soit à cause des divers accidens qui surviennent à ces organes.

Quand les membres de notre corps ont acquis une certaine consistance, nous marchons, nous sommes en état de porter d'abord de petits fardeaux d'un lieu à un autre; dans la suite nous pouvons en soulever et en transporter de plus grands; mais si quelqu'obstruction empêche le cours des esprits animaux, aucun de ces mouvemens ne peut être exécuté.

De même, lorsque parvenus à un certain âge, les organes de nos sens et ceux du cerveau se trouvent dans l'état requis pour donner lieu à l'ame d'exercer ses fonctions à un certain degré de rectitude, selon l'institution de la nature, ce que l'expérience générale de tous les hommes nous apprend; on dit alors qu'on est parvenu à l'âge de raison. Mais s'il arrive que le jeu de ces organes soit troublé, les fonctions de l'ame sont interrompues: c'est ce qu'on ne voit que trop souvent dans les imbécilles,

dans les insensés, dans les épileptiques, dans les apoplectiques, dans les malades qui ont le transport au cerveau, enfin dans ceux qui se livrent à des passions violentes.

Cette fière raison dont on fait tant de bruit,
Un peu de vin la trouble, un enfant la séduit.
Deshoulières, Idyle des moutons.

Ainsi l'esprit a ses maladies comme le corps, l'indocilité, l'entêtement, le préjugé, la précipitation, l'incapacité de se prêter aux réflexions des autres, les passions, etc.

Mais ne peut-on pas guérir les maladies de l'esprit, dit Cicéron? On guérit bien celles du corps, ajoute-t-il. *His nulla-nè est adhibenda curatio? an quòd corpora curari possint, animorum medicina nulla sit?* Cic. *Tusc. lib. III. cap. ij.* Une multitude d'observations physiques de médecine et d'anatomie, dit le savant auteur de l'économie animale, *tom. III. pag.* 215., *deuxième édit. à Paris, chez Cavelier*, 1747, nous prouvent que nos connoissances dépendent des facultés organiques du corps. Ce témoignage, joint à celui du P. Buffier et de tant d'autres savans respectables, fait voir qu'il y a deux sortes de moyens naturels pour guérir les maladies de l'esprit, du moins celles qui peuvent être guéries; le premier moyen, c'est le régime, la tempérance, la continence, l'usage des alimens propres à guérir chaque sorte de maladie de l'esprit (*voyez la médecine de l'esprit*, par M. le Camus, *chez Ganneau, à Paris*, 1753), la fuite et la privation de tout ce qui peut irriter ces maladies. Il est certain que lorsque l'estomac n'est point surchargé, et que la

digestion se fait aisément, les liqueurs coulent sans altération dans leurs canaux, et l'ame exerce ses fonctions sans obstacle.

Outre ces moyens, Cicéron nous exhorte d'écouter et d'étudier les leçons de la sagesse, et sur-tout d'avoir un desir sincère de guérir. C'est un commencement de santé qui nous fait éviter tout ce qui peut entretenir la maladie. *Animi sanari voluerint, præceptis sapientium paruerint; fiet ut sine ullâ dubitatione sanentur.* Cic. *III. Tusc. cap. iij.*

Quand nous sommes en état de réfléchir sur nos sensations, nous nous appercevons que nous avons des sentimens dont les uns sont agréables, et les autres plus ou moins douloureux; et nous ne pouvons pas douter que ces sentimens ou sensations ne soient excités en nous par une cause différente de nous-mêmes, puisque nous ne pouvons ni les faire naître, ni les suspendre, ni les faire cesser précisément à notre gré. L'expérience et notre sentiment intime ne nous apprennent-ils pas que ces sentimens nous viennent d'une cause étrangère, et qu'ils sont excités en nous à l'occasion des impressions que les objets font sur nos sens, selon un certain ordre immuable établi dans toute la nature, et reconnu par-tout où il y a des hommes ?

C'est encore d'après ces impressions que nous jugeons des objets et de leurs propriétés ; ces premières impressions nous donnent lieu de faire ensuite différentes réflexions qui supposent toujours ces impressions, et qui se font indépendamment de la disposition habituelle ou actuelle du cerveau, et selon les lois de

l'union de l'ame avec le corps. Il faut toujours supposer l'ame dans l'état de la veille, où elle sent bien qu'elle n'est pas ensevelie dans les ténèbres du sommeil ; il faut la supposer dans l'état de santé, en un mot dans cet état, où dégagée de toute passion et de tout préjugé, elle exerce ses fonctions avec lumière et avec liberté : puisque, pendant le sommeil, ou même pendant la veille, nous ne pouvons penser à aucun objet, à moins qu'il n'ait fait quelque impression sur nous depuis que nous sommes au monde.

Puisque nous ne pouvons, par notre seule volonté, empêcher l'effet d'une sensation, par exemple, nous empêcher de voir pendant le jour, lorsque nos yeux sont ouverts, ni exciter, ni conserver, ni faire cesser la moindre sensation ; puisque c'est un axiome constant en philosophie, que notre pensée n'ajoute rien à ce que les objets sont en eux-mêmes, *cogitare tuum nil ponit in re :* puisque tout effet suppose une cause ; puisque nul être ne peut se modifier lui-même, et que tout ce qui change, change par autrui ; puisque nos connoissances ne sont point des êtres particuliers, et que ce n'est que *nous* connoissant, comme chaque regard de nos yeux n'est que *nous* regardant, et que tous ces mots, *connoissance*, *idée*, *pensée*, *jugement*, *vie*, *mort*, *néant*, *maladie*, *santé*, *vue*, etc., ne sont que des termes abstraits que nous avons inventés sur le modèle et à l'imitation des mots qui marquent des êtres réels, tels que *soleil*, *lune*, *terre*, *étoiles*, etc., et que ces termes abstraits nous ont paru commodes pour faire entendre

ce que nous pensons aux autres hommes, qui en font le même usage que nous, ce qui nous dispense de recourir à des périphrases et à des circonlocutions qui feroient languir le discours; par toutes ces considérations, il paroît évident que chaque connoissance individuelle doit avoir sa cause particulière, ou son motif propre.

Ce motif doit avoir deux conditions également essentielles et inséparables.

1°. Il doit être extérieur, c'est-à-dire, qu'il ne doit pas venir de notre propre imagination, comme il en vient dans le sommeil : *cogitare tuum nil ponit in re.*

2°. Il doit être le motif propre, c'est-à-dire, celui que telle connoissance particulière suppose, celui sans lequel cette pensée ne seroit jamais venue dans l'esprit.

Quelques philosophes de l'antiquité avoient imaginé qu'il y avoit des Antipodes ; les preuves qu'ils donnoient de leur sentiment étoient bien vraisemblables, mais elles n'étoient que vraisemblables; au lieu qu'aujourd'hui que nous allons aux Antipodes, et que nous en revenons ; aujourd'hui qu'il y a un commerce établi entre les peuples qui y habitent et nous, nous avons un motif légitime, un motif extérieur, un motif propre, pour assurer qu'il y a des Antipodes.

Ce grec qui s'imaginoit que tous les vaisseaux qui arrivoient au port de Pyrée lui appartenoient, ne jugeoit que sur ce qui se passoit dans son imagination et dans le sens interne, qui est l'organe du consentement de l'esprit ; il n'avoit point de motif extérieur et propre : ce

ce qu'il pensoit n'étoit point en rapport avec la réalité des choses : *cogitare tuum nil ponit in re*. Une montre marque toujours quelqu'heure; mais elle ne va bien que lorsqu'elle est en rapport avec la situation du soleil : notre sentiment intime, aidé par les circonstances, nous fait sentir le rapport de notre jugement avec la réalité des choses. Quand nous sommes éveillés, nous sentons bien que nous ne dormons pas; quand nous sommes en bonne santé, nous sommes persuadés que nous ne sommes pas malades : ainsi, lorsque nous jugeons, d'après un motif légitime, nous sommes convaincus que notre jugement est bien fondé, et que nous aurions tort de porter un jugement différent. Les ames qui ont le bonheur d'être unies à des têtes bien faites, passent de l'état de la passion, ou de celui de l'erreur et du préjugé, à l'état tranquille de la raison, où elles exercent leurs fonctions avec lumière et avec liberté.

Il seroit aisé de rapporter un grand nombre d'exemples, pour faire voir la nécessité d'un motif extérieur, propre et légitime dans tous nos jugemens, même de ceux qui regardent la foi : *Fides ex auditu, auditus autem per verbum Christi*, dit S. Paul. (*Rom. c. x.* 17.) « Dans des points si sublimes, dit le père » Buffier (*tr. des premières vérités, III. part. p.* 237), on trouve un motif judicieux et » plausible, *certain, qui ne peut nous égarer*, » de soumettre nos foibles lumières naturelles » à l'intelligence infinie de Dieu...... qui a » révélé certaines vérités, et à la sage autorité » de l'église qui nous apprend que Dieu les a » effectivement révélées. Si l'on faisoit atten-

» tion à ces premières vérités dans la science
» de la théologie, ajoute le P. Buffier (*ibid*),
» l'étude en deviendroit beaucoup plus facile
» et plus abrégée, et le fruit en seroit plus
» solide et plus étendu ».

Ce seroit donc une pratique très-utile de demander souvent à un jeune homme le motif de son jugement, dans des occasions même très-communes, sur-tout qu'on on s'apperçoit qu'il imagine, et que ce qu'il dit n'est pas fondé.

Quand les jeunes gens sont en état d'entrer dans des études sérieuses, c'est une pratique très-utile, après qu'on leur a appris les différentes sortes de gouvernemens, de leur faire lire les gazettes, avec des cartes de géographie et des dictionnaires qui expliquent certains mots, que souvent même le maître n'entend pas. Cette pratique est d'abord désagréable aux jeunes gens; parce qu'ils ne sont encore au fait de rien, et que ce qu'ils lisent ne trouve pas à se lier dans leur esprit avec des idées acquises: mais peu à peu cette lecture les intéresse, surtout lorsque leur vanité en est flattée par les louanges que des personnes avancées en âge leur donnent à propos sur ce point.

Je connois des maîtres judicieux, qui, pour donner aux jeunes gens certaines connoissances d'usage, leur font lire et leur expliquent l'état de la France et l'almanach royal: et je crois cette pratique très-utile.

Il resteroit à parler des mœurs et des qualités sociales; mais nous avons tant de bons livres sur ce point, que je crois devoir y renvoyer.

Nous avons, dans l'école militaire, un modèle

d'*éducation*, auquel toutes les personnes qui sont chargées d'élever des jeunes gens, devroient tâcher de se rapprocher, soit à l'égard de ce qui concerne la santé, les alimens, la propreté, la décence, *etc.*, soit par rapport à ce qui regarde la culture de l'esprit. On n'y perd jamais de vue l'objet principal de l'établissement, et l'on travaille en des temps marqués à acquérir les connoissances qui ont rapport à cet objet: telles sont les langues, la géométrie, les fortifications, la science des nombres, *etc.*, ce sont des maîtres habiles en chacune de ces parties, qui ont été choisis pour les enseigner.

A l'égard des mœurs, elles y sont en sûreté, tant par les bons exemples que par l'impossibilité où les jeunes gens se trouvent de contracter des liaisons qui pourroient les écarter de leur devoir. Ils sont éclairés en tout temps et en tout lieu. Une vigilance perpétuelle ne les perd jamais de vue : cette vigilance est exercée pendant le jour et pendant la nuit, par des personnes sages qui se succèdent en des temps marqués. Heureux les jeunes gens qui ont le bonheur d'être reçus à cette école! ils en sortiront avec un tempérament fortifié, avec l'esprit de leur état, et un esprit cultivé, avec des mœurs qu'une habitude de plusieurs années aura mises à l'abri de la séduction : enfin avec les sentimens de reconnoissance dont on voit qu'ils sont déjà pénétrés; premièrement, à l'égard du roi puissant, qui leur procure en père tendre de si grands avantages; en second lieu envers le ministre éclairé, qui favorise l'exécution d'un si beau projet; 3°. enfin à l'égard des personnes zélées qui président im-

médiatement à cette exécution, qui la conduisent avec lumière, avec sagesse, avec fermeté, et avec un désintéressement qu'on ne peut assez louer. *Voyez* CLASSE.

ELLIPSE, s. m. C'est une figure de construction, ainsi appelée du grec ἔλλειψις, *manquement*, *omission* : on parle par *ellipse*, lorsque l'on retranche des mots qui seroient nécessaires pour rendre la construction pleine. Ce retranchement est en usage dans la construction usuelle de toutes les langues; il abrège le discours, et le rend plus vif et plus soutenu : mais il doit être autorisé par l'usage; ce qui arrive quand le retranchement n'apporte ni équivoque ni obscurité dans le discours, et qu'il ne donne pas à l'esprit la peine de deviner ce qu'on veut dire, et ne l'expose pas à se méprendre. Dans une phrase *elliptique*, les mots exprimés doivent réveiller l'idée de ceux qui sont sous-entendus, afin que l'esprit puisse, par analogie, faire la construction de toute la phrase, et appercevoir les divers rapports que les mots ont entr'eux : par exemple, lorsque nous lisons qu'un romain demandoit à un autre, où allez-vous? et que celui-ci répondoit *ad Castoris*, la terminaison de *Castoris* fait voir que ce génitif ne sauroit être le complément de la préposition *ad*, qu'ainsi il y a quelque mot de sous-entendu; les circonstances font connoître que ce mot est *œdem*, et que par conséquent la construction pleine est *eo ad œdem Castoris*, je vais au temple de Castor.

L'*ellipse* fait bien voir la vérité de ce que nous avons dit de la pensée *au mot* DÉCLINAI-

son *et au mot* Construction. La pensée n'a qu'un instant, c'est un point de vue de l'esprit; mais il faut des mots pour la faire passer dans l'esprit des autres : or on retranche souvent ceux qui peuvent être aisément suppléés, et c'est l'*ellipse*. *Voyez* Elliptique.

ELLIPTIQUE, adjectif formé d'ellipse. *Cette phrase est elliptique*, c'est-à-dire, qu'il y a quelque mot de sous-entendu dans cette phrase. *La langue latine est presque toute elliptique*, c'est-à-dire, que les Latins faisoient un fréquent usage de l'ellipse; car, comme on connoissoit le rapport des mots par les terminaisons, la terminaison d'un mot réveilloit aisément, dans l'esprit, le mot sous-entendu, qui étoit la seule cause de la terminaison du mot exprimé dans la phrase *elliptique* : au contraire, notre langue ne fait pas un usage aussi fréquent de l'ellipse, parce que nos mots ne changent point de terminaison; nous ne pouvons en connoître le rapport que par leur place ou position, relativement au verbe qu'ils précèdent ou qu'ils suivent, ou bien par les prépositions dont ils sont le complément. Le premier de ces deux cas exige que le verbe soit exprimé au moins dans la phrase précédente. *Que demandez-vous?* R. *ce que vous m'avez promis* : l'esprit supplée aisément, *je demande ce que vous m'avez promis*. A l'égard des prépositions, il faut aussi qu'il y ait dans la phrase précédente quelque mot qui en réveille l'idée; par exemple: *Quand reviendrez-vous?* R. *l'année prochaine*, c'est-à-dire, *je reviendrai dans*

l'année prochaine. D. *Que ferez-vous?* R. *ce qu'il vous plaira*, c'est-à-dire, *ce qu'il vous plaira que je fasse.*

EN *et* DANS, prépositions qui ont rapport au lieu et au temps. *En France, en un an, en un jour, dans la ville, dans la maison, dans dix ans, dans la semaine*. M. l'abbé Girard, dans ses *synonymes*, Vaugelas, le P. Bouhours, et quelques autres grammairiens ont fait des observations particulières sur ces deux prépotions; en effet, dans l'élocution usuelle, il y a bien des occasions où l'une n'a pas le même sens que l'autre.

On peut recueillir, de M. l'abbé Girard et des autres grammairiens, que *dans* emporte avec soi une idée accessoire, ou de singularité, ou de détermination individuelle; et voilà pourquoi *dans* est toujours suivi de l'article devant les noms appellatifs, au lieu que *en* emporte un sens qui n'est point resserré à une idée singulière. C'est ainsi qu'on dit d'un domestique, *il est en maison*, c'est-à-dire, *dans une maison quelconque;* au lieu que si l'on disoit qu'*il est dans la maison*, on désigneroit une maison individuelle, déterminée par les circonstances.

On dit, *il est en France*, c'est-à-dire, *en quelque lieu de la France : il est en ville*, cela veut dire qu'*il est hors de la maison*, mais qu'on ne sait pas en quel endroit particulier de la ville il est allé. On dit, *il est en prison*, ce qui ne désigne *aucune prison quelconque*; mais on dit, *il est dans la prison du Fort-l'E-*

vêque ou *de Saint-Martin*, voilà une idée plus précise; *il est dans les cachots*, c'est ajouter une idée plus particulière à l'idée d'*être en prison*; aussi exprime-t-on l'article en ces occasions. *Il est en liberté, il est en fureur, il est en apoplexie* : toutes ces expressions marquent un état, mais bien moins déterminé que lorsqu'on dit, *il est dans une entière liberté, il est dans une extrême fureur*. On dit, *il est en Espagne*, et on dit, *il est dans le royaume d'Espagne; il est en Languedoc*, et *il est dans la province de Languedoc*.

Cette distinction d'idée vague et indéterminée, ou de sens général pour *en*, et de sens plus individuel et plus particulier pour *dans*; cette distinction, dis-je, a son usage; mais on trouve des occasions où il paroît qu'on n'y a aucun égard; ainsi l'on dit bien *il est en Asie*, sans déterminer dans quelle contrée ou dans quelle ville de l'Asie il est; mais on ne dit pas *il est en Chine, en Pérou*, etc., on dit *à la Chine, au Pérou*, etc. Il semble que l'éloignement et le peu d'usage où nous sommes de parler de ces pays lointains, nous les fasse regarder comme des lieux particuliers.

Le P. Bouhours a fait, sur ces deux prépositions, des remarques conformes à l'usage, et qui ont été répétées par tous les grammairiens qui ont écrit après cet habile observateur, même par Thomas Corneille sur Vaugelas. Il me semble pourtant que le P. Bouhours commence par une véritable pétition de principe (*Remarques, tom. I. pag.* 67). On met *toujours* EN, dit-il, *devant les noms, lorsqu'on ne leur donne point d'article;* j'en con-

viens, mais c'est-là précisément en quoi consiste la difficulté. Un étranger qui apprend le français, ne manquera pas de demander en quelles occasions il trouvera le nom avec l'article ou sans article.

Outre ce que nous avons dit ci-dessus du sens vague et du sens particularisé ou individuel, voici des exemples tirés, pour la plupart, du P. Bouhours, et des autres observateurs qui l'ont suivi.

EN ou DANS, *suivis d'un nom sans article, parce que le mot qui suit la préposition n'est pas pris dans un sens individuel, qu'il est pris dans un sens général d'espèce ou de sorte.*

En repos. En mouvement. En colère En bon état. En belle humeur. En santé. En maladie. En réalité. En songe. En idée. En fantaisie. En goût. En gras. En maigre. En peinture. En blanc. En rouge. En émail. En or. En arlequin. En capitaine. En roi. En maison. En ville. En campagne. En province. En figure. En chair et *en os.* Et autres en grand nombre pris dans un sens de sorte, qui n'est pas le sens individuel. On dit aussi, par imitation, *en Europe* et *dans l'Europe*, *en France* et *dans la France*, *en Normandie* et *dans la Normandie*, etc. Despréaux a dit :

Dans Florence jadis vivoit un médecin.
Art. poét. liv. IV.

Peut-être diroit-il aujourd'hui *à Florence*.

En ou Dans, *suivis d'un nom avec l'article, à cause du sens individuel.*

Dans le royaume de Naples. Dans la France. Dans la Normandie. Dans le repos où je suis. Dans le mouvement, ou *dans l'agitation*, ou *dans l'état où je me trouve;* on dit aussi *en l'état où je suis. Dans la misère* ou *en la misère où je suis. Dans la belle humeur* ou *en la belle humeur où vous êtes. Dans la fleur de l'âge* ou *en la fleur de l'âge. Il m'est venu dans l'esprit. Il est allé en l'autre monde*, pour dire, *il est mort*: en ce sens, le père Bouhours ne veut pas qu'on dise *il est allé dans l'autre monde;* car alors *l'autre monde* se prend, dit-il, pour le *nouveau monde*, ou l'*Amérique. Dans l'extrémité* ou *en l'extrémité où je suis. Dans la bonne humeur* ou *en la bonne humeur où il est. Dans tous les lieux du monde* ou *en tous les lieux du monde. En tout temps, en tout pays. Dans tous les temps, dans tous les pays. J'ai lu cela en un bon livre* ou *dans un bon livre. En mille occasions* ou *dans mille occasions. En chaque âge* ou *dans chaque âge. En quelque pensée* ou *dans quelque pensée que vous soyez. En des livres* ou *dans des livres. En de si beaux lieux* ou *dans de si beaux lieux.*

ÉNALLAGE, s. f. ἐναλλαγή, *changement, permutation.* R. ἐναλλάττω, *permuto;* ainsi, pour conserver l'orthographe et la prononciation des anciens, il faudroit prononcer *énallague.* C'est

une prétendue figure de construction que les grammairiens qui raisonnent ne connoissent point, mais que les grammatistes célèbrent. Selon ceux-ci, *l'énallage* est une sorte d'échange qui se fait dans les accidens des mots, ce qui arrive, disent-ils, quand on met un tems pour un autre, ou un tel genre pour un genre différent; il en est de même à l'égard des modes des verbes, comme quand on emploie l'infinitif au lieu de quelque mode fini: c'est ainsi que dans Térence, lorsque le parasite revient de chez Thaïs, à laquelle il venoit de faire un beau présent de la part de Thrason, celui-ci vient au-devant de lui, en disant:

Magnas verò *agere* gratias Thaïs mihi?
Ter. eun. iij. 1.

« Thaïs me fait de grands remercîmens sans » doute »?

Qui ne voit que *agere* est là pour *agit*, disent les grammatistes?

Ceux, au contraire, qui tirent de l'analogie les règles de l'élocution, et qui croyent que chaque signe de rapport n'est le signe que du rapport particulier qu'il doit indiquer, selon l'institution de la langue; qu'ainsi l'*infinitif* n'est jamais que l'*infinitif*, le signe du *tems passé* n'indique que le *tems passé*, etc.; ceux-là, dis-je, soutiennent qu'il n'y a rien de plus déraisonnable que ces sortes de figures. *Qui ne voit que si ces changemens étoient aussi arbitraires*, dit l'auteur de la méthode latine de Port-Royal (*des fig.*, *ch. vij. p.* 562.) *toutes les règles deviendroient inutiles, et il n'y*

auroit plus de fautes qu'on ne pût justifier en disant que c'est une énallage, *ou quelqu'autre figure pareille?* Que les jeunes écoliers perdent de connoître trop tard cette figure, et de n'avoir pas encore l'art d'en tirer tous les avantages qu'elle offre à leur paresse et à leur ignorance!

En effet, pourquoi un jeune écolier à qui l'on fait un crime d'avoir mis un tems ou un genre pour un autre, ne pourra-t-il pas représenter humblement, avec Horace, que ses maîtres ne devroient pas lui refuser une liberté que le siècle même d'Auguste a approuvée dans Térence, dans Virgile, et dans tous les autres auteurs de la bonne latinité?

. . . . Quid autem,
Cæcilio, Plautoque dabit Romanus, ademtum
Mi, socioque? *Horat. ars poet. v.* 55.

Ainsi la seule voie raisonnable est de réduire toutes ces façons de parler à la simplicité de la construction pleine, selon laquelle seule les mots font un tout qui présente un sens. Un mot qui n'occuperoit dans une phrase que la place d'un autre, sans en avoir ni le genre, ni le cas, ni aucun des accidens qu'il devroit avoir selon l'analogie et la destination des signes; un tel mot, dis-je, seroit sans rapport, et ne feroit que troubler, sans aucun fruit, l'économie de la construction.

Mais expliquons l'exemple que nous avons donné ci-dessus de l'énallage, *magnas verò agere gratias Thaïs mihi?* l'ellipse suppléée va réduire cette phrase à la construction pleine. Thrason, plus occupé de son présent que Thaïs même qui l'avoit reçu, s'imagine qu'elle en est

transportée de joie, et qu'elle ne cesse de l'en remercier : *Thaïs verò non cessat agere mihi magnas gratias*, où vous voyez que *non cessat* est la raison de l'infinitif *agere*.

L'infinitif ne marque ce qu'il signifie que dans un sens abstrait; il ne fait qu'indiquer un sens qu'il n'affirme ni ne nie, qu'il n'applique à aucune personne déterminée : *hominem esse solum*, ne dit pas que l'homme soit seul, ou qu'il prenne une compagne; ainsi l'infinitif ne marquant point par lui-même un sens déterminé, il faut qu'il soit mis en rapport avec un autre verbe qui soit à un mode fini, et que ces deux verbes deviennent ainsi le complément l'un de l'autre.

Telle est sans doute la raison de la maxime IV. que la méthode latine de P. R. établit au chapitre *de l'ellipse*, en ces termes : « Toutes les » fois que l'infinitif est seul dans l'oraison, » on doit sous-entendre un verbe qui le gou- » verne comme *cœpit, solebat*, ou autre : *ego* » *illud sedulò negare factum* (Terent.) sup- » pléez *cœpi* : *facilè omnes perferre ac pati* » (idem.), suppléez *solebat*. Ce qui est plus » ordinaire aux poëtes et aux historiens . . . . » ou l'on doit toujours sous-entendre un verbe » sans prétendre que l'infinitif soit là pour un » tems fini, par une figure qui ne peut avoir » aucun fondement.

ENCLITIQUE, adj. féminin pris subst. *terme de Grammaire*, et sur-tout *de Grammaire grecque*, par rapport à la lecture et à la prononciation. Ce mot vient de l'adjectif grec

ἐγκλιτικός, *incliné*. R. ἐγκλίνω, *inclino*. Ce mot est une expression métaphorique.

Une *enclitique* est un petit mot que l'on joint au mot qui le précède, en appuyant sur la dernière syllabe de ce mot; c'est pour cela que les grammairiens disent que l'*enclitique* renvoie l'accent sur cette dernière syllabe, et s'y appuie: l'on baisse la voix sur l'*enclitique*: c'est par cette raison qu'elle est appelée *enclitique*, c'est-à-dire, *enclinée*, *appuyée*. Les monosyllabes *que*, *ne*, *ve*, sont des *enclitiques* en latin: *rectè, beatè-que vivendum; terra-que, pluit ne? alter-ve*. C'est ainsi qu'en français, au lieu de dire, *aime-je*, en séparant *je* de *aime*, et faisant sentir les deux mots, nous disons *aimé-je*, en joignant *je* avec *aime*: *je* est alors une *enclitique*. En un mot *être enclitique*, dit la méthode de Port-Royal, à l'avertissement de la règle xxij, *n'est autre chose que s'appuyer tellement sur le mot précédent, qu'on ne fasse plus que comme un seul mot avec lui.*

Les grammairiens aiment à personnifier les mots: les uns gouvernent, régissent, veulent; les autres, comme les *enclitiques*, s'inclinent, panchent vers un certain côté. Ceux-ci, dit-on, renvoient leur accent sur la dernière syllabe du mot qui les précède; ils s'y unissent et s'y appuient, et voilà pourquoi, encore un coup, on les appelle *enclitiques*.

Il y a, sur-tout en grec, plusieurs de ces petits mots qui étoient *enclitiques* lorsque, dans la prononciation, ils paroissoient ne faire qu'un seul et même mot avec le précédent; mais si, dans une autre phrase, la même *enclitique* suivoit un nom propre, elle cessoit

d'être *enclitique* et gardoit son accent; car l'union de *l'enclitique* avec le nom propre, auroit rendu ce nom méconnoissable : ainsi τὶ, *aliquid*, est *enclitique*; mais il n'est pas *enclitique* dans cette phrase, οὔ τε εἰς Καίσαρα τὶ ἥμαρτον, act. 25, *je n'ai rien fait contre César*. Si τὶ étoit *enclitique*, on prononceroit tout de suite Καίσαράτι, ce qui défigureroit le nom grec de César.

Les personnes qui voudroient avoir des connoissances pratiques les plus détaillées sur les *enclitiques*, peuvent consulter le neuvième livre de la méthode grecque de Port-Royal, où l'on traite de la quantité des accens et des *enclitiques*. Ces connoissances ne regardent que la prononciation du grec avec l'élévation et l'abaissement de la voix, et les inflexions qui étoient en usage quand le grec ancien étoit encore une langue vivante. Sur quoi il est échappé à la méthode de Port-Royal de dire, *p*. 548, « qu'il est bien difficile d'observer tout » cela exactement, n'y ayant rien de plus em- » barrassant que de voir un si grand nombre » de règles accompagnées d'un nombre encore » plus grand d'exceptions ». Et à l'avertissement de la règle xxij, l'auteur de cette méthode dit « qu'une marque que ces règles ont été sou- » vent forgées par les nouveaux grammairiens, » ou accommodées à leur usage, c'est que non- » seulement les anciens, mais ceux du siècle » passé même, ne s'accordent pas toujours » avec ceux-ci, comme on voit dans Vergare, » l'un des plus habiles, qui vivoit il y a environ » 150 ans ». Je me sers de l'édition de la méthode grecque de Port-Royal, *à Paris*, 696.

Il y avoit encore à Paris, à la fin du dernier siècle, des savans qui prononçoient le grec en observant, avec une extrême exactitude, la différence des accens; mais aujourd'hui il y a bien des gens de lettres qui prononcent le grec, et même qui l'écrivent sans avoir égard aux accens, à l'exemple du P. Sanadon, qui, dans sa préface sur Horace, dit : « J'écris le grec » sans accens; le mal n'est pas grand, je pourrois même prouver qu'il seroit bon qu'on ne » l'écrivît point autrement ». *Préface, p.* 16. C'est ainsi que quelques-uns de nos beaux esprits entendent fort bien les livres anglais; mais ils les lisent comme s'ils lisoient des livres français. Ils voient écrit *people*, ils prononcent *people* au lieu de *piple;* et disent, avec le père Sanadon, que *le mal n'est pas grand*, pourvu qu'ils entendent bien le sens. Il y a pourtant bien de la différence, par rapport à la prononciation, entre une langue vivante et une langue morte depuis plusieurs siècles.

EPANADIPLOSE, s. f., *figure de diction*, ἐπαναδίπλωσις. Ce mot est composé de la préposition ἐπὶ, et de ἀναδίπλωσις *reduplicatio*. R. διπλόος, *duplex*. Il y a *anadiplose* et *épanadiplose;* ce sont deux espèces de répétitions du même mot. Dans l'anadiplose, le mot qui finit une préposition, est répété pour commencer la préposition suivante :

. . . Sequitur pulcherrimus Astur,
Astur equo fidens. *Æneid. l. X. v.* 180.

et dans Ovide, au *second livre des Métam. v.* 206.

. . . . Sylvæ cum montibus ardent;
Ardet Athos, Taurusque, *etc.*

et en français, *Henriade, liv. I.*

Il apperçoit de loin le jeune Teligny;
Teligny, dont l'amour a mérité sa fille.

au lieu que dans l'*épanadiplose* le même mot qui commence une préposition, est répété pour finir le sens total:

Ambo florentes ætatibus, Arcades ambo. *Virg. ég.* 7.

et Ovide, au *liv. II. des Fastes, v.* 235. dit:

Una dies Fabios ad bellum miserat omnes;
Ad bellum missos perdidit una dies.

On trouve le dystique suivant dans deux anciennes inscriptions, rapportées par Gruter; l'une au *tom. I, p.* 615., et l'autre au *tom. II, page* 912.

Balnea, vina, Venus, corrumpunt corpora nostra;
Sed vitam faciunt balnea, vina, Venus.

L'*épanadiplose* est aussi nommée *épanaplèse* par Donat et par quelques autres grammairiens.

Pour moi, je trouve qu'il suffit d'observer qu'il y a répétition, et de sentir la grace que la répétition apporte au discours, ou le dérangement qu'elle cause. Il est d'ailleurs bien inutile d'appeler la répétition, ou *anadiplose*, ou

ou *épanadiplose*, selon les diverses combinaisons des mots répétés. Ceux qui se sont donné la peine d'inventer ces sortes de noms sur de pareils fondemens, ne sont pas ceux qui ont le plus enrichi la république des lettres.

ÉPENTHÈSE, s. f. RR. ἐπὶ, ἐν, *in*, τίθημι, *pono*. C'est une figure de diction qui se fait lorsqu'on insère une lettre ou même une syllabe au milieu d'un mot : c'est une liberté que la langue latine accordoit à ses poëtes, soit pour allonger une voyelle, soit pour donner une syllabe de plus à un mot. Notre langue est plus difficile. Ainsi Lucrèce, ayant besoin de rendre longue la première syllabe de *religio*, a redoublé l'*l* :

Tantúm relligio potuit suadere malorum.
Lucrèce, liv. I.

Virgile, ayant besoin de trouver un dactyle dans *alitum*, au lieu de dire régulièrement, *ales*, *alitis*, et au génitif pluriel, *alitum*, a dit, *alituum* :

Alituum, pecudumque genus sopor altus habebat.
Æneïd. lib. VII. v. 27.

ALITUÚM *pro* ALITUM, *metri causâ, addidit syllabam*, dit Servius sur ce vers de Virgile.

Juvenal a dit *induperator* pour *imperator* :

Romanus, Graïusque, ac barbarus induperator.
Juven. sat. x. v. 138.

et au *vers* 29 *de la quatrième satyre*, il dit :

Quales tunc epulas ipsum glutîsse putemus
Induperatorem.

On trouve aussi *relliquias* pour *reliquias*. Ce sont autant d'exemple de l'*épenthèse*.

ÉPICÈNE, adj. ἐπίκοινος, *super communis*, au-dessus du commun. Les noms *épicènes* sont des noms d'espèce, qui, sous un même genre, se disent également du mâle ou de la femelle. C'est ainsi que nous disons, *un rat*, *une linotte*, *un corbeau*, *une corneille*, *une souris*, etc., soit que nous parlions du mâle ou de la femelle. Nous disons, *un coq*, *une poule*, parce que la conformation extérieure de ces animaux nous fait connoître aisément celui qui est le mâle et celui qui est la femelle : ainsi, nous donnons un nom particulier à l'un, et un nom différent à l'autre. Mais à l'égard des animaux qui ne nous sont pas assez familiers, ou dont la conformation ne nous indique pas plus le mâle que la femelle, nous leur donnons un nom que nous faisons arbitrairement ou masculin, ou féminin ; et quand ce nom a une fois l'un ou l'autre de ces deux genres, ce nom, s'il est masculin, se dit également de la femelle, et s'il est féminin, il ne se dit pas moins du mâle, *une carpe uvée :* ainsi, l'*épicène* masculin garde toujours l'article masculin, et l'*épicène* féminin garde l'article féminin, même quand on parle du mâle. Il n'en est pas de même du nom commun, sur-tout en latin : on dit *hic civis*

quand on parle d'un citoyen, et *hæc civis*, si l'on parle d'une citoyenne, *hic parens*, le père, *hæc parens*, la mère; *hic conjux*, le mari, *hæc conjux*, la femme. *Voyez* la liste des noms latins *épicènes*, dans la *méthode latine de* P. R., *au Traité des genres.*

ÉPITHÈTE, s. f. du grec ἐπίθετος, *adjectitius, accessorius, impositıtius*, dont le neutre est ἐπίθετον, *epithetum* : on sous-entend ὄνομα, *nomen*; ainsi ce mot *épithète* pris substantivement, veut dire *nom ajouté*. Nos pères plus voisins de la source, faisoient ce mot masculin; mais enfin les femmes et les personnes sans études, voyant ce mot terminé par un *e* muet, l'ont fait du genre féminin, et cet usage a prévalu. Le peuple abuse en plusieurs mots de ce que l'*e* muet est souvent le signe du genre féminin, sur-tout dans les adjectifs *saint*, *sainte*; *époux*, *épouse*; *ouvrier*, *ouvrière*, etc.

Encore si pour rimer, dans sa verve indiscrète,
Ma muse au moins souffroit une froide épithète.
Boil. Sat.

M. l'abbé Girard n'a point fait d'observation sur la différence qu'il y a entre *épithète* et *adjectif*. Il semble que l'adjectif soit destiné à marquer les propriétés physiques et communes des objets, et que l'*épithète* désigne ce qu'il y a de particulier et de distinctif dans les personnes et dans les choses, soit en bien, soit en mal : *Louis le Bègue*, *Philippe le Hardi*, *Louis le Grand*, etc., c'est en partie

de la liberté que nos pères prenoient de donner des *épithètes* aux personnes, qu'est venu l'usage des noms propres de famille.

Quand le simple adjectif ajouté à un nom commun ou appellatif, le fait devenir nom propre, alors cet adjectif est une *épithète* : *urbs*, ville, est un nom commun : mais quand on disoit *magna urbs*, on entendoit *la ville de Rome*.

> Te canit agricola, magnâ cùm venerit urbe.
> *Tibul. L. I. el. 7.*

Tous les adjectifs qui sont pris en un sens figuré sont des *épithètes* ; la *pâle mort*, une *verte vieillesse*, etc.

Les adjectifs patronymiques, c'est-à-dire tirés du nom du père ou de quelqu'un des ayeux, sont des *épithètes*; *Telamonius Ajax*, *Ajax fils de Télamon*. Il en est de même des adjectifs tirés du nom de la patrie : c'est ainsi que Pindare est souvent appelé le poëte thébain *poëta thebanus ; Dyon Syracusanus*, Dyon de Syracuse, etc. Souvent les noms patronymiques sont employés substantivement par antonomase, κατὰ ἐξοχὴν, *per excellentiam*. C'est ainsi que par le *philosophe*, on entend *Aristote*, et par *le poëte*, on désigne *Homère*. mais alors *philosophe et poëte* n'étant point joints à des noms propres, sont pris substantivement, et par conséquent ne sont point des *épithètes*.

On doit user avec art des *épithètes* ou adjectifs ; on ne doit jamais ajouter au substantif une idée accessoire, déplacée, vaine, qui ne dit rien de marqué. Les *épithètes* doivent

rendre le discours plus énergique. M. de Fénelon ne se contente pas de dire, que *l'orateur comme le poëte, doit employer des figures, des images et des traits;* il dit qu'*il doit employer des figures* ORNÉES, *des images* VIVES, *et des traits* HARDIS, *lorsque le sujet le demande.*

Les *épithètes* qui ne se présentent pas naturellement, et qui sont tirées de loin, rendent le discours froid et ennuyeux. On ne doit jamais se servir d'*épithètes* par ostentation; on n'en doit faire usage que pour appuyer sur les objets sur lesquels on veut arrêter l'attention.

ÈS, préposition qui n'est aujourd'hui en usage que dans quelques phrases consacrées, comme *maîtres-ès-arts*. Elle vient, selon quelques-uns, du grec ἐς ou εἰς, *in*, en; et, selon d'autres, c'est un abrégé pour *en les*, *à les*, *aux*.

Robert Etienne, dans sa grammaire, *page* 23, en parlant des articles, dit qu'il vaut mieux dire, *il est* ès *champs*, que *il est aux champs*. *Traité de la grammaire française*, *page* 1569. Mais, quelques années après, l'usage changea. Nicot, en 1606, dit qu'il est plus commun de dire, *il loge aux forsbourgs*, que ès *forsbourgs*.

Ès est aussi quelquefois une préposition inséparable qui entre dans la composition des mots; elle vient de la préposition latine *è* ou *ex*, et elle a divers usages. Souvent elle perd l'*s*, et quelquefois elle le retient, *esplanade*,

escalade, *etc.*, sur quoi on ne peut donner d'autre règle que l'usage.

ESPRIT, s. m. Le mot *esprit*, *spiritus*, signifie, dans le sens propre, *un vent subtil*, *le vent de la respiration*, *un soufle*. En termes de grammaire grecque, on appelle *esprit* un signe particulier destiné à marquer l'aspiration comme dans l'article ὁ, *le*, ἡ, *la*. On prononce *ho*, *hé*, comme dans hotte, héros, ce petit ' qu'on écrit sur la lettre est appelé *esprit rude*.

L'*esprit* des Grecs répond parfaitement à notre *H*; car comme nous avons une *h* aspirée que l'on fait sentir dans la prononciation, comme dans *haine*, *héros*, et que de plus nous avons un *h* qu'on écrit, mais qu'on appelle *muette*, parce qu'on ne la prononce point, comme dans l'*homme*, l'*heure*, de même en grec il y a *esprit* rude qu'on prononce toujours, et il y a *esprit* doux qu'on ne prononce jamais. Nous avons dit que l'*esprit* rude est marqué comme un petit ' qu'on écrit sur la lettre; ajoutons que l'*esprit doux* est marqué par une petite virgule ' ; ainsi l'*esprit* rude est tourné de gauche à droite ' et le doux de droite à gauche ' .

Que nos *h* soient aspirées ou qu'elles ne le soient pas, il n'y a aucun signe qui les distingue; on écrit également par *h* le *héros* et l'*héroïne*, mais les Grecs distinguoient l'*esprit* rude de l'*esprit* doux; je trouve que les Italiens sont encore plus exacts, car ils ne prennent pas la peine d'écrire l'*h* qui ne marque aucune as-

piration ; homme , *uomo* ; les hommes , *uomini* ; philosophe, *filosofo* ; rhétorique , *rettorica* ; on prononce les deux *t*.

L'*esprit* rude étoit marqué autrefois par *h* , *eta* , qui est le signe de la plus forte aspiration des Hébreux , comme l'*h* en latin et en français est la marque de l'aspiration. Ainsi ils écrivirent d'abord HEKATON , dit la méthode de Port-Royal , et dans la suite, ils ont écrit ἑκατὸν en marquant l'*esprit* sur l'*e*.

La même méthode observe , *page* 23 , que les deux *esprits* sont des restes de *h* qui a été fendue en deux horisontalement, en sorte qu'une partie *c* a servi pour marquer l'*esprit* rude, et l'autre ɔ , pour être le signe de l'*esprit* doux.

Le mécanisme des organes de la parole a souvent changé l'*esprit* rude, et même quelquefois le doux en *s* ou en *v*. Ainsi de ὑπέρ , *dessus* , on a fait *super* ; de ὑπὸ , *dessous* , on a fait *sub* ; de οἶνος, *vinum*, de ἴς, *vis* ; de ἅλς, *sal* ; de ἑπτά , *septem* ; de ἕξ , *sex* ; de ἥμισυς , *semis* ; de ἕρπω , *serpo*.

---

* ET , conjonction copulat. Ce mot marque l'action de l'esprit qui lie les mots et les phrases d'un discours , c'est-à-dire, qui les considère sous le même rapport. Nous n'avons pas oublié cette particule *au mot* CONJONCTION ; cependant il ne sera pas inutile d'en parler ici plus particulièrement.

1°. Notre *et* nous vient du latin *et*. Nous l'écrivons de la même manière, mais nous n'en prononçons jamais le *t* , même quand il est suivi d'une voyelle ; c'est pour cela que, depuis que

notre poésie s'est perfectionnée, on ne met point en vers un *et* devant une voyelle, ce qui feroit un bâillement ou *hiatus* que la poésie ne souffre plus; ainsi on ne diroit pas aujourd'hui:

Qui sert et aime Dieu, possède toutes choses.

2°. En latin le *t* de l'*et* est toujours prononcé; de plus l'*et* est lông devant une consonne, et il est bref quand il précède une voyelle:

Qui mores hominum multorum vīdĭt ĕt ūrbēs.
Horat. de Arte poëticâ. v. 143.

Reddere qui voces jam sit puer, ēt pĕdĕ cērtō
Signat humum; gestit paribus collūdĕrĕ, ĕt īrām
Colligit ĕt ponit temerè, ĕt mutatur in horas.
Ibid. v. 158.

3°. Il arrive souvent que la conjonction *et* paroît d'abord lier un nom à un autre, et le faire dépendre d'un même verbe; cependant, quand on continue de lire, on voit que cette conjonction ne lie que les propositions, et non les mots: par exemple, *César a égalé le courage d'Alexandre, et son bonheur a été fatal à la république romaine.* Il semble d'abord que *bonheur* dépende d'*égalé*, aussi bien que *courage;* cependant *bonheur* est le sujet de la proposition suivante. Ces sortes de constructions font des phrases louches, ce qui est contraire à la netteté.

4°. Lorsqu'un membre de période est joint au précédent par la conjonction *et*, les deux corrélatifs ne doivent pas être séparés par un trop grand nombre de mots intermédiaires qui

empêchent d'appercevoir aisément la relation ou liaison de deux correlatifs.

5°. Dans les dénombremens, la conjonction *et* doit être placée devant le dernier substantif; *la foi, l'espérance et la charité*. On met aussi *et* devant le dernier membre de la période : on fait mal de le mettre devant les deux derniers membres, quand il n'est pas à la tête du premier.

Quelquefois il y a plus d'énergie de répéter *et* : *je l'ai dit* et *à lui* et *à sa femme*.

6°. *Et même* a succédé à *voire même*, qui est aujourd'hui entièrement aboli.

7°. *Et donc* : Vaugelas dit (*Remarques, tome III. pag.* 181.) que Coeffeteau et Malherbe ont usé de cette façon de parler : *je l'entends dire tous les jours à la cour*, poursuit-il, *à ceux qui parlent le mieux* ; il observe cependant que c'est une expression gasconne, qui pourroit bien avoir été introduite à la cour, dit-il, dans le temps que les Gascons y étoient en règne : aujourd'hui elle est entièrement bannie. Au reste, je crois qu'au lieu d'écrire *et donc*, on devroit écrire *hé donc* : ce n'est pas la seule occasion où l'on a écrit *et* au lieu de l'interjection *hé*, *et bien* au lieu de *hé bien*, etc.

8°. La conjonction *et* est renfermée dans la négative *ni*. Exemple : *ni les honneurs, ni les biens ne valent pas la santé*, c'est-à-dire, *et les biens et les honneurs ne valent pas la santé*. Il en est de même du *nec* des Latins ; qui vaut autant que *et non*.

9°. Souvent, au lieu d'écrire *et le reste*,

ou bien *et les autres*, on écrit par abréviation *etc.*, c'est-à-dire, *et cætera*.

EU. Il y a quelques observations à faire sur ces deux lettres, qui se trouvent l'une auprès de l'autre dans l'écriture.

1°. *Eu*, quoiqu'écrit par deux caractères, n'indique qu'un son simple dans les deux syllabes du mot *heureux*, dit M. l'abbé de Dangeau, *Opusc. p.* 10, et de même dans *feu*, *peu*, etc., et en grec, εὔγεω, *fertile*.

> Non me carminibus vincet, nec thracius Orpheus.
> *Virg. ecl. jv. v.* 55.

où la mesure du vers fait voir qu'*Orpheus* n'est que de deux syllabes.

La grammaire générale de Port-Royal a remarqué, il y a long-temps, que EU *est un son simple, quoique nous l'écrivions avec deux voyelles*, chap. I. Car, qui fait la voyelle? C'est la simplicité du son, et non la manière de désigner le son par une ou par plusieurs lettres. Les Italiens désignent le son *ou* par le simple caractère *u;* ce qui n'empêche pas que *ou* ne soit également un son simple, soit en italien, soit en français.

Dans la diphthongue, au contraire, on entend le son particulier de chaque voyelle, quoique ces deux sons soient énoncés par une seule émission de voix, *a-i*, *e-i*, *i-é*, *pitié*; *u-i*, *nuit*, *bruit*, *fruit* : au lieu que dans *feu* vous n'entendez ni l'*e* ni l'*u;* vous entendez

un son particulier tout-à-fait différent de l'un et de l'autre : et ce qui a fait écrire ce son par des caractères, c'est qu'il est formé par une disposition d'organes à peu près semblable à celle qui forme l'*e* et à celle qui forme l'*u*.

2°. *Eu*, participe passif du verbe *avoir*. On a écrit *heu*, d'*habitus*; on a aussi écrit simplement *u*, comme on écrit *a*, *il a* : enfin on écrit communément *eu*, ce qui a donné lieu de prononcer *e-u*; mais cette manière de prononcer n'a jamais été générale. M. de Callières, de l'Académie française, secrétaire du cabinet du feu roi Louis XIV, dans son *Traité du bon et du mauvais usage des manières de parler*, dit qu'il y a bien des courtisans et quantité de dames qui disent *j'ai eu*, qui est, dit-il, un mot d'une seule syllabe, qui doit se prononcer comme s'il n'y avoit qu'un *u*. Pour moi, je crois que puisque l'*e* dans *eu* ne sert qu'à grossir le mot dans l'écriture, on feroit fort bien de le supprimer, et d'écrire *u*, comme on écrit *il y a*, *à*, *ô*; et comme nos pères écrivoient simplement *i*, et non *y*, *ibi*. Villehardouin, pag. 4, *maint conseil i ot*, c'est-à-dire, *y eut*; et page 63, *mult i ot*.

3°. *Eu* s'écrit par *œu* dans *œuvre*, *sœur*, *bœuf*, *œuf*. On écrit communément *œil*, et l'on prononce *euil*; et c'est ainsi que M. l'abbé Girard l'écrit.

4°. Dans nos provinces méridionales, communément les personnes qui, au lieu de leur idiôme, parlent français, disent, *j'ai veu*, *j'ai creu*, *pourveu*, *seur*, etc., au lieu de dire, *vu*, *cru*, *pourvu*, *sur*, etc., ce qui me fait croire qu'on a prononcé autrefois *j'ai veu*; et

c'est ainsi qu'on le trouve écrit dans Villehardouin et dans Vigenere. Mais aujourd'hui qu'on prononce *vu cru*, etc, le prote de Poitiers même et M. Restaut ont abandonné la grammaire de M. l'abbé Regnier, et écrivent simplement *échu*, *mû*, *su*, *vu*, *voulu*, *bu*, *pourvu*, etc., *Gramm.* de M. Restaut, *sixième édit. pag.* 238 *et* 239.

EUPHÉMISME, s. m. εὐφημισμὸς, de εὖ, *bien*, *heureusement*, racine de φημὶ, *je dis*. L'*euphémisme* est un trope, puisque les mots n'y sont pas pris dans le sens propre : c'est une figure par laquelle on déguise à l'imagination des idées qui sont ou peu honnêtes, ou désagréables, ou tristes, ou dures ; et pour cela on ne se sert point des expressions propres qui exciteroient directement ces idées. On substitue d'autres termes qui réveillent directement des idées plus honnêtes ou moins dures ; on voile ainsi les premières à l'imagination, on l'en distrait, on l'en écarte ; mais par les adjoints et les circonstances, l'esprit entend bien ce qu'on a dessein de lui faire entendre.

Il y a donc deux sortes d'idées qui donnent lieu de recourir à l'*euphémisme*.

1°. Les idées déshonnêtes.

2°. Les idées désagréables, dures ou tristes.

A l'égard des idées déshonnêtes, on peut observer que quelque respectable que soit la nature et son divin auteur, quelques utiles et quelques nécessaires même que soient les penchans que la nature nous donne, nous avons à les régler ; et il y a bien des occasions où le

spectacle direct des objets et celui des actions nous émeut, nous trouble, nous agite. Cette émotion, qui n'est pas l'effet libre de notre volonté, et qui s'élève souvent en nous malgré nous-mêmes, fait que, lorsque nous avons à parler de ces objets ou de ces actions, nous avons recours à l'*euphémisme* : par-là nous ménageons notre propre imagination, et celle de ceux à qui nous parlons, et nous donnons un frein aux émotions intérieures. C'est une pratique établie dans toutes les nations policées, où l'on connoît la décence et les égards.

En second lieu, pour ce qui regarde les idées dures, désagréables, ou tristes, il est évident que lorsqu'elles sont énoncées directement par les termes propres destinés à les exprimer, elles causent une impression désagréable qui est bien plus vive que si l'on avoit pris le détour de l'*euphémisme*.

Il ne sera pas inutile d'ajouter ici quelques autres réflexions, et quelques exemples.

Les personnes peu instruites croyent que les Latins n'avoient pas la délicatesse dont nous parlons ; c'est une erreur.

Il est vrai qu'aujourd'hui nous avons quelquefois recours au latin, pour exprimer des idées dont nous n'osons pas dire le nom propre en français ; mais c'est que, comme nous n'avons appris les mots latins que dans les livres, ils se présentent en nous avec une idée accessoire d'érudition et de lecture qui s'empare d'abord de l'imagination ; elle la partage ; elle l'enveloppe; elle écarte l'image déshonnête, et ne la fait voir que comme sous un voile. Ce sont deux objets que l'on présente alors à l'ima-

gination, dont le premier est le mot latin qui couvre l'idée obscène qui le suit; au lieu que comme nous sommes accoutumés aux mots de notre langue, l'esprit n'est pas partagé : quand on se sert des termes propres, il s'occupe directement des objets que ces termes signifient. Il en étoit de même à l'égard des Grecs et des Romains : les honnêtes gens ménageoient les termes, comme nous les ménageons en français, et leur scrupule alloit même quelquefois si loin, que Cicéron, nous apprend qu'ils évitoient la rencontre des syllabes qui, jointes ensemble, auroient pu réveiller des idées déshonnêtes : *cum nobis non dicitur, sed nobiscum; quia si ita diceretur, obsceniùs concurrerent litteræ.* (Orator. c. *xlv*. n. 154.)

Cependant je ne crois pas que l'on ait postposé la préposition dont parle Cicéron, par le motif qu'il en donne; sa propre imagination l'a séduit en cette occasion. Il y a en effet bien d'autres mots tels que *tenus*, *enim*, *veró*, *quoque*, *ve*, *que* pour *et*, etc. que l'on place après les mots devant lesquels ils devroient être énoncés selon l'analogie commune. C'est une pratique dont il n'y a d'autre raison que la coutume, du moins selon la construction usuelle, *dabat hanc licentiam consuetudo.* Cic. orat. *n*. 155. *c. xlvj.* Car, selon la construction significative, tous ces mots doivent précéder ceux qu'ils suivent; mais pour ne point contredire cette pratique, quand il s'agit de faire la construction simple, on change *verò* en *sed*, et au lieu de *enim*, on dit *nam*, etc.

Quintilien est encore bien plus rigide sur les mots obscènes; il ne permet pas même

l'*euphémisme*, parce que malgré le voile dont l'*euphémisme* couvre l'idée obscène, il n'empêche pas de l'appercevoir. Or il ne faut pas, dit Quintilien, que, par quelque chemin que ce puisse être, l'idée obscène parvienne à l'entendement. Pour moi, poursuit-il, content de la pudeur romaine, je la mets en sûreté par le silence; car il ne faut pas seulement s'abstenir des paroles obscènes, mais encore de la pensée de ce que ces mots signifient, *Ego Romani pudoris more contentus, verecundiam silentio vindicabo.* Quint. Just. *l. VIII. c.* 3. *n.* 3. *Obscenitas verò non à verbis tantùm abesse debet, sed à significatione.* Ib. *l. VI. c. iij.* DE RISU, *n.* 5.

Tous les anciens n'étoient pas d'une morale aussi sévère que celle de Quintilien; ils se permettoient au moins l'*euphémisme*, et d'exciter modestement dans l'esprit l'idée obscène.

« Ne devrois-tu pas mourir de honte, dit » Chremès à son fils, d'avoir eu l'insolence » d'amener à mes yeux, dans ma propre » maison, une...? Je n'ose prononcer un MOT » DÉSHONNÊTE en présence de ta mère, et tu » as bien osé commettre une action infâme dans » notre propre maison ».

Non mihi per fallacias, adducere ante oculos... Pudet dicere hâc presente VERBUM TURPE; *at te id nullo modo puduit facere.* Terenc. Heaut. *act. V. sc. iv. v.* 18.

« Pour moi j'observe et j'observerai toujours » dans mes discours la modestie de Platon, » dit Cicéron. »

Ego servo et servabo Platonis verecundiam. Itaque tectis verbis, ea ad te scripsi, quæ

apertissimis aiunt Stoici. Illi, etiam crepitus, aiunt æque liberos ac ructus, esse opportere. Cic. *l. IX. epist.* 22.

Æquè eâdem modestiâ, potiùs cùm muliere fuisse, quam concubuisse dicebant Varro, *de ling. latin. l. V. sub fine.*

Mos fuit res turpes et fœdas prolata honestiorum convertier dignitate. Arnob. *l. V.*

C'étoit par la même figure qu'au lieu de dire *je vous abandonne, je vous quitte*, les anciens disoient souvent, *vivez, portez-vous bien, vivez forêts.*

Omnia vel medium fiant mare, vivite sylvæ.
Virg. Ec. VIII. v. 58.

Et dans Térence, *And.* ac. IV. sc. ij. v. 13, Pamphile dit, « J'ai souhaité d'être aimé de » Glycerie; mes souhaits ont été accomplis; » que tous ceux qui veulent nous séparer SOIENT » EN BONNE SANTÉ ». *Valeant qui inter nos dissidium volunt.* Il est évident que *valeant* n'est pas au sens propre; il n'est dit que par *euphémisme.* Madame Dacier traduit *valeant* par *s'en aillent bien loin*; je ne crois pas qu'elle ait bien rencontré.

Les anciens disoient aussi, avoir vécu, avoir été, s'en être allé, avoir passé par la vie, *vitâ functus. Fungi, or,* signifie *passser par*, dans un sens métaphorique, *être délivré de, s'être acquitté de,* au lieu de dire *être mort.* Le terme de *mourir* leur paroissoit, en certaines occasions, un mot funeste.

Les anciens portoient la superstition jusqu'à croire qu'il y avoit des mots dont la seule prononciation

prononciation pouvoit attirer quelque malheur, comme si les paroles, qui ne sont qu'un air mis en mouvement, pouvoient produire naturellement, par elles-mêmes, quelqu'autre effet dans la nature, que celui d'exciter dans l'air un ébranlement qui, se communiquant à l'organe de l'ouïe, fait naître dans l'esprit des hommes, les idées dont ils sont convenus par l'éducation qu'ils ont reçue.

Cette superstition paroissoit encore plus dans les cérémonies de la religion ; on craignoit de donner aux dieux quelque nom qui leur fût désagréable : c'est ce qui se voit dans plusieurs auteurs. Je me contenterai de ce seul passage du poëme séculaire d'Horace : « ô Ilythie, » dit le chœur des jeunes filles à Diane, ou si » vous aimez mieux être invoquée sous le nom » de *Lucine* ou sous celui de *Génitale* » :

> Lenis Ilythia, tuere matres,
> Sive tu Lucina probas vocari,
> Seu Génitalis. *Horat. carm. sæcul.*

On étoit averti au commencement du sacrifice ou de la cérémonie, de prendre garde de prononcer aucun mot qui pût attirer quelque malheur, de ne dire que de bonnes paroles, *bona verba fari* ; enfin d'être favorable de la langue, *favete linguis*, ou *linguâ*, ou *ore* ; et de garder plutôt le silence que de prononcer quelque mot funeste qui pût déplaire aux dieux ; et c'est de-là que *favete linguis* signifie par extension, *faites silence.*

> Favete linguis. *Horat. L. II. od. j.*
>
> Ore favete omnes. *Virg. Æneid. l. V. v. 71.*

Dicamus bona verba, venit natalis, ad aras
Quisquis ades, linguâ, vir, mulierque fave.
Tibull. l. II. el. ij. v. 1.

Prospera lux oritur, linguisque, animisque favete,
Nunc dicenda, bono, sunt bona verba, die.
Ovid. Fast. l. I. v. 71.

Par le même esprit de superstition ou par le même fanatisme, lorsqu'un oiseau avoit été de bon augure, et que ce qu'on devoit attendre de cet heureux presage, étoit détruit par un augure contraire, ce second augure n'étoit pas appelé *mauvais augure*, on le nommoit l'*autre augure*, par *euphémisme*, ou l'*autre oiseau*; c'est pourquoi ce mot *alter*, dit Festus, veut dire quelquefois *contraire*, *mauvais*.

Alter *et pro bono ponitur, ut in auguriis, altera cùm appellatur* avis, *quæ utique prospera non est. Sic* alter *nonnunquam pro adverso dicitur et malo*. Fest. *voce* alter.

Il y avoit des mots consacrés pour les sacrifices, dont le sens propre et littéral étoit bien différent de ce qu'ils signifioient dans ces cérémonies superstitieuses : par exemple, *mactate*, qui veut dire *magis auctare*, augmenter davantage, se disoit des victimes qu'on sacrifioit. On n'avoit garde de se servir alors d'un mot qui pût exciter dans l'esprit l'idée funeste de la mort; on se servoit par *euphémisme* de *mactare*, augmenter, soit que les victimes augmentassent alors en honneur, soit que leur volume fût grossi par les ornemens dont on les paroit, soit enfin que le sacrifice augmentât l'honneur qu'on rendoit aux dieux.

De même au lieu de dire *on brûle sur les*

autels, ils disoient, les autels croissent par des feux, *adolescunt ignibus aræ*. Virg. *Georg. l. IV. v.* 379; car *adolere* et *adolescere* signifient proprement *croître*; et ce n'est que par *euphémisme* qu'on leur donne le sens de *brûler*.

Nous avons sur ces deux mots un beau passage de Varron : *Mactare verbum est sacrorum*, κατ' εὐφημισμὸν *dictum*, *quasi magis augere ac adolere*, *unde et magmentum*, *quasi majus augmentum; nam hostiæ tanguntur molâ salsâ*, *et tum immolatæ dicuntur: cùm verò ictæ sunt*, *et aliquid et illis in aram datum est*, *mactatæ dicuntur per laudationem*, *itemque boni hominis significationem*. Varr. *de vitâ pop. rom. l. II. dans les fragmens*.

Dans l'Ecriture-Sainte le mot de *bénir* est employé quelquefois au lieu de *maudire*, qui est précisément le contraire. Comme il n'y a rien de plus affreux à concevoir que d'imaginer quelqu'un qui s'emporte jusqu'à des imprécations sacrilèges contre Dieu même, on se sert de *bénir* par *euphémisme*, et les circonstances font donner à ce mot le sens contraire.

Naboth, n'ayant pas voulu rendre au roi Achab une vigne qui étoit l'héritage de ses pères, la reine Jezabel, femme d'Achab, suscita deux faux témoins qui déposèrent que Naboth avoit blasphêmé contre Dieu et contre le roi : or l'Ecriture, pour exprimer ce blasphême, fait dire aux témoins que Naboth a béni Dieu et le roi : *viri diabolici dixerunt contrà eum testimonium coram multitudine; benedixit Naboth Deum et regem*. *Reg. III. cap.* XXI. *v.* 10 *et* 13. Le mot de *bénir* est em-

ployé dans le même sens au livre de Job, *c.* 1. *vers.* 5.

C'est ainsi que, dans ces paroles de Virgile, *auri sacra fames* se prend, par *euphémisme*, pour *execrabilis*. Tout homme condamné au supplice pour ses mauvaises actions, étoit appelé *sacer*, dévoué; de-là, par extension autant que par *euphémisme*, *sacer* signifie souvent *méchant*, *exécrable*: *homo sacer is est quem populus judicavit, ex quo quivis homo malus atque improbus sacer appellari solet*, parce que tout méchant mérite d'être dévoué, sacrifié à la justice.

Cicéron n'a garde de dire au sénat que les domestiques de Milon tuèrent Clodius: ils firent, dit-il, ce que tout maître eût voulu que ses esclaves eussent fait en pareille occasion. Cic. *pro Milone*, *n.* 29.

La mer noire, sujette à de fréquens naufrages, et dont les bords étoient habités par des hommes extrêmement féroces, étoit appelée *Pont-Euxin*, c'est-à-dire, *mer hospitalière*, *mer favorable à ses hôtes*, ἔξινος, *hospitalis*. C'est ce qui fait dire à Ovide que le nom de cette mer est un nom menteur:

> Quem tenet Euxini mendax cognomine littus.
> *Ovid. Trist. l. V. el. x. v.* 13.

Malgré les mauvaises qualités des objets, les anciens, qui personnifioient tout, leur donnoient quelquefois des noms flatteurs, comme pour se les rendre favorables, ou pour se faire un bon présage; ainsi c'étoit par *euphémisme* et par superstition, que ceux qui alloient à la

mer que nous appelons aujourd'hui *mer noire*, la nommoient *mer hospitalière*, c'est-à-dire, mer qui ne nous sera point funeste; où nous serons reçus favorablement, quoiqu'elle soit communément, pour les autres, une mer funeste.

Les trois furies, Alecto, Tisiphone et Mégère, ont été appelées *Euménides*, Εὐμενεῖς, c'est-à-dire, douces, bienfaisantes, *benevolæ*. On leur a donné ce nom par *euphémisme*, pour se les rendre favorables. Je sais bien qu'il y a des auteurs qui prétendent que ce nom leur fut donné quand elles eurent cessé de tourmenter Oreste; mais cette aventure d'Oreste est remplie de tant de circonstances fabuleuses, que j'aime mieux croire que les furies étoient appelées *Euménides* avant qu'Oreste fût venu au monde. C'est ainsi qu'on traite tous les jours de *bonnes* les personnes les plus aigres et les plus difficiles, dont on veut appaiser l'emportement, ou obtenir quelque bienfait.

Il y a bien des occasions où nous nous servons aussi de cette figure pour écarter des idées désagréables, comme quand nous disons, *le maître des hautes-œuvres*, ou que nous donnons le nom de *velours-maurienne* à une sorte de gros drap qu'on fait en Maurienne, contrée de Savoie, et dont les pauvres Savoyards sont habillés. Il y a aussi une grosse étoffe de fil qu'on honore du nom de *damas de Caux*.

Nous disons aussi, *Dieu vous assiste, Dieu vous bénisse*, plutôt que de dire, *je n'ai rien à vous donner*.

Souvent, pour congédier quelqu'un, on lui dit : *voilà qui est bien, je vous remercie*, au

lieu de lui dire, *allez-vous-en*. Souvent ces façons de parler, *courage*, *tout ira bien*, *cela ne va pas si mal*, etc., sont autant d'*euphémismes*.

Il y a, sur-tout en médecine, certains *euphémismes* qui sont devenus si familiers, qu'ils ne peuvent plus servir de voile; les personnes polies ont recours à d'autres façons de parler.

EUPHONIE, s. f. prononciation facile Ce mot est grec, εὐφωνία, RR. εὖ, *bene*, et φωνή, *vox;* ainsi *euphonie* vaut autant que *voix bonne*, c'est-à-dire, *prononciation facile, agréable*. Cette facilité de prononciation, dont il s'agit ici, vient de la facilité du mécanisme des organes de la parole. Par exemple, on auroit de la peine à prononcer *ma ame*, *ma épée;* on prononce plus aisément *mon ame*, *mon épée*. De même on dit par euphonie, *mon amie*, et même *m'amie*, au lieu de *ma amie*.

C'est par la raison de cette facilité dans la prononciation que, pour éviter la peine que cause l'*hiatus* ou bâillement toutes les fois qu'un mot finit par une voyelle, et que celui qui suit commence par une voyelle, on insère entre ces deux voyelles certaines consonnes qui mettent plus de liaison, et par conséquent plus de facilité dans le jeu des organes de la parole. Ces consonnes sont appelées *lettres euphoniques*, parce que tout leur service ne consiste qu'à faciliter la prononciation. Ces mots *prosum*, *profui*, *profueram*, etc., sont composés de la préposition *pro* et du verbe *sum;* mais si le verbe vient à commencer par une

voyelle, on insère une lettre euphonique entre la préposition et le verbe; le *d* est alors cette lettre euphonique, *pro-d-est*, *pro-d-eram*, *pro-d-ero*; etc. Ce service des lettres euphoniques est en usage dans toutes les langues, parce qu'il est une suite naturelle du mécanisme des organes de la parole.

C'est par la même cause que l'on dit *m'aime-t-il? dira-t-on?* Le *t* est la lettre euphonique; il doit être entre deux divisions, et non entre une division et une apostrophe, parce qu'il n'y a point de lettre mangée; mais il faut écrire *va-t'en*, parce que le *t* est-là le singulier de *vous*. On dit *va-t'en*, comme on dit *allez-vous-en*, *allons-nous-en*. *V.* Apostrophe.

On est un abrégé de *homme*; ainsi comme on dit *l'homme*, on dit aussi *l'on*, *si l'on veut*: *l* interrompt le bâillement que causeroit la rencontre de deux voyelles, *i*, *o*, *si on*, etc.

S'il y a des occasions où il semble que l'*euphonie* fasse aller contre l'analogie grammaticale, on doit se souvenir de cette réflexion de Cicéron, que l'usage nous autorise à préférer l'*euphonie* à l'exactitude rigoureuse des règles: *impetratum est à consuetudine, ut peccare suavitatis causâ liceret.* Cic. *Orat.* c. XCVII.

EXPÉRIENCE, s. f. signifie communément la connoissance acquise par un long usage de la vie, jointe aux réflexions que l'on a faites sur ce qu'on a vu et sur ce qui nous est arrivé de bien et de mal. En ce sens, la lecture de l'histoire est fort utile pour nous donner de l'*expérience*; elle nous apprend des faits,

et nous montre les événemens bons ou mauvais qui en ont été la suite et les conséquences. Nous ne venons point au monde avec la connoissance des causes et des effets ; c'est uniquement l'*expérience* qui nous fait voir ce qui est cause ou ce qui est effet, ensuite notre propre réflexion nous fait observer la liaison et l'enchaînement qu'il y a entre la cause et l'effet.

Chacun tire plus ou moins de profit de sa propre *expérience*, selon le plus ou le moins de lumières dont on a été doué en venant au monde.

Les voyages sont aussi fort utiles pour donner de l'*expérience* ; mais pour en retirer cet avantage, on doit voyager avec l'esprit d'observation.

Homère, au commencement de l'Odyssée, voulant nous donner une grande idée de son héros, nous dit d'abord qu'Ulysse avoit vu plusieurs villes, et qu'il avoit observé les mœurs de divers peuples. Voici comment Horace a rendu les vers d'Homère :

Dic mihi, musa, virum, captæ post tempora Trojæ,
Qui mores hominum multorum vidit et urbes.

Art. poét. vers. 141.

Ainsi quand on dit d'un homme qu'il a de l'*expérience*, qu'il est expérimenté, qu'il est expert, on veut dire qu'outre les connoissances que chacun acquiert par l'usage de la vie, il a observé particulièrement ce qui regarde son état. Il ne faut pas séparer le fait de l'observation : pour être un officier expérimenté, il ne

suffit pas d'avoir fait plusieurs campagnes, il faut les avoir faites avec l'esprit d'observation, et avoir su mettre à profit ses propres fautes et celles des autres.

La raison qui doit nous inspirer beaucoup de confiance en l'*expérience*, c'est que la nature est uniforme aussi bien dans l'ordre moral que dans l'ordre physique ; ainsi toutes les fois que nous voyons les mêmes causes, nous devons nous attendre aux mêmes effets, pourvu que les circonstances soient les mêmes.

Il est assez ordinaire que deux personnes qui sont de sentiment différent, allèguent chacun l'*expérience* en sa faveur : c'est l'observateur le plus exact, le plus désintéressé et le moins passionné qui seul a raison. Souvent les passions sont des lunettes qui nous font voir ce qui n'est pas, ou qui nous montrent les objets autrement qu'ils ne sont. Il est rare que les jeunes gens qui entrent dans le monde, ne tombent pas en inconvénient faute d'*expérience*. Après les dons de la nature, l'*expérience* fait le principal mérite des hommes.

En physique, le mot *expérience* se dit des épreuves que l'on fait pour découvrir les différentes opérations et le mécanisme de la nature. On fait des *expériences* sur la pesanteur de l'air, sur les phosphores, sur la pierre d'aimant, sur l'électricité, etc. La pratique de faire des *expériences* est fort en usage en Europe depuis quelques années, ce qui a multiplié les connoissances philosophiques, et les a rendues plus communes; mais ces épreuves doivent être faites avec beaucoup de précision et d'exactitude, si l'on veut en recueillir tout

le fruit qu'on en doit attendre : sans cette précaution, elles ne serviroient qu'à égarer. Les spéculations les plus subtiles et les méditations les plus profondes ne sont que de vaines imaginations, si elles ne sont pas fondées sur des *expériences* exactes.

EXPLÉTIF, EXPLÉTIVE, adj. On dit, *mot explétif* (*méthode grecque, liv. viij. c. xv. art. 4.*); et l'on dit, *particule explétive*. Servius (*Ænoeid. vers. 424.*) dit, *expletiva conjunctio ;* et l'on trouve dans Isidore, *liv. I. chap. xj., conjunctiones expletivæ*. Au lieu d'*explétif* et d'*explétive*, on dit aussi, *superflu, oisif, surabondant*.

Ce mot *explétif* vient du latin *explere*, remplir. En effet, les mots *explétifs* ne servent, comme les interjections, qu'à remplir le discours, et n'entrent pour rien dans la construction de la phrase, dont on entend également le sens, soit que le mot *explétif* soit énoncé ou qu'il ne le soit pas.

Notre *moi* et notre *vous* sont quelquefois *explétifs* dans le style familier : on se sert de *moi* quand on parle à l'impératif et au présent : on se sert de *vous* dans les narrations. Tartuffe, dans Molière, *act. iij. sc.* 2. voyant Dorine, dont la gorge ne lui paroissoit pas assez couverte, tire un mouchoir de sa poche, et lui dit :

. . . Ah, mon Dieu, je vous prie,
Avant que de parler, prenez-*moi* ce mouchoir !

et Marot a dit :

Faites-les *moi* les plus laids que l'on puisse ;
Pochez cet œil, fessez-*moi* cette cuisse.

En sorte que lorsque je lis dans Térence (*Heaut. act. j. sc. 4. vers. 52.*) *fac me ut sciam*, je suis fort tenté de croire que ce *me* est *explétif* en latin, comme notre *moi* en français.

On a aussi plusieurs exemples du *vous explétif*, dans les façons de parler familières : *il vous la prend, et l'emporte*, etc. Notre *même* est souvent *explétif : le roi y est venu lui-même : j'irai moi-même ;* ce *même* n'ajoute rien à la valeur du mot *roi*, ni à celle de *je*.

Au troisième livre de l'*Enéide* de Virgile, *vers* 632. Achéménide dit qu'il a vu *lui-même* le Cyclope se saisir de deux autres compagnons d'Ulysse, et les dévorer :

Vidi, ego-met, duo de numero, *etc.*

Où vous voyez qu'après *vidi* et après *ego*, la particule *met* n'ajoute rien au sens ; ainsi, *met* est une particule *explétive*, dont il y a plusieurs exemples : *ego-met narrabo* (Térence, *Adelphes*, *act. jv. sc. 3. vers.* 13.) ; et dans Cicéron, au *liv. V. épitr. jx.* Vatinius prie Cicéron de le recevoir tout entier sous sa protection, *suscipe me-met totum* ; c'est ainsi qu'on lit dans les manuscrits.

La syllabe *er*, ajoutée à l'infinitif passif d'un verbe latin, est *explétive*, puisqu'elle n'indique ni tems, ni personne, ni aucun autre

accident particulier du verbe ; il est vrai qu'en vers, elle sert à *abréger l'i* de l'infinitif, et à fournir un dactyle au poëte : c'est la raison qu'en donne Servius sur ce vers de Virgile :

> Dulce caput, magicas invitam accingi-er artes.
> *III. En. v.* 493.

Accingier, id est, præparari, dit Servius ; ACCINGIER *autem ut ad infinitum modum* ER *addatur, ratio efficit metri ; nam cum in eo* ACCINGI *ultima sit longa, addita* ER *syllaba, brevis fit* (Servius, *ibid.*). Mais ce qui est remarquable, et ce qui nous autorise à regarder cette syllabe comme *explétive*, c'est qu'on en trouve aussi des exemples en prose : *Vatinius cliens, pro se causam* DICIER *vult.* apud. Cic. liv. V. *ad familiares*, *epist. jx.* Quand on ajoute ainsi quelque syllabe à la fin d'un mot, les grammairiens disent que c'est une figure qu'ils appellent *paragoge.*

Parmi nous, dit M. l'abbé Regnier, dans sa *grammaire*, *pag.* 565, *in*-4°., il y a aussi des particules *explétives ;* par exemple, les pronoms *me, te, se*, joints à la particule *en*, comme quand on dit : *je m'en retourne, il s'en va ;* les pronoms *moi, toi, lui*, employés par répétition : *s'il ne veut pas vous le dire, je vous le dirai*, moi ; *il ne m'appartient pas*, à moi, *de me mêler de vos affaires ; il lui appartient bien*, à lui, *de parler comme il fait*, etc.

Ces mots *enfin, seulement, à tout hasard, après tout*, et quelques autres, ne doivent souvent être regardés que comme des mots

explétifs et surabondans, c'est-à-dire, des mots qui ne contribuent en rien à la construction ni au sens de la proposition, mais ils ont deux services.

1°. Nous avons remarqué ailleurs que les langues se sont formées par usage et comme par une espèce d'instinct, et non après une délibération raisonnée de tout un peuple; ainsi quand certaines façons de parler ont été autorisées par une langue pratique, et qu'elles sont reçues parmi les honnêtes gens de la nation, nous devons les admettre, quoiqu'elles nous paroissent composées de mots redondans et combinés d'une manière qui ne nous paroît pas régulière.

Avons-nous à traduire ces deux mots d'Horace, *sunt quos*, etc.; au lieu de dire, *quelques-uns sont qui*, etc., nous devons dire, *il y en a qui*, etc. ou prendre quelqu'autre tour qui soit en usage parmi nous.

L'académie française a remarqué que dans cette phrase, *c'est une affaire où il y va du salut de l'état*, la particule *y* paroît inutile, puisque *où* suffit pour le sens; *mais*, dit l'académie, *ce sont là des formules dont on ne peut rien ôter* (remarques et décisions de l'acad. Franç. chez Coignard, 1698.): la particule *ne* est aussi fort souvent *explétive*, et ne doit pas pour cela être retranchée: *j'ai affaire, et je ne veux pas qu'on vienne m'interrompre*; *je crains pourtant que vous ne veniez*: que fait là ce *ne? c'est votre venue que je crains;* je devrois donc dire simplement, *je crains que vous veniez*: *non*, dit l'académie, *il est certain*, ajoute-t-elle, aussi bien

que Vaugelas, Bouhours, etc. qu'avec *craindre*, *empêcher*, et quelques autres verbes, il faut nécessairement ajouter la négative *ne* : j'empêcherai bien que vous *ne* soyez du nombre, etc. *Remarq. et décis. de l'acad. pag.* 30.

C'est la pensée habituelle de celui qui parle, qui attire cette négation : *je ne veux pas que vous veniez* ; *je crains*, *en souhaitant que vous ne veniez pas* : mon esprit tourné vers la négation, la met dans le discours. *Voyez* ce que nous avons dit de la syllepse et de l'attraction, *au mot* Construction, *tom. IV. pag.* 78 *et* 79.

Ainsi le premier service des particules *explétives*, c'est d'entrer dans certaines façons de parler consacrées par l'usage.

Le second service, et le plus raisonnable, c'est de répondre au sentiment intérieur dont on est affecté, et de donner ainsi plus de force et d'énergie à l'expression. L'intelligence est prompte ; elle n'a qu'un instant, *spiritus quidem promptus est* ; mais le sentiment est plus durable ; il nous affecte, et c'est dans le temps que dure cette affection, que nous laissons échapper les interjections, et que nous prononçons les mots *explétifs*, qui sont une sorte d'interjection, puisqu'ils sont un effet du sentiment.

C'est à vous à sortir, vous qui parlez.

Molière.

Vous qui parlez est une phrase *explétive*, qui donne plus de force au discours.

Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres yeux vu,
Ce qu'on appelle vu.
Molière, Tartuffe, act. v. sc. 3.

Et je ne puis du tout me mettre dans l'esprit,
Qu'il ait osé tenter les choses que l'on dit. *Id. ib.*

Ces mots, *vu de mes yeux*, *du tout*, sont *explétifs*, et ne servent qu'à mieux assurer ce que l'on dit : *je ne parle pas sur le témoignage d'un autre ; je l'ai vu moi-même ; je l'ai entendu de mes propres oreilles* : et dans Virgile, au *neuvième livre de l'Énéïde*, *vers* 427.

Me, me adsum qui feci, in me convertite ferrum.

Ces deux premiers *me* ne sont là que par énergie et par sentiment : *elocutio est dolore turbari*, dit Servius.

F.

F, s. m. C'est la sixième lettre de l'alphabet latin, et de ceux des autres langues qui suivent l'ordre de cet alphabet. Le *f* est aussi la quatrième des consonnes qu'on appelle *muettes*, c'est-à-dire, de celles qui ne rendent aucun son par elles-mêmes, qui, pour être entendues, ont besoin de quelques voyelles, ou au moins de l'*e* muet, et qui ne sont ni liquides comme l'*r*, ni sifflantes comme *s. z.* Il y a environ cent ans que la grammaire générale de Port-Royal a proposé aux maîtres qui montrent à lire, de faire prononcer *fe* plutôt que *effe*. *Gramm. génér. ch. vj. pag.* 23. *sec. éd.* 1664. Cette pratique, *qui est la plus naturelle, comme quelques gens d'esprit l'ont remarqué avant nous*, dit P. R. *id. ibid.* est aujourd'hui la plus suivie. *Voyez* CONSONNE.

Ces trois lettres *F*, *V*, et *Ph*, sont au fond la même lettre, c'est-à-dire, qu'elles sont prononcées par une situation d'organes qui est à peu près la même. En effet, *ve* n'est que le *fe* prononcé foiblement; *fe* est le *ve* prononcé plus fortement; et *ph*, ou plutôt *fh* n'est que le *fe* qui étoit prononcé avec aspiration. Quintilien nous apprend que les Grecs ne prononçoient le *fe* que de cette dernière manière (*inst. orat. cap. jv.*); et que Cicéron, dans une oraison qu'il fit pour Fundanius, se mocqua d'un témoin grec qui ne pouvoit prononcer qu'avec

qu'avec aspiration la première lettre de Fundanius. Cette oraison de Cicéron est perdue. Voici le texte de Quintilien : *Græci aspirare solent* φ, *ut pro Fundanio, Cicero testem, qui primam ejus litteram dicere non posset, irridet.* Quand les Latins conservoient le mot grec dans leur langue, ils le prononçoient à la grecque, et l'écrivoient alors avec le signe d'aspiration : *philosophus* de φιλόσοφος, *Philippus* de φίλιππος, etc.; mais quand ils n'aspiroient point le φ, ils écrivoient simplement *f* : c'est ainsi qu'ils écrivoient *fama*, quoiqu'il vienne constamment de φήμη; et de même *fuga* de φυγὴ, *fur* de φώρ, etc.

Pour nous qui prononçons sans aspiration le φ qui se trouve dans les mots latins ou dans les français, je ne vois pas pourquoi nous écrivons *philosophe*, *Philippe*, etc. Nous avons bien le bon esprit d'écrire *feu*, quoiqu'il vienne de φῶς, *front* de φροντίς, etc.

Les Éoliens n'aimoient pas l'esprit rude, ou, pour parler à notre manière, le *h* aspiré : ainsi ils ne faisoient point usage du φ, qui se prononçoit avec aspiration ; et comme dans l'usage de la parole ils faisoient souvent entendre le son du *fe* sans aspiration, et qu'il n'y avoit point dans l'alphabet grec de caractère pour désigner ce son simple, ils en inventèrent un ; ce fut de représenter deux *gamma* l'un sur l'autre *F*, ce qui fait précisément le *F*, qu'ils appelèrent *digamma* ; et c'est de-là que les Latins ont pris leur grand *F*. *Voyez la Méthode grecque de P. R. p.* 42. Les Éoliens se servoient sur-tout de ce *digamma*, pour marquer le *fe* doux, ou, comme on dit abusi-

vement, l'*u* consonne ; ils mettoient ce *v* à la place de l'esprit rude : ainsi l'on trouve *Fοῖνος*, *vinum*, au lieu de οἶνος ; *Fεσπέρος*, au lieu de ἕσπερος, *vesperus* ; *Fεσθής*, au lieu de ἐσθής avec l'esprit rude, *vestis*, etc.; et même selon la méthode de P. R. (*ibid.*) on trouve *ser Fus* pour *servus*, *Da Fus* pour *Davus*, etc. Dans la suite, quand on eut donné au *digamma* le son du *fe*, on se servit du Ⅎ ou *digamma* renversé pour marquer le *ve*.

Martinius, à l'article *F*, se plaint de ce que quelques grammairiens ont mis cette lettre au nombre des demi-voyelles ; elle n'a rien de la demi-voyelle, dit-il, à moins que ce ne soit par rapport au nom qu'on lui donne *effe* : *Nihil aliud habet semivocalis, nisi nominis prolationem*. Pendant que d'un côté les Éoliens changeoient l'esprit rude en *f*, d'un autre les Espagnols changent le *f* en *hé* aspiré ; ils disent *harina* pour *farina*, *hava* pour *faba*, *hervor* pour *fervor*, *hermoso* pour *formoso*, *humo* au lieu de *fumo*, etc.

Le double *f*, *ff*, signifie, par abbréviation, *les pandectes*, autrement *digeste* ; c'est le recueil des livres des jurisconsultes romains, qui fut fait par ordre de Justinien, empereur de Constantinople : cet empereur appela également ce recueil *digeste*, mot latin, et *pandectes*, mot grec, quoique ce livre ne fût écrit qu'en latin. Quand on appelle ce recueil *digeste*, on le cite en abrégé par la première lettre de ce mot *d*. Quand dans les pays latins on voulut se servir de l'autre dénomination, et sur-tout dans un temps où le grec étoit peu connu, et où les imprimeurs n'avoient

point encore de caractères grecs, on se servit du double *f*, *ff*, c'est le signe dont la partie inférieure approche le plus du πι grec, première lettre de πανδέκται, c'est-à-dire, *livres qui contiennent toutes les décisions des jurisconsultes*. Telle est la raison de l'usage du double *f*, *ff*, employé pour signifier les *pandectes* ou *digeste* dont on cite tel ou tel livre.

Le dictionnaire de Trévoux, article *F*, fait les observations suivantes :

1°. En musique, *F-ut-fa* est la troisième des clés qu'on met sur la tablature.

2°. *F.*, sur les pièces de monnoie, est la marque de la ville d'Angers.

3°. Dans le calendrier ecclésiastique, elle est la sixième lettre dominicale.

FÉMININ, INE, adj. C'est un qualificatif qui marque que l'on joint à son substantif une idée accessoire de femelle : par exemple, on dit d'un homme qu'il a un visage *féminin*, une mine *féminine*, une voix *féminine*, etc. On doit observer que ce mot a une terminaison masculine et une *féminine*. Si le substantif est du genre masculin, alors la Grammaire exige que l'on énonce l'adjectif avec la terminaison masculine : ainsi l'on dit, *un air féminin*, selon la forme grammaticale de l'élocution ; ce qui ne fait rien perdre du sens, qui est que l'homme dont on parle a une configuration, un teint, un coloris, une voix, *etc.*, qui ressemblent à l'air et aux manières des femmes, ou qui réveillent une idée de femme. On dit, au contraire, *une voix féminine*, parce que *voix* est du

genre *féminin :* ainsi il faut bien distinguer la forme grammaticale, et le sens ou signification ; en sorte qu'un mot peut avoir une forme grammaticale masculine, selon l'usage de l'élocution, et réveiller en même temps un sens *féminin.*

En poésie on dit, *rime féminine, vers féminins*, quoique ces rimes et ces vers ne réveillent par eux-mêmes aucune idée de femme. Il a plu aux maîtres de l'art d'appeler ainsi, par extension ou imitation, les vers qui finissent par un *e* muet ; ce qui a donné lieu à cette dénomination, c'est que la terminaison *féminine* de nos adjectifs finit toujours par un *e* muet, *bon, bon-ne ; un, u-ne ; saint, sain-te ; pur, pu-re ; horloger, horlogê-re*, etc.

Il y a différentes observations à faire sur la rime *féminine ;* on les trouvera dans les divers traités que nous avons de la poésie française.

Le peuple de Paris fait, du genre *féminin*, certains mots que les personnes qui parlent bien font, sans contestation, masculins ; le peuple dit : *une belle éventaille*, au lieu d'*un bel éventail ;* et de même *une belle hôtel*, au lieu d'*un bel hôtel.* Je crois que le *l* qui finit le mot *bel*, et qui se joint à la voyelle qui commence le mot a donné lieu à cette méprise. Ils disent enfin *la première âge, la belle âge ;* cependant *âge* est masculin, l'âge viril, l'âge mûr, un âge avancé.

FIGURATIVE, adj. pris subst. On sous-entend *lettre.* La *figurative* est aussi appelée *caractéristique.* En grec, la *figurative* est la lettre qui précède la terminaison, c'est-à-dire,

la voyelle qui termine ou le présent ou le futur premier, ou le prétérit parfait. On garde cette lettre pour former chacun des tems qui viennent de ceux-là : car comme en latin tous les tems dépendent, les uns du présent, les autres du prétérit parfait, et enfin d'autres du supin ; que de *amo* on forme *amabam*, *amabo ;* que de *amavi* on fait *amaveram*, *amavero*, *amaverim*, *amavissem ;* et qu'enfin d'*amatum* on fait *amaturus*, et que par conséquent on doit remarquer le *m* dans *amo*, le *v* dans *amavi*, et le *t* dans *amatum*, et regarder ces trois lettres comme autant de *figuratives :* de même en grec, il y a des tems qui se forment du présent de l'indicatif; d'autres du futur premier, et d'autres du prétérit parfait : la lettre que l'on garde pour former chacun de ces tems dérivés, est appelée *figurative*.

Telle est l'idée que l'on doit avoir de la *figurative* en grec : cependant la plupart des grammairiens donnent aussi le nom de *figurative* aux consonnes qui leur ont donné lieu d'imaginer six conjugaisons différentes des verbes barytons. Dans chaque conjugaison il y a trois *figuratives*, celle du présent, celle du futur, et celle du prétérit ; mais la conjugaison a aussi ses *figuratives*, qui la distinguent d'une autre conjugaison : ainsi β, π, φ, sont les *figuratives* des verbes de la première conjugaison, en βω, πω, φω, et πτω, dont le τ ne se compte point, parce qu'il ne subsiste qu'au présent et à l'imparfait.

κ, γ, χ, sont les trois *figuratives* des verbes de la seconde conjugaison, en κω, γω, χω, et χτω, dont le τ se perd comme à la première. Il

en est de même des autres quatre conjugaisons des verbes barytons ; mais puisque les terminaisons de ces verbes sont les mêmes dans chacune de ces conjugaisons, c'est avec trop peu de fondement, dit la méthode de P.R., *p.* 115, qu'on a imaginé ces prétendues six conjugaisons. Ainsi tenons-nous à l'idée que nous avons d'abord donnée de la *figurative ;* les personnes qui étudient la langue grecque, apprendront plus de détail sur ce point dans les livres élémentaires de cette langue, et sur-tout dans la pratique de l'explication.

FIGURE. Ce mot vient de *fingere*, dans le sens d'*efformare*, *componere*, former, disposer, arranger. C'est dans ce sens que Scaliger dit que la *figure* n'est autre chose qu'une disposition particulière d'un ou de plusieurs mots : *nihil aliud est figura quàm termini aut terminorum dispositio.* Scal. *exercit. lxj, c. j.* A quoi on peut ajouter, 1°. que cette disposition particulière est relative à l'état primitif, et pour ainsi dire fondamental, des mots ou des phrases. Les différens écarts que l'on fait dans cet état primitif, et les différentes altérations qu'on y apporte, font les différentes *figures* de mots et de pensées. C'est ainsi qu'en grammaire les divers modes et les différens tems des verbes supposent toujours le thème du verbe, c'est-à-dire, la première personne de l'indicatif ; τύπτω est le thème de ce verbe. Ainsi les mots et les phrases sont pris dans leur état simple, lorsqu'on les prend selon leur première destination, et qu'on ne leur donne aucun de

ces tours ou caractères singuliers qui s'éloignent de cette première destination, et qu'on appelle *figures*.

Je vais faire entendre ma pensée par des exemples : selon la construction simple et nécessaire, pour dire en latin *ils ont aimé*, on dit *amaverunt ;* si au lieu d'*amaverunt*, vous dites *amarunt*, vous changez l'état original du mot, vous vous en écartez par une *figure* qu'on appelle *syncope* : c'est ainsi qu'Horace a dit *evasti* pour *evasisti*, *II. satyre vij. v.* 68. Au contraire, si vous ajoutez une syllabe que le mot n'a point dans son état primitif, et qu'au lieu de dire *amari*, être aimé, vous disiez *amarier*, vous faites une *figure* qu'on appelle *paragoge.*

Autre exemple. Ces deux mots *Cérès* et *Bacchus* sont les noms propres et primitifs de deux divinités du paganisme ; ils sont pris dans le sens propre, c'est-à-dire, selon leur première destination, lorsqu'ils signifient simplement l'une ou l'autre de ces divinités ; mais comme Cérès étoit la déesse du bled, et Bacchus le dieu du vin, on a souvent pris Cérès pour le pain et Bacchus pour le vin ; et alors les adjoints ou les circonstances font connoître que l'esprit considère ces mots sous une nouvelle forme, sous une autre *figure*, et l'on dit qu'ils sont pris dans un sens figuré : il y a un grand nombre d'exemples de cette acception, sous lesquels les noms de *Cérès* et de *Bacchus* sont pris, sur-tout en latin, ce que quelques-uns de nos poëtes ont imité. Madame des Houllières a pris pour refrein d'une ballade,

L'amour languit sans Bacchus et Cérès.

c'est-à-dire, qu'on ne songe guère à faire l'amour quand on n'a pas de quoi vivre : cette *figure* s'appelle *métonymie*.

I. Les *figures* sont distinguées l'une de l'autre par une conformation particulière ou caractère propre qui fait leur différence ; c'est la considération de cette différence qui leur a fait donner à chacune un nom particulier.

Nous sommes accoutumés à donner des noms tant aux êtres réels qu'aux êtres métaphysiques ; c'est une suite de la réflexion que nous faisons sur les différentes vues de notre esprit : ces noms nous servent à rendre, pour ainsi dire, sensibles les objets métaphysiques qu'ils signifient, et nous aident à mettre de l'ordre et de la précision dans nos pensées.

II. Le mot de *figure* est pris ici dans un sens métaphysique et par imitation ; car comme tous les corps, outre leur étendue, ont chacun leur *figure* ou conformation particulière, et que lorsqu'ils viennent à en changer, on dit qu'ils ont changé de *figure*, de même tous les mots construits ont d'abord la propriété générale qui consiste à signifier un sens en vertu de la construction grammaticale, ce qui convient à toutes les phrases et à tous les assemblages de mots construits ; mais de plus, les expressions figurées ont encore chacune une modification singulière qui leur est propre, et qui les distingue l'une de l'autre. On ne sauroit croire jusqu'à quel point les grammairiens et les rhéteurs ont multiplié leurs observations, et par conséquent les noms de ces *figures*. Il est, ce me semble, assez inutile de charger la mémoire du détail de ces différens noms ; mais

on doit connoître les différentes sortes ou espèces de *figures*, et savoir les noms de celles de chaque espèce qui sont le plus en usage.

Il y a d'abord deux espèces générales de *figures* ; 1°. *figures* de mots ; 2°. *figures* de pensées : la différence qui se trouve entre ces deux sortes de *figures*, est bien sensible.

« Si vous changez le mot, dit Cicéron, vous » ôtez la *figure* du mot, au lieu que la *figure* » de pensée subsiste toujours, quels que soient » les mots dont vous vous serviez pour l'énon- » cer : *conformatio verborum tollitur, si verba* » *mutatis* ; *sententiarum permanet, quibuscunque verbis uti velis*. De Orat. *lib. III. c. lij.* Par exemple, si en parlant d'une flotte, vous dites qu'elle est composée de cent voiles, vous faites une *figure* de mots, substituez *vaisseaux* à *voiles*, il n'y a plus de *figure*.

Les *figures* de mots tiennent donc essentiellement au matériel des mots ; au lieu que les *figures* de pensées n'ont besoin des mots que pour être énoncées ; elles sont essentiellement dans l'ame, et consistent dans la forme de la pensée, et dans l'espèce du sentiment.

A l'égard des *figures* de mots, il y en a de quatre sortes. 1°. par rapport au matériel du mot, c'est-à-dire, par rapport aux changemens qui arrivent aux lettres ou sons dont les mots sont composés : on les appelle *figures de diction*.

2°. Ou par rapport à la construction grammaticale ; on les appelle *figures de construction*.

3°. La troisième classe de *figures* de mots, ce sont celles qu'on appelle *tropes*, par rapport

au changement qui arrive alors à la signification du mot ; c'est lorsqu'on donne à un mot un sens différent de celui pour lequel il a été premièrement établi ; τροπὴ, *conversio* ; τρέπω, *verto*.

4°. La quatrième sorte de *figure* de mots, ce sont celles qu'on ne sauroit ranger dans la classe des tropes, puisque les mots y conservent leur première signification : on ne peut pas dire non plus que ce sont des *figures* de pensées, puisque ce n'est que par les mots et les syllabes, et non par la pensée, qu'elles sont *figures*, c'est-à-dire, qu'elles ont cette conformation particulière qui les distingue des autres façons de parler.

Donnons des exemples de chacune de ces *figures* de mots, ou du moins des principales de chaque espèce.

Des figures de diction qui regardent le matériel du mot. Les altérations qui arrivent au matériel d'un mot se font en cinq manières différentes ; 1°. ou par augmentation ; 2°. ou par diminution de quelque lettre, ou du son ; 3°. par transposition de lettres ou de syllabes ; 4°. par la séparation d'une syllabe en deux ; 5°. par la réunion de deux syllabes en une.

I. Par augmentation ou pléonasme ; ce qui se fait au commencement du mot ; ou au milieu, ou à la fin.

1°. L'augmentation qui se fait au commencement du mot est appelée *prosthèse*, πρόσθεσις ; comme *gnatus* pour *natus*, *vesper*, du grec ἕσπερος.

2°. Celle du milieu est appelée *épenthèse*, ἐπένθεσις, *relligio* pour *religio* ; *Mavors* au lieu de *Mars* ; *induperator* pour *imperator*.

3°. Celle de la fin, *paragoge* παραγωγή, comme *amarier* au lieu d'*amari*.

II. Le retranchement se fait de même.

1°. Au commencement, et on l'appelle *aphérèse*, ἀφαίρεσις, comme dans Virgile *temnere* pour *contemnere*.

> Discite justitiam moniti, et non temnere divos.
> *Æneïd. VI. v.* 620.

2°. Au milieu, et on le nomme *syncope*, συγκοπή, *amarit* pour *amaverit*, *scuta virûm* pour *virorum*.

3°. A la fin du mot, on le nomme *apocope*, ἀποκοπή, *negotî* pour *negotii*, *cura peculi* pour *peculii*.

> Nec spes libertatis erat, nec cura peculi.
> *Virg. Ecl. I. v.* 34.

III. La transposition de lettres ou de syllabes est appelée *métathèse*, μετάθεσις ; c'est ainsi que nous disons *Hanovre* pour *Hanover*.

IV. La séparation d'une syllabe en deux est appelée *dierèse*, διαίρεσις, comme *aulaï* de trois syllabes au lieu d'*aulæ*, *vitaï* pour *vitæ*; et dans Tibulle *dissoluenda pour dissolvenda*. En français, *Laïs*, nom propre, est de deux syllabes, et dans *les frères-lais*, ce mot n'est que d'une syllabe; et de même *Créüse*, nom propre de trois syllabes, *creuse*, adjectif féminin dissyllabe ; *nom*, monosyllabe, *Antinoüs*, quatre syllabes, etc.

V. La contraction ou réunion de deux syllabes en une, se fait en deux manières : 1°. lorsque deux syllabes se réunissent en une sans

rien changer dans l'écriture : on appelle cette contraction *synérèse* ; comme, lorsqu'au lieu d'*aureïs* en trois syllabes, Virgile a dit *aureis* en deux syllabes.

Dependent lychni laquearibus aureis.
Æn. l. I. v. 730.

2°. Mais lorsqu'il résulte un nouveau son de la contraction, *la figure* est appelée *crase*, κρᾶσι, c'est-à-dire, *mélange*, comme en français *oût* pour *août*, *pan* au lieu de *paon* ; et en latin *min* pour *mihi-ne ?*

Ces diverses altérations, dans le matériel des mots, s'appellent d'un nom général, *méta-plasme*, μεταπλασμὸς, *transformatio*, de μεταπλάσσω, *transformo*.

II. La seconde sorte de *figures* qui regardent les mots, ce sont les *figures* de construction ; quoique nous en ayons parlé *au mot* CONSTRUCTION, ce que nous en dirons ici ne sera pas inutile.

D'abord il faut observer que lorsque les mots sont rangés selon l'ordre successif de leurs rapports dans le discours, et que le mot qui en détermine un autre est placé immédiatement et sans interruption après le mot qu'il détermine, alors il n'y a point de *figure* de construction ; mais lorsque l'on s'écarte de la simplicité de cet ordre, il y a *figure* : voici les principales.

1°. L'*ellipse*, ἔλλειψις, *derelictio*, *prætermissio*, *defectus*, de λείπω, *linquo* : ainsi quand l'empressement de l'imagination fait supprimer quelque mot qui seroit exprimé selon la construction pleine, on dit qu'il y a

ellipse. Pour rendre raison des phrases elliptiques, il faut les réduire à la construction pleine, en exprimant ce qui est sous-entendu selon l'analogie commune : par exemple, *accusare furti*, c'est *accusare de crimine furti;* et dans Virgile, *quos ego*. Æn., *l. I.*, *v.* 139; la construction est, *vos quos ego in ditione meâ teneo*. « Quoi! vous que je tiens sous » mon empire; vous, mes sujets, vous que je » pourrois punir, vous osez exciter de pareilles » tempêtes sans mon aveu.» ? *Ad Castoris*, suppléez *ad ædem*; *maneo Romæ*, suppléez *in urbe*, comme Cicéron a dit: *in oppido Antiochiæ;* et Virgile, Æn., *l. III.*, *v.* 293, *Celsam Buthroti ascendimus urbem*, passage remarquable et bien contraire aux règles communes sur les questions de lieu. *Est regis tueri subditos*, suppléez *officium*, etc.

Il y a une sorte d'ellipse qu'on appelle *zeugma*, mot grec qui signifie *connexion*, *assemblage* : c'est lorsqu'un mot qui n'est exprimé qu'une fois, rassemble, pour ainsi dire, sous lui divers autres mots énoncés en d'autres membres ou incises de la période. Donat en rapporte cet exemple du III livre de l'Ænéïde, *v.* 359.

Trojugena interpres divum, qui numina Phœbi,
Qui tripodas, Clarii lauros, qui sidera sentis
Et volucrum linguas, et præpetis omina pennæ.

Ce troyen, c'est Hélénus, fils de Priam et d'Hécube. Dans cet exemple, *sentis*, qui n'est exprimé qu'une fois, rassemble sous lui cinq incises où il est sous-entendu : *qui sentis*, id est, *qui cognoscis numina Phœbi, qui sentis*

tripodas, qui sentis lauros Clarii, qui sentis sidera, qui sentis linguas volucrum, qui sentis omina pennæ præpetis. Voyez ce que nous avons dit du zeugma, *au mot* CONSTRUCTION.

II. *Le pléonasme*, mot grec, qui signifie *surabondance*, πλεονασμὸς, *abundantia;* πλέος, *plenus;* πλεονάζω, *plus habeo, abundo.* Cette *figure* est le contraire de l'ellipse; il y a pléonasme lorsqu'il y a dans la phrase quelque mot superflu, en sorte que le sens n'en seroit pas moins entendu, quand ce mot ne seroit pas exprimé, comme quand on dit, *je l'ai vu de mes yeux, je l'ai entendu de mes oreilles, j'irai moi-même; mes yeux, mes oreilles, moi-même*, sont autant de pléonasmes.

Lorsque ces mots superflus, quant au sens, servent à donner au discours, ou plus de grâce, ou plus de netteté, ou plus de force et d'énergie, ils font une *figure* approuvée comme dans les exemples ci-dessus; mais quand le pléonasme ne produit aucun de ces avantages, c'est un défaut du style, ou du moins une négligence qu'on doit éviter.

III. La *syllepse* ou *synthèse* sert, lorsqu'au lieu de construire les mots selon les règles ordinaires du nombre, des genres, des cas, on en fait la construction relativement à la pensée que l'on a dans l'esprit; en un mot, il y a syllepse, lorsqu'on fait la construction selon le sens, et non pas selon les mots: c'est ainsi qu'Horace, *l. I., Od.* 2, a dit: *fatale monstrum quæ*, parce que ce monstre fatal, c'étoit Cléopatre; ainsi il a dit *quæ*, relativement à Cléopatre qu'il avoit dans l'esprit, et non pas

relativement à *monstrum.* C'est ainsi que nous disons, *la plupart des hommes s'imaginent*, parce que nous avons dans l'esprit une pluralité, et non le singulier, *la plupart.* C'est par la même *figure* que le mot de *personne*, qui grammaticalement est du genre féminin, se trouve souvent suivi de *il* ou de *ils*, parce qu'on a dans l'esprit l'*homme* ou *les hommes* dont on parle.

IV. La quatrième sorte de *figure*, c'est l'*hyperbate*, c'est-à-dire, *confusion, mélange de mots;* c'est lorsque l'on s'écarte de l'ordre successif des rapports des mots, selon la construction simple : en voici un exemple où il n'y a pas un seul mot qui soit placé après son corrélatif, et selon la construction simple.

Aret ager; vitio, moriens, sitit, aeris, herba.
Virg. Eccl. VII. v. 52.

La construction simple est *ager aret; herba moriens* præ *vitio aëris sitit.* L'ellipse et l'hyperbate sont fort en usage dans les langues où les mots changent de terminaisons, parce que ces terminaisons indiquent les rapports des mots, et par-là font appercevoir l'ordre; mais dans les langues qui n'ont point de cas, ces *figures* ne peuvent être admises que lorsque les mots sous-entendus peuvent être aisément suppléés, et que l'on peut facilement appercevoir l'ordre des mots qui sont transposés : alors les ellipses et les transpositions donnent à l'esprit une occupation qui le flatte : il est facile d'en trouver des exemples dans les dialogues, dans le style soutenu, et sur-tout dans les

poëtes : par exemple, *la vérité a besoin des ornemens que lui prête l'imagination*, discours sur Télémaque ; on voit aisément que l'*imagination* est le sujet, et que *lui* est pour *à elle*.

Le livre si connu de l'histoire de dom Quichote, commence par une transposition : *dans une contrée d'Espagne, qu'on appelle la Manche, vivoit, il n'y a pas long-temps, un gentilhomme*, etc., la construction est : *un gentilhomme vivoit dans*, etc.

V. L'*imitation* : les relations que les peuples ont les uns avec les autres, soit par le commerce, soit pour d'autres intérêts, introduisent réciproquement parmi eux, non-seulement des mots, mais encore des tours et des façons de parler qui ne sont pas analogues à la langue qui les adopte ; c'est ainsi que dans les auteurs latins on observe des phrases grecques, qu'on appelle des *hellénismes*, qu'on doit pourtant toujours réduire à la construction pleine de toutes les langues. *Voyez* CONSTRUCTION.

VI. L'*attraction* : le mécanisme des organes de la parole apporte des changemens dans les lettres ou dans les mots qui en suivent ou qui en précèdent d'autres : c'est ainsi qu'une lettre forte que l'on a à prononcer, fait changer en forte la douce qui la précède ; il y a en grec de fréquens exemples de ces changemens qui sont amenés par le mécanisme des organes : c'est ainsi qu'en latin on dit *alloqui* au lieu d'*ad-loqui* ; *irruere* pour *in-ruere*, etc.

De même la vue de l'esprit tourné vers un certain mot, fait souvent donner une terminaison semblable à un autre mot qui a relation à celui-là : c'est ainsi qu'Horace, dans l'Art poétique,

poétique, a dit, *mediocribus esse poëtis*, où l'on voit que *mediocribus* est attiré par *poëtis*.

On peut joindre à ces figures l'*archaïsme*, ἀρχαισμὸς, façon de parler à l'imitation des anciens; ἀρχαῖος, *antiquus*: c'est ainsi que Virgile a dit, *olli subridens* pour *illi*; et c'est ainsi que nos poëtes, pour plus de naïveté, imitent quelquefois Marot.

Le contraire de l'archaïsme c'est le *néolologisme*, c'est-à-dire, *façon de parler nouvelle*: nous avons un dictionnaire néologique, composé par un critique connu, contre certains auteurs modernes, qui veulent introduire des mots nouveaux et des façons de parler nouvelles et affectées, qui ne sont pas consacrées par le bon usage, et que nos bons écrivains évitent. Ce mot vient de deux mots grecs, νέος, *novus*, et λόγος, *sermo*.

Il y a quelques autres *figures* qu'il n'est utile de connoître, que parce qu'on en trouve souvent les noms dans les commentateurs; mais on doit les réduire à celles dont nous venons de parler. En voici quelques-unes qu'on doit rapporter à l'hyperbate.

L'*anastrophe*, ἀναστρωφᾶν, *convertere*, στρέφω, *verto*; l'anastrophe est le renversement des mots, comme *mecum*, *tecum*, *vobiscum*; au lieu de *cum me*, *cum te*, *cum vobis quam ob rem*, au lieu de *ob quam rem*; *his accensa super*, Virg., Æneïd., *l. I. v.* 23. pour *accensa super his*. Robertson, dans le supplément de son dictionnaire, lettre *A*, dit ἀναστροφὴ *inversio*, *præpostera rerum seu verborum collocatio*.

2. *Tmesis*, R. τμήσω, futur premier du verbe inusité τμάω, *seco*, je coupe : il y a tmésis lorsqu'un mot est coupé en deux : c'est ainsi que Virgile, au lieu de dire *subjecta septemtrioni*, a dit *septem subjecta trioni*. Georg. *l. III. v.* 381 ; et au *liv. VIII.* de l'Ænéïd. *v.* 74, il a dit *quo te cunque* pour *quocumque te*, etc. ; *quando consumet cunque*, pour *quando cunque consumet*. Il y a plusieurs exemples pareils dans Horace et ailleurs.

3. La *parenthèse* est aussi considérée comme causant une espèce d'hyperbate, parce que la parenthèse est un sens à part, inséré dans un autre dont il interrompt la suite ; ce mot vient de παρὰ qui entre en composition, de ἐν, *in*, et de τίθημι, *pono*. Il y a dans l'opéra d'Armide une parenthèse célèbre, en ce que le musicien l'a observée aussi dans le chant.

Le vainqueur de Renaud (si quelqu'un le peut être)
Sera digne de moi.

On doit éviter les parenthèses trop longues, et les placer de façon qu'elles ne rendent point la phrase louche, et qu'elles n'empêchent pas l'esprit d'appercevoir la suite des correlatifs.

4. *Synchysis*, c'est lorsque tout l'ordre de la construction est confondu, comme dans ce vers de Virgile, que nous avons déjà cité.

Aret ager ; vitio, moriens, sitit, aëris, herba.

Et encore

Saxa, vocant Itali, mediis quæ in fluctibus, aras.

c'est-à-dire, *Itali vocant aras illa saxa quæ sunt in mediis fluctibus*. Il n'est que trop aisé de trouver des exemples de cette *figure*. Au reste, *synchysis* est purement grec, συγχύσις, et signifie *confusion*, συγχέω, *confundo*. Faber dit que *synchysis est ordo dictionum confusior*, et que Donat l'appele *hyperbate* : en voici encore un exemple tiré d'Horace, *I. sat*. 5. *v*. 49.

Namque pilâ lippis inimicum et ludere crudis.

L'ordre est *ludere pilâ est inimicum lippis et crudis*, « le jeu de paume est contraire à ceux » qui ont mal aux yeux, et à ceux qui ont mal » à l'estomac ».

Voici une cinquième sorte d'hyperbate, qu'on appelle *anacholuthon*, ἀνακόλουθον, quand ce qui suit n'est pas lié avec qui précède ; c'est plutôt un vice, dit Erasme, qu'une *figure* : *vitium orationis quando non redditur quod superioribus respondeat*. Il doit y avoir entre les parties d'une période, une certaine suite et un certain rapport grammatical qui est nécessaire pour la netteté du style, et une certaine correspondance que l'esprit du lecteur attend, comme entre *tot* et *quot*, *tantum* et *quantum*, *tel* et *quel*, *quoique*, *cependant*, etc. Quand ce rapport ne se trouve point, c'est un anacoluthon ; en voici deux exemples tirés de Virgile.

Sed tamen idem olim curru succedere sueti.
Æn. l. III. v. 141.

C'est un anacoluthon, dit Servius ; car *tamen* n'est pas précédé de *quanquàm* : *anacoluthon*,

nam quanquam non præmisit ; et au *l. II, v.* 331, on trouve *quot* sans *tot*.

Millia quot magnis nunquam venere Mycœnis.

ce qui fait dire encore à Servius que c'est un anacoluthon, et qu'il faut suppléer *tot*, *tot millia*.

Ce mot vient 1°. d'ἀκόλουθος, *comes*, ἀκόλουθον, *consectarium*, qui suit, qui accompagne, qui est apparié ; 2°. à ἀκόλουθον on ajoute l'ἀ privatif, suivi du ν euphonique, qui n'est que pour empêcher le bâillement entre les deux ἀ, ἀ ἀκόλουθος, comme nous ajoutons le *t* entre *dira-on*, *dira-t-on*.

Voici deux autres *figures* qui n'en méritent pas le nom, mais que nous croyons devoir expliquer, parce que les commentateurs et les grammairiens en font souvent mention : par exemple, lorsque Virgile fait dire à Didon, *urbem quam statuo vestra est*, I. Æn. *v.* 573. les commentateurs disent que cela est un exemple incontestable de la *figure* qu'ils appellent *antiptose*, du grec ἀντὶ, *pro*, qui entre en composition, et de πτῶσις, *casus ;* en sorte que c'est-là un cas pour un autre. Virgile, disent-ils, a dit *urbem* pour *urbs*, par antiptose ; c'est une ancienne *figure*, dit Servius ; c'est ainsi, ajoute-t-il, que Caton a dit, *agrum, quem vir habet tollitur ; agrum* au lieu d'*ager ;* et Térence, *eunuchum quem dedisti nobis quas turbas dedit*, où *eunuchum* est visiblement au lieu d'*eunuchus*. Terent. *Eun. act. IV. sc. iij. v.* 11.

Les jeunes gens qui apprennent le latin ne devroient pas ignorer cette belle *figure ;* elle

seroit pour eux d'une grande ressource. Quand on les blâmeroit d'avoir mis un cas pour un autre, l'autorité de Despautère, qui dit que *antiptosis fit per omnes casus*, et qui en cite des exemples dans sa *Syntaxe*, *page* 221; cette autorité, dis-je, seroit pour eux une excuse sans réplique.

Mais qui ne voit que si ces changemens avoient été permis arbitrairement aux anciens, toutes les règles de la grammaire seroient devenues inutiles? *Voyez la méthode latine* de *P. R. page* 562.

C'est pourquoi les grammairiens analogistes, qui font usage de leur raison, rejettent l'antiptose, et expliquent plus raisonnablement les exemples qu'on en donne : ainsi, à l'égard de *eunuchum quem dedisti*, etc., il faut suppléer, dit Donat, *is eunuchus;* Pythias a dit, *eunuchum quem*, parce qu'elle avoit dans l'esprit, *dedisti eunuchum; enim ad dedisti verbum retulit*, dit Donat. Il y a deux propositions dans tous ces exemples; il doit donc y avoir deux nominatifs : si l'un n'est pas exprimé, il faut le suppléer, parce qu'il est réellement dans le sens; et puisqu'il n'est pas dans la phrase, il faut le tirer du dehors, dit Donat, *assumendum extrinsecùs*, pour faire la construction pleine : ainsi, dans les exemples ci-dessus, l'ordre est, *hæc urbs, quam urbem statuo, est vestra. Ille ager, quem agrum vir habet, tollitur. Ille eunuchus, quem eunuchum dedisti nobis, quas turbas dedit.* Il en est de même de l'exemple tiré du prologue de l'Andrienne de Térence, *populo ut placerent quas fecisset fabulas*, la construction est, *ut*

fabulæ, quas fabulas fecisset, placerent populo.

Ce qui fait bien voir la vérité et la fécondité du principe que nous avons établi *au mot* CONSTRUCTION, qu'il faut toujours réduire à la forme de la proposition toutes les phrases particulières et tous les membres d'une période.

L'autre *figure* dont les grammairiens font mention avec aussi peu de raison, c'est l'énallage, ἐναλλαγή, *permutatio*. Le simple changement des cas est une antiptose; mais s'il y a un mode pour un autre qui devoit y être selon l'analogie de la langue, s'il y a un tems pour un autre, ou un genre pour un autre genre, ou enfin s'il arrive à un mot quelque changement qui paroisse contraire aux règles communes, c'est un énallage; par exemple, dans l'Eunuque de Térence, Trason qui venoit de faire un présent à Thaïs, dit, *magnas verò agere gratias Thaïs mihi*, c'est-là une énallage, disent les commentateurs, *agere* est pour *agit;* mais, en ces occasions, on peut aisément faire la construction selon l'analogie ordinaire, en suppléant quelque verbe au mode fini, comme *Thaïs tibi visa est agere*, etc., ou *cœpit*, ou *non cessat*. Cette façon de parler, par l'infinitif, met l'action devant les yeux dans toute son étendue, et en marque la continuité; le mode fini est plus momentané : c'est aussi ce que la Fontaine, dans la fable des deux rats, dit :

Le bruit cesse, on se retire,
Rats en campagne aussi-tôt,
Et le citadin de dire,
Achevons tout notre rôt.

c'est comme s'il y avoit, *et le citadin ne cessoit de dire, se mit à dire*, etc., ou pour parler grammaticalement, *le citadin fit l'action de dire*. Et dans la première fable du *liv. VIII.*, il dit :

Ainsi, dit le renard, et flatteurs d'applaudir.

la construction est, *les flatteurs ne cessèrent d'applaudir, les flatteurs firent l'action d'applaudir*.

On doit regarder ces locutions comme autant d'idiotismes consacrés par l'usage; ce sont des façons de parler de la construction usuelle et élégante, mais que l'on peut réduire, par imitation et par analogie, à la forme de la construction commune, au lieu de recourir à de prétendues *figures*, contraires à tous les principes.

Au reste, l'inattention des copistes, et souvent la négligence des auteurs mêmes, qui s'endorment quelquefois, comme on le dit d'Homère, apportent des difficultés que l'on feroit mieux de reconnoître comme autant de fautes, plutôt que de vouloir y trouver une régularité qui n'y est pas. La prévention voit les choses comme elle voudroit qu'elles fussent, mais la raison ne les voit que telles qu'elles sont.

Il y a des *figures* de mots qu'on appelle *tropes*, à cause du changement qui arrive alors à la signification propre du mot; car *trope* vient du grec, τροπὴ, *conversio*, changement, transformation; τρέπω, *verto*. *In tropo est nativæ significationis commutatio*, dit Martinius : ainsi, toutes les fois qu'on donne à un

mot un sens différent de celui pour lequel il a été premièrement établi, c'est un trope. Ces écarts de la première signification du mot se font en bien des manières différentes, auxquelles les rhéteurs ont donné des noms particuliers. Il y a un grand nombre de ces noms dont il est inutile de charger la mémoire; c'est ici une des occasions où l'on peut dire que le nom ne fait rien à la chose : mais il faut du moins connoître que l'expression est figurée, et en quoi elle est figurée : par exemple, quand le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, fut appelé à la couronne d'Espagne, le roi dit, *il n'y a plus de Pyrénées*; personne ne prit ce mot à la lettre et dans le sens propre; on ne crut point que le roi eût voulu dire que les Pyrénées avoient été abîmées ou anéanties; tout le monde entendit le sens figuré, *il n'y a plus de Pyrénées*, c'est-à-dire, *plus de séparation, plus de divisions*, plus de guerre *entre la France et l'Espagne*; on se contenta de saisir le sens de ces paroles; mais les personnes instruites y reconnurent une métaphore.

Les principaux tropes, dont on entend souvent parler, sont la métaphore, l'allégorie, l'allusion, l'ironie, le sarcasme, qui est une raillerie piquante et amère, *irrisio amarulenta*, dit Robertson; la catachrèse, abus, extension ou imitation, comme quand on dit *ferré d'argent*, *aller à cheval sur un bâton*; l'hyperbole, la synecdoque, la métonymie, l'euphémisme qui est fort en usage parmi les honnêtes gens, et qui consiste à déguiser des idées désagréables, odieuses, tristes ou peu honnêtes, sous des

termes plus convenables et plus décens. L'ironie est un trope ; car, puisque l'ironie fait entendre le contraire de ce qu'on dit, il est évident que les mots dont on se sert dans l'ironie, ne sont pas pris dans le sens propre et primitif. Ainsi, quand Boileau, *satyre IX*, dit :

Je le déclare donc, Quinault est un Virgile,

il vouloit faire entendre précisément le contraire. *Voyez* LE TRAITÉ DES TROPES, troisième volume.

Il y a une dernière sorte de *figures* de mots, qu'il ne faut point confondre avec celles dont nous venons de parler ; les *figures* dont il s'agit ne sont point des tropes, puisque les mots y conservent leur signification propre. Ce ne sont point des *figures* de pensées, puisque ce n'est que des mots qu'elles tirent ce qu'elles sont ; par exemple, dans la répétition, le mot se prend dans sa signification ordinaire ; mais si vous ne répétez pas le mot, il n'y a plus de *figure* qu'on puisse appeler *répétition*.

Il y a plusieurs sortes de répétitions auxquelles les rhéteurs ont pris la peine de donner assez inutilement des noms particuliers. Ils appellent *climax*, lorsque le mot est répété, pour passer comme par degrés d'une idée à une autre : cette *figure* est regardée comme une *figure* de mots, à cause de la répétition des mots, et on la regarde comme une *figure* de pensée, lorsqu'on s'élève d'une pensée à une autre : par exemple, *aux discours il ajoutoit les prières, aux prières les soumissions, aux soumissions les promesses*, etc.

La synonymie est un assemblage de mots qui ont une signification à peu près semblable, comme ces quatre mots de la seconde Catilinaire de Cicéron : *abiit, excessit, evasit, erupit*; « il s'est en allé, il s'est retiré, il s'est » évadé, il a disparu ». Voici quelques autres *figures* de mots.

L'onomatopée, ὀνοματοποιΐα, c'est la transformation d'un mot qui exprime le son de la chose ; ὄνομα, *nomen*, et ποιέω, *facio* ; c'est une imitation du son naturel de ce que le mot signifie, comme le *glougou* de la bouteille, et en latin *bilbire*, *bilbit amphora*, la bouteille fait *glo-glou; tinnitus æris*, le tintement des métaux, le cliquetis des armes, des épées; le trictrac, qu'on appeloit autrefois *tictac*, sorte de jeu ainsi nommé, du bruit que font les dames et les dés dont on se sert. *Taratantara*, le bruit de la trompette, ce mot se trouve dans un ancien vers d'Ennius, que Servius a rapporté :

At tuba terribili sonitu taratantara dixit.

Voyez Servius *sur le* 503ᵉ. *vers du IX livre de l'*Enéide. *Boubari*, aboyer, se dit des gros chiens ; *mutire*, se dit des chiens qui grondent, *mu canum est undè mutire*, dit Chorisius.

Les noms de plusieurs animaux sont tirés de leur cri ; *upupa*, une hupe ; *cuculus*, qu'on prononçoit *coucoulous*, un coucou, oiseau ; *hirundo*, une hirondelle ; *ulula*, une chouette ; *bubo*, un hibou ; *graculus*, une espèce particulière de corneille.

Paranomasie, ressemblance que les mots ont entr'eux ; c'est une espèce de jeu de mots : *amantes sunt amentes*, les amans sont insensés. La *figure n'est que* dans le latin, comme dans cet autre exemple, *cum lectum petis de letho cogita*, « pensez à la mort quand vous entrez » dans votre lit ».

Les jeunes gens aiment ces sortes de *figures*; mais il faut se ressouvenir de ce que Molière en dit dans le Misantrope.

> Ce style figuré dont on fait vanité,
> Sort du bon caractère et de la vérité.
> Ce n'est que jeux de mots, qu'affectation pure,
> Et ce n'est point ainsi que parle la nature.

Voici deux autres *figures* qui ont du rapport à celles dont nous venons de parler : l'une s'appelle *similiter cadens*, c'est quand les différens membres ou incises d'une période finissent par des cas ou par des tems dont la terminaison est semblable.

L'autre *figure* qu'on appelle *similiter desinens*, n'est différente de la précédente, que parce qu'il ne s'y agit ni d'une ressemblance de cas ou de tems : mais il suffit que les membres ou incises ayent une désinance semblable, comme *facere fortiter, et vivere turpiter.* On trouve un grand nombre d'exemples de ces deux *figures : ubi amatur, non laboratur*, dit S. Augustin; « quand le goût y est, il n'y » a plus de peine ».

Il y a encore l'isocolon, c'est-à-dire, l'égalité dans les membres ou dans les incises d'une période : ce mot vient de ἴσος, et κῶλον, *membre ;*

les différens membres d'une période ont un nombre de syllabes à peu près égal.

Enfin observons ce qu'on appelle *polysyndeton*, πολυσύνδετον, de πολὺς, *multus*, σὺν, *cum*, et δέω, *ligo*, lorsque les membres ou incises d'une période sont joints ensemble par la même conjonction répétée : *ni les caresses, ni les menaces, ni les supplices, ni les récompenses, rien ne le fera changer de sentiment*. Il est évident qu'il n'y a en ces *figures*, ni tropes, ni *figures de pensées*.

Il nous reste à parler des *figures* de pensées ou de discours que les maîtres de l'art appellent *figures de sentences*, *figuræ sententiarum*, *schemata*; σχῆμα, *forme*, *habit*, *habitude*, *attitude*; σχέω, *habeo*, et ἔχω, plus usité.

Elles consistent dans la pensée, dans le sentiment, dans le tour d'esprit; en sorte que l'on conserve la *figure*, quelles que soient les paroles dont on se sert pour l'exprimer.

Les *figures* ou expressions figurées ont chacune une forme particulière qui leur est propre, et qui les distingue les unes des autres; par exemple, l'antithèse est distinguée des autres manières de parler, en ce que les mots qui forment l'antithèse ont une signification opposée l'une à l'autre, comme quand S. Paul dit : « on nous maudit, et nous bénissons; on nous » persécute, et nous souffrons la persécution; » on prononce des blasphèmes contre nous, » et nous répondons par des prières ». *I. cor. c. jv, v.* 12.

« Jésus-Christ s'est fait fils de l'homme, dit » S. Cyprien, pour nous faire enfans de Dieu;

» il a été blessé pour guérir nos plaies ; il s'est » fait esclave, pour nous rendre libres ; il est » mort pour nous faire vivre ». Ainsi quand on trouve des exemples de ces sortes d'oppositions, on les rapporte à l'antithèse.

L'apostrophe est différente des autres *figures*, parce que ce n'est que dans l'apostrophe qu'on adresse tout d'un coup la parole à quelque personne présente ou absente : ce n'est que dans la prosopopée que l'on fait parler les morts, les absens, ou les êtres inanimés. Il en est de même des autres *figures ;* elles ont chacune leur caractère particulier, qui les distingue des autres assemblages de mots.

Les grammairiens et les rhéteurs ont fait des classes particulières de ces différentes manières, et ont donné le nom de *figure de pensées* à celles qui énoncent les pensées sous une forme particulière qui les distingue les unes des autres, et de tout ce qui n'est que phrase ou expression.

Nous ne pouvons que recueillir ici les noms des principales de ces *figures*, nous réservant de parler en son lieu de chacune en particulier : nous avons déjà fait mention de l'antithèse, de l'apostrophe, et de la prosopopée.

L'exclamation ; c'est ainsi que S. Paul, après avoir parlé de ses foiblesses, s'écrie : *Malheureux que je suis, qui me délivrera de ce corps mortel!* Ad Rom. *cap. vij.*

L'épiphonème ou sentence courte, par laquelle on conclut un raisonnement.

La description des personnes, du lieu, du temps.

L'interrogation, qui consiste à s'interroger soi-même et à se répondre.

La communication, quand l'orateur expose amicalement ses raisons à ses propres adversaires ; il en délibère avec eux, il les prend pour juges, pour leur faire mieux sentir qu'ils ont tort.

L'énumération ou distribution, qui consiste à parcourir en détail divers états, diverses circonstances et diverses parties. On doit éviter les minuties dans l'énumération.

La concession, par laquelle on accorde quelque chose pour en tirer avantage : *Vous êtes riche, servez-vous de vos richesses ; mais faites-en de bonnes œuvres.*

La gradation, lorsqu'on s'élève, comme par degrés, de pensées en pensées, qui vont toujours en augmentant : nous en avons fait mention, en parlant du climax, κλίμαξ, *échelle, degré.*

La suspension, qui consiste à faire attendre une pensée qui surprend.

Il y a une *figure* qu'on appelle *congeries*, assemblage ; elle consiste à rassembler plusieurs pensées et plusieurs raisonnemens serrés.

La réticence consiste à passer sous silence des pensées que l'on fait mieux connoître par ce silence, que si on en parloit ouvertement.

L'interrogation, qui consiste à faire quelques demandes, qui donnent ensuite lieu d'y répondre avec plus de force.

L'interruption, par laquelle l'orateur interrompt tout-à-coup son discours, pour entrer dans quelque mouvement pathétique placé à propos.

Il y a une *figure* qu'on appelle *optatio*, souhait ; on s'y exprime ordinairement par ces

paroles : *Ha ! plût à Dieu que*, etc. *Fasse le ciel ! Puissiez-vous !*

L'obsécration, par laquelle on conjure ses auditeurs au nom de leurs plus chers intérêts.

La périphrase, qui consiste à donner à une pensée, en l'exprimant par plusieurs mots, plus de grâce et plus de force qu'elle n'en auroit si on l'énonçoit simplement en un seul mot. Les idées accessoires que l'on substitue au mot propre, sont moins sèches et occupent l'imagination. C'est le goût, ce sont les circonstances qui doivent décider entre le mot propre et la périphrase.

L'hyperbole est une exagération, soit en augmentant ou en diminuant.

On met aussi au nombre des *figures* l'admiration et les sentences, et quelques autres faciles à remarquer.

Les *figures* rendent le discours plus insinuant, plus agréable, plus vif, plus énergique, plus pathétique ; mais elles doivent être rares et bien amenées. Il faut laisser aux écoliers à faire des *figures* de commande. Les *figures* ne doivent être que l'effet du sentiment et des mouvemens naturels, et l'art n'y doit point paroître.

Quand on a cultivé un heureux naturel, et qu'on s'est rempli de bons modèles, on sent ce qui est décent, ce qui est à propos, et ce que le bon sens adopte ou rejette. C'est en ce point, dit Horace, que consiste l'art d'écrire ; c'est du bon sens que les ouvrages d'esprit doivent tirer tout leur prix. En effet, pour bien écrire, il faut d'abord un sens droit :

Scribendi rectè, sapere est principium et fons.
Hor. de arte poet. v. 309.

. . . . Laissons à l'Italie
De tous ces traits brillans l'éclatante folie :
Tout doit tendre au bon sens . . *dit Boileau.*

Les honnêtes gens sont blessés des *figures* affectées.

Offenduntur enim quibus est equus et pater et res,
Nec si quid fricti ciceris probat, aut nucis emtor
Æquis accipiunt animis, donant ve coronâ.
Horat. de arte poet. v. 248.

Aimez donc la raison, *ajoute Boileau;* que toujours vos écrits
Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix.

Figure est aussi un terme de logique. Pour bien entendre ce mot, il faut se rappeler que tout syllogisme régulier est composé de trois termes. Faisons connoître, par un exemple, ce qu'on entend ici par *terme.* Supposons qu'il s'agisse de prouver cette proposition, *un atome est divisible;* voilà déjà deux termes qui font la matière d'un jugement; l'un est sujet, l'autre est attribut : *atome* est appelé le *petit terme*, parce qu'il est le moins étendu, il ne se dit que de l'*atome*; au lieu que *divisible* est le grand terme, parce qu'il se dit d'un grand nombre d'objets, il a une plus grande étendue.

Si la personne à qui je veux prouver que *tout atome est divisible* n'apperçoit pas la connexion ou identité qu'il y a entre ces deux termes, et que *divisible* est un attribut inséparable de *tout atome*, j'ai recours à une troisième idée qui me paroît propre à faire appercevoir cette connexion ou identité, et je dis à mon antagoniste : vous convenez que tout ce qui est *étendu*

étendu est *divisible*; vous convenez aussi que *tout* atome est étendu, vous devez donc convenir que *tout atome est divisible*, parce qu'une chose ne peut pas être et n'être pas ce qu'elle est. Ainsi l'idée d'*étendu* vous doit faire appercevoir la connexion ou rapport d'identité qu'il y a entre *atome* et *divisible*; *étendu* est donc un troisième terme qu'on appelle le *medium* ou moyen, par lequel on apperçoit la connexion des deux termes de la conclusion, c'est-à-dire, que le moyen est le terme qui donne lieu à l'esprit d'appercevoir le rapport qu'il y a entre l'un et l'autre des termes de la conclusion : ainsi *petit terme*, *grand terme*, *moyen terme*, voilà les trois termes essentiels à tout syllogisme régulier.

Or la disposition du moyen terme avec les deux autres termes de la conclusion, est ce que les logiciens appellent *figure*.

1°. Quand le moyen est sujet en la majeure et attribut en la mineure, c'est la première *figure*.

Tout ce qui est étendu est divisible,
Tout atome est étendu;
Donc tout atome est divisible.

Voilà un syllogisme de la première *figure*; *étendu* est le sujet de la majeure et l'attribut de la mineure.

2°. Si le moyen est attribut en la majeure et en la mineure, c'est la seconde *figure*.

3°. Si le moyen est sujet en l'une et en l'autre, cela fait la troisième *figure*.

4°. Enfin si le moyen est attribut dans la majeure et sujet en la mineure, c'est la quatrième *figure*.

Il n'y a point d'autre disposition du moyen terme avec les deux autres termes de la conclusion : ainsi il n'y a que quatre *figures* en logique.

Outre les *figures*, il y a encore les modes, qui sont les différens arrangemens des propositions ou prémisses par rapport à leur étendue et à leur qualité. L'étendue d'une proposition consiste à être ou universelle ou particulière, ou singulière ; et la qualité, c'est d'être affirmative ou négative.

Au reste, ces observations mécaniques sur les *figures* et sur les modes des syllogismes, peuvent avoir leur utilité ; mais ce n'est pas là le droit chemin qui mène à la connoissance de la vérité. Il est bien plus utile de s'appliquer à appercevoir, 1°. la connexion ou identité de l'attribut avec le sujet ; 2°. de voir si le sujet de la proposition qui est en question est compris dans l'étendue de la proposition générale ; car alors l'attribut de cette proposition générale conviendra au sujet de la proposition en question, puisque ce sujet particulier est compris dans l'étendue de la proposition générale : par exemple, ce que je dis de tout homme, je le dis de Pierre et de tous les individus de l'espèce humaine. Ainsi quand je dis que tout homme est sujet à l'erreur, je suis censé le dire de Pierre, de Paul, etc. ; c'est en cela que consiste toute la valeur du syllogisme. On ne sauroit refuser en détail ce qu'on a accordé expressément, quoiqu'en termes généraux.

Figure est encore un terme particulier de grammaire fort usité par les grammairiens qui ont écrit en latin : c'est un accident qui arrive aux mots, et qui consiste à être simple, ou à

être composé ; *res* est de la *figure* simple, *publica* est aussi de la *figure* simple, mais *respublica* est un mot de la *figure* composée. C'est ainsi que Despautere dit, que la *figure* est la différence qu'il y a dans les mots entre être simple ou être composé : *figura est simplicis à composito discretio*. Mais aujourd'hui nous nous contentons de dire qu'il y a des mots simples et qu'il y en a de composés, et nous laissons au mot *figure* les autres acceptions dont nous avons parlé.

FINI, FINIE. Ce mot est participe et adjectif ; comme participe, il a toutes les significations de son verbe : ainsi on dit qu'un ouvrage est *fini*, c'est-à-dire, *achevé*, *terminé*, *mis à fin*. Telle est la première signification de ce mot ; et en ce sens *fini* est opposé à *commencé*.

Fini se dit aussi, par extension, dans le sens de *perfectionné*, *bien travaillé* : c'est ainsi qu'on dit d'un tableau, que c'est un ouvrage *fini*, que le peintre y a mis la dernière main ; on le dit aussi d'une gravure, d'une statue, des ouvrages à polir : lorsqu'il s'agit de ces sortes d'ouvrages, *bien fini* signifie *bien poli* ; on le dit aussi par figure des ouvrages d'esprit.

Fini, en grammaire, est un adjectif qui signifie *déterminé*, *appliqué*. On divise les modes des verbes en deux espèces, en mode infinitif et en modes *finis*. L'infinitif énonce la signification du verbe dans un sens abstrait, sans en faire une application individuelle, comme *aimer*, *lire*, *écouter*, en sorte que

l'infinitif par lui-même ne dit point qu'aucun individu fasse l'action qu'il signifie. Au contraire, les modes *finis* appliquent l'action par rapport à la personne, au nombre et au tems. *Pierre lit, a lu, lira*, etc.

On dit aussi *sens fini*, c'est-à-dire, *déterminé*; on oppose alors *sens fini* à *sens vague* ou indéterminé.

Sens fini signifie aussi *sens achevé, sens complet;* ce qui arrive quand l'esprit n'attend plus d'autre mot pour comprendre le sens de la phrase. On met un point à la fin de la période, quand le sens est *fini* ou complet : alors l'esprit n'attend plus d'autre mot par rapport à la construction de la phrase particulière.

Fini, e, adjectif qui signifie *déterminé, borné, limité*, et qui se dit sur-tout des êtres physiques. Les partisans des idées innées se sont si fort écartes de la voie simple de la nature et de la droite raison, qu'ils soutiennent que nous ne connoissons le *fini* que par l'idée innée que nous avons, disent-ils, de l'infini; le *fini*, selon eux, suppose l'*infini*, et n'est qu'une limitation de l'idée que nous avons de l'infini. Ils prétendent que nous ne connoissons les êtres particuliers, que parce que nous avons l'idée de l'être en général.

Perceptio rei singularis nihil aliud esse videtur quam limitatio quædam luminis naturalis, quo ens ipsum universè, seu Deum novimus. Inst. Phil. Edmundi Purchotii *Metap. sect. iij. c. v. p.* 585.

Prius cognoscimus quid sit ens seu esse generatim quam sensibus nostris utamur. Id. ib., p. 567.

Prius est cognoscere ens simpliciter quam ens tale aut entis differentias. Id. ib., p. 568.

Plus on réfléchit sur cette étrange hypothèse, plus on la trouve contraire à l'expérience et aux lumières du bon sens. Quand nous venons au monde, et que nos sens ont acquis une certaine consistance, nous sommes affectés par les objets particuliers ; et ce sont ces différentes affections qui nous donnent les idées des êtres particuliers. Nous voyons ces êtres bornés par leurs propres limites et par l'étendue ultérieure qui les environne. A la vérité, je ne puis bien entendre qu'un objet est *fini*, que je n'en connoisse les bornes, et que je n'aye acquis, par l'usage de la vie, l'idée d'une étendue ultérieure ; mais ces deux points me suffisent pour savoir qu'un tel corps est *fini*, sans que l'idée de l'infini me soit nécessaire, puisque ce corps singulier n'est point une partie intégrante de l'infini, et que je puis entendre qu'on me parle de l'un, sans être obligé de penser à l'autre. Si j'observe une île dans la mer, je vois qu'elle a une étendue circonscrite par les eaux. Aussi S. Paul, au lieu de nous dire que l'idée innée de l'infini nous fait connoître les créatures, nous enseigne au contraire que « les perfections » invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et » sa divinité, sont devenues visibles depuis la » création du monde, par la connoissance que » ses créatures nous en donnent ». *Ad. rom. c. j. v.* 20.

Ainsi on est beaucoup plus conforme à la pensée de S. Paul et au langage du S. Esprit, en soutenant que les idées particulières des êtres *finis*, dont nous pouvons toujours écarter

T 3

les limites, nous mènent enfin à l'idée de l'infini, qu'en voulant que l'idée de l'infini soit nécessaire pour connoître un être *fini* : c'est comme si l'on disoit qu'il faut avoir vu la mer pour connoître une rivière que l'on voit couler dans son lit, et qu'il faut avoir idée d'un royaume, pour voir une ville renfermée dans ses remparts.

En un mot, c'est par les idées singulières que nous nous élevons aux idées générales ; ce sont les divers objets blancs dont j'ai été affecté, qui m'ont donné l'idée de la blancheur ; ce sont les différens animaux particuliers que j'ai vus dès mon enfance, qui m'ont donné l'idée générale d'animal, *etc.* Ce n'est que de ce principe bien développé et bien entendu, que peut naître un jour une bonne logique. *Voyez* Abstraction, Adjectif.

FOND, s. m., et au pluriel *fonds*. Ce mot a plusieurs acceptions analogues entr'elles, tant au propre qu'au figuré.

Fond signifie, premièrement, la partie la plus basse d'un tout. Le *fond* d'un puits, le *fond* d'une rivière, le *fond* de la mer, de *fond en comble*, c'est-à-dire, de bas en haut (on prononce de *font-en comble*, ce qui fait voir qu'il faut écrire *fond* au singulier sans *s*), le *fond* du panier. Bâtir dans un *fond*, c'est bâtir dans un lieu bas : il faut mettre un *fond* à ce tonneau, c'est-à-dire, qu'il y faut ajouter des douves qui serviront de *fond*.

Le *fond* des forêts, le *fond* d'une allée ; il s'est retiré dans le *fond* d'une solitude, dans le *fond* d'un cloître.

2°. *Fond* signifie aussi *profondeur*; ce haut-de-chausse n'a pas assez de *fond*, c'est-à-dire, de profondeur. La digestion se fait dans le *fond* de l'estomac; un fossé à *fond* de cuve est un fossé sec et escarpé des deux côtés, à l'imitation d'un vase : on dit familièrement *déjeûner à fond de cuve*, c'est-à-dire, *amplement*. En terme de jeu on dit *aller à fond*, pour dire écarter autant de cartes qu'on peut en prendre dans le talon. En terme de marine, le *fond* de cale est la partie la plus basse du vaisseau ; c'est celle où l'on met les provisions et les marchandises.

Prendre fond, c'est jeter l'ancre : *couler à fond* se dit dans le sens propre d'un vaisseau qui se remplit d'eau et s'enfonce. On dit par figure d'un homme, dont la fortune est renversée, qu'il est *coulé à fond*.

On dit encore, en terme de marine, *donner fond*, c'est-à-dire, *jeter l'ancre*. On sonde quelquefois sans trouver *fond*. Un bon *fond* dans le sens propre, en terme de marine, veut dire *un bon encrage*, c'est-à-dire, que le *fond* de la mer se trouve propre à retenir l'ancre : *bas-fond* est un endroit de la mer où il y a peu d'eau, où l'eau est basse.

Il y a des carrosses à deux *fonds*. On dit par métaphore le *fond* de l'ame, le *fond* d'une affaire ; ce qu'il y a de plus caché, ce qui fait le nœud de la difficulté : on dit aussi en ce sens le *fond du sac*.

On dit qu'il ne faut point qu'on sache le *fond* de notre bourse, pour dire ce que nous avons de biens ou d'argent.

A fond, c'est-à-dire, pleinement; il a parlé

à fond de, *etc.* Connoître *à fond*, c'est connoître l'origine, la vie, l'esprit, la conduite et les mœurs de quelqu'un.

Au fond, sorte d'adverbe de raisonnement, pour dire *au reste*, si l'on veut bien y faire attention.

3°. *Fond* se prend aussi dans le sens propre pour le terrein, pour ce qui sert de base. On a planté ces arbres dans un bon *fond*; un bon *fond* de terre. On ne doit pas bâtir sur le *fond* d'autrui. On dit d'un seigneur qu'il est riche en *fonds* de terre, *in fundis terræ*; en sorte que, selon M. Ménage, *fonds* est alors au pluriel.

Le *fond* d'un tableau, c'est ce qui sert comme de base et de champ aux figures; c'est ainsi que l'on dit que le *fond* du damas est de taffetas, et que les fleurs sont de satin.

4°. *Fond* se dit par extension pour *propriété*, et alors il est opposé à *usufruit*: la veuve n'a que l'usufruit de son douaire; les enfans en ont le *fond* ou la propriété.

5°. *Fond* se dit, par imitation, d'une somme d'argent qu'on amasse et qu'on destine à certains usages. Faire un *fond* pour bâtir, pour jouer, *etc.* On dit d'un joueur qu'il est en *fond* ou en *fonds* au pluriel, pour dire qu'il a de l'argent comptant.

Fond, dans le même sens, se dit pour le capital d'une somme d'argent : aliéner son *fond* à la charge d'une rente qui tient lieu de fruits. Quand on donne de l'argent à rente viagère, pour en retirer un denier plus fort, on dit qu'on l'a placé *à fond perdu*.

6°. *Fond* se dit aussi par figure des choses spirituelles, comme on le dit d'étendue. Un

fond, d'esprit, de bon sens, de vertu, de probité, *etc.*

On dit *faire fond* sur quelqu'un ou sur quelque chose, y compter, s'en croire assuré. L'abbé de Bellegarde dit qu'il ne faut pas toujours *faire fond* sur les personnes qui se répandent en témoignages extérieurs de politesse.

M. de Vaugelas, *Remarques, tome II, p.* 314, dit que *fond* et *fonds* sont deux choses différentes; car *fond* sans *s*, dit-il, se dit en latin *hoc fundum*, c'est la partie la plus basse de ce qui contient, comme le *fond* du tonneau, le *fond* du verre: mais *fonds* avec un *s* se dit en latin *hic fundus;* et c'est proprement la terre qui produit des fruits, et par figure, tout ce qui rapporte du fruit. Mais le docte Ménage désapprouve ce sentiment de Vaugelas; il ne connoît en latin que *fundus*, et ajoute que si l'on dit, *il n'y a point de fonds*, c'est qu'alors *fonds* est au pluriel, *nulli sunt fundi.*

Il est vrai que quelques-uns de nos dictionnaires ont adopté *fundum, i*, mais c'est sans autorité; *fundum* n'est que l'accusatif de *fundus*. Danet et le père Joubert ne reconnoissent que *fundus*.

Quoique le trésor d'Etienne mette *fundum, i*, après Laurent Valle, dit l'auteur du Novitius, cependant ni l'un ni l'autre n'en apportent aucune autorité.

Martinius dit qu'on trouve *fundum* et *fundus* dans Calepin et dans quelques autres dictionnaires, *sed de primo nullum exemplum, nec hoc fundum apud idoneos autores reperias.*

Faber, dans son trésor, ne met que *fundus*,

et ajoute, comme s'il vouloit répondre à Vaugelas : *non audiendi sunt grammatici et lexicographi recentiores, qui inter fundus et fundum distinguunt, ut fundus de agro, fundum de imo cujusque rei dicatur; neque verò id exemplis probari potest.*

Je me suis peut-être trop étendu sur un article aussi peu important; je finis par ces paroles de Thomas Corneille, dans sa *note sur la remarque de Vangelas, tom. II. pag.* 316 : « Je suis ici du sentiment de M. Ménage, et » cela me fait écrire *fond* sans *s*, et jamais » *fonds*, à moins que ce mot ne soit au pluriel ».

FUTUR, adj. Il se dit d'une chose qui doit être, qui doit arriver, qui est à venir. M. de Vaugelas dit (*élém. p.* 436) que ce mot est plus de la poésie que de la bonne prose, et le bannit du beau style. Le P. Bouhours soutient le contraire (*élém. nouv. p.* 596); mais il ajoute qu'il faut éviter de donner dans le style de notaire, *futur époux, future épouse*. Cette dernière restriction est favorable au sentiment de M. de Vaugelas. En effet on dira plutôt, *le voyage que nous devons faire*, qu'on ne dira, *notre voyage futur*, etc. Il est établi qu'on dise *les biens de la vie future*, par opposition à ceux *de la vie présente*. On dit aussi, *les présages de sa grandeur future*. Malherbe a dit :

Que direz-vous, races futures,
Quand un véritable discours
Vous apprendra les aventures
De nos abominables jours?

G.

GRAMMAIRIEN, adj. qui est souvent pris substantivement; il se dit d'un homme qui a fait une étude particulière de la grammaire.

Autrefois on distinguoit entre *grammairien* et *grammatiste;* on entendoit par *grammairien* ce que nous entendons par *homme de lettres*, *homme d'érudition*, *bon critique :* c'est en ce sens que Suétone a pris ce mot dans son livre *des grammairiens célèbres*.

Quintilien dit qu'un *grammairien* doit être philosophe, orateur; avoir une vaste connoissance de l'histoire, être excellent critique et interprête judicieux des anciens auteurs et des poëtes; il veut même que son *grammairien* n'ignore pas la musique. Tout cela suppose un discernement juste et un esprit philosophique, éclairé par une saine logique et par une métaphysique solide. *Mixtum in his omnibus judicium est.* Quintil. *inst. orat. lib. I, c. jv.*

Ceux qui n'avoient pas ces connoissances et qui étoient bornés à montrer, par état, la pratique des premiers élémens des lettres, étoient appelés *grammatistes*.

Aujourd'hui on dit d'un homme de lettres, qu'*il est bon grammairien*, lorsqu'il s'est appliqué aux connoissances qui regardent l'art de parler et d'écrire correctement.

Mais s'il ne connoît pas que la parole n'est que le signe de la pensée; que par conséquent l'art de parler suppose l'art de penser; en un mot, s'il n'a pas cet esprit philosophique qui est

l'instrument universel, et sans lequel nul ouvrage ne peut être conduit à la perfection, il est à peine *grammatiste;* ce qui fait voir la vérité de cette pensée de Quintilien, « que » la grammaire au fond est bien au-dessus de » ce qu'elle paroît être d'abord » : *plus habet in recessu quam in fronte promittit.* Quintil. *inst. orat. lib. I, c. jv, init.*

Bien des gens confondent les *grammairiens* avec les *grammatistes :* mais il y a toujours un ordre supérieur d'hommes, qui, comme Quintilien, ne jugent les choses grandes ou petites que par rapport aux avantages réels que la société peut en recueillir : souvent ce qui paroît grand aux yeux du vulgaire, ils le trouvent petit, si la société n'en doit tirer aucun profit; et souvent ce que le commun des hommes trouve petit, ils le jugent grand, si les citoyens en doivent devenir plus éclairés et plus instruits, et qu'il doive en résulter qu'ils en penseront avec plus d'ordre et de profondeur; qu'ils s'exprimeront avec plus de justesse, de précision et de clarté, et qu'ils en seront bien plus disposés à devenir utiles et vertueux.

LOGIQUE,

OU

RÉFLEXIONS

Sur les principales opérations de l'Esprit.

LOGIQUE,

OU

RÉFLEXIONS

Sur les principales opérations de l'Esprit.

DIEU a tiré du néant deux substances, la substance spirituelle et la substance corporelle.

Par la substance spirituelle, on entend celle qui a la propriété de penser, d'appercevoir, de vouloir, de raisonner et de sentir, c'est-à-dire, d'avoir des affections sensibles.

On ne distingue que deux sortes de substances spirituelles créées ; savoir, l'ange et l'ame humaine.

A l'égard des anges, nous n'en savons que ce que la foi nous enseigne. Comme les anges sont des substances spirituelles, ils ne peuvent point affecter nos sens, et par conséquent ils sont au-dessus de nos lumières naturelles; et c'est un axiôme reçu de tous les savans, qu'à l'égard des anges, la foi nous en apprend fort peu de choses, l'imagination beaucoup, et la raison rien : en effet, le peuple en raconte une infinité d'histoires fabuleuses.

Au reste, par ce mot *ange*, on entend les anges bons et les anges mauvais, c'est-à-dire, les démons. Les opérations des uns et des autres ne nous sont connues que par la foi.

A l'égard de l'ame, c'est-à-dire, de cette substance qui pense en nous, qui apperçoit, qui veut, qui sent, nous ne la connoissons que par le sentiment intérieur que nous avons de nos pensées, de nos perceptions, de nos vouloirs ou volontés, et de nos sentimens de plaisir ou de douleur.

Ainsi, remarquez que nous ne connoissons point la substance de l'ame. Nous ne connoissons l'ame que par le sentiment intérieur que nous avons de ses propriétés d'appercevoir, de vouloir et de sentir.

ARTICLE PREMIER.

ARTICLE PREMIER.

De la différence de l'ange, et de l'ame humaine.

TOUTE la différence que les savans mettent entre l'ange et l'ame humaine, c'est, disent-ils, que l'ange est une substance complette, *substantia completa*, et que l'ame est une substance incomplette, *substantia incompleta*, c'est-à-dire, que l'ange a tout ce qu'il faut pour être ange, et existe indépendamment de toute autre substance; au lieu que l'ame humaine doit être unie au corps : c'est ainsi qu'un pied et une main ont relation à un corps; en un mot, l'ange est un *tout*, au lieu que l'ame humaine n'est qu'une *partie*.

ARTICLE II.

De la distinction de l'ame et du corps.

La foi nous enseigne que l'ame est distinguée du corps, de la même distinction qu'il y a entre une substance et une autre substance, et non de la distinction qu'il y a entre une substance et ses propriétés.

Voici la preuve que l'on donne de la distinction de l'ame et du corps par les lumières de la raison.

Un être est distingué d'un autre être, quand l'idée que j'ai de l'un est différente de celle que j'ai de l'autre, et sur-tout lorsque l'une est incompatible avec l'autre; l'idée que j'ai du soleil est différente de l'idée que j'ai de la terre; donc le soleil et la terre sont deux substances différentes.

La distinction sera encore plus grande, si une idée exclut l'autre idée; par exemple, l'idée du cercle exclut l'idée du carré : or l'idée que nous avons de l'étendue renferme l'idée de parties, de longueur, de largeur et de profondeur, et elle exclut l'idée de pensée et de sentiment : donc ce qui est *étendu* est distingué de ce qui *pense*, de même l'idée que nous avons de la pensée ne renferme point l'idée de l'étendue, et même l'exclut; ainsi, l'ame étant en nous l'*être qui pense*, n'est pas l'*être qui est étendu*; et le corps étant en nous l'*être étendu*, n'est pas l'*être qui pense*, parce que l'idée de l'un n'est pas l'idée de l'autre.

ARTICLE III.

De l'union de l'ame et du corps.

On ne conçoit pas comment un être purement spirituel, c'est-à-dire, *pensant sans être étendu*, peut être uni à un corps qui est *étendu*, et ne pense point. Nous ne pouvons pas cependant douter de cette union, puisque nous pensons et que nous avons un corps.

Cette union est le secret du créateur. Tout ce que nous en savons, c'est qu'à l'occasion des pensées et des volontés de l'ame, notre corps fait certains mouvemens, et que réciproquement, à l'occasion des mouvemens de notre corps, notre ame a certaines pensées et certains sentimens, le tout conformément aux lois établies par l'auteur de la nature. Ce sont ces lois qu'on appelle les *lois de l'union, de l'ame et du corps.*

ARTICLE IV.

Des propriétés de l'ame.

Nous ne connoissons l'ame et ses propriétés que par le sentiment intérieur que nous en avons. Nous sentons, et même nous avons un sentiment réfléchi de nos sensations ; nous sentons que nous sentons.

Ce sentiment intérieur est la propriété la plus étendue de l'ame. Le corps est incapable de sentiment ; c'est l'ame seule qui sent.

De-là est venue l'opinion des Cartésiens, qui ont imaginé que les bêtes n'étoient que de simples automates, comme le fluteur et le canard de M. de Vaucanson ; car, disent-ils, si les bêtes sentent, elles ont une ame ; si elles ont une ame, elles sont capables de bien et de mal, et par conséquent de récompense et de punition ; d'où il s'ensuivroit, continuent-ils, que l'ame des bêtes seroit immortelle.

Mais quand nous parlons des propriétés de l'ame, nous ne parlons que de l'ame humaine. Ce qui se passe dans les bêtes est connu de Dieu, dont la puissance infinie peut avoir fait des ames de différens ordres, dont les unes seront immortelles et les autres mortelles : les unes connoîtront le bien et le mal, et les autres n'en auront aucune connoissance. Il y a différens ordres dans les anges ; il y a différens degrés de lumière parmi les ames des hommes ; et ne convient-on pas que les imbécilles, les

insensés, et même les enfans, jusqu'à un certain âge, sont incapables de bien et de mal.

Avant Descartes, les anciens et les modernes ont cru que les animaux avoient le sentiment de la vue, de l'ouïe, etc., et qu'ils étoient sensibles au plaisir et à la douleur. Je ne sais que vous me voyez, que parce que je vois que vous avez des yeux comme les miens, et que vous agissez en conséquence des impressions que vos yeux reçoivent : je remarque les mêmes organes et la même suite d'opérations dans les animaux.

Observez deux sortes de sentimens : 1°. L'un que nous appelons *sentiment immédiat*, et l'autre que nous appelons *sentiment médiat*.

Le sentiment immédiat est celui que nous recevons immédiatement des impressions extérieures des objets sur les organes des sens.

2°. Le sentiment médiat est la réflexion intime que nous faisons sur l'impression que nous avons reçue par le sentiment immédiat. C'est le sentiment du sentiment. Il est appelé *sentiment médiat*, parce qu'il suppose un moyen, et ce moyen est le sentiment immédiat. Quand j'ai vu le soleil, ce sentiment que le soleil a excité en moi par lui-même, est ce que nous appelons le *sentiment immédiat*, parce que ce sentiment ne suppose que l'objet et l'organe. Le sentiment que je reçois à l'occasion d'un instrument de musique, est un sentiment immédiat, parce qu'il ne suppose que l'instrument et les oreilles.

Mais les réflexions intérieures que je fais ensuite à l'occasion de ces premiers sentimens, se font par un sentiment médiat, c'est-à-dire,

par un sentiment qui suppose un sentiment antérieur.

L'ame n'a cette faculté de sentir, soit immédiatement, soit médiatement, que par les différens organes du corps, selon les lois de l'union établies par le créateur.

Elle sent immédiatement par les sens extérieurs, et elle sent médiatement par les organes du sens intérieur du cerveau.

Un sens extérieur est une partie extérieure de mon corps, par laquelle je suis affecté de manière, que toute autre partie de mon corps ne m'affectera jamais de même. Ainsi, je ne vois que par mes yeux, et je n'entends que par mes oreilles.

On compte ordinairement cinq sens extérieurs, la vue, l'ouïe, le goût, le toucher et l'odorat.

La vue, apperçoit la lumière et les couleurs; l'ouïe, est affectée par les sons; le goût, par les saveurs; l'odorat, par les odeurs; enfin le toucher, par les différentes qualités tactiles des objets: tels sont la chaleur, le froid, la dureté, la mollesse, la propriété d'être ou de n'être pas poli, et quelques autres semblables, s'il y en a.

La structure des sens extérieurs est digne de la curiosité d'un philosophe: il suffit de remarquer ici que les nerfs, par lesquels toutes les sensations se font, ont deux extrémités; l'une extérieure, qui reçoit l'impression des objets; et l'autre intérieure, qui la communique au cerveau.

Le cerveau est une substance molle, plus ou moins blanchâtre, composée de glandes ex-

trêmement petites, remplies de petites veines capillaires ; elle est le réservoir et la source des esprits animaux. Tous les nerfs par lesquels nous recevons des impressions, aboutissent au cerveau, et sur-tout à cette partie du cerveau qu'on appelle *le corps calleux*, que l'on regarde comme le siége de l'ame.

De la variété qui se trouve dans la consistence, dans la nature et dans l'arrangement des parties fines qui composent la substance du cerveau, vient la différence presque infinie des esprits ; suivant cet axiome, *que tout ce qui est reçu, est reçu suivant la disposition et l'état de ce qui reçoit.* C'est ainsi que les rayons du soleil durcissent la terre glaise, et amollissent la cire.

Quand les impressions des objets qui affectent la partie extérieure des sens, sont portées, par l'extrémité intérieure des nerfs sensuels, dans la substance du cerveau, alors nous appercevons les objets, et c'est là une impression immédiate.

Cette première impression fait une trace dans le cerveau, et cette trace y demeure plus ou moins, selon la mollesse ou la solidité de la substance du cerveau. Quand cette trace, ce pli, cette impression est réveillée par le cours des esprits animaux ou du sang, nous nous rappelons l'idée première ou immédiate ; et c'est ce qu'on appelle *mémoire*.

C'est par le secours de ces traces ou vestiges, qu'en réfléchissant sur nous-mêmes, nous sentons que nous avons senti ; et c'est ce sentiment réfléchi que nous appelons *idée médiate*, puisqu'elle ne nous vient que par le

moyen des premières impressions que nous avons reçues par les sens.

Après que nous avons reçu quelques impressions par les yeux, nous pouvons nous rappeler l'image des objets qui nous ont affectés. On appelle cette faculté, *imagination.* C'est encore un effet des traces qui sont restées dans le cerveau.

Nous ne saurions nous former des idées, ni des images des choses, qui, précédemment, n'auroient fait aucune impression sur nos sens ; mais voici quelques opérations que nous pouvons faire à l'occasion des impressions que nous avons reçues.

1°. Nous pouvons joindre ensemble certaines idées. Par exemple, de l'idée de montagne et de l'idée d'or, nous pouvons nous imaginer une montagne d'or.

2°. Nous pouvons nous former des idées par ampliation, comme lorsque de l'idée de l'homme, nous nous formons l'idée d'un géant.

3°. Nous pouvons aussi nous former des idées par diminution, comme lorsque de l'idée d'un homme, nous nous formons l'idée d'un nain ou d'un pigmée.

4°. La manière médiate la plus remarquable de nous former des idées, est celle qui se fait par abstraction. *Abstraire,* c'est tirer, séparer ; ainsi, après avoir reçu des impressions d'un objet, nous pouvons faire attention à ces impressions, ou à quelqu'unes de ces impressions, sans penser à l'objet qui les a causées. Nous acquerons, par l'usage de la vie, une infinité d'idées particulières, à l'occasion des impres-

sions sensibles des objets qui nous affectent. Nous pensons ensuite, séparément et par abstraction, à quelqu'une de ces impressions, sans nous attacher à aucun objet. Nous avons souvent compté des corps particuliers : de-là l'idée des nombres, auxquels nous pensons ensuite, et dont nous raisonnons par abstraction, c'est-à-dire, sans penser à aucun corps particulier; comme quand nous disons : 2 et 2 font 4; 1 ajouté à 5 fait 6 : 2 sont à 4, comme 4 sont à 8. C'est ainsi que quand on parle de la distance qu'il y a entre une ville et une autre ville, on ne fait attention qu'à la longueur du chemin, sans avoir aucun égard à la largeur, ni aux autres circonstances du chemin.

C'est par cette opération de l'esprit que les géomètres disent que la ligne n'a point de largeur, et que le point n'a point d'étendue. Il n'y a point de lignes physiques sans largeur, ni de points physiques sans étendue; mais comme les géomètres ne font usage que de la longueur de la ligne, et qu'ils ne regardent le point que comme le terme d'où l'on part, ou celui où l'on arrive, sans aucun besoin de l'étendue de ce terme, ou de cette borne, ils disent, par abstraction, que la ligne n'a point de largeur, et que le point n'a pas d'étendue.

Observez que toutes ces manières de penser, par réminiscence, par imagination, par ampliation, par diminution, par abstraction, etc., supposent toujours des impressions antérieures immédiates.

La volonté, c'est-à-dire, la faculté que nous avons de vouloir, ou de ne vouloir pas, est aussi une propriété de notre ame. On observe

encore ce que les philosophes appellent l'*appétit sensitif*, c'est-à-dire, ce penchant que nous avons pour le bien sensible, et l'éloignement que nous avons pour tout ce qui nous affecte désagréablement, et pour tout ce qui est sensiblement opposé à notre bien-être et à notre conservation.

Il y a sur-tout quatre opérations de notre esprit qui demandent une attention particulière.

1°. L'idée, qui comprend aussi l'imagination.

2°. Le jugement.

3°. Le raisonnement.

4°. La méthode.

L'abstraction est donc, pour ainsi dire, le point de réunion, selon lequel notre esprit apperçoit que certains objets conviennent entre eux. C'est le résultat de la ressemblance des individus.

L'abstraction se fait donc par un point de vue de l'esprit, qui, à l'occasion de l'uniformité ou ressemblance de quelques impressions sensibles, fait une réflexion, à laquelle il donne un nom, par imitation des noms que nous donnons aux objets réels.

Par exemple, nous avons vu plusieurs personnes mourir, nous avons inventé le nom de *mort;* et ce nom marque le point de vue de l'esprit qui considère, par abstraction, l'état de l'animal qui cesse de vivre. Tous les animaux conviennent entr'eux par rapport à cet état; et lorsque nous considérons cet état sans en faire aucune application particulière, cette vue de notre esprit est une abstraction. On parle ensuite de la mort, comme d'un objet

réel ; mais il n'y a de réel que les êtres particuliers, qui existent indépendamment de notre esprit : tous les autres mots ne marquent que des points de vue, ou considérations de l'esprit ; et le terme général étant une fois trouvé, nous pouvons en faire des applications particulières, par imitation de l'usage que nous faisons des mots qui marquent des objets réels. Ainsi, comme nous disons l'*habit de Pierre*, la *main de Pierre*, nous disons aussi la *mort de Pierre*, la *probité*, la *science*, etc. *de Pierre*.

ARTICLE V.

Des quatre principales opérations de l'esprit.

Par ce mot, *esprit*, on entend ici la faculté que nous avons de *concevoir* et d'*imaginer*. On l'appelle aussi *entendement*.

Toute affection de notre ame, par laquelle nous *concevons*, ou nous *imaginons*, est ce qu'on appelle *idée*. *Idée*, en général, est donc un terme abstrait. C'est le point de réunion auquel nous rapportons tout ce qui n'est qu'une simple considération de notre esprit.

Nous ferons ensuite des applications particulières de ce mot *idée*. Lorsque je ne fais que me représenter un triangle, cette affection de mon esprit, par laquelle je me représente le triangle, est appelée l'*idée du triangle*.

Idée, est donc le nom que je donne aux affections de l'ame qui conçoit, ou qui se représente un objet, sans en porter aucun jugement.

Car si je juge, c'est-à-dire, si je pense, par exemple, que le triangle a trois côtés, je passe de l'*idée* au *jugement*.

Le *jugement* est donc aussi un terme abstrait; c'est le nom que l'on donne à l'opération de l'esprit, par laquelle nous pensons qu'un objet *est*, ou n'*est* pas de telle ou telle manière.

Tout *jugement* suppose donc l'*idée* ; car il faut avoir l'idée d'une chose, avant que de

penser qu'elle *est*, ou qu'elle n'*est* pas de telle ou telle manière.

Le *jugement* suppose nécessairement deux idées : l'idée de l'objet dont on juge, et l'idée de ce qu'on juge de l'objet. Il y a de plus, dans le jugement, une opération de l'esprit, par laquelle nous regardons l'objet, et ce que nous en jugeons, comme ne faisant qu'un même *tout*. Nous unissons, pour ainsi dire, l'un avec l'autre.

L'objet dont on juge, s'appelle le *sujet du jugement* ; et quand le jugement est exprimé par des mots, l'assemblage de tous ces mots, qui sont l'expression du jugement, est appelé *proposition* ; et alors les mots qui expriment l'objet du jugement sont appelés le *sujet* de la proposition.

Ce que l'on juge de ce *sujet*, est appelé l'*attribut*, parce que c'est ce que l'on attribue au sujet. On l'appelle aussi le *prédicat*, parce que c'est ce qu'on dit du sujet, dont la valeur emporte avec elle le signe ou la marque que l'on juge, c'est-à-dire, que l'on regarde un objet comme étant de telle ou telle façon : ainsi le verbe *est*, est le mot de la proposition qui marque expressément l'action de l'esprit qui unit un attribut au sujet.

Le *verbe* est une partie essentielle de l'attribut. *La terre* EST *ronde* : ces trois mots forment une proposition, c'est-à-dire, qu'ils sont l'énoncé du jugement intérieur que je porte, quand je pense que la terre *est* ronde.

La *terre* est le sujet de la proposition ; car c'est de la *terre* dont on juge.

Est ronde, c'est l'attribut ; et dans cet at-

tribut, il y a le verbe *est*, qui fait connoître que je juge que la terre *est* ronde, c'est-à-dire, que je regarde la terre comme étant ou existant ronde.

Le jugement est une réflexion ou attention par laquelle nous exprimons les affections que les objets ont faites en nous : nous disons ce que nous avons senti. *Le soleil est lumineux ;* j'exprime que le soleil a excité en moi le sentiment de lumière. *Le sucre est doux ;* j'exprime que le sucre m'a affecté par sa douceur.

Il n'est pas inutile de remarquer que l'on distingne ordinairement deux sortes de jugemens ; l'un, qu'on appelle *jugement affirmatif*, c'est la réflexion que je fais sur ce que j'ai réellement senti. *Le sucre est doux ;* je me rends à moi-même le témoignage que le sucre a excité en moi le sentiment de douceur.

L'autre sorte de jugement s'appelle *jugement négatif* : en réfléchissant sur moi-même, j'observe que je n'ai pas senti, et que je n'ai pas reçu l'impression que le jugement affirmatif supposeroit.

Ce jugement se marque dans le langage ou dans la proposition, par les particules négatives, *non*, *ne*, *pas* ou *point* ; par exemple, le sucre n'*est point amer*.

Il y a une affirmation dans tout jugement négatif, en ce qu'on affirme ou assure qu'on n'a pas senti.

ARTICLE VI.

Remarques sur l'idée.

Les philosophes distinguent plusieurs sortes d'idées, ou perceptions.

Les idées qu'ils appellent *adventices*, ce sont celles qui nous viennent immédiatement des objets, comme l'idée du soleil, et toutes les autres idées immédiates. Ce mot *adventices*, vient du latin ADVENIRE, *arriver*.

Il y a d'autres idées qu'on appelle *factices*, du mot latin FACERE, *faire* : ce sont celles que nous faisons par ampliation, diminution, etc., comme lorsque nous imaginons une montagne d'or.

Quelques philosophes disent qu'il y a des idées *innées*, c'est-à-dire, nées avec nous ; mais nous croyons que si l'on y fait bien attention, que si on veut prendre la peine de se rappeler l'histoire de ses idées dès la première enfance, on sera convaincu que toutes les idées sont adventices, et qu'il n'y a en nous d'*innée* qu'une disposition, plus ou moins grande, à recevoir certaines idées. Ainsi ce principe, qu'*il faut rendre à chacun ce qui lui est dû* ; n'est pas un principe *inné* ; il suppose l'idée acquise de *rendre*, l'idée de *devoir*, et l'idée de *chacun* : idées que nous acquérons dès l'enfance, par l'usage de la vie.

Mais ce principe est bien plus facilement

entendu qu'un principe abstrait de métaphysique. La nécessité de la conservation de la société et notre propre intérêt, nous font aisément entendre que tout seroit bouleversé, si on ne rendoit pas à autrui ce qui lui appartient.

Les créatures nous élèvent aisément à la connoissance du créateur, sans qu'il soit nécessaire que l'idée de Dieu soit *innée;* et si nous voulons nous rappeler de bonne foi l'histoire de notre enfance, nous avouerons que nous ne sommes parvenus à l'idée du créateur qu'après que notre cerveau a eu acquis une certaine consistance, et qu'après que nous avons eu observé des causes et des effets.

Les idées abstraites, telles que de *couleur* en général, d'*être*, de *néant*, de *vérité*, de *mensonge*, sont une production de nos réflexions. Nous avons inventé ces mots pour marquer l'uniformité qui se trouve entre certaines impressions. Tous les objets blancs font en moi une impression semblable: je réalise, en quelque sorte, cette manière de m'affecter; et la considérant, pour ainsi dire, en elle-même, et sans application particulière, je l'appelle *blancheur.* Ces idées abstraites peuvent être rapportées à la classe des idées *factices*.

Il y a des idées qu'on appelle *claires*, et d'autres qu'on appelle *confuses*. Lés idées *claires* sont celles qu'on apperçoit aisément, et dont on embrasse tout d'un coup toute l'étendue.

A parler exactement, il n'y a d'idées *confuses*, que par rapport à une idée plus distincte que nous avons eue. L'idée d'un homme vu de

de loin, est l'idée claire d'un homme vu de loin : nous ne devons juger de cet homme que lorsque nous le verrons de plus près, parce qu'il faut toujours attendre que notre jugement ait la cause propre et précise qui doit l'exciter. Mais parce que nous avons une idée *claire* et complette d'un homme que nous voyons de près, nous appelons *confuse* l'idée de celui que nous voyons de loin. Ainsi, à proprement parler, l'idée *confuse* n'est qu'une idée *incomplette*; c'est-à-dire, une idée, une image à laquelle notre expérience et notre réflexion nous font sentir qu'il manque quelque chose.

Il y a des idées qu'on appelle *accessoires*. Une idée *accessoire* est celle qui est réveillée en nous à l'occasion d'une autre idée.

Lorsque deux ou plusieurs idées ont été excitées en nous dans le même temps, si dans la suite l'une des deux est excitée, il est rare que l'autre ne le soit pas aussi; et c'est cette dernière que l'on appelle *accessoire*.

Si l'on parle, par exemple, d'une ville où l'on a demeuré, l'image de quelque objet qu'on aura vu dans cette ville se retracera à notre imagination, et excitera en nous une idée *accessoire*.

Il y a aussi des idées qu'on appelle *idées exemplaires*. Ce sont celles qui servent, pour ainsi dire, de modèles à celles que nous recevons dans la suite.

L'expérience, c'est-à-dire, les impressions extérieures que nous recevons des objets, par l'usage de la vie, et les réflexions que nous faisons ensuite sur ces impressions, sont les deux seules causes de nos idées; toute autre

opinion n'est qu'un roman. Il faut prendre l'homme tel qu'il est, et ne pas faire des suppositions qui ne sont qu'imaginées. La principale cause de ces sortes d'erreurs, vient de ce qu'on réalise de simples abstractions, ou des êtres de raison. C'est ainsi que le P. Mallebranche regarde les idées comme des réalités distinctes et séparées de l'entendement qui les reçoit.

Les idées, considérées séparément de notre entendement, ne sont pas plus des êtres que la blancheur considérée par abstraction, indépendamment de tout objet blanc, ou la figure considérée indépendamment de tout objet figuré.

ARTICLE VII.

Du Raisonnement.

COMME tout jugement suppose des idées; de même tout raisonnement suppose des jugemens. Le raisonnement consiste à déduire, à inférer, à tirer un jugement d'autres jugemens déjà connus, ou plutôt à faire voir que le jugement dont il s'agit, a déjà été porté d'une manière implicite; de sorte qu'il n'est plus question que de le développer et d'en faire voir l'identité avec quelque jugement antérieur. Cette opération de l'esprit, par laquelle nous tirons un jugement d'autres jugemens, s'appelle *raisonnement*. Par exemple :

Toute personne qui veut apprendre, doit écouter;
Vous voulez apprendre :
Donc vous devez écouter.

Tous ces jugemens pris ensemble forment ce qu'on appelle *un raisonnement*, et en latin DISCURSUS.

Les êtres particuliers excitent en nous des idées *exemplaires* ; c'est-à-dire, des idées qui sont le modèle des impressions que nous trouvons dans la suite, ou semblables ou différentes. Par exemple, le disque de la lune, ou quelqu'autre cercle particulier, m'a donné lieu de me former l'idée *exemplaire* ou générale du cercle. J'ai donné un nom à cette idée abstraite :

X 2

j'ai appelé *cercle* toute figure dont les lignes, tirées du centre à la circonférence, sont égales.

Ainsi, toute figure qui me rappellera la même idée, fera *cercle*.

Tout objet qui excite la même idée, est le même, par rapport à cette idée : tout ce qui est rond est rond. Un tel cercle, en particulier, a toutes les mêmes propriétés qu'un autre cercle en tant que cercle.

Je veux prouver que Pierre est animal, je consulte l'idée que j'ai de Pierre, et l'idée que j'ai d'animal; et voyant que Pierre excite en moi l'idée d'animal, je dis qu'en ce point il est un de ces individus qui m'ont donné lieu de me former l'idée d'animal, et que je développe par cet argument.

> Tout être qui a du sentiment et du mouvement, est ce que j'appelle *animal;*
> Or je vois que Pierre a du sentiment et du mouvement;
> Donc il est animal.

C'est donc avec raison que je conclus que Pierre est animal.

Ce qui *est, est.* Une chose ne sauroit *être* et *n'être pas.* Le cercle est rond, et en tant que rond, il n'est pas carré; et en tant que rond, il a toutes les propriétés du rond.

Ainsi la règle véritable et fondamentale du raisonnement, ou syllogisme, est que le sujet de la conclusion soit compris dans l'extension de l'idée générale à laquelle on a recours pour en tirer la conclusion.

ARTICLE VIII.

Du Syllogisme.

Le syllogisme est toujours composé de trois propositions ; la première s'appelle *la majeure*, la seconde s'appelle *la mineure*, et la troisième est appelée la *conséquence*.

Dans la première proposition, on cherche ce qui, de l'aveu de celui à qui on parle, a la propriété qui est en question. Dans la seconde, on fait voir que le sujet dont il s'agit est un des individus compris dans l'extension de l'idée générale dont les individus ont cette propriété : d'où l'on conclut, dans la conséquence, que le sujet dont il s'agit a la propriété qu'on lui dispute.

Vous convenez que ce qui est chaud, dilate l'air : or, le soleil est compris dans l'extension de l'idée générale de ce qui est chaud : donc le soleil dilate l'air, parce qu'il doit avoir les mêmes propriétés que ce qui est chaud. Puisque ce qui *est*, *est*, une chose ne sauroit être et n'être pas : puisque le soleil est compris dans l'idée générale de ce qui est chaud, il doit avoir les mêmes propriétés en tant que chaud.

Les deux premières propositions du syllogisme sont appelées *prémisses*, c'est-à-dire, mises avant la conséquence.

Si les deux prémisses sont véritables, et qu'on en convienne, on doit accorder la con-

séquence : au contraire, si les prémisses, ou quelqu'une des prémisses n'est pas véritable, alors on nie la conséquence.

Il arrive souvent qu'une des prémisses est véritable à quelques égards, et fausse à quelques autres égards; alors la conséquence est véritable, dans le sens que cette prémisse est véritable; et elle est fausse, dans le sens que cette prémisse est fausse.

En ces occasions, on distingue la prémisse; mais on nie la conséquence. Quelquefois on la distingue. Par exemple, si lorsqu'il est jour, et que le temps est couvert, quelqu'un vouloit prouver que les cadrans solaires doivent marquer l'heure, et qu'il se servît de ce syllogisme :

> Lorsque le soleil est sur notre horizon, les cadrans solaires marquent l'heure ;
> Or le soleil est actuellement sur notre horizon :
> Donc les cadrans solaires doivent actuellement marquer l'heure.

Ce syllogisme est en bonne forme; mais il faut distinguer la majeure de cette sorte : lorsque le soleil est sur notre horizon, et qu'il n'y a point de nuages qui interceptent ses rayons de lumière, les cadrans solaires doivent marquer l'heure : j'accorde la majeure. Lorsque le soleil est sur notre horison, et qu'il y a des nuages qui interceptent ses rayons de lumière, les cadrans solaires doivent marquer l'heure, je nie la majeure; donc les cadrans solaires doivent marquer l'heure, actuellement que le ciel est couvert de nuages, je nie la conséquence.

On fait, dans les écoles, plusieurs observations sur la forme des syllogismes, comme sur les

argumens en BARBARA ou en BAROCO. Ces observations ne sont pas d'un grand usage dans la pratique ; quelques personnes les appellent des bagatelles difficiles, DIFFICILES NUGÆ.

La voyelle *A*, qui est dans les trois syllabes de BARBARA, marque que les trois propositions qui composent l'argument en BARBARA, doivent être des propositions affirmatives universelles, parce qu'on est convenu que la lettre *A* seroit le signe de la proposition affirmative universelle.

Asserit A, *negat* E ; *verum generaliter ambo.*
Asserit I, *negat* O ; *sed particulariter ambo.*

C'est-à-dire, *A* affirme, *E* nie ; mais l'une et l'autre généralement : ainsi un syllogisme en BARBARA est composé de trois propositions affirmatives universelles.

Par exemple :

Ceux qui n'étudient point, sont ignorans ;
Les paresseux n'étudient point :
Donc les paresseux sont ignorans.

On a fait des mots artificiels, où ces quatre lettres *A*, *E*, *I*, *O*, sont combinées selon toutes les combinaisons possibles, pour faire voir les différentes espèces de syllogismes.

Mais il nous suffit de bien comprendre le fondement du syllogisme, et les différentes règles que l'on doit observer.

ARTICLE IX.

Observations sur le fondement du Syllogisme.

1°. Il n'y a dans le monde que des êtres particuliers. Pierre, Paul, etc., sont des êtres particuliers; ce diamant, cette pierre sont aussi des êtres particuliers; cet écu, ce louis d'or sont aussi des êtres particuliers. Il en est de même de tout ce qui existe dans l'univers.

Les êtres particuliers sont appelés, par les philosophes, des *individus*, c'est-à-dire, des êtres qui ne peuvent pas être divisés sans cesser d'être ce qu'ils sont. Ce diamant, si vous le divisez, ne sera plus ce diamant; il n'aura ni la même valeur, ni le même poids, ni les mêmes propriétés.

Notre esprit fait ensuite des observations sur les individus et sur leur manière d'être; et ce sont ces observations, ces réflexions, ces abstractions qui forment l'ordre métaphysique et les êtres purement abstraits que nous exprimons par des mots, à l'imitation des noms que nous donnons aux êtres réels. Par exemple, quand je vois un écu, j'en observe la figure, la matière, le poids, etc.; j'ai l'idée de cet écu et de ses propriétés. J'apprends ensuite, par l'usage, que cet écu n'est pas le seul qu'il y ait dans le monde; je vois d'autres écus qui me réveillent l'idée du premier écu et de ses propriétés : j'observe tout ce en quoi les écus sont semblables entre eux.

J'observe de même que les louis d'or sont semblables entre eux, et que de plus, ils ont aussi des propriétés différentes des propriétés de l'écu. Voilà une ressemblance et une différence.

C'est ce qui a donné lieu à ce que les philosophes appellent *espèce* et *genre*. L'écu est une espèce de monnoie : le louis d'or est une autre espèce de monnoie ; *monnoie* est le genre. Tous les êtres dans lesquels nous remarquons des qualités communes, nous ont donné lieu de former l'idée abstraite et métaphysique de *genre* : ainsi l'idée que nous avons de *monnoie* est l'idée du genre, par rapport aux différentes espèces de *monnoie*. Toutes les monnoies conviennent entr'elles, en ce qu'elles sont la matière qui nous sert à acquérir tout ce dont nous avons besoin ; mais, parmi les monnoies, il y en a qui sont d'or, d'autres d'argent, d'autres de cuivre, d'autres plus grandes, d'autres plus petites : c'est ce qui constitue les différentes espèces. C'est la différence que nous remarquons entre les individus du même genre qui nous a donné lieu de former le terme abstrait *espèce*.

2°. Nous appelons *animal* tout individu qui a du sentiment, qui a la propriété de se mouvoir, qui vit, qui mange, etc. Ces propriétés, que nous observons dans un si grand nombre d'individus, nous ont donné lieu de former l'idée abstraite d'*animal*.

Nous avons observé dans ces animaux des propriétés qui ne conviennent qu'à un certain nombre d'individus ; par exemple, quelques-uns de ces animaux volent, pendant que les autres n'ont point d'aîles ; quelques-uns

marchent à quatre pieds, d'autres rampent. Ces propriétés qui ne conviennent qu'à un certain nombre d'animaux, et par lesquelles ils diffèrent les uns des autres, nous ont donné lieu de former l'idée abstraite d'espèce d'animaux.

Le point de vue de l'esprit qui, après un grand nombre d'idées acquises par l'usage de la vie, observe que les propriétés qu'il a observées conviennent à tous les animaux, est ce qu'on appelle genre.

Le point de vue de l'esprit par lequel on considère ensemble les propriétés qui ne conviennent qu'à quelques individus du *genre*, est ce qu'on appelle *espèce*.

Genre suppose *espèce*; *espèce* suppose *genre* réciproquement; cependant observez que ce qui sera genre par rapport à certaines espèces, peut n'être considéré, par notre esprit, que comme une espèce, si vous ne faites attention qu'à des propriétés plus générales. Par exemple, si, par un point de vue de votre esprit, vous ne considérez, dans le nombre infini des individus qui sont dans le monde, que la simple propriété d'exister, vous vous formez l'idée abstraite d'être; et les différences que vous observerez entre les êtres en feront autant d'espèces. Ainsi *animal*, qui est *genre* par rapport à toutes les espèces d'animaux, ne sera plus ici qu'*espèce* par rapport à *être*; et *animal*, qui est espèce par rapport à *être*, deviendra *genre* par rapport à ses inférieurs, parce qu'*animal* se divise en raisonnable et irraisonnable. Tout cela prouve que ce ne sont que les dif-



férentes vues de l'esprit qui forment tous ces différens êtres métaphysiques. Il y en a cinq, qu'on appelle les cinq universaux, c'est-à-dire, cinq idées abstraites, qu'on exprime par des termes absolus ou noms substantifs : *genre*, *espèce*, *différence*, *propre*, *accident*.

ARTICLE X.

De la matière du Syllogisme.

Le syllogisme est nécessairement composé de trois idées simples ou complexes. La question qui, dans le syllogisme, devient la conclusion, est composée de deux idées, dont l'une s'appelle le *sujet*, et l'autre l'*attribut*.

Le sujet est appelé le *petit terme*, et en latin MINUS EXTREMUM.

L'attribut de la conclusion, ainsi appelé parce qu'on l'attribue au sujet, est appelé le *grand terme*, et en latin MAJUS EXTREMUM, parce qu'il peut se dire d'un plus grand nombre d'individus.

Outre ces deux idées, on a recours à une troisième, qu'on appelle le *moyen*, MEDIUM.

C'est par l'entremise de cette troisième idée que l'on découvre si l'attribut de la conclusion convient ou ne convient pas au sujet de cette même conclusion.

L'être tout-puissant doit être adoré ;
Dieu est l'être tout-puissant :
Donc Dieu doit être adoré.

Dieu est le sujet de la proposition ; *doit être adoré* est l'attribut ; l'*être tout-puissant* est le moyen terme.

Tous les hommes peuvent se tromper ;
Vous êtes homme :
Donc vous pouvez vous tromper.

Vous est le sujet de la conclusion, et par conséquent le *petit terme ; pouvez vous tromper*, est l'attribut : *tous les hommes*, est le moyen terme ou l'idée moyenne.

ARTICLE XI.

Fondement du Syllogisme.

Comme dans l'ordre physique on ne peut tirer d'un corps que les différentes matières qui y sont contenues ; de même dans l'ordre métaphysique, on ne peut déduire un jugement ou conséquence d'un autre jugement, que parce que cette conséquence ou jugement a déjà été porté en d'autres termes, ou, comme on dit communément, c'est que la majeure ou proposition générale contient la conclusion, et la mineure fait voir que cette conclusion est contenue dans la majeure.

Ainsi, c'est l'identité qui est le seul et véritable fondement du syllogisme.

La conclusion est, en d'autres termes, le même jugement qu'on a porté dans la majeure, avec la seule différence que la majeure est plus étendue et plus générale que la conclusion : c'est ce qu'il est aisé de faire voir par des exemples.

L'être tout-puissant doit être adoré ;
Dieu est l'être tout-puissant :
Donc Dieu doit être adoré.

Je dis que cette conclusion : *Dieu doit être adoré*, est, dans le fond, le même jugement que celui-ci : *l'être tout-puissant doit être adoré*. En effet, cette proposition, *l'être tout-puis-*

sant doit être adoré, contient celle-ci : *Dieu doit être adoré*, parce que *Dieu* seul est l'*être tout-puissant*.

La mineure sert uniquement à faire voir que la conséquence est contenue dans la majeure, puisqu'elle vous dit que *Dieu est l'être tout-puissant ;* d'où il suit que ce que vous dites de l'*être tout-puissant*, vous le dites de *Dieu*.

Tous les hommes peuvent se tromper ;
Or vous êtes homme :
Donc vous pouvez vous tromper.

Cette proposition : *tous les hommes peuvent se tromper*, contient visiblement celle-ci : *vous êtes homme*. Il est visible qu'*homme* est un mot générique qui contient tous les individus qui sont *hommes ;* et qu'ainsi tout ce que je dis de l'*homme*, seulement en tant qu'*homme*, je le dis de vous ; par conséquent lorsque j'ai dit : *tous les hommes peuvent se tromper*, j'ai déjà dit de vous que vous pouviez vous tromper, puisque *vous* et *homme* est la même chose, en ce sens que vous êtes contenu dans l'idée exemplaire que j'ai de l'homme, comme le cercle en particulier est contenu dans l'idée exemplaire que j'ai du cercle en général. Cette matière étendue que j'appelle *cercle*, n'est ainsi appelée que parce qu'elle excite en moi une impression que je trouve conforme à l'idée exemplaire que j'ai acquise du cercle par l'usage de la vie.

ARTICLE XII.

Règles du Syllogisme.

Quoique les mots paroissent nous donner des idées différentes, cependant, quand le sens que nous donnons aux mots est bien apprécié, il est évident que, quoique l'on s'explique en termes différens, souvent on entend la même chose. Ainsi, par l'*être tout-puissant*, j'entends *Dieu*. D'où l'on pourroit conclure qu'à la rigueur il n'y a que deux termes dans le syllogisme, et qu'en un sens la conclusion est la même proposition que la majeure : l'*être tout-puissant doit être adoré*, et *Dieu doit être adoré*, c'est au fond la même chose.

De ce principe, bien entendu, suivent les règles qu'on donne dans les écoles touchant le syllogisme.

PREMIÈRE RÈGLE.

L'idée moyenne, c'est-à-dire, les mots qui l'expriment, doivent être pris, au moins une fois, universellement.

EXPLICATION.

Le moyen est l'idée qui doit contenir le sujet de la conclusion ; il ne peut le contenir que lorsqu'il est pris généralement ; par exemple :

Quelqu'homme est savant ;
Quelqu'homme est riche :
Donc quelque riche est savant.

Le mot d'*homme* de la majeure et de la

mineure, étant pris particulièrement, puisque dans l'une et dans l'autre proposition il signifie diverses sortes d'hommes, ne peut contenir le sujet de la conclusion ou y être appliqué; parce que le *particulier* n'est point renfermé dans le particulier, mais dans le général.

SECONDE RÈGLE.

Les termes ne doivent pas être pris plus universellement dans la conclusion, qu'ils ne l'ont été dans les prémisses.

EXPLICATION.

Puisque la majeure doit contenir la conclusion, et que le particulier ne sauroit contenir le général, il est évident que si les termes de la conclusion sont pris universellement dans la conclusion, et particulièrement dans les prémisses, le raisonnement sera faux: comme si de ce que quelqu'homme est noir, je concluois que tout homme est noir.

TROISIÈME RÈGLE.

On ne peut rien conclure de deux propositions négatives.

EXPLICATION.

Les propositions négatives ne contiennent que la négation de ce qu'elles nient; ainsi, on n'en peut tirer une autre négation. De ce que je dis que Pierre n'a pas dix louis, il ne s'ensuit pas qu'il n'ait pas d'esprit. D'une proposition negative,

négative, vous pouvez encore moins tirer une conclusion affirmative : de ce que Pierre n'est pas riche, il ne s'ensuit pas qu'il soit savant.

Les Espagnols ne sont pas Turcs ;
Les Turcs ne sont pas chrétiens :
Donc les Espagnols ne sont pas chrétiens.

On voit visiblement que la conséquence n'est pas contenue dans la majeure.

QUATRIÈME RÈGLE.

On ne peut pas prouver une conclusion négative par deux propositions affirmatives.

EXPLICATION.

Une proposition est négative, quand on n'apperçoit aucune identite entre le sujet et l'attribut, et qu'au contraire on y découvre de la différence et de l'opposition.

Au contraire, une proposition est affirmative, quand on apperçoit que le sujet et l'attribut ne font qu'un même tout : or, la conclusion étant négative, elle ne peut pas être la même chose qu'une ou deux propositions affirmatives.

CINQUIÈME RÈGLE.

Si une des prémisses est particulière, la conclusion doit être particulière ; et si une des prémisses est négative, la conclusion doit aussi être négative : c'est ce qu'on dit communément dans les écoles, que la conclusion suit toujours la plus foible partie.

EXPLICATION.

La conclusion devant toujours être contenue dans les prémisses, elle ne sauroit avoir une plus grande étendue que les prémisses : or, elle auroit plus d'étendue, si elle étoit universelle, lorsqu'une des prémisses est particulière.

D'ailleurs, elle ne peut pas affirmer lorsqu'une des prémisses est négative par la même raison.

De cette règle il suit qu'une proposition qui conclut le général, conclut le particulier : *Si tout homme a une ame*, Pierre *a une ame*.

Mais une proposition qui conclut le particulier, ne conclut pas pour cela le général, ou plutôt n'est pas la même chose que le général ; *quelques hommes sont noirs*, il ne s'ensuit pas de-là que *tous les hommes soient noirs*.

SIXIÈME RÈGLE.

On ne peut rien conclure de deux propositions particulières, c'est-à-dire, que de deux propositions particulières on ne sauroit en déduire une troisième proposition. De ce que Pierre est savant, et que Paul est sage, il ne s'ensuit pas que Jean soit sage ou savant.

EXPLICATION.

Les propositions particulières ne sont dites que des objets particuliers qu'elles expriment : on ne peut donc pas les appliquer aux autres objets dont elles ne disent rien. Une majeure particulière n'étant dite que de quelques objets particuliers, ne peut donc point contenir une conséquence qui est différente d'elle-même.

ARTICLE XIII.

Des Sophismes.

Tout ce qui n'est pas pas conforme à la règle, n'est pas droit : il faut donc avoir la connoissance de la règle, pour dire que ceci ou cela n'est pas droit. Il en est de même du raisonnement ; il faut en savoir les règles pour bien démêler un raisonnement faux.

1°. Une des principales observations, c'est que tout jugement doit être excité par une cause extérieure, et que cette cause extérieure doit être la cause propre et précise de ce jugement. Tout jugement doit avoir son motif propre ; ainsi, un historien qui raconte un fait qui s'est passé plusieurs siècles avant lui, n'est pas digne de foi, à moins qu'il ne s'appuie sur le témoignage des auteurs contemporains, et ce témoignage est encore sujet à l'examen.

2°. Le raisonnement est intérieur ; on ne raisonne que sur ses propres idées : ainsi, dans la suite d'un raisonnement, il faut toujours conserver les mêmes idées ; car ce qui est vrai d'une idée, ne l'est pas d'une autre ; ainsi, quand on raisonne avec quelqu'un, il faut bien prendre garde s'il a les mêmes idées que nous ; s'il entend les mots dont nous nous servons, dans le même sens que nous les entendons.

Il faut sur-tout prendre garde, dans la chaleur de la dispute, de donner toujours précisément le même sens aux mots dont on se sert, parce

que ce que vous dites d'un mot pris en un certain sens, n'est pas vrai lorsque vous prenez ce mot dans une signification différente. C'est pour cela qu'en certaines occasions il est bon de définir les termes, et de convenir de leur signification.

Les passions sont comme autant de verres colorés, qui nous font voir les objets autrement que nous ne les verrions, si nous étions dans l'état tranquille de la raison. Nous devons donc nous défier de nos passions, si nous voulons porter des jugemens sains.

Les préjugés, c'est-à-dire, les jugemens que nous avons portés dans notre enfance, et qui n'ont pas été précédés de l'examen, nous induisent souvent en erreur.

Les observations que nous venons de faire ne seront pas inutiles pour nous aider à démêler les subtilités des *sophismes*. On entend par *sophismes* certains raisonnemens éblouissans, dont on sent bien la fausseté ; mais on est embarrassé à la découvrir, et à dire précisément pourquoi tel raisonnement est faux et captieux.

PREMIER SOPHISME.

Ambiguité des termes, ou *équivoque*.

Le sophisme, qui consiste dans l'ambiguité des termes, est appelé, par les philosophes, GRAMMATICA FALLACIA.

Par exemple :

Il y a dans le ciel une constellation qui est le Lion ;
Or le lion rugit :
Donc il y a dans le ciel une constellation qui rugit.

La fausseté de ce raisonnement consiste dans l'ambiguité du mot *lion*; défaut qu'on appelle aussi *amphybologie:* car dans la première proposition, le mot *lion* ne signifie que le simple nom qu'on a donné à une certaine constellation; au lieu que dans la seconde proposition, *lion* signifie une sorte d'*animal qui rugit*. Ainsi, cet argument a quatre termes; 1°. constellation dans le ciel; 2°. lion est pris pour le simple nom que l'on donne à cette constellation; 3°. *lion* est pris pour un animal véritable; 4°. *rugit:* or, un argument ne doit avoir que trois termes; savoir, 1°. le sujet de la conclusion; 2°. l'attribut de la conclusion; 3°. le mot qui exprime l'idée exemplaire que l'on compare avec le sujet de la conclusion, pour voir si ce sujet est contenu dans cette idée moyenne et exemplaire, et s'il est la même chose.

Le rat ronge;
Or le rat est une syllabe:
Donc une syllabe ronge.

Il est aisé de voir dans cet argument le même défaut que dans le précédent: *rat* y est pris en deux sens différens.

L'homme pense;
Or l'homme est composé de genre et de différence:
Donc le genre et la différence pensent.

Le défaut de cet argument consiste en ce qu'on passe de l'ordre physique à l'ordre métaphysique. L'homme, dans l'ordre physique et réel, pense. Il est vrai que l'homme a des propriétés communes à tous les animaux; on appelle ces propriétés communes, le *genre*. Il a

aussi des propriétés particulières qui le distinguent des autres animaux ; ces propriétés sont appelées la *différence*. Ce *genre* et cette *différence*, qui ne sont que des êtres métaphysiques, c'est-à-dire, de simples vues de l'esprit, ne sont point l'homme physique qui pense ; ainsi, la conclusion n'est point contenue dans la majeure.

> Dieu est *par-tout;*
> *Par-tout* est un adverbe :
> Donc Dieu est un adverbe.

Dans cet argument, le mot *par-tout* est d'abord pris selon sa signification. *Dieu est par-tout*, c'est-à-dire, *Dieu est en tous lieux ;* ensuite on considère *par-tout* grammaticalement, et en tant que *par-tout* est un mot.

II. Sophisme.

Ignoratio elenchi, ἔλεγχος.

Mot grec qui signifie argument, sujet.

Ce sophisme consiste dans l'ignorance du sujet. C'est lorsqu'on prouve contre son adversaire toute autre chose que ce dont il s'agit, ou ce qu'il ne nie point, ou enfin tout ce qui est étranger à la question : c'est proprement le QUIPROQUO.

Les exemples n'en sont que trop fréquens dans la conversation, dans les disputes, dans les mémoires d'affaires, où l'on s'efforce souvent de prouver ce qui ne fait rien à la question dont il s'agit. On en voit aussi plusieurs exemples dans les livres *didactiques*. (διδάσκω signifie *enseigner*).

Les auteurs de comédies nous fournissent souvent des exemples de ces QUIPROQUO, qu'ils n'ont imaginés que pour amuser les spectateurs. Il y en a un exemple dans la troisième scène du cinquième acte de l'Avare de Molière. Harpagon accuse Valère d'avoir commis l'attentat le plus horrible qui jamais ait été commis. Valère répond que, puisqu'on a tout découvert à Harpagon, il ne veut pas nier la chose; mais Harpagon vouloit parler de l'argent qu'on lui avoit volé, et Valère entendoit parler d'Élise, sa maîtresse, fille d'Harpagon. Il y a un exemple pareil dans les Plaideurs de Racine, où la comtesse de Pimbesche s'imagine qu'on la traite de folle à lier, pendant qu'on lui conseille simplement d'aller se jeter aux pieds de son juge.

1°. La précaution qu'il y a à prendre contre ce sophisme, c'est de bien déterminer l'état de la question, en évitant exactement l'équivoque dans les mots et dans le sens.

2° Quand une fois l'état de la question est bien determiné, et que votre adversaire s'en écarte, il faut avoir soin de l'y rappeler.

III. SOPHISME.

La pétition de principe.

Dans le sophisme précédent, on répond à autre chose que ce qui est en question; au lieu que dans la *pétition de principe*, on répond en termes différens la même chose que ce qui est en question : *qu'est-ce que le beau? c'est ce qui plaît*, ou bien, disent quelques anciens,

c'est ce qui convient. Voilà une véritable pétition de principe.

Ce mot s'appelle *pétition de principe*, du mot grec *πέτομαι*, qui signifie *voler vers quelque chose, se porter, recourir à....* et du mot latin PRINCIPIUM, qui veut dire *commencement*; ainsi faire une *pétition de principe*, c'est recourir, en d'autres termes, à la même chose que ce qui a d'abord été mis en question; c'est rendre en d'autres termes le même sens que ce qu'on vous a demandé d'abord.

Molière, dans le Malade imaginaire, fait demander *pourquoi l'opium fait dormir?* on répond que c'est *parce qu'il a une vertu dormitive*, où vous voyez que c'est répondre, en termes différens, la même chose que ce qui est en question. Celui qui demande pourquoi l'opium fait dormir, sait fort bien que l'opium a une vertu dormitive; mais il demande pourquoi il a cette vertu?

Pourquoi l'opium fait-il dormir, ou pourquoi l'opium a-t-il une vertu dormitive? c'est la même demande. Pourquoi le vin enivre-t-il, ou pourquoi le vin a-t-il une vertu qui enivre? c'est faire la même question; ainsi que l'un soit la réponse ou la demande, on n'en est pas plus instruit. C'est répondre précisément ce qui est en question; c'est recourir au principe, au commencement de la question, à ce qu'on demandoit d'abord.

La plupart des jeunes gens qui apprennent le latin, s'accoutument à cette mauvaise manière de raisonner; car si on leur demande pourquoi, quand on dit LUMEN SOLIS, SOLIS est-il au génitif? ils répondent que c'est par la

règle de LIBER PETRI : ce qui est une pétition de principe ; car pourquoi PETRI est-il au génitif ? Il seroit mieux, ce me semble, de répondre que SOLIS est au génitif, parce qu'il détermine LUMEN, qu'il en fixe la signification. LUMEN signifie toute lumière ; mais si vous ajoutez SOLIS à LUMEN, vous déterminez la signification vague de LUMEN à ne plus signifier que la lumière du soleil ; et telle est, en latin, la destination du génitif : on met au génitif un nom qui en détermine un autre.

Il en est de même dans cet exemple : AMO DEUM. Pourquoi DEUM est-il à l'accusatif ? on répond, c'est parce que AMO gouverne l'accusatif, ce qui est une véritable pétition de principe ; car c'est dire : DEUM est à l'accusatif après AMO, parce qu'après AMO il est à l'accusatif ; au lieu de dire que les mots latins changent de terminaison pour marquer les différentes vues sous lesquelles l'esprit considère le même objet, et que la terminaison de l'accusatif est destinée à marquer que le nom, qui est l'accusatif, est le terme ou l'objet du sentiment ou de l'action que le verbe signifie ; ainsi, DEUM, à l'accusatif, marque que Dieu est le terme du sentiment d'*aimer*, que c'est ce que j'aime.

Le *cercle vicieux* est une pétition de principe. C'est une sorte d'argument vicieux dans lequel on suppose d'abord ce qu'on doit prouver, et ensuite ce qu'on a supposé ; on le prouve par ce qu'on croit avoir prouvé par cette première supposition : comme ces métaphysiciens qui prouvent Dieu par les créatures, et les créatures, par l'idée qu'ils ont de Dieu, et

ceux qui prouvent l'existence des corps par la foi.

IV. Sophisme.

De falso supponente.

Supposer pour vrai ce qui est faux.

Il n'arrive que trop souvent que, par une sorte de bonne foi naturelle, on ne s'imagine pas qu'on puisse être trompé de sang-froid et sans aucun intérêt de la part de ceux qui nous trompent, et qui souvent sont trompés eux-mêmes les premiers ; ainsi, on suppose que ce qu'ils disent est vrai, ce qui d'ailleurs seconde notre paresse, et nous exempte de la peine de l'examen. C'est ainsi que les anciens ont été trompés, en croyant les histoires fabuleuses du Phénix, du Remora et de tant d'autres contes populaires dont tous les livres sont remplis.

Il arrive souvent, par le même sophisme, qu'au lieu d'avouer son ignorance, on explique ce qui n'est pas, par ce qui n'est pas aussi, témoin l'histoire de la prétendue dent d'or. Un charlatan du dix-septième siècle montroit de ville en ville un jeune homme qui avoit, disoit-il, une dent d'or. Les philosophes de ces temps-là firent des dissertations pour faire voir que la matière avoit pu s'arranger dans la dent de ce jeune homme, de la même manière qu'elle s'arrange dans les mines d'or ; mais un chirurgien plus habile découvrit que cette prétendue dent d'or ne consistoit qu'en une feuille d'or,

dont on avoit enveloppé la dent, et qu'on avoit adroitement insinué dans la gencive. Cet exemple fait voir qu'avant que d'entreprendre d'expliquer la cause d'un effet, il faut commencer par se bien assurer si le fait existe.

V. Sophisme.

Non causa pro causa.

Prendre pour cause ce qui n'est pas cause.

Rien ne coûte tant à l'esprit humain que de demeurer indéterminé et de dire *je n'en sais rien*, jusqu'à ce qu'on ait le motif propre que le jugement suppose : de-là vient que lorsqu'on voit arriver un effet dont on ignore la cause, au lieu de convenir simplement de notre ignorance naturelle et des bornes des connoissances humaines, nous prenons pour cause de cet effet, ou ce qui est arrivé avant l'effet sans y avoir aucun rapport, ou ce qui arrive en même temps, et qui n'a aucune liaison physique avec cet effet. C'est ce qu'on appelle POST HOC, ERGO PROPTER HOC, ou bien CUM HOC, ERGO PROPTER HOC.

Souvent, après qu'une comète a paru dans le ciel, il arrive quelqu'un de ces accidens fâcheux auxquels les hommes sont sujets, comme la peste, la famine ou la mort d'un prince. Cette comète n'a aucune liaison physique avec ces événemens ; cependant le peuple regarde la comète comme la cause de l'événement : POST HOC, ERGO PROPTER HOC. L'événement est arrivé après la comète : donc il est arrivé à

cause de la comète. C'est un sophisme populaire.

Il pleut après la nouvelle ou la pleine lune : donc il pleut à cause de la pleine ou de la nouvelle lune. C'est encore une erreur populaire. On a observé, après un grand nombre d'expériences réitérées, que la lune ne produisoit sur le globe terrestre aucun de ces effets physiques que le peuple lui attribue, et qu'il est inutile d'observer les quartiers de la lune pour semer et pour cultiver les plantes, aussi bien que pour les changemens des temps. Voyez la Quintinie, *instructions sur les jardins*, et une belle dissertation *sur les prétendues influences de la lune*, dans le Mercure de 1740.

Les anciens Romains ne commençoient aucune affaire sans consulter les dieux par le moyen des auspices, pour savoir si l'entreprise seroit heureuse ou malheureuse. Il est évident que le vol des oiseaux et les autres opérations de ces animaux n'ont aucune liaison nécessaire avec les événemens futurs, et que, par conséquent, ils ne peuvent en être ni la cause, ni même le signe; ainsi, que l'auspice fût favorable ou non, c'étoit mal raisonner que d'en attendre un événement heureux ou malheureux.

Lorsque Claudius Pulcher, consul romain et général de l'armée navale, fut envoyé contre les Carthaginois, on consulta les sacrés poulets, qui ne voulurent point manger. Le consul ordonna que, puisqu'ils ne vouloient pas manger, on les jetât dans la mer, pour les faire boire : il arriva, par l'événement que les Romains perdirent la bataille; mais on ne doit

point attribuer cette perte aux auspices : ce seroit prendre pour cause ce qui ne seroit pas cause, et tomber dans le sophisme, POST HOC, ERGO PROPTER HOC.

Les historiens remarquent que les Carthaginois avoient de meilleurs vaisseaux et des rameurs plus habiles que ceux des Romains ; ils ajoutent que les Carthaginois avoient choisi un lieu plus avantageux ; que les Romains ne pouvoient rompre l'ordre de l'ennemi, ni l'envelopper, à cause de la pesanteur de leurs vaisseaux, et de l'incapacité de leurs rameurs : d'ailleurs le trouble intérieur et les remords que le mépris de la religion inspiroit aux soldats, leur abattoient le courage, et ils croyoient combattre contre les dieux irrités. Voilà les véritables causes de la perte de la bataille de Claudius Pulcher contre les Carthaginois. Il faut rapporter les événemens à leurs véritables causes, si on les connoît, sinon il faut avouer qu'on les ignore.

C'est encore prendre pour cause ce qui n'est pas cause, que d'expliquer les effets physiques en les attribuant à des qualités occultes, à l'horreur du vide, ou à l'attraction, etc. Il est plus raisonnable de convenir de son ignorance, que d'être satisfait par des mots qui ne présentent aucune idée à l'esprit.

Les paroles et les autres grimaces des prétendus sorciers ne peuvent pas non plus raisonnablement être prises pour de véritables causes physiques. Les paroles ne sont qu'un air battu ; ainsi, elles ne peuvent produire physiquement et par elles-mêmes d'autre effet que le son. Ceux qui leur donnent une autre vertu, supposent

deux choses qui nous sont également inconnues, et qui même sont injurieuses au souverain être, et à l'être parfait; car, puisque l'on convient que les démons ne peuvent rien faire sans la permission de Dieu, les paroles magiques supposent une convention particulière entre Dieu et le démon. Il faudroit en effet que Dieu fût convenu que toutes les fois que certains hommes diroient telles ou telles paroles, ou feroient telle ou telle action, il permettroit au démon de produire tel ou tel effet.

Il faudroit, en second lieu, que nous eussions une révélation détaillée de cette prétendue convention entre Dieu et le démon. Il y a dans l'un et l'autre point bien peu de raison et de décence.

Si une femme joue heureusement pendant que quelqu'un est auprès d'elle, elle s'imagine que cette personne lui porte bonheur. C'est le sophisme CUM HOC, ERGO PROPTER HOC. Le bonheur n'est point un être réel qu'on puisse porter.

Quelques personnes ont de la peine à se trouver à table au nombre de treize convives.

En effet, il arrive souvent que, de treize personnes qui se sont souvent trouvées ensemble à table, il en meurt quelqu'une dans le courant de l'année; ce qui seroit bien moins étonnant, si, au lieu de treize convives, il y en avoit eu trente. Ainsi un convive est mort, non parce qu'il s'est trouvé à table avec douze autres personnes, mais parce que les hommes sont mortels, et qu'ainsi, plus il y a de personnes assemblées, plus il est vraisemblable de dire que, dans l'espace d'un certain temps,

quelqu'une de ces personnes paiera à la nature le tribut que toutes les autres paieront chacune à leur tour.

Ceux qui consultent les songes, ceux qui ajoutent foi à la chiromancie (1), ceux qui croient qu'on est heureux quand on est né coëffé, etc., tombent dans le sophisme dont nous venons de parler.

La honte d'ignorer le goût du merveilleux et le penchant à la superstition, sont la cause de ce sophisme.

VI. Sophisme.

Dénombrement imparfait.

Autrefois on se moquoit de quelques philosophes qui disoient qu'il y avoit des Antipodes : quel est l'homme assez insensé, disoit Lactance, « pour croire qu'il y a des hommes » dont les pieds sont plus élevés que la » tête (1) » ?

L'expérience a fait voir que ceux qui trouvoient les Antipodes impossibles se sont trompés. Leur erreur est venue du dénombrement imparfait. Ils n'avoient pas examiné ni connu la véritable raison qui fait que les hommes marchent sur la terre, et sont poussés vers le centre du globe terrestre, quelque part où ils se trouvent sur ce globe, et ne sont jamais poussés vers le ciel.

On tombe donc dans le sophisme du dénombrement imparfait, lorsque, connoissant une

(1) Art de deviner par la considération de mains.

(2) Lact. 3. C. 23.

ou plusieurs manières dont une chose se fait, on croit qu'il n'y a que ces manières-là qui soient la cause de cet effet, pendant qu'il y en a quelqu'autre qu'on ne compte point, et qui cependant en est la cause véritable. Vous connoissez qu'une chose se fait d'une certaine façon, d'où vous concluez qu'elle ne se peut faire que de cette manière-là : c'est tomber dans le sophisme du dénombrement imparfait. Avant que de décider, vous devez examiner si vous connoissez toutes les manières dont une chose se peut faire, et ne pas décider témérairement qu'une chose ne peut se faire que de la manière que vous connoissez. C'est comme si un aveugle disoit que la matière ne sauroit être lumineuse, parce qu'il ne lui connoît pas cette propriété.

Un officier étoit payé tous les ans de sa pension au trésor royal, au bout de la rue du Roi de Sicile. Un autre officier étoit aussi payé de sa pension au trésor royal, rue d'Orléans. Enfin un troisième étoit aussi payé de sa pension au trésor royal, rue des Quatre-fils. Ces trois officiers se trouvèrent ensemble à la promenade. Le premier dit qu'il avoit été payé de sa pension au trésor royal, rue du Roi de Sicile; les autres soutinrent que le trésor royal n'étoit point rue du Roi de Sicile, et qu'ils avoient été payés ailleurs, ce qui donna lieu à une contestation très-vive, par le sophisme du dénombrement imparfait; car, quoiqu'il n'y ait proprement qu'un trésor royal, il y a cependant trois gardes du trésor royal, qui sont successivement en exercice, et paient chacun ce qui les concerne.

VII. Sophisme.

VII. Sophisme.

Induction défectueuse.

On appelle *induction*, une conséquence générale, que l'on tire du dénombrement que l'on fait de plusieurs choses particulières. Ce sophisme a beaucoup de rapport au dénombrement imparfait dont nous venons de parler. La différence consiste en ce que, dans le dénombrement imparfait, on ne considère pas assez toutes les manières dont une chose peut être ou peut arriver ; d'où on conclut qu'elle n'est pas, quoique souvent elle soit d'une manière à laquelle on n'a pas fait attention. Dans l'induction, on commence par la considération des choses particulières, d'où on tire ensuite une conséquence générale. Par exemple, on a éprouvé, sur beaucoup de mers, que l'eau en est salée, et sur beaucoup de rivières, que l'eau en est douce : de-là on a conclu généralement que l'eau de la mer étoit salée, et celles des rivières douce. On n'a point trouvé de peuple dans aucun pays, où les hommes ne se servissent point des sons de la voix pour signifier leurs pensées : de-là on a conclu que tous les peuples avoient l'usage de la parole.

Ces sortes de conséquences générales ne sont justes qu'autant que le dénombrement des choses singulières qu'elles supposent, est exact. Ainsi, si on disoit, les Français sont blancs, les Anglais sont blancs, les Italiens et les Allemands sont blancs, donc tous les hommes sont blancs; la conséquence ne seroit pas juste, par la faute du dénombrement, qui ne seroit pas exact.

L'induction seroit tirée d'un dénombrement défectueux, puisqu'en Éthiopie les hommes sont noirs.

Avant les expériences que l'on a faites, vers le milieu du dernier siècle, sur la pesanteur de l'air, on croyoit qu'il étoit impossible de tirer le piston d'une seringue bien bouchée, sans la faire crever; et que l'on pouvoit faire monter de l'eau aussi haut que l'on voudroit, par le moyen des pompes aspirantes. On tiroit ces conséquences des expériences que l'on avoit faites; mais on n'en avoit pas fait assez. Les nouvelles expériences ont fait voir qu'on tire le piston d'une seringue, quelque bouchée qu'elle soit, pourvu qu'on y emploie une force supérieure au poids de sa colonne d'air. Elles ont fait voir aussi qu'une pompe aspirante ne peut élever l'eau plus haut de 32 à 33 pieds.

Remarquez la différence qu'il y a entre l'induction et l'idée générale ou exemplaire.

L'induction ne tombe que sur les qualités accidentelles des objets, au lieu que l'idée exemplaire qui nous sert de modèle, regarde l'essence. Pour dire que l'eau des rivières est douce, il est nécessaire d'avoir goûté de l'eau de plusieurs rivières; mais pour dire que tout triangle a trois côtés, il n'est pas nécessaire que j'aie vu plusieurs triangles; parce que le premier triangle que j'ai vu, m'a donné l'idée du triangle: j'appelle triangle tout ce qui est conforme à cette idée; et je dis que tout ce qui n'y est pas conforme, n'est pas triangle.

VIII. Sophisme.

Passer de ce qui est vrai à quelque égard, à ce qui est vrai simplement.

Les historiens romains ont écrit quelques faits fabuleux : il seroit déraisonnable d'en conclure que tout ce qu'ils ont écrit est fabuleux.

La forme humaine est, à ce que nous croyons, la plus belle, par rapport aux autres animaux : de-là les Epicuriens concluoient que les Dieux avoient la forme humaine.

> Pierre est bon ;
> Pierre est peintre :
> Donc Pierre est bon peintre.

Ou bien :

> Pierre est bon peintre ;
> Pierre est homme :
> Donc Pierre est bon homme.

Il y a plusieurs défauts dans ces sophismes. 1°. Le mot de *bon* est pris en deux sens différens. *Bon* joint à *Peintre*, signifie *habile ; bon*, joint à *homme*, signifie *humain, doux, complaisant*.

2°. D'ailleurs, en disant que Pierre est *bon Peintre*, si on étend le mot *bon* à signifier toute sorte de bonté, on passera de ce qui est vrai à quelque égard, à ce qui est vrai simplement.

IX SOPHISME.

Juger d'une chose par ce qui ne lui convient que par accident.

Fallacia accidentis.

C'est lorsqu'on tire une conséquence absolue, simple et sans restriction, de ce qui n'est vrai que par accident. C'est ce que font ceux qui blâment les sciences et les arts, à cause des abus que quelques personnes en font. L'émétique mal appliqué, produit de mauvais effets : donc il ne faut jamais s'en servir. La conséquence n'est pas juste. Quelques médecins font des fautes dans l'exercice de la médecine : donc il faut blâmer absolument la médecine. Ce seroit mal raisonner.

X. SOPHISME.

Passer du sens divisé au sens composé ; ou du sens composé au sens divisé.

Nous avons déjà remarqué que, dans le raisonnement, il faut démêler bien précisément le sens des mots, et prendre toujours le même mot dans le même sens, dans toute la suite du raisonnement.

Saint Jean-Baptiste ayant envoyé deux de ses disciples à Jésus-Christ, pour lui demander s'il étoit celui qui devoit venir, Jésus-Christ répondit : *les aveugles voient, les boîteux marchent, les sourds entendent, etc.*

Or, les aveugles ne voient point, les boîteux

ne marchent point comme les autres, et les sourds n'entendent point.

C'est que dans la première proposition, qui est celle de Jésus-Christ, par les *aveugles*, on entend ceux qui étoient aveugles ; ce sont les aveugles, *divisés* de leur aveuglement. C'est ce qu'on appelle le sens divisé. *Les sourds entendent* : on parle encore là des sourds dans le sens divisé, c'est-à-dire, de ceux qui étoient sourds et qui ne le sont plus.

Au lieu que dans la seconde proposition, *les aveugles ne voient point*, il est clair qu'on veut parler des aveugles, en tant qu'aveugles ; ce qui est le sens composé.

Une chose est prise dans le sens composé, quand elle est regardée conjointement avec une autre ; et elle est prise dans le sens divisé, quand elle est considérée séparément. *Dieu justifie les impies* : *impies* est pris là dans le sens divisé, c'est-à-dire, que Dieu les justifie par sa grace, en les séparant de leur impiété. Au lieu que si vous disiez : *les impies n'entreront point dans le royaume du ciel*, vous prendriez *impies* dans le sens composé. C'est dans ce sens composé que Saint Paul a dit que *les médisans, les avares, etc. n'entreront point dans le royaume du ciel*, c'est-à-dire, s'ils persévèrent jusqu'à la mort dans ces habitudes criminelles.

On ne peut passer, sans sophisme, de l'un de ces sens à l'autre, dans la suite d'un même raisonnement.

On peut rapporter ici les faux jugemens que l'on fait quelquefois sur la conduite des hommes, en les considérant selon le sens divisé, c'est-

à-dire, selon quelques-unes de leurs bonnes ou de leurs mauvaises qualités, sans avoir égard aux autres.

Annibal étoit grand capitaine : selon cette considération, après la bataille de Cannes, on jugea qu'il alloit se rendre maître de Rome : c'étoit le sens divisé. Mais le trop de confiance et la mollesse le retinrent à Capoue ; et par cette conduite, selon le sens composé, il donna aux Romains le temps de se mettre en etat de le chasser de l'Italie.

Ce magistrat, en tant que magistrat, ce religieux en tant que religieux, cet homme d'esprit, en tant qu'homme d'esprit, ne fera pas une telle action ; c'est le sens composé : mais en tant que sujet à une passion plus forte que la considération de ses devoirs, il se laissera emporter à cette passion, malgré ses lumières : c'est là le sens divisé. Ce qui fait voir qu'il ne faut pas juger des hommes, ni par certaines qualités extérieures, ni même par ce qui est de leur propre intérêt ; mais par leur tempérament, leurs penchans, leurs inclinations ; en un mot, dans le sens composé.

Dans le sens composé, un mot conserve sa signification à tous égards, et cette signification entre dans la composition de toute la phrase : au lieu que dans le sens divisé, ce n'est qu'en un certain sens et avec restriction, qu'un mot conserve sa première signification. *Les aveugles voient*, c'est-à-dire, ceux qui ont été aveugles.

XI. Sophisme.

Passer du sens collectif au sens distributif, et du sens distributif au sens collectif.

Par exemple :

L'homme pense ;
Or l'homme est composé de corps et d'ame :
Donc le corps et l'ame pensent.

L'homme pense dans le sens distributif, c'est-à-dire, selon une de ses parties ; ce qui suffit pour faire dire, en général, que l'homme pense ; mais l'homme ne pense pas collectivement, selon toutes ses parties.

C'est ainsi qu'on résout ce sophisme puéril.

Les apôtres étoient douze ;
Or Saint Pierre étoit apôtre :
Donc Saint Pierre étoit douze.

Les apôtres étoient douze collectivement, c'est-à-dire, pris tous ensemble, et non distributivement, c'est-à-dire, pris chacun séparément. *Donc Saint Pierre étoit douze*, c'est-à-dire, qu'il étoit distributivement l'un des douze, et non tous les douze ensemble collectivement.

XII. Sophisme.

Du naturel au surnaturel ; du naturel à l'artificiel.

Passer d'un genre à un autre.

1°. Lorsque l'on passe de l'ordre métaphysique à l'ordre physique. Je sais ce que j'entends

quand je parle de montagne, de ville, d'affirmation, de négation, de vie, de mort, etc. Je dis alors que j'ai l'idée de montagne, de ville, etc. Mais le verbe *avoir* est pris là, par abus, dans un sens figuré; nous n'avons pas une idée de la même manière que nous avons quelque objet réel : ainsi, ceux qui regardent les idées comme des êtres réels, passent de l'ordre métaphysique à l'ordre physique.

Il en est de même de *matière*. Les différens corps particuliers et réels qui nous environnent, nous affectent par les impressions qu'ils font sur les organes de nos sens. Ensuite, faisant abstraction de toutes les impressions particulières, c'est-à-dire, n'ayant égard ni à la couleur, ni à la solidité, ni à la mollesse, ni enfin à aucune autre sorte de propriété sensible des corps particuliers, nous nous formons, par analogie, avec une base ou un pied-d'estal sur quoi on pose quelque chose, l'idée d'un suppôt général de toutes ces propriétés; et ce suppôt imaginé nous l'appelons *matière* ou *matière première*, que nous regardons comme la base de toutes ces propriétés, et qui n'est qu'un terme abstrait, tel que *longueur*, *blancheur*, *couleur*, etc.; car il n'y a point d'être réel qui ne soit que *matière*, dépouillée de toute autre propriété.

Il n'y a parmi les créatures que des êtres particuliers. La *matière* en général, ou *matière première*, n'est qu'un terme abstrait et une pure production de notre esprit.

Ainsi, au lieu de nous borner à ne considérer la *matière* que comme le suppôt imaginé des propriétés des corps, regardons-la comme

un signe d'une affection de notre esprit, en un mot, d'une abstraction, et non comme l'expression d'un objet réel; car c'est passer de l'ordre métaphysique ou idéal à l'ordre physique, que de regarder la matière comme un être réel, susceptible de toutes sortes de formes, et de croire que les corps particuliers ne sont ce qu'ils sont, que par l'arrangement ou disposition des parties de cette prétendue *matière première*, qui, n'étant elle-même rien de réel, ne sauroit avoir de parties.

C'est cette fausse manière de raisonner qui a fait imaginer à certains fanatiques, toujours dupes de leur prévention, que l'existence de l'or ne consistoit que dans un certain arrangement de matière; qu'ainsi, l'art pouvoit donner cet arrangement aux autres métaux, et par-là les faire devenir or.

Mais les corps particuliers, dans l'ordre physique, sont intrinsèquement en eux-mêmes et par leur propre existence, ce qu'ils sont, et ne peuvent recevoir d'altération que jusqu'à un certain point, et selon le procédé uniforme et invariable de la nature, et dont le peu de sagacité des organes de nos sens nous dérobe le mécanisme. Vous n'aurez jamais de bled que par des grains de bled, ni d'animal vivant que par la voie établie dans la nature pour la production des animaux : vous n'aurez jamais de nourriture solide avec de simples liqueurs, et votre estomach ne formera jamais de bon chile avec du poison. Ce que l'on dit de Mithridate n'est qu'une fable. Le czar Pierre voulut accoutumer les enfans de ses matelots à ne boire que de l'eau de la mer; ils moururent tous.

Ainsi, ne regardons le mot de *matière* que comme un terme abstrait, et comme le suppôt imaginé des qualités sensibles : n'ôtons ni n'ajoutons rien à ce que nous entendons par cette idée.

Les mathématiciens regardent, par abstraction, la ligne comme une simple longueur : ce seroit encore passer de l'ordre métaphysique à l'ordre physique, que de ne considérer ensuite la ligne physique uniquement que selon sa longueur, et dire qu'une ligne tirée sur quelque corps, n'a que de la longueur sans aucune largeur.

2°. On passe encore d'un genre à un autre, lorsque l'on veut expliquer les mystères de la religion, qui sont de l'ordre surnaturel, par des raisonnemens fondés sur l'ordre physique. Quelques anciens sont tombés dans ce sophisme, lorsqu'ils ont voulu expliquer le mystère de la résurrection par le phénix ; en quoi ils se sont encore égarés par le sophisme de la fausse supposition : car il n'y a jamais eu de phénix reproduit de ses propres cendres.

Ainsi, quand il s'agit des mystères de la foi, on doit imposer silence à la raison, pour s'en tenir simplement à la révélation, c'est-à-dire, aux choses que Dieu a découvertes aux hommes d'une manière surnaturelle, au lieu de donner la torture à l'esprit pour imaginer des systêmes de conciliation entre la foi et la raison. Si le point dont il s'agit est révélé, tout est dit ; il faut le croire : O ALTITUDO! Plus de raisonnement, plus de comparaison ni d'analogie, plus de création de termes abstraits, imaginés pour éluder des difficultés qui doivent céder à l'au-

torité divine. Si ce dont il s'agit n'est pas révélé, ou n'est pas une conséquence nécessaire d'une vérité révélée, la raison, dont Dieu même est l'auteur, rentre dans ses droits. On ne doit suivre alors que les simples lumières naturelles, rectifiées par l'expérience et par les réflexions, c'est-à-dire, par l'esprit d'observation et de justesse, sans recourir à des raisonnemens qui nous paroissent analogues avec les mystères.

Ainsi, ceux qui veulent ou excuser ou défendre le merveilleux imaginé du paganisme, par la ressemblance qu'ils y trouvent avec le merveilleux reel et révélé de l'écriture sainte, me paroissent tomber dans le sophisme dont nous parlons.

Homère, à la fin du dix-neuvième livre de son Iliade, fait parler le cheval d'Achille. Madame Dacier ne se contente pas de l'excuser; elle l'admire. « C'étoit (dit-elle) une tradition » reçue parmi les Grecs, que le bélier de » Phryxus avoit parlé. L'histoire ancienne, où » l'on rapporte plusieurs miracles semblables; » par exemple, qu'un bœuf a parlé, sembloit » autoriser Homère. D'ailleurs, il pouvoit avoir » ouï parler du miracle de l'ânesse de Balaam, » qui parla ». Et dans le livre *de la corruption du goût*, p. 187 : « J'ose dire (c'est madame Dacier qui parle) qu'il n'y a point d'endroit » dans Homère où la grande adresse de ce » poëte paroisse dans un plus grand jour.

» Le P. Le Bossu a fort bien dit, (continue-» t-elle) que cet incident doit être mis entre les » miracles dont l'Iliade est pleine, comme on » lit dans l'histoire Romaine, que cela est quel-» quefois arrivé, et comme nous le savons,

» de l'ânesse de Balaam : de sorte que quand » Homère auroit usé plus souvent de cette » licence, on ne pourroit blâmer sa fable de » quelque irrégularité. Voilà (poursuit tou- » jours madame Dacier) comme parlent les » gens instruits ».

Il me paroît, au contraire, que c'est manquer d'instruction et de justesse dans le raisonnement, et avoir bien peu médité sur le caractère de l'esprit humain, et sur la différence que l'on doit mettre entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, que de se servir de l'exemple de l'ânesse de Balaam pour justifier la fiction puérile d'Homère, ou pour nous faire croire ce que l'histoire profane rapporte des animaux qui ont parlé. C'est abuser de l'écriture sainte, que de la faire servir à autoriser les rêveries des poëtes ou des historiens profanes, et les bruits populaires qui couroient de leur temps.

Qu'Agamemnon immole sa fille Iphigénie, et que notre imagination s'amuse encore aujourd'hui à la représentation de cette histoire, ou de cette fable, si honteuse à la manière de penser de ces temps-là; mais qu'on ne l'autorise ni de l'exemple de Jephté, ni de celui d'Abraham. En un mot, tenons-nous aux bonnes règles, soit pour former notre goût dans les ouvrages d'esprit, soit pour la conduite de nos mœurs, soit enfin pour la croyance que nous devons accorder ou refuser à ce que l'histoire nous raconte de merveilleux.

Il a plu autrefois à Dieu de faire connoître sa volonté par des songes; nous servirons-nous de ces exemples particuliers pour autoriser le

songe d'Hécube, et tant d'autres songes dont il est parlé dans l'histoire, dans la fable? Et n'est-ce pas avec raison que l'église nous défend aujourd'hui d'ajouter foi aux songes et à toute révélation qu'elle n'autorise pas? Elle seule est la colonne de la vérité, la règle, le canal et l'interprête de la divine révélation.

L'ordre naturel est uniforme; ainsi, nous avons droit de raisonner par analogie, et sur de simples conformités, dans les choses naturelles. Ce qui est vrai une fois dans l'ordre de la nature, l'est toujours, quand les circonstances se trouvent exactement les mêmes : ainsi, où nous voyons les mêmes apparences, nous devons juger la même cause; et il ne nous faut pas moins qu'à Saint Joseph, ce chaste époux de Marie, une divine révélation pour nous tirer de l'ordre commun.

Mais la manière dont Dieu agit dans l'ordre surnaturel, n'est point fondée sur une pareille uniformité; au contraire, les faits surnaturels ne sont produits que par une volonté particulière de Dieu, ou par une permission spéciale. Ainsi, nous ne devons jamais raisonner par analogie dans les faits de l'ordre surnaturel, et nous devons nous tenir précisément à ce qui en est révélé.

L'écriture sainte nous apprend que Nabuchodonosor fut changé en bœuf par une punition divine : c'est passer d'un genre à un autre, que de se servir de cet exemple pour autoriser les métamorphoses d'Ovide; et si quelques fanatiques se croyoient changés en bœufs ou en loups, les médecins et les philosophes ne devroient pas moins les traiter d'hypocondriaques,

et regarder ces accidens comme des effets de la force et du déréglement de l'imagination. Horace, dans le récit qu'il fait d'un de ses voyages, dit que lorsqu'il fut arrivé à Gnatia, les habitans de cette ville lui fournirent une occasion de rire et de plaisanter. « Ils voulurent nous » persuader, dit-il, que l'encens qu'ils mettent » sur le seuil de leur temple, s'enflamme de » lui-même sans feu ». Surquoi madame Dacier ne manque pas d'observer que ce miracle a beaucoup de conformité avec celui d'Elie, qui fit descendre le feu du ciel sur son sacrifice : ce qui est passer d'un ordre à un autre.

En un mot, tous nos jugemens doivent avoir un motif propre et légitime, sur lequel l'acquiescement de notre esprit doit être fondé. Les faits surnaturels marqués dans l'écriture sainte, nous sont connus par un témoignage qui a droit d'exiger notre consentement ; au lieu que ce que les hommes nous racontent de contraire aux règles uniformes de la nature, ne peut être qu'une production, ou de leur ignorance, ou de leur goût pour le merveilleux, ou de leur imbécillité, ou du dérangement de leurs idées, ou du plaisir que les esprits gauches trouvent à en imposer aux autres, ou enfin de leur fourberie, qui s'accorde souvent avec leur intérêt.

Ainsi, toutes les fois que les faits extraordinaires ne seront pas autorisés expressément par l'auteur et le maître de la nature même, la droite raison exige que nous soyons persuadés que ceux qui les racontent se trompent, ou qu'ils sont trompés, plutôt que de croire, sur leur simple témoignage, dont nous ne connoissons que trop la foiblesse, que la nature se soit dé-

mentie, et que son divin auteur, dont nous adorons l'immutabilité, s'assujéttisse à nos caprices.

Mais rien ne coûte tant à l'esprit que d'avouer son ignorance, et de se tenir simplement dans cet aveu. D'un autre côté, l'esprit est paresseux, et n'aime pas les discussions de l'examen; cependant il veut juger; et quand il ne voit pas, d'une première vue, la cause d'un effet qui l'étonne, il en imagine une; et si une cause naturelle ne se présente point à son esprit, on a recours aux causes surnaturelles. C'est ainsi que les joueurs de gobelets, les danseurs de corde, ceux qui paroissent manger du feu et faire sortir du ruban de leur bouche, et même ceux qui font jouer les marionettes, ont souvent passé pour sorciers parmi le peuple, toujours avide de merveilleux, incapable d'examen et de réflexions combinées, et qui ne juge des hommes que par la manière commune d'agir de ceux qui l'environnent.

Les bergers de la campagne, qui, par des causes très-naturelles, se plaisent à surprendre leurs voisins, ou se vengent de leurs ennemis, passent aussi pour instruits des mystères de la magie. Les furieux, les épileptiques, pour lesquels la sagesse des derniers temps a fait construire des hôpitaux utiles, qui enlèvent au peuple un prétexte de superstition, ont souvent passé pour démoniaques; mais voici quelques réflexions qui pourront servir de préservatif contre ces erreurs.

1°. L'ignorance de la physique, jointe au goût du merveilleux et au penchant de vouloir toujours décider et trouver une cause quel-

conque, plutôt que d'examiner ou de demeurer indéterminé, a donné lieu de recourir à une cause surnaturelle; ce qui est arrivé, même dans le paganisme, et qui arrive encore aujourd'hui dans le Nord, aux Indes, et chez tous les peuples où la physique est ignorée.

Ce fut cette ignorance de la physique qui porta autrefois des personnes, d'ailleurs très-respectables, à condamner ceux qui, voyant que le soleil se lève le matin d'un côté, et se couche le soir d'un autre, soupçonnèrent que ce coucher du soleil, par rapport à nous, pourroit bien être son lever, par rapport à d'autres peuples. Ces malheureux philosophes furent condamnés, et même exclus de la société des fidelles : cependant, l'expérience a justifié leurs conjectures, et a fait voir avec combien de sagesse et de retenue on doit agir en ces rencontres, avant que de faire éclater la condamnation. Je pourrois en rapporter plusieurs autres exemples; mais je me contenterai d'observer que plus on aura de connoissances détaillées dans la physique et dans l'histoire des mœurs et des opinions des hommes, moins on sera la dupe des erreurs populaires.

2°. Tous les théologiens et les philosophes nous enseignent que les pures lumières naturelles ne nous apprennent rien touchant les anges et les démons : DE ANGELIS ET DOEMONIBUS RATIO NULLA, FIDES PAUCA, IMAGINATIO QUAMPLURIMA. Ainsi, lorsqu'aucun motif surnaturel ne nous tire pas de l'ordre commun, dans lequel nous n'avons que la raison pour guide, nous ne devons jamais avoir recours à une cause qu'elle ne connoît pas : ce seroit

seroit tomber dans le fanatisme, où les jugemens ne sont fondés sur aucun motif légitime.

D'ailleurs, la religion nous apprend que les démons ne peuvent rien sans une permission spéciale de Dieu ; ainsi, ceux qui croient, comme les payens, qu'il y a des hommes qui peuvent produire des effets surnaturels par le commerce qu'ils ont avec le démon, ne prennent pas garde qu'outre qu'ils adoptent en cela le système du paganisme, il faut nécessairement qu'ils admettent deux suppositions, dont ils ne sauroient apporter aucune preuve. En effet, cette opinion suppose, 1°. une convention entre Dieu et le démon, que toutes les fois qu'il plairoit à quelques fanatiques de faire certaines opérations ou de prononcer certaines paroles, Dieu permettroit au démon de produire, au gré du fanatique, ce que celui-ci demanderoit. 2°. Il faudroit au fanatique une révélation de cette convention, pour savoir et les paroles qu'il doit dire, et les grimaces qu'il doit faire : or, quelles preuves avons-nous d'un traité si injurieux au souverain être, dont nous adorons la sagesse et la bonté infinie ? Et puisqu'on n'a aucune révélation de ce traité, comment peut-on savoir que telles paroles ou telles opérations sont plus propres que d'autres à produire les effets dont il s'agit ?

3°. Les corps observent entr'eux un certain ordre invariable, qui n'est point subordonné à la volonté des esprits créés, qui, par leur nature, n'ont aucune relation avec les corps. Il n'y auroit plus rien de certain dans la physique, si des êtres spirituels pouvoient changer les mouvemens : ainsi, tous les prétendus effets sur-

naturels, s'ils ont quelque fondement, ne doivent être attribués qu'à des causes naturelles; et s'ils sont supposés, ils ne sont que de vaines productions de l'imposture ou du fanatisme.

4°. Certains effets, tels que ceux de la pierre d'aimant, de l'électricité, de la production des plantes, de la génération des animaux, de leur nutrition, etc., quelque merveilleux qu'ils soient, n'excitent point en nous ce sentiment d'admiration qui nous fait recourir à une cause surnaturelle : pourquoi ? Seroit-ce parce que nous trouvons ces effets dans la nature ? Cela seul devroit suffire; mais non : c'est parce qu'ils arrivent tous les jours; nous y sommes accoutumés.

Or les événemens plus rares qui nous étonnent, sont-ils moins dans la nature, parce qu'ils arrivent rarement, et que nous en ignorons la cause ? Est-ce là une raison qui doive nous faire recourir à une cause surnaturelle ? Une comète ne paroît pas si fréquemment que la lune ou le soleil : en est-elle moins dans l'ordre de la nature ? Un bruit soudain nous éveille pendant la nuit : donc c'est un esprit follet ou un revenant qui l'a causé : n'est-ce pas là passer de l'ordre naturel à l'ordre surnaturel? Ne seroit-il pas plus raisonnable d'attribuer ce bruit à quelque cause naturelle, quoiqu'inconnue.

5°. Il y a eu dans tous les temps des imposteurs et des fanatiques de bonne foi, qui, secondés par l'ignorance, la foiblesse et la superstition des peuples, ont établi des sectes, qui, semblables à la contagion, ou, si vous voulez, aux comètes, ont duré plus ou moins

long-temps. Environ mille ans avant notre ère, le culte de l'idole Fo ou Foë fut établi dans l'Asie orientale, où il subsiste encore aujourd'hui. C'est ce dieu que prêchent les Bonzes à la Chine; c'est en son nom, dit l'auteur de l'Histoire de l'Esprit Humain, qu'ils prêchent une vie immortelle, et que des milliers de Bonzes consacrent leurs jours à des exercices de pénitence qui effraient la nature. Quelques uns passent leur vie nuds et enchaînés, d'autres portent un carcan de fer qui plie leur corps, et tient leur front toujours baissé en terre. On peut dire, à leur égard, ce que Tertulien disoit autrefois : Ce n'est pas le supplice qui fait le martyr, c'est la cause. Ces Bonzes sont séduits par leur fanatisme, et leur fanatisme séduit ces peuples par ce qu'il a de merveilleux et de surprenant. Si ces Bonzes menoient une vie commune, et qu'ils donnassent des leçons et des exemples de mollesse ou de volupté, le peuple ne trouveroit rien de surnaturel dans leurs sermons ni dans leur conduite; au lieu que la vie extraordinaire qu'ils mènent, fait que le peuple, que tout surprend, hors le commun et l'ordinaire, passe, à leur égard, de l'ordre naturel dont il ne connoit pas l'étendue, à un ordre surnaturel dont son imagination se trouve étonnée, satisfaite et remplie.

C'est encore passer d'un ordre à un autre que de prendre dans le sens propre ce qui n'est dit que dans le sens figuré.

Quand Jésus-Christ dit que *là où est notre trésor, là est notre* COEUR, par ce mot *cœur*, on ne doit point entendre cette partie de notre

corps qu'on regarde comme la principale ; on entend en cet endroit, par ce mot *l'affection de l'ame*. C'est ainsi que l'on dit : *Donnez votre* COEUR *à Dieu*, c'est-à-dire, *aimez Dieu*.

Il y a plusieurs autres façons de parler ; où ce mot *cœur* ne doit être entendu que dans un sens figuré : c'est ainsi qu'on dit *donner son cœur, reprendre son cœur*, etc.

Cependant, un grand prédicateur du seizième siècle, dit qu'un seigneur avare étant mort, lorsque l'on fit l'ouvertute de son corps pour l'embaumer, on n'y trouva point de cœur ; ce qui surprit beaucoup les chirurgiens : mais un personnage grave et savant qui étoit présent à l'ouverture du cadavre, persuada aux parens et aux chirurgiens d'aller voir si le cœur ne seroit pas dans le coffre-fort : Allez, dit-il, au coffre-fort du défunt ; peut-être que, selon la parole du Seigneur, vous y trouverez ce cœur que vous ne trouvez point dans son corps. En effet, dit l'auteur, on va au coffre-fort, on l'ouvre, et on y trouve réellement le cœur de cet avare. De pareilles fables, débitées de bonne foi, sont plus instructives que les fables d'Esope, parce qu'elles apprennent à connoître l'esprit humain.

Nota exemplum de illo avaro divite, cujus cùm cadaver post mortem aperiretur, fortè ut balsamaretur, sicut nobilibus interdùm fieri solet, nec à chirurgicis cor ejus inveniretur, ait quidam vir gravis et doctus ibi adstans : Ite ad arcam in quâ reconditi sunt thesauri ejus, et forte invenietis, juxtà Domini sententiam. Quod cùm factum fuisset, ibi realiter

inventum est divino nutu, cor ejus, in signum damnationis suæ, nulli dubium.

Expositio evangeliorum quadragesimalium, R. F. Guill. Pepini, *Parisiensis*, *doct. theol. ord. prædic. Venitiis* 1658. *Expos. in die Cinerùm. pag.* 12, verso.

XIII. Sophisme.

Passer de l'ignorance à la science.

La règle est de passer du connu à l'inconnu; mais il y a, au contraire, des personnes qui veulent nous faire passer de l'inconnu à ce qu'ils croient savoir.

XIV Sophisme.

Du pouvoir à. l'acte.

A posse ad actum, non valet consequentia.

Du cercle vicieux.

C'est ce qu'on appelle autrement *diallèle* ou *alternatoire*, Διάλλαξις, ἀλλαγή, MUTATIO, ἀλλάσσω, MUTO. Lorsque pour prouver une chose qui est en question, nous nous servons d'une autre chose dont la preuve dépend de celle-là même qui est en question, les conclusions doivent être renfermées dans les propositions dont on les tire.

ARTICLE XIV.

Des différentes manières de raisonner.

Nous avons dit que le syllogisme étoit composé de trois propositions, la majeure, la mineure, la conclusion ou conséquence.

Dans les discours oratoires et dans les conversations familières, on ne se sert point explicitement du syllogisme ; ce seroit une manière de parler trop dure et trop sèche ; mais le syllogisme est toujours exprimé ou renfermé dans tout raisonnement. Les orateurs prennent chaque proposition en particulier, les étendent, les amplifient avant que de venir à la conclusion. Par exemple, le logicien dira : Tout le monde est obligé d'honorer les rois ; Louis XV est roi : donc tout le monde est obligé d'honorer Louis XV. L'orateur s'étendra sur chaque proposition ; il fera voir que les lois naturelles, divines et humaines, que la piété, que la religion obligent les sujets d'honorer les rois. Ensuite il passera à la seconde proposition. Il admirera la grandeur, la puissance, la modération, la bonté de Louis XV, la vaste étendue de son génie, etc. Enfin, il conclura que ses sujets doivent l'aimer comme leur père, le révérer comme leur maître, et l'honorer comme celui qui tient la place de Dieu même sur la terre.

L'oraison de Cicéron, pour la défense de

Milon, n'est qu'un syllogisme tourné en orateur. Un logicien auroit dit simplement qu'il est permis de tuer celui qui nous dresse des embûches; que Clodius a dressé des embûches à Milon: donc il a été permis à Milon de tuer Clodius. Cicéron étend d'abord la première proposition; il la prouve par le droit naturel, par le droit des gens, par les exemples, etc. Il descend ensuite à la seconde proposition; il examine l'équipage, la suite et toutes les circonstances du voyage de Clodius; et il fait voir que Clodius vouloit exécuter le projet d'assassiner Milon: d'où il conclut que Milon n'étoit point coupable d'avoir usé du droit que donne la nécessité d'une légitime défense.

Outre le syllogisme, à quoi se réduisent tous les discours suivis, il faut encore observer l'enthymème, le dilemme, le sorite et l'induction.

ARTICLE XV.

De l'Enthymème.

L'ENTHYMÈME est un syllogisme imparfait dans l'expression : *syllogismus truncatus ;* parce qu'on y supprime quelqu'une des propositions, comme trop claires et trop connues. On suppose que ceux à qui l'on parle pourront aisément la suppléer. Par exemple, la comédie est dangereuse, parce qu'elle amollit le cœur.

Ou bien :

Tout ce qui amollit le cœur est dangereux :
Donc la comédie est dangereuse.

Il est visible que l'on sous-entend la mineure dans cet enthymème.

Le syllogisme seroit :

Tout ce qui amollit le cœur est dangereux ;
Or la comédie amollit le cœur :
Donc la comédie est dangereuse.

On donne ordinairement pour exemple ce vers que Sénèque fait dire à Médée :

J'ai bien pu te sauver; ne puis-je pas te perdre ?

Le syllogisme seroit :

Il est plus facile de perdre quelqu'un, que de le sauver ;
Or je t'ai sauvé ;
Donc je peux te perdre.

Tel est encore cet enthymème fameux.

Mortel, ne garde point une haine immortelle.

Le syllogisme seroit :

Ce qui est mortel ne doit pas conserver une haine immortelle qui dure plus que lui ;
Or vous êtes mortel :
Donc vous ne devez pas conserver une haine immortelle.

ARTICLE XVI.

Du Dilemme.

Le dilemme est un raisonnement composé, dans lequel on divise un tout en ses parties; et l'on conclut du tout, ce que l'on a conclu de chacune de ses parties. C'est pourquoi on l'appelle : *Argumentum utrimque feriens*, c'est-à-dire, *argument qui frappe des deux côtés.* C'est pour cela encore qu'on l'appelle *argument fourchu.* Par exemple, on dit aux Pyrrhoniens, qui prétendent qu'on ne peut rien savoir :

> Ou vous savez ce que vous dites, ou vous ne le savez pas ;
> Si vous savez ce que vous dites, on peut donc savoir quelque chose :
> Si vous ne savez ce que vous dites, vous avez donc tort d'assurer qu'on ne peut rien savoir ; car on ne doit point assurer ce qu'on ne sait pas.

La grande règle des dilemmes, c'est que le tout soit divisé exactement en toutes ses parties ; car si le dénombrement est imparfait, il est évident que la conclusion ne sera pas juste.

Par exemple, un philosophe prouvoit qu'il ne falloit pas se marier, parce que, disoit-il, ou la femme que l'on épouse est belle, ou elle est laide ; si elle est belle elle causera de la jalousie ; si elle est laide elle déplaira.

La division n'est pas exacte, et la conclusion

particulière de chaque partie n'est pas nécessaire ; car,

1°. Il peut y avoir des femmes qui ne seront pas belles au point de causer de la jalousie ; ni si laides, qu'elles déplaisent.

2°. Une femme peut être belle, et en même temps être si sage et si vertueuse, qu'elle ne causera point de jalousie ; et une laide peut plaire par l'esprit et le caractère.

Il faut sur-tout, dans le dilemme, dans les autres raisonnemens, se mettre à l'abri de la rétorsion. Par exemple, un ancien prouvoit qu'on ne devoit point se charger des affaires de la république, par ce dilemme :

Ou l'on s'y conduira bien, ou l'on s'y conduira mal ;
Si l'on s'y conduit bien, on se fera des ennemis ;
Si l'on s'y conduit mal, on offensera les dieux.

On lui répliqua par cette rétorsion :

Si l'on s'y gouverne avec souplesse et avec condescendance, on se fera des amis ; et si l'on garde exactement la justice, on contentera les dieux.

ARTICLE XVII.

Du Sorite.

Il y a une autre sorte de raisonnement, composé d'une suite de propositions, dont la seconde doit expliquer l'attribut de la première; la troisième, l'attribut de la seconde; ainsi de suite, jusqu'à ce qu'enfin on arrive à la conséquence que l'on veut tirer.

Par exemple, je veux prouver que les avares sont misérables, je dis :

Les avares sont pleins de désirs;
Ceux qui sont pleins de désirs, manquent de beaucoup de choses;
Ceux qui manquent de beaucoup de choses sont misérables :
Donc les avares sont misérables.

Remarquez qu'il est essentiel à un bon sorite que les propositions qui se suivent soient liées, et que l'une explique l'autre; autrement elles ne seroient qu'autant de propositions particulières qui ne contiendroient pas la conclusion. Par exemple, ce sorite de Cyrano de Bergerac.

L'Europe est la plus belle partie du monde;
La France est le plus beau royaume de l'Europe;
Paris est la plus belle ville de la France;
Le collége de Beauvais est le plus beau collége de Paris;
Ma chambre est la plus belle chambre du collége de Beauvais;

Je suis le plus bel homme de ma chambre:
Donc je suis le plus bel homme du monde.

Ce raisonnement n'est composé que de propositions, qui ne sont chacune séparément, qu'autant de propositions particulières, dont l'une n'explique pas l'autre, et dont aucune ne contient la conséquence.

ARTICLE XVIII.

De l'Induction.

L'INDUCTION est encore une sorte de raisonnement, par lequel on va de la connoissance de plusieurs choses particulières, à la connoissance d'une vérité générale. Par exemple, on a observé que tous les hommes aiment à recevoir des impressions agréables; qu'ils évitoient tout ce qui leur causoit de la douleur : de ces différentes observations particulières on en a conclu, par induction, que tous les hommes aimoient le bien, et qu'aucun ne pouvoit aimer le mal, en tant que mal.

ARTICLE XIX.

Conclusion.

IL est évident, par tout ce que nous venons de dire, que le raisonnement ne consiste qu'en trois opérations de l'esprit :

1°. A se rappeler l'idée exemplaire de ce dont on veut juger. Ces idées exemplaires, nous les acquérons par l'usage de la vie, et par la réflexion. Nous prenons l'idée exemplaire la plus connue, par rapport au sujet dont il s'agit dans la conclusion.

2°. A examiner si l'objet dont il s'agit, est, ou n'est pas conforme à cette idée exemplaire.

3°. A exprimer, par la conclusion, ce que je sens touchant cette conformité ou cette non-conformité. Par exemple, on me dispute que cette figure O soit un cercle; je me rappelle l'idée exemplaire du cercle; je compare cette figure à cette idée, et j'exprime, par la conclusion, ce que je sens à l'occasion de cette comparaison.

ARTICLE XX.

De la Méthode.

La *Méthode* est l'art de disposer ses idées et ses raisonnemens, de manière qu'on les entende soi-même avec plus d'ordre, et qu'on les fasse entendre aux autres avec plus de facilité.

On dit communément qu'il y a deux sortes de méthodes ; l'une qu'on appelle *analyse*, et l'autre *synthèse*.

L'analyse se fait lorsque, par les détails, on parvient à ce qu'on cherche : c'est une sorte d'induction. On l'appelle aussi *méthode de résolution.*

La synthèse, qu'on appelle aussi *méthode de composition*, consiste à commencer par les choses les plus générales, pour passer à celles qui le sont moins : par exemple, expliquer le genre avant que de parler des espèces et des individus. On appelle aussi cette méthode, *méthode de doctrine*, parce que ceux qui enseignent, commencent ordinairement par les principes généraux.

L'une et l'autre méthode peut pourtant être suivie pour enseigner ; et l'analyse est souvent la plus propre, parce qu'elle suit l'histoire de nos idées, en nous menant du particulier au général.

Voici quelques principes de méthode :

1°. Aller toujours du connu à l'inconnu.

2°. Concevoir nettement et distinctement le point précis de la question. On fait souvent ce que

que feroit un domestique à qui le maître diroit : allez me chercher un de mes amis. Si le domestique partoit avant que de s'être fait expliquer précisément quel est cet ami que son maître demande, il tomberoit dans le défaut de se déterminer, avant que de concevoir bien distinctement ce qu'on lui demande.

3°. Ecarter tout ce qui est inutile et étranger à la question.

4°. N'admettre jamais pour vrai, que ce que l'on connoît évidemment être vrai.

5°. Eviter la précipitation et la prévention.

6°. Ne comprendre dans ses jugemens rien de plus que ce qu'ils présentent à l'esprit.

7°. Examiner si le jugement est fondé sur le motif extérieur et propre qu'il suppose.

8°. Prendre pour vrai ce qui paroît évidemment vrai, pour douteux ce qui est douteux, et pour vraisemblable ce qui n'est que vraisemblable.

9°. Diviser le sujet dont il s'agit en autant de parties que cela est nécessaire, pour l'éclaircir et le bien traiter.

10°. Faire par-tout des dénombremens si entiers qu'on puisse s'assurer de ne rien omettre.

ARTICLE XXI.

De la Méthode des Géomètres.

1°. Les géomètres commencent par les définitions, afin de ne laisser aucune ambiguité dans les termes ; ils n'emploient dans ces définitions que des termes connus ou expliqués.

2°. Ils établissent ensuite des principes clairs et évidens ; par exemple, que le tout est plus grand que quelques-unes de ses parties, prises en particulier.

3°. Ils prouvent les propositions un peu obscures ou difficiles, par les définitions qui ont précédé, ou par les axiomes qui ont été d'abord expliqués, ou qui leur ont été accordés, ce qu'ils appellent *demande* ; ou, enfin, par des propositions qui ont déjà été démontrées.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME CINQUIÈME.

Suite des MÉLANGES de Grammaire, de Philosophie, *etc.*, tirés de l'Encyclopédie.

C.

D.

Bb 2

FIN DE LA TABLE.





